

Présentation des documents –annexes, inscrits sur ce support et étudiés dans le cadre de la thèse

Les documents et les entretiens qui ont été étudiés dans le cadre de ce travail de recherche, ont été classés en trois dossiers principaux, ils sont cités dans la thèse avec leurs dates.

1- Documents et entretiens des acteurs ESS franciliens :

Ce dossier comprend des entretiens avec des acteurs franciliens en lien avec l'ESS, ainsi que des observations participantes en réunion d'acteurs et un article de Politis sur le système de garantie participative étudié par MINGA

2- ESS au Parlement européen :

Ce dossier comprend

- les comptes –rendus officiels des intergroupes Economie sociale du Parlement Européen
- les comptes –rendus du réseau pour le développement durable dans la commande publique
- des documents officiels sur l'ESS produits par ou pour la Commission Européenne (des rapports d'expertise sur le *social impacting* et une résolution de 2009 du parlement Européen sur l'ESS, demandant la création de l'association européenne
- des communications de 2015 du réseau européen de l'Economie sociale, qui anime l'intergroupe au Parlement Européen (social Economy Europe)

3- Forum international LUX 09 :

Ce dossier comprend :

- les comptes-rendus des ateliers qui se sont déroulés durant les trois jours du forum international Lux'09, qui s'est tenu au Luxembourg, au printemps 2009
- les présentations des réseaux d'acteurs et ainsi que leurs fiches d'identité

Entretiens avec les acteurs franciliens de l'ESS dans le cadre de la recherche PICRI

(Partenariats institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation), recherche financée par la Région IDF, avec des entretiens compréhensifs, effectués par Pascale Delille et Cyrille Terrier, ethnologue. Les transcriptions des entretiens enregistrés (verbatim) ou par prise de note sont reportées à la suite par ordre chronologique
Deux observations participantes avec des acteurs franciliens sont retranscrites à la suite des entretiens

Liste des entretiens et observations participantes, en lien avec la région Ile de France, des acteurs de l'ESS et de leurs parties prenantes (23 personnes interviewées et 2 observations participantes), classés par ordre chronologique

Entretien (**10 juin 2009**) avec **Laura Win, directrice de l'Atelier-IDF**, centre de ressources de l'ESS en Région IDF

Entretien (**4 octobre 2009**) avec un des fondateurs de **Totum (Jean- François Hammerle: www.totum.fr)**, espace d'importation et de vente de plantes et produits bio équitables

Entretien (**11 octobre 2009**), avec **J-C. Aguas, directeur de cabinet de Mme Dagoma, élue en charge de l'économie sociale et solidaire, à la ville de Paris**

Entretien (**27 octobre 2009**) avec **Ben Cramer, journaliste indépendant, spécialisé en Développement durable**, membre de l'**AJIS (Association des Journalistes de l'Information Sociale)**

Entretien (**3 novembre 2009**) avec **Gérard Brunaud, responsable des achats socialement responsables au service des achats de l'Etat (SAE)** qui dépend du Ministère des finances et de l'industrie, à Bercy. Ils sont 2, lui et son assistant, à s'occuper des aspects sociaux et environnementaux, dans un service de plus de soixante dix agents, qui traitent des achats publics interministériels (processus d'achats mutualisés) et d'achats pour leurs propre ministère.

Entretien (**10 novembre 2009**) avec **Eric Larpin, journaliste**, ancien salarié de l'agence EPICES (agence de presse spécialisée dans l'économie sociale et solidaire). Il travaille pour le groupe **TERRITORIAL.fr**, la lettre du cadre territorial, qui cible les fonctionnaires et agents territoriaux, les grandes fédérations, les acteurs de la vie scolaire... Ce groupe fait partie du groupe Le moniteur qui a repris le journal **TESS** (Travailler dans l'ESS) sous forme électronique.

Entretien (**17 novembre 2009**) avec **José DHERS**, administrateur de l'IDELIF (réseau francilien de l'UNADEL), qui appartient au CESIF, qui est membre du MES (mouvement pour une économie solidaire)

Entretien (**07 décembre 2009**) avec **Patrick Carrié, Bio référencement** (entreprise d'insertion qui consiste en un système de référencement pour développer le bio pour la restauration collective en Ile-de-France) employé à LA TABLE DE CANA, une entreprise d'insertion dans le métier de cuisinier/traiteur mais aussi de chauffeurs, préparateurs de commandes, (pâtisseries, cuisine salée froide et chaude, réception, logistique, en plonge, en blanc...). LA TABLE DE CANA, comprend sept autres structures en France.

Entretien (**mi-décembre 2009**) avec **Thierry Vincent, chargé de mission Développement durable et solidaire à l'ARENE** (agence régionale de développement durable et d'économie sociale et solidaire au service des collectivités territoriales)

Entretien (**19 décembre 2009**) avec **Yves HUGUET, Léo Lagrange Consommation**, membre du Collectif *De l'Ethique sur l'Etiquette*. Il fait partie de l'organisation de consommateurs de Léo Lagrange qui traite des services, de l'alimentation, du DD, et des TIC. Il fait aussi partie d'un comité de coordination, interne à l'AFNOR, qui travaille sur la future norme ISO 26000.

Entretien (**21 janvier 2010**) avec **Regis FAGUELIN**, gérant de la CAE Alter-Batir, en éco-construction.

Entretien avec (**6 février 2010**) **Nayla Ajaltouni**, permanente du Collectif *De l'Ethique sur l'Etiquette*, dont font partie (entre autres), les associations de consommateurs de la CFDT, de Léo Lagrange, Peuples solidaires, etc.

Entretiens avec Verbatim intégral retranscrit : liste des onze personnes interviewées

Nom	Structure	Objet	Date	Durée
Anna Forgues et Elie Préveral	MINGA	Association de commerce équitable	22/09/09	1h02
Wilfried Maurin et Romain Bigay	L'AMI	Association d'appui aux initiatives citoyennes et associatives	24/09/09	1h21
François Bernard	ACPES, MES,	Différentes organisations de	30/09/09	1h30

	CRESS,	l'économie sociale et solidaire		
Madeleine Hersent	CESIF, ADEL	Associations de promotion de l'économie solidaire.	14/10/09	1h00
Jean-Paul Blin	Actemploi	Entreprise d'insertion pour les intermittents du spectacle	20/10/09	1h10
Stéphane Veyer	Coopaname	Coopérative d'activité et d'emploi (CAE)	20/10/09	1h00
Thierry Brun	Politis	Journal d'information	21/10/09	1h22
Valerie Rosenwald	Terre de Liens	Soutien aux modes de vie et aux pratiques agricoles	23/10/09	1h10
Jean-Marc Borello	Groupe SOS	Tête de réseau d'un groupe d'entreprises sociales et d'insertion	28/10/09	0h42

Observation participante en lien avec des acteurs franciliens

Commande publiques, circuits courts et produits biologiques et équitables, le 01/10/09 :

journées de formation organisée par RTES (réseau des territoires d'économie solidaire) pour leurs adhérents, élus et techniciens des collectivités territoriales.

Des outils au service de l'économie sociale et solidaire, le 2/11/09 :
état des lieux, complémentarité, coopération, perspectives (réunion organisée par le MES et animée par Marc Alphantery)

Retranscription verbatim des entretiens enregistrés et compte-rendu des entretiens non enregistrés (PICRI représente Pascale Delille ou Cyrille Terrier).

Salarié d'une association intermédiaire francilienne (secteur de l'animation socio culturelle ou socio éducative, intervention d'artistes dans des écoles ou des hôpitaux)

PICRI :Voilà, donc: **Monsieur Jean-Paul Blin, Actemploi, le 20 octobre... 2009.**

Voilà, bonjour! Donc est-ce qu'on peut commencer déjà par... peut-être la... la première question qui vient c'est... qu'est-ce qu'on peut dire du nom? ESS, ES, est-ce que ça peut pas soulever problème, est-ce que ça vous paraît fédérateur?

JPB: C'est à dire?

PICRI : Ben, économie sociale, économie sociale et solidaire, est-ce qu'on sait ce que c'est, est-ce que

c'est la même chose pour tout le monde? Est-ce que vous pensez que pour vous... est-ce que vous définissez "social", "solidaire" par exemple?

JPB: Oui enfin, vis à vis de nous? de notre secteur? ou vis à vis de de de l'extérieur... euh...

PICRIB : en vous vis à vis de vous, et vous votre communication puisque c'est ça qui nous importe. Bruits parasites...

JPB: c'est à dire je... je comprends pas bien, là là...!

PICRI : Oui! vous êtes du ressort de l'économie sociale ou de l'économie solidaire?

JPB: Tout à fait, oui oui tout à fait!

PICRI : de laquelle des deux?

JPB: ben je pense qu'on est un peu sur les deux.

PICRI : Vous êtes un peu sur les deux

JPB: Ben oui!

PICRI : Bon, est-ce qu'on peut commencer par définir votre activité,...

JPB: J pense que c'est le le mieux...

PICRI : C'est mieux!

JPB: Bon nous avons nous une association intermédiaire qui répond à des euh... à des publics euh...qui relèvent des secteurs artistiques et culturelles, puisqu'on s'est euh... on s'est positionnés euh... depuis 1993 là-dessus. Donc nous accueillons des gens qui sont en... en difficulté d'emploi, euh dans ces secteurs pour faire en sorte de leur retrouver de l'activité dans leur propre secteur,...ou dans des secteurs euh connexes: c'est à dire euh secteur de l'animation socio culturelle ou socio éducative, intervention d'artistes dans des écoles ou des hôpitaux ou, pour d'autres, envisager un deuil parce que euh on estime avec eux que euh...ils n'en retireront rien économiquement et que il faut peut-être entrevoir une autre orientation. Voilà. Donc c'est dans ces trois, nous sommes dans ces trois secteurs. Alors l'association intermédiaire qu'est-ce qu'elle fait? Ben elle a des clients, les clients l'appelle, lui demandent des profils, et elle met à disposition des personnes qu'elle a sur son fichier qui correspondent aux profils qu'attend le client. Le client ça va de, je dirais de, du particulier qui nous appelle pour du théâtre en appartement, pour un cours de musique, un cours de dessin, euh, ça va jusqu'à l'animation de d'anniversaire, d'événements pour des enfants; avec des comédiens des clowns, euh... Autre client, ben c'est le secteur de de l'entreprise, dite artistique et culturelle, de la boîte euh... de production, au théâtre, à la compagnie de danse. La... l'entreprise traditionnelle qui fait appel à, de temps en temps, à de l'artistique pour sa communication interne ou externe. Et puis tout le secteur des collectivités locales qui là font appel à nous pour euh intervention d'artistes dans des écoles, dans des hôpitaux, dans des clubs troisième âge ... euh... voilà! Donc notre rôle c'est ça: c'est à dire d'accueillir ces personnes. Nous les accueillons sur toute la région Ile de France; C'est à dire qu'on rayonne... au départ nous étions euh en tant qu'association intermédiaire, nous étions sur le département nous avons obtenu, un agrément pour le département et la situation intermédiaire, ça peut aller du quartier à la ville jusqu'au département. Nous avons réagi très vite parce que nous nous sommes aperçus que pas mal de gens venaient nous voir d'autres départements, puisque de plus en plus les artistes sont, je dis pas exclus de Paris, mais passent de l'autre côté du périphérique pour des questions euh de moyens, de logement, de loyer trop cher à Paris, voilà! Et donc quand on s'est aperçus qu'on avait quand même pas mal de gens qui venaient d'autres départements, nous avons demandé une extension de notre euh de notre agrément sur tous les départements de l'Ile de France. Nous rayonnons sur la région.

PICRI : Vous êtes agréé par qui?

JPB: Alors l'agrément est instruit par la... comment dirais-je... par la préfecture, et autour de la préfecture, il y a direction départementale du travail, direction des affaires sociales... euh ... voila... chambre de commerce, chambre des métiers...

PICRI : Qui vous subventionnent...

JPB: Nous subventionnent sans plus hein! Notre rôle à nous c'est c'est c'est quand même bien d'accueillir les personnes, de les mettre à disposition et de se payer sur la mise à disposition; parce que nous avons une exonération relativement importante de la part patronale des charges. Et comme nous facturons comme si nous n'avions pas cette exonération, nous pouvons mettre de 0 à 750 heures euh les gens à disposition, c'est là-dessus que nous nous payons. Alors après, et depuis quelques temps nous avons monté des dossiers pour avoir un accompagnement, une aide à l'accompagnement, mais ça reste dérisoire je veux dire. Il faut euh nous sommes réellement financés par le travail que nous fournissons hein c'est pas euh... alors après c'est vrai qu'on a, euh je dirais des subventions ou des aides un peu périphériques euh... est venue se greffer l'ASI, l'appui social individualisé où effectivement ben... mais ça ça implique d'avoir un poste supplémentaire, alors bon, je dis pas, le gain n'est pas extraordinaire; c'est vrai que c'est une mesure qui nous permet d'accompagner des personnes qui de temps en temps on des problèmes autres que... que l'emploi, avant de les mettre sur le secteur de l'emploi, mais au niveau des subventions nous ne sommes pas, si c'est ce que vous voulez savoir, une structure subventionnée. ça c'est très clair! Pour moi ça me convenait très bien, parce que j'estime que, être trop sous... sous perfusion, ou être trop accompagné ou attendre qu'une subvention tombe c'est pas toujours motivant. Donc là, ce qui nous motive nous, c'est de chercher des clients et puis euh... trouver du travail surtout aux personnes que nous accompagnons ou que nous accueillons. Bon, alors c'est vrai qu'après, on se rend bien compte que c'est pas suffisant, si on peut être aidé, c'est pas plus mal, mais quand on voit le travail que ça demande de monter des dossiers, d'aller les défendre de les reprendre, parce qu'il manque toujours la virgule, parce qu'il manque ceci ou cela, si il faut avoir un staff administratif important quoi... je préfère effectivement qu'on passe notre temps à aller chercher des clients quoi.

PICRI : Donc vous êtes pas... vous vous considérez pas comme institutionnel alors!?

JPB: ...Pas vraiment! C'est à dire que tout ce qu'on a essayé de monter, on a essayé de le monter par nous même, euh d'avoir un rapport; voyez on a monté un chantier d'insertion il y a 4 - 5 ans. C'est à dire qu'on a ... c'était quoi notre chantier d'insertion: ça a été euh... mettre en place, créer une production. On a créé une comédie lyrique qui s'est... qui s'appelait Viva Verdi à l'époque, on a eu un auteur qui nous a donné un texte, on a pris des personnes de qualité pour l'encadrer, on avait le directeur du "?" théâtre à la comédie française, on avait le scénographe de Paris Plage, on avait une chef de chœur qui a travaillé avec Karajan; on a pris 31 personnes, 23 de Paris, seul critère: RMI; et bien sur, relevant des secteurs artistiques et culturels, puisqu'ils nous ont été envoyés par la la ...l'ANPE spectacle rue de Malte, et on avait 8 personnes du 94... qu'est-ce qu'on a fait? Ben on a fait, on a commencé à diffuser cette opération. Quand on a eu 10 signatures de contrats comme quoi le spectacle serait acheté on l'a lancé sur le marché et on a demandé, là, des aides à la direction départementale du travail, au fonds social européen, parce qu'on savait, moi je savais que ça allait représenter une énorme enveloppe, et que j'estime que vis à vis de la société, vis à vis du citoyen, on doit rendre des comptes quelque part. Donc quand j'ai su qu'on pouvait le monter... c'était pas simplement créer un petit feu d'artifice pour dire: "vous voyez ce qu'on sait faire, venez le voir" Tout le monde... voila tout le monde allait nous dire,

c'est très bien Messieurs, c'est beau mais personne signer quoi, pour acheter. Là il y a des gens qui se sont engagés, il y a 10 théâtres de la région déjà qui sont engagés, ce qui nous a permis après, on savait qu'on allait le faire on l'avait vendu quelque fois, donc on allait pouvoir inviter d'autres personnes pour... Résultat des courses: 31 personnes et il y en a 25 qui ont retrouvé le statut d'intermittent du spectacle. On est descendu en tournée à Montpellier à Nîmes, on a fait une partie de la France et on l'a vendu, ces gens ont retrouvé leur statut, c'était ça le but de l'opération. Ça a coûté plus de 200 000 euros sans doute à la collectivité, mais au bout de 3 mois ces gens là sont repartis dans le circuit, et ont payé des charges et sont revenu,... voila! c'était ça le "?". C'est pas de dire "donnez nous des choses et on va essayer de créer et vous verrez ce qu'on sait faire". C'est vrai qu'il faut qu'on le fasse, on est conscients de ça. Mais d'un autre côté ça compte aussi tout ça...

PICRI : J'ouvre une petite parenthèse: à l'IRTS, ils vous conseillent pour du portage!

JPB: Oui!

PICRI : Pour du portage salarial en fait!

JPB: Tout à fait, tout à fait! avec le centre de formation parce que alors là je vous ai parlé de l'association intermédiaire mais nous avons aussi un organisme de formation. C'est à dire que l'organisme de formation pour nous, il est important dans cet ensemble pour une bonne et simple raison c'est qu'en amont, souvent, les gens ont des prestations d'accompagnement, ce qui nous permet de mieux cerner leur profil, et de savoir vers quel secteur il faut qu'on les recase ou qu'on les replace. Parce que, souvent sur l'association intermédiaire c'est relativement court. C'est une réunion d'information collective, puis on se retrouve en entretien individuel, et puis là c'est du déclaratif. Hein "dites monsieur moi je sais faire ceci cela" comment on juge si vous pouvez euh... Donc, le fait de passer des fois parce que là effectivement, là il y a des aides et là je les comprend mieux, hein c'est à dire qu'il ya un accompagnement, tout ça est payé par le département les gens sont accompagnés dans leur projet professionnel et si effectivement nous avons des missions qui correspondent à leur profil, nous les mettons à disposition pour aller au delà de l'accompagnement: c'est tester les potentialités grande nature. C'est là que la situation intermédiaire sert.

PICRI : Qui est-ce qui a créé Actemploi? ça a été créé comment? (9'43)

JPB: ça a été créé autour d'un dispositif euh... RMI artistes à l'époque... qui avait été lancé par le département de Paris du conseil général et direction départementale du travail. Moi je suis arrivé en 90 dans ce secteur, venant du secteur artistique et culturel et puis euh on a commencé à accueillir pas mal de personnes puisque sur Paris quand même grosso modo intra muros, il y a 8000 personnes, concernées, tous secteurs confondus d'audiovisuel aux arts plastiques hein bon... Et à partir de là les institutions ont décidé de créer des structures, à la fois pour accompagner et puis pour mettre en situation. Et donc moi je suis parti plutôt sur le secteur on m'a confié une étude par rapport à ça, nous avons fait une étude de faisabilité et nous avons ouvert la première association intermédiaire, voilà! Donc je l'ai créée en 93 et depuis euh nous vivons.

PICRI : Alors je reviens sur ce que... ce qu'on avait abordé tout à l'heure. Est-ce que l'étiquette par exemple "Economie Solidaire" est importante pour vous?

JPB: Ben elle est importante...

PICRI : En termes de communication!...

JPB: En termes de communication, je pense qu'on est solidaires et je vais vous dire pourquoi: parce que je m'aperçois de plus en plus que des entreprises nous contactent, par rapport à ça. Ecoutez je pense que

les gens euh... j'ai, j'ai... j'en avais pris conscience il y a déjà une dizaine d'années ou 11 ans que je travaille avec le groupe l'Oréal, par exemple, sur euh sur des interventions où on fait on créé des trophées pour eux avec des sculpteurs de chez nous, nous faisons des animations pour le comité d'entreprise, nous faisons de temps en temps nous intervenons pour des événements de communication, et je m'étais bien aperçu à cette époque là, quand j'y suis rentré tout le monde m'a dit "attention c'est grosse boîte vous allez vous faire presser les gars qu'est ce que ça veut dire ça ils vont faire ça pour les bonne action et tout". Pas du tout. Moi je me suis aperçu à l'intérieur qu'il y avait des gens qui étaient, qui pensaient un peu et qui avaient envie aussi de, ben de donner aux autres la possibilité de... Et je me rends compte maintenant que nous faisons un peu depuis quelques années le tour des fondations par exemple et les entreprises, nous avons fait du travail pour la société générale pour d'autres structures, et que ce côté solidaire apparemment nous sert parce que, eh ben ils regardent les sites et ils s'aperçoivent qu'on est un peu euh... dans ce secteur ils nous appellent souvent pour ça. Alors c'est vrai que c'est pas toujours pour des opérations artistiques et culturelles c'est pour la mise à disposition de personnel en général pour leur trouver le le le profil adéquat... nous nous ciblons par rapport à ce que nous faisons, c'est vrai que nous avons comme je vous le disais des personnes que nous orientons, différemment, parce qu'on sait très bien qu'ils n'y arriveront pas, euh... c'est toujours quelque chose que nous faisons ensemble avec le temps, c'est une décision qui est prise à un moment donné. Mais euh... on sent bien que ce côté solidaire... il se passe quelque chose quoi! Depuis 2 ou 3 ans les gens sont sensibles et c'est, et c'est porteur par rapport au march...

PICRI : et ça vous, ça vous paraît récent alors! 2 - 3 ans...

JPB: Ah nous nous par rapport à ça oui! Euh les entreprises on sent bien qu'il y a euh...il y a... y a un regain de quelque chose depuis 2-3 ans! Avant Pfrt!

PICRI : Dans les grosses boîtes privées!? (12'35)

JPB: Dans les grosses boîtes, dans les grosses boîtes

PICRI : Mais vous vous n'étiez pas créés pour ça en fait!? Est-ce que ça faisait partie de vos soucis au début d'être ...

JPB: Pas spécialement, pas spécialement au début c'était effectivement oui le le le social un peu qui euh qui primait et puis euh effectivement remettre les gens au travail et moi c'était leur redonner de l'activité quoi, alors tous domaines confondus leur redonner l'activité.

PICRI : Vous faites quoi comme nuance entre le côté social et le côté solidaire quand vous en parlez ou quand quand...

JPB: Fffff! Ehhh le côté social c'est il il il a cette ouverture à la fois pour nous c'est le côté emploi le côté... puis tout ce qui est périphérique à l'emploi quoi hein: logement, santé, voilà hein on est bien calés là-dessus. Alors après c'est vrai que, il faut de la solidarité pour entrer dans ces dans ces systèmes là et que tout ça maintenant quand on l'analyse c'est lié quoi; je vois pas pourquoi on fait la différence entre les deux quoi hein! Moi ça me paraît complètement lié. Mais bon! Et je crois que c'est par rapport à ça... autant on a pu nous appeler sur un côté santé plus un côté social à l'époque; le côté solidaire est arrivé euh depuis depuis quelques années et on a on a donné cette connotation qui, à mon sens... le seul mot "solidaire" pour moi me convient hein.

PICRI : "Social" y a pas besoin...

JPB: Mfff! solidarité pour moi ça va de de de de hein de problèmes que peuvent avoir les personnes au quotidien jusqu'à euh... ben leurs problèmes d'emploi ou d'autres choses quoi!

PICRI : Ouais... D'accord... et et donc vous, vous communiquez dessus donc, sur le côté solidaire...

JPB: On communique sur notre site, on l'a on l'a mentionné. Maintenant est-ce qu'on est performants... On n'a jamais été très performants en communication je vous le dis tout de suite, hein, je sais pas si c'est le secteur, si c'est que nous on n'est pas... on n'a sans doute pas les compétences on n'avait pas...on s'était pas mis complètement sur la chose. On vient de monter un site hein que qu'on va avoir, qui va être opérationnel dans dans quelques jours, qui l'est déjà: on peut le le voir sur internet, euh... bon. On va faire les efforts, c'est vrai que qu'on a, on a des efforts à faire dans ce, dans ce domaine là quoi. On nous le reproche souvent mais ça a un coût aussi... et enfin y a y a y a plein de choses hein euh... c'est aussi pour ça qu'on ne l'a pas fait au départ, un site ça a... ça a un coût. Et si on veut faire quelque chose de de bien parce que maintenant des sites, y en a partout, on est sollicités tout le temps. Alors quelque chose qui, qui se démarque un peu, que les gens aient envie de regarder parce qu'on est on est aussi dans des secteurs artistiques et culturels donc on a intérêt à faire ressortir aussi cette connotation; c'est pas simple de faire quelque chose d'un peu beau, ça coute!

PICRI : C'est à dire, on a on a un peu l'impression à notre époque que le site c'est... et que l'internet c'est accessible par pratiquement tout le monde dans un cyber café, et que (toux) le site Internet au moins sous forme de blog, c'est accessible à pratiquement tout le monde...

JPB: C'est vrai, c'est vrai, c'est vrai! Mais on s'aperçoit depuis qu'on l'a mis en ligne, nous on a, je sais plus combien on doit être à 7 - 8000 personnes, on a un compteur dessus qui sont qui sont venues, et on a quasiment tous les jours des des messages de gens qui nous interrogent quoi! Savoir si on peut les aider dans tel ou tel domaine, d'autres régions bon nous, malheureusement on est on est un peu sectorisé, on reste en ligne de fond mais pour d'autres on a des questions quasiment tous les jours quoi! Donc ce qui prouve que quelque part y avait ce besoin. C'était c'était important quoi, parce les gens je pense que si on n'avait pas eu ça, on nous aurait pas regardé, on nous aurait pas appelés... voila!

(16'03)

PICRI : Et vous dites "ça coute", ça peut être très léger un site, un blog.

JPB: Oui, je sais bien. Mais bon! on a voulu faire quand même un site relativement important parce que nous avons les deux structures, on présente toutes nos prestations aussi de euh... formation euh... bon euh... on présente l'artiste du mois, euh... on essaie de parler aussi euh des artistes que nous... que nous suivons; si ça peut leur être utile comme vitrine à un moment donné, ben ils s'en servent aussi du site, bon c'est un peu tout ça quoi.

PICRI : Je vais, je vais insister un peu sur le sujet parce que c'est... c'est une thèse-action en fait qui a lieu, on est un peu une équipe et l'action c'est de de... ce qu'on aura trouvé dans dans l'étude qu'on est en train de faire, c'est de le développer sur une plate-forme informatique. C'est le côté action développement, on va faire probablement... proposer des ateliers de travail

JPB: D'accord

PICRI : Dans quelques mois, où d'ailleurs probablement on invitera enfin les les personnes qui seront intéressées parmi euh celles avec lesquelles on a travaillé à peut être venir voir ou participer. Enfin ça c'est autre chose mais

JPB: C'est l'avenir d'accord!

PICRI : C'est... à l'avenir à peut-être février mars quoi.

JPB: Ah oui! relativement proche oui!

PICRI : maintenant quels seront les ateliers exactement, bon... je pense qu'il n'y en aura peut-être qu'un;

de réflexion sur euh ben sur ces questions de communication. Donc c'est pour ça que je vous pousse un petit peu sur cette, sur la question du site, vous êtes en train de le faire

JPB: Oui

PICRI : Et c'est c'est quelque chose qui est euh... est-ce que c'est sélectif, est-ce que c'est pas sélectif? est-ce que c'est une question d'argent est-ce que les personnes ont à votre avis des problèmes à y accéder. Quels conseils vous nous donneriez par exemple si on lance une plate-forme un peu interactive pour que des gens viennent se rencontrer discuter sur des sujets euh... des sujets importants pour eux, des sujets d'économie solidaire hein, des sujets euh d'achat public... voyez ce que ça peut être hein! des sujets de coparticipation à des réponses d'appel d'offre enfin...

JPB: ça ça me paraît important! mutualiser euh et effectivement ; c'est vrai qu'on est plusieurs structures dans le même domaine et que ne serait-ce que la réponse à un appel d'offre pour nous c'est toujours une... c'est la révolution quoi il faut... tout ce qu'il y a à monter à faire à... à répondre à ffff ! c'est c'est c'est... alors on ne le fait pas tout le temps hein, on est pris par notre activité, mais c'est vrai qu'effectivement s'il y avait comme ça un point de... de... de... de... de rencontre où les gens pourraient... et j'ai l'impression que, je sais pas si ça va vous aider, j'ai l'impression que c'est un peu dans l'esprit. Les gens se sont aperçus quand même aussi, que on tendait un peu vers ça. Je sais pas si vous savez au niveau des appels d'offre par exemple l'ANPE ; Pôle Emploi, y a quelques années on répondait individuellement. Le dernier qu'on a fait c'était y a un an un an et demie sur les bilans de compétences, maintenant c'est un mandataire. C'est-à-dire c'est un groupement qui l'anime ; on répond plus individuellement. Il faut faire les mariages forcés, c'est-à-dire qu'on se retrouve, là on s'est retrouvés avec 18, 18 centres de... formation, certains se connaissaient d'autres ne s'étaient jamais vus, avec une personne qui est le mandataire et qui va être le correspondant pour le groupement et dessous les prestataires. On arrive vous voyez à ce genre de de ... alors pour qui ? Pôle Emploi c'est vrai qu'ils n'ont plus qu'un intermédiaire, c'est vrai ça simplifie sans doute, mais bon. Je crois que on se rend compte et j'étais avec des des des... j'appartiens aussi à un réseau qui s'appellent Art et Société hein pour tout ce qui est accompagnement donc des des des artistes un peu dans toutes les régions ; nous avons monté une association en 95, je la préside puisque j'en suis un des fondateurs, je la préside depuis 3 ou 4 ans et mes mes copains à Lyon encore me disaient la semaine dernière tiens y a un appel d'offre, est-ce que tu ne serais pas intéressé toi qui a une certaine compétence dans les bilans de compétences parce que vous le faites déjà depuis quelques années à Paris, est-ce que vous voudriez pas être des nôtres pour Lyon et et répondre avec des interventions bien cernées sur des périodes euh... voila !

(20'00)

Donc j'ai l'impression que ce système de groupement devient un peu... enfin à la mode... oui !

PICRI : Mais on craint un peu quelque chose de ce côté-là, c'est que les... bon, on est dans un... on parle d'un secteur où parfois les choses émergent du terrain où les gens créent quelque chose là parce que c'est là. Y a quelques fois des des des créations assez euh locales assez peut-être personnelles et on se demande si euh si une plate-forme ça pourrait pas nier des... si on ne va pas... est-ce que ça peut pas poser un problème de nier toutes ces particularités ?

JPB : C'est possible, c'est possible !

PICRI : ...de la pour entrer sur Internet est-ce que vous ne vous êtes pas coulés dans un moule enfin je ne sais pas...

JPB : Oui enfin c'est c'est c'est clair qu'on se retrouve ensemble et c'est le cas du groupement là, on

est 18 prestataires avec un mandataire bon...

PICRI : ça change de votre activité... (en même temps)

JPB : ...là y a quand même un côté solidaire par rapport au groupement, parce que quand même là on est quand même conscients les uns et les autres qu'on fait partie d'un groupe et qu'il faut pas trop faire d'erreurs. Si un dans le groupe fait une erreur il met en péril euh... le gros problème parce qu'on a déjà eu des alertes de Pôle Emploi avec certaines structures qui s'étaient engagées en ce mettant au chaud se dire ça va je vais répondre j'ai gagné l'appel d'offre je suis avec les autres, mais le boulot il faut le faire quand même. Il y a un cahier des charges il faut y répondre et on a eu déjà sur 2 ou 3 centres, des gens qui ont été où on nous fait, en nous disant « attention ! prochaine fois c'est le groupement qui saute et on refait un appel d'offre ». Donc vous voyez ça a aussi ce côté danger.

PICRI : Et puis là avec votre site, vous disiez que vous aviez beaucoup de réponses, c'est-à-dire ça réoriente vos contacts les gens qui viennent, ça modifie des choses peut-être ?

JPB : Ben ça modifie des choses oui ! Et puis je veux dire y a y a y a des gens qui nous appellent sur des des sujets où on n'avait pas été... je sais pas y a de temps en temps moi je trouve que c'est un plus, honnêtement c'est un plus l'ouverture ; et puis les gens qui nous contactent alors qu'ils nous auraient jamais contacté quoi ! Y a quand même cette, cette ouverture, alors c'est vrai que c'est un débat hein... on est sur euh... on est partout, c'est très clair, c'est la porte ouverte mais bon !

PICRI : Et alors vous gérez comment la communication ? Parce qu'il y a un côté fin quand même, identité...

JPB : Chaque fois qu'on a on a on a la petite jeune fille à l'accueil, bon qui prend tous les messages, en fonction du message elle oriente par rapport aux personnes qui pourraient répondre ; si c'est je sais pas quelque chose qui pourrait toucher accompagnement elle oriente sur notre site, enfin sur le... on a un deuxième site qui est...

PICRI : Je comprends notre... elle a... elle m'a filtré, je comprends maintenant avec ce que vous me dites pourquoi... pourquoi elle m'a posé tant de questions !

JPB : Voilà ! et et ou elle oriente vers l'association intermédiaire, bon ! en fonction des gens parce que c'est vrai que elle, quand elle peut répondre elle... elle a carte blanche aussi, on n'est pas là « attention, tu vois... » elle sait ce qu'elle a à faire, mais dès qu'elle a une petite question, hop ! Elle...

PICRI : Ouais !

JPB : Elle fait répondre par la personne qui a le plus l'expertise quoi ! Ou sinon après c'est simplement des gens qui s'inscrivent pour une réunion d'information collective, et qui rentrent dans le système il le font pas ce biais là, d'autres le font par le bouche à oreille, d'autres le font par leur référent social.

C'est une ouverture de plus. Moi je... je vois là-dessus. Et les artistes par contre nous ont dit, ceux qu'on présente sur le site, nous ont dit que ça leur faisait quand même une vitrine intéressante. Certains avaient été découverts par des par des boîtes, ou des, bon ! C'est un plus hein ! Je crois que à leur niveau et dans notre secteur, plus on se fait voir, sur le plan artistique, ou écouter, mieux c'est et c'est c'est notre but. Quand je dis on est chez l'Oréal, chez l'Oréal c'est pas simplement que de la commande. Moi ils m'auraient dit bon on va vous commander. On prend, bien sûr, ça fait travailler les gens sculpteur et compagnie, mais là on va beaucoup plus loin, avec eux on a mis en place avec eux un système d'exposition ; c'est-à-dire que quand on a un trophée, c'est 10 – 15 artistes qui répondent à ce trophée, et de là c'est une opération qui dure 6 mois parce qu'on monte une exposition, avec leurs œuvres, l'œuvre qui sera peut être l'œuvre primée et qu'ils vont acheter ; et on tourne sur tous les sites

d'Ile de France. Donc on fait voir ces personnes là, y a des achats, y a des choses qui se passent. C'est ça le but !

PICRI : Vous avez parlé tout à l'heure, vous aviez parlé de Paris, de 94. On est dans une région : donc communication Ile de France, on est dans une région un petit peu particulière. Donc vous vous êtes, Actemploi, vous êtes seuls mais vous travaillez avec d'autres, est-ce qu'il y a

JPB : On est seul dans le secteur ! on est le seul on est les seuls dans le secteur.

PICRI : Je veux dire vous n'êtes pas national, vous êtes...

JPB : Ah non non !

PICRI : Pardon je me suis mal exprimé, vous êtes Paris

JPB : Tout à fait... et région !

PICRI : Et donc est-ce qu'il y a pas des problèmes de communication... enfin pardon de cohabitation entre... ben Paris, région, ... on est dans quelque chose de très très vaste, vous avez dit que vous êtes Paris, mais il y a des gens qui sont dans le 94. Est-ce que... voila... l'Ile de France, ça pourrait être un pays c'est particulier...

JPB : Oui c'est énorme !

PICRI : C'est urbain, c'est très rural, c'est...

(25'00)

JPB : Y a de tout !

PICRI : Et vous est-ce que vous êtes est-ce que vous êtes strictement Paris ou est-ce que vous tenez compte de tout ça ?

JPB : On tient compte de tout ça puisqu'on a demandé une extension de notre agrément pour travailler sur d'autres départements ; parce que sinon on n'aurait pas eu le droit de travailler hors Paris. Lorsque nous avons un client qui est de l'autre côté du périphérique, c'est le cas de l'Oréal, ils sont à Clichy. L'Oréal m'aurait appelé il y a 10 ans j'aurais dit : écoutez je peux pas, parce que si j'ai une facture à vous envoyer sur une prestation que nous allons faire pour vous, vous êtes en dehors de mon périmètre, je peux pas ! Je suis pas couvert. Donc je peux pas travailler avec vous. C'est pour ça aussi qu'on a qu'on a été de l'autre côté. Mais maintenant le problème qui se pose si vous voulez dans ce secteur c'est que nous sommes les seuls. Et que là où je suis étonné, c'est qu'il n'y ait pas d'autres structures qui se soient créées du même type hein, association intermédiaire dans ce secteur artistique et culturel. Y a eu une tentative dans le sud de la France, dans l'Ariège, des gens qui ont monté une structure, pendant un an, ils ont arrêté !

PICRI : C'est peut-être trop petit l'Ariège ?!

JPB : Oui ! Je pense, parce que c'était... d'accord ! là on est quand même sur un département que je connais bien puisque c'est un peu vers chez moi. Je veux dire c'est vrai que... Et puis ils m'ont expliqué : écoute on va pas s'emmerder, franchement quand on voit le boulot, une association nous suffit, quand on voit le boulot qu'il faut faire, si on monte une entreprise d'insertion autour, tout ce qu'il faut rendre comme paperasse à l'administration et tout, on perd notre temps. Il vaut mieux qu'on passe notre temps dans nos ateliers, à bosser, à trouver nos propres clients que d'aller nous embêter avec ça ! Eux ont arrêté comme ça. Après une autre a failli se créer à Toulouse, mais il y a eu une montée de, de... du lobby euh... des agences. Très étonné : on m'avait on m'avait convié à une réunion à Toulouse, euh... il devait se monter une association intermédiaire, le marché avait été étudié, tout était bien, la caisse des dépôts suivait financièrement enfin les gars avaient fait un bon boulot. Le jour où on est arrivés à la préfecture la préfecture de région, la DRAC nous a dit : Ben écoutez voila le

problème parce qu'on a les agences de comédiens qui nous ont appelés, ça leur pose un problème que vous montiez, concurrence et tout et tout. Moi la seule chose que j'ai pu répondre par rapport à ça, je leur ai dit : écoutez, si effectivement il n'y avait aucun problème, on ne serait pas là ! Si effectivement les agences faisaient leur boulot, elles les prendraient les gens. Donc si ils n'y sont pas dans les agences c'est qu'il y a quand même quelque chose un dysfonctionnement par rapport à ça. Et ça s'est jamais créé quoi le lobby a été trop fort, vis-à-vis de la DRAC, et ils ne l'ont pas monté. Donc voilà : accompagnement oui ! mais pour le travail c'est, c'est plus difficile quoi. On s'en rend compte hein, on a quand même pas mal d'appels, et, peut être que le côté spécifique fait peur aussi aux structures parce que on est quand même nous dans un système de gestion de salaire qui est pas simple, avec tout le côté généraliste qu'on essaie. Mais, à côté de ça, les caisses sont différentes on est sur « audience ex Gris » (?), caisses de retraite, on est sur les congés spectacles, bon, y a une gestion salariale qui est quand même pas simple par rapport à ça.

PICRI : Oui donc vous, vous êtes plutôt en train de vous étaler, à partir de Paris de gagner vers l'Ile de France quoi : 94, 92...

JPB : On l'a fait pour que les gens puissent venir nous voir et nous interpeller. Si on peut répondre on fait, si on peut pas ben... il arrive qu'on soit bloqués par moments. Mais, on veut pas leur fermer la porte, parce que y a rien de plus terrible que quelqu'un vous appelle, vous dit ben écoutez je suis à Montreuil ! Ben ah mais Monsieur Montreuil nous on connaît pas, nous c'est Paris euh... moi je... et c'est comme ça que je me suis défendu pour avoir l'extension d'agrément. Quand je suis arrivé à la Direction Départementale du Travail, notamment de Seine Saint Denis, le directeur départemental me disait : mais pourquoi Monsieur vous voulez avoir l'extension ? J'ai dit écoutez Monsieur, ça fait déjà 4 ans que je travaille dans votre département, je sais, sans agrément. 4 ans ? Eh oui Monsieur, je viens vous voir parce que moi j'ai une cinquantaine de personnes de chez vous, de votre département qui sont inscrites, et puis j'ai 10 entreprises qui me commandent du travail. Je viens pas vous voir pour faire des dossiers pour vous embêter. Non, non, c'est... y a moyen, y a des gens de chez vous... Si y a une autre structure qui répond, je viens pas là moi. Je vais pas... Et partout où j'ai été sur votre département, j'ai bien signalé aux autres, il y a d'autres associations intermédiaires qu'on n'allait pas aller manger dans leur jardin. Tout ce qui est autre secteur généraliste, je renvoie sur les collègues.

PICRI : Finalement vous n'êtes pas demandeur ? de grossir, de de...

JPB : C'est c'est difficile hein je veux dire ! Là on est on est on est on est surbookés hein ! Très honnêtement euh... on multiplie, on multiplie, on multiplie, faut qu'on arrête ! Déjà avec le centre de formation et les accompagnements qu'on fait, c'est bien gentil de monter des dispositifs, mais il faut aussi qu'il y ait du personnel il faut des locaux, et on devient... on a quand même quasiment 25 ou 30 salariés dans dans dans la structure hein, entre la formation et la... ça fait beaucoup ! je préférerais qu'on soit 3 ou 4 structures, communiquer, échanger, se nourrir de ce que font les uns et les autres chacun notre secteur, ce serait plus facile de travailler comme ça et plus à l'aise, ça ferait du boulot aussi pour d'autres personnes que d'être là essayer de dire... Moi je mange pas, on vient nous chercher, on essaie de répondre et un jour on arrête parce que, bon, on peut pas être partout.

PICRI : Oui...

JPB : Alors je pense que c'est le secteur qui veut ça. Il y en aurait d'autres, y a d'autres associations intermédiaires. Dès qu'on peut renvoyer sur d'autres associations intermédiaires si ça touche un secteur généraliste on le fait.

PICRI : Donc vous, vous cherchez pas à grossir, à devenir tellement énorme, vous cherchez à...quoi ? à avoir une bonne taille, efficace ?

JPB : Efficace, qu'on s'en sorte nous, et puis si d'autres pouvaient se créer ce serait ce serait super.

Qu'on puisse échanger, parce que, peut-être que eux auraient aussi une autre analyse des choses euh... et bon, on évoluerait comme ça. C'est pas... vous savez, c'est pas mieux de faire les permanences à Boulogne dans le 92, de revenir, on est partout hein ! Euh ça commence à devenir un peu épuisant hein, en transport en tout ce qu'on veut

(30'35)

Et puis on a l'impression à des moments de... pas faire du nombre, mais... on passe, ça va un peu vite

PICRI : Oui

JPB : C'est un peu malheureux quoi !

PICRI : Est-ce que vous pensez que... vous vous situez dans un secteur de l'économie, où vous l'avez dit tout à l'heure, y a une concurrence, enfin je sais pas si on peut dire concurrence mais enfin il y a les agents quoi, y a des, voilà, y a quand même des gens déjà sur le secteur, donc vous arrivez sur quelque chose qui n'est pas un terrain vierge ;

JPB : C'est clair !

PICRI : Vous vous situez comment par rapport à cette économie là ? Je veux dire vous êtes en alternative, vous êtes, vous pensez en complémentarité, en alternative, il serait bien que le système soit remplacé par un système plus solidaire... enfin vous le voyez comment votre positionnement ?

JPB : Leur système il est pas très solidaire je veux dire les agents eux, ce qui compte c'est qu'effectivement les... ils trouvent des... des opportunités pour les personnes qu'ils ont en magasin hein, je dirais, euh... sur leur euh, dans leur agence. Après les autres et ceux qui euh... à leurs yeux ne vont pas faire l'affaire, ils sont éliminés tout de suite. Donc nous on est pour ceux qui sont éliminés. Ben il faut bien quand même quelque part y en a qui sont éliminés oui, avec telle ou telle agence. Mais vous allez me dire si ils sont éliminés c'est qu'il y en a peut être trop et compagnie. On est conscients de ça...

PICRI : Vous l'avez dit au début...

JPB : On est conscients du marché, il n'est pas non plus extensible. Mais on est conscients aussi qu'il y a certaines choses à faire, avec les artistes et avec ce marché. Il faut peut-être l'ouvrir aussi. Parce que l'artiste c'est pas simplement la personne qui expose, c'est la personne qui peut intervenir en milieu scolaire, en milieu hospitalier, qui peut intervenir euh chez l'habitant. Pour un plasticien, aider peut-être un jeune à préparer ses concours d'écoles des arts, j'en sais rien. Et... voilà y a plein de choses comme ça. Alors c'est vrai que ces artistes là n'ont pas conscience de ça, ils sont toujours dans un rapport scène, salle, public ; là aussi notre rôle c'est ça. Et là les agences vont pas le faire puisqu'ils sont pas du tout dans ce secteur donc euh... et à la limite si la personne n'est pas formatée pour être sur scène ça les intéresse pas. Et par contre un comédien peut apporter à une entreprise, faire des interventions en formations, y a plein de choses.

PICRI : Et ça ça les intéresse pas, donc vous êtes pas concurrents alors.

JPB : Là on n'est pas concurrents, mais il faut qu'ils le comprennent.

PICRI : Et parfois vous êtes concurrents.

JPB : Mais on peut l'être, oui, sur le sur le rôle ! C'est vrai qu'on a aussi ce secteur là. On le... comment dirais-je, on va pas le rechercher vraiment, mais bon il nous arrive de temps en temps de placer un comédien dans une compagnie parce que on nous a appelés. Là on joue le rôle d'un agent

hein. Mais je je dis honnêtement, il y a tout un secteur là, même vis à vis des entreprises, on a fait des études on l'a vu chez l'Oréal, l'Oréal au début, on est arrivés là euh... quand on a déballé nos œuvres pour le premier trophée, les types ils étaient là avec leur costards ils regardaient ce qu'on déballait hein ; alors ça aurait pu être : tiens les petits RMistes qui déballent leurs trucs bon on va faire ça pour notre BA et puis salut quoi. On va marquer dans nos bilans qu'on a fait travailler des artistes dans le besoin ; émergeants, même pas émergeants, on les a aidés puis ça s'arrête là. Non, si ils nous ont continué et ils ont mis le paquet, c'est qu'ils se sont aperçus que ces artistes qui avaient effectivement des difficultés il y avait aussi des gens qui avaient la qualité de travail et ils les font bosser. C'est ça aussi, c'est tout ce boulot de fond, de de de contact où on martèle, on discute, et puis on passe à l'acte hein, ça me paraît important à un moment donné. Mais si on le fait pas, l'agent il va pas le faire lui, lui il a pas le temps de faire ça ; lui ce qu'il faut c'est tac! signer le contrat tout de suite je veux pas perdre de temps. Moins je perds de temps, mieux je gagne l'argent ; voilà il est là le truc.

PICRI : Donc si je comprends bien... enfin, on a évoqué deux, deux types de problèmes de communication que vous pouvez avoir. Par exemple c'est le côté médiatique, le site Internet vous venez de le créer, enfin il y a tout un côté de savoir utiliser les média

JPB : Oui.

CY : Et puis il y a un autre côté c'est de vous positionner, c'est de vous positionner au milieu du secteur quoi.

JPB : Ouais ça c'est pas évident hein non plus.

PICRI : Et comment vous le gérez ça du point de vue du... de la communication c'est-à-dire du rapport aux autres, qu'est ce que vous dites de vous... comment vous gérez ça, de vous situer... ?

JPB : Ben, là c'est... enfin c'est difficile ! Comment au début je dois dire que j'étais un peu plein pot parce que moi je viens des secteurs artistiques et culturels, donc j'y allais comme si je défendais Bouquet ou Mesguish ou un truc comme ça ; je me suis aperçu que bon... on n'avait pas quand même le même public, on avait aussi des gens qui pour certains avaient des qualités indéniables, d'autres elles étaient un peu usées les qualités ou il fallait les remettre en place et compagnie. Et puis je me suis aperçu très vite aussi dans les entreprises que... jouer le côté... je vais prendre un exemple : Y a quelques années on a fait une vente aux enchères, extraordinaire, avec un groupe de communication, EuroRSCG, leadership de la communication en Europe, Bouzillac avait aimé notre boulot, me rencontre, me dit j'aimerais bien vous aider machin ici et là. On crée un truc et on fait une vente aux enchères. Vente aux enchères extraordinaire euh... Beau catalogue, notamment payé par la Mairie de Paris, c'était Chirac qui était maire à cette époque là et (?) qui est devenu d'ailleurs le conseiller de Juppé à Matignon après au niveau social, qui était son conseiller à tout ce qui était affaires sociales, famille et compagnie. Ils nous ont donné euh... 100 000 francs à cette époque là, pour créer cette... ce ce catalogue. On a fait un truc nickel, c'est ce que voulais ; bon on va pas faire un truc cheap, pauvre qu'on est au rmi et compagnie ; faisons quelque chose de qualité que ça serve à nos artistes, qu'ils puissent dire un jour moi aussi je suis sur ce genre de catalogues. Qu'est-ce qui a pas marché dans ce catalogue ? Très simple : l'éditorial : Monsieur Jacques Chirac, c'est pas Monsieur Jacques Chirac qui a pas marché au contraire, c'était intéressant comme (?), mais on a tout de suite parlé des artistes RMistes, alors là la connotation ça a été mortel quoi. De Bouzillac à côté, directeur de, patron de Euro RSCG, président directeur général rebelote. Je comprend que ces gens aient besoin de dire : nous avons donné tant d'argent mais vous savez que nous donnons pour les pauvres il faut justifier, on peut

justifier différemment. Ça l'Oréal quand on y a été au début, il n'ont pas compris la première fois, il l'ont compris après, ça a été fini après. Dans les discours c'était « nous aidons des artistes en devenir, émergents, de jeunes artistes » voilà. Alors c'est vrai que vous allez me dire... mais ouais mais c'est pas la même chose, c'est pas entendu pareil. Alors même si aujourd'hui le côté RMI RSA est un peu rentré, à cette époque là c'était mortel, c'était l'étoile jaune. C'était infernal, les mecs on disait RMistes. J'ai vu des gens, écoutez bien Monsieur, chez EuroRSCG, des gens de la communication, des types de Séguéla et compagnie, venir faire le tour... on avait une boîte à Boulogne à cette époque là, ils nous avaient mis 400 m² à disposition très bien hein très sympa, Bouzillac nous avait prêté les locaux... on avait fait une sorte de show room où on avait exposé en permanence des œuvres de... Le mec il passe il fait le tour, alors vous avez des trucs sympas, tout... à la sortie, on lui explique qui étaient nos gens, comment on les avaient eus, il a refait le tour le mec, il a trouvé que l'expo elle était moins bonne. Significatif quoi. Quelque part, la communication là elle est importante. Je veux dire, bon...

PICRI : C'est un problème de l'entreprise d'insertion ça ?! Comment...

JPB : C'était en insertion. C'est vrai qu'il fait bon... je sais pas comment l'appeler hein... mais bon... c'est vrai que... on le sent bien qu'il y a des gens qui... alors autant certains le font, ils vont faire un coup parce que ça fait partie de leur truc, ils l'ont compris dans leur budget, puis ça fait bien de dire qu'ils ont donné un peu d'argent pour... mais c'est un coup. Moi c'est pas là-dessus que ça m'intéresse, j'en ai rien à foutre. Et là où ça m'intéresse c'est chez l'Oréal, c'est qu'on était sur la durée ça dure depuis 96 et qu'on a 15 commandes par an. Les trophées ça fait bosser les gens. C'est ça qui nous intéresse. Nos sculpteurs qui savent pas que foutre, qui font des chantiers pour aller, pour bouffer tous les jours. Si de temps en temps ils peuvent eux aussi faire des sculptures et les vendre, c'est quand même pas plus mal. Donc voilà, ça ça m'intéresse, après si c'est pour faire un coup, je... bon... mais j'ai l'impression et c'est pour ça je vais vous dire, peut-être que nous on n'y a pas été directement, peut-être ça remonte à plus longtemps ; nous depuis 2 ou 3 ans où effectivement nous allons plus près des entreprises, on se rend compte qu'y a une prise de conscience et que, on n'est pas là comme faire valoir, dire tiens, on a pris les pauvres machin, non non ! On nous respecte quelque part et on nous met en avant, et... les gens sont présentés comme il faut, ils sont contactés individuellement après par des gens sans repasser par nous, moi ce qui m'intéresse c'est qu'ils se fassent connaître et puis terminé. Donc, ça a quand même changé quelque part. Est-ce que c'est les termes qui ont permis ça, le changement, les mots qui sans doute ont fait que... parce que c'est vrai que RMI au départ, ça on le sentait partout, même les artistes le sentaient, ils osaient pas le dire qu'ils étaient au RMI. Y a ici... et non je peux pas... bon alors on leur disait : inscrivez vous quoi c'est important pour vous euh... ne serait-ce que pour la couverture et compagnie, faites cet effort vous n'êtes pas obligés de le dire machin et bon... Et alors les entreprises n'en parlons pas, c'était à cette époque là il y a 15 c'était on fait le coup avec, comme on l'aurait fait le petit coup social, comme pour les enfants un petit coup c'est tout. Pas dans la durée, je marque et puis je le marque dans mon bilan voyez j'ai fait ce qui fallait, vous l'avez demandé je l'ai fait.

(39'56)

PICRI : Est-ce que c'est un problème... oui c'est un problème des entreprises d'insertion en général ça ? de d'avoir de faire des prestations de pas pouvoir dire qui les fait, de pas pouvoir annoncer un statut...

JPB : C'est un peu difficile, c'est un peu difficile. Alors c'est vrai que, moi aussi dans cette entreprise

d'insertion, il faut quand même être honnête pour ça, on n'a pas toujours les profils qui répondent au doigt et à l'œil hein ! déjà il faut du temps, il faut... ça aussi hein, y en a certains ils se remettent le pied à l'étrier, on le voit avec des comédiens, on est obligés de faire des séances de training à des moments parce que les mecs ça fait longtemps qu'ils sont pas montés sur le plateau qu'ils ont pas couru, qu'ils ont pas fait d'abdo et bon ça se sent aussi, si le mec il arrive il est comme ça, assis sur un plateau, à moins de le foutre en silhouette dans un coin hein, et là il bouge pas, et s'il doit bouger vaut mieux qu'il soit un peu bien dans son corps. On le sait qu'on a ça aussi à faire. Mais que, mais si on leur donne pas leur chance au moins. C'est bien gentil de les formater les gens c'est ce que j'arrête pas de dire aux conseillers généraux (?) : vous me filez du fric pour accompagner les personnes, c'est gentil les mecs, mais si ces personnes (?) sont formatées (?) si personne nous ouvre les portes pour tester la chose, et vous vous êtes les premiers en tant qu'élus, conseillers généraux, maires et compagnie, si vous nous ouvrez pas vos communes en disant tiens ben voilà, 10% de mon volume, je vais le donner aussi à des gens qu'ils se refassent un peu le... ben on n'y arrivera jamais, si on nous ferme les portes : non M'sieur, on a qui y faut, toujours les mêmes mecs. Je connais, j'y ai bossé là ils s'emmerdent pas dans ces cas là, celui qui va bien, on le garde à vie. Pourquoi on irait s'emmerder à en tester un autre en prenant des risques, non ! Seulement à dire c'est pas la peine non plus de filer du fric pour les accompagner pour dire que ils sont prêts quoi. Y a là y a quelque chose qui va pas. Ou on va au bout et on est logiques ou on s'arrête entre temps, et puis bon, mais si on s'arrête entre temps on bouffe pas toujours des ronds à accompagner des gens, ça c'est clair.

PICRI : Ouais, alors vous vous êtes dans, vous êtes justement dans une situation intermédiaire, vous avez des valeurs quand même, vous en avez parlé plusieurs fois, je veux dire c'est quand même que les personnes deviennent autonomes, c'est...

JPB : C'est ça, oui !

PICRI : Y a quand même un système de valeurs pour vous, d'autres peut être ; et vous êtes dans une réalité économique, c'est-à-dire, il faut les vendre, faut gagner de l'argent, faut être efficaces.

Comment vous conciliez ça ?

JPB : (?) c'est pas simple parce qu'on est pris entre plusieurs feux. Je je je reconnais que euh... les valeurs y sont, elles sont pas toujours entendues euh... vendre des gens qui sont pas toujours à la maille hein, c'est pas, c'est pas évident parce que on est malhonnêtes avec qui là ?

PICRI : Qu'est-ce que vous faites. Vous les vendez moins cher, vous dites qu'ils sont moins chers parce que...

JPB : C'est vrai, c'est vrai que quelque part, euh, le fait d'être exonérés si vous voulez sur la part patronale des charges, nous permet de dire que il y a quand même ça, une sorte de... une petite sorte d'économie quand même, par rapport à une société ou un agent qui vendrait. Ça c'est une chose. Je crois que c'est quand même pas négligeable, mais d'un autre côté, c'est vrai que c'est compensé par des fois un savoir faire qui est pas au top ou... qui fait que ça prendra plus de temps donc si on fait moins cher d'un côté mais si ça prend plus de temps, on va à la limite on va payer plus cher à la sortie, c'est vrai qu'on essaie pédagogiquement d'expliquer à nos à nos client que, ben il faut aussi qu'ils fassent cet euh cet effort, mais que le risque il est minime : si effectivement ça ne fonctionne pas vraiment, on fait le constat avec lui, si au bout de une ou deux séances ça ne fonctionne pas on a toujours le temps d'arrêter la mission

PICRI : Si c'est un spectacle, ils vont prendre un bouillon quand même.

JPB : Alors c'est clair que si c'est une partie spectacle, la seule chose c'est que sur la partie spectacle on a la possibilité, et on le fait toujours, soit de le faire voir, avant, c'est-à-dire que le client le décide quand même il va le voir ailleurs s'il a été jouer ailleurs, s'il a pas été jouer ailleurs on le présente sur un DVD ou bon ; il se fait quand même une idée lui aussi de la chose; on lui met pas quelque chose comme ça sous le nez, euh bon. Quand c'est... parce que là quand même on est dans une partie spectacle, on est sur quelque chose qui déjà professionnellement est réalisé et et et bouclé. C'est-à-dire c'est pas comme une prestation où je vais arriver en tant que comédien, c'est pas ce que je vau en tant que comédien. Un spectacle c'est quelque chose d'un tout, ça a été monté avec des éclairages, des décors, des costumes, donc c'est un produit fini quoi. Ça plait, ça plait pas, mais bon c'est comme si on présentait une sculpture ou un tableau, je veux dire quelque part, là le client peut décider, c'est pas la même chose ; et c'est vrai que je suis d'accord avec vous qu'on peut difficilement se planter, vis-à-vis d'enfants par exemple on peut pas... un qui ferait... un... un bouillon, hein, vis-à-vis de collectivités on n'a pas le droit. Mais là on est quand même déjà sur des produits finis, donc déjà on est à une autre étape, hein. On a ça je veux dire, chez nous, des gens qui ont des spectacles qu'ils ont déjà joué ailleurs, avec des produits, on peut le présenter en communication, on a des DVD, on a... on peut faire écouter des bandes... on voit la chose. Et là le client qui se décide il le fait en toute connaissance de cause. Par contre, pour le travail, ça on peut pas hein... euh l'action... là c'est, c'est au moment qu'on s'aperçoit, c'est au pied du mur qu'on voit le maçon hein.

PICRI : Donc vous sensibilisez le client toujours en lui disant : attention euh...

JPB : Ben, on le sensibilise, on lui en parle ! de toute façon on est bien obligés de dire qui on est à un moment donné hein ! avant de contractualiser hein, ils savent bien à qui ils ont affaire. Donc ces termes d'insertion, de solidarité, de social et compagnie, ils ressortent un moment quelque part

PICRI : Et les gens pensent baisse de qualité quoi, c'est ce qu'on disait tout à l'heure.

JPB : Au départ, ils sont interrogatifs, ils sont interrogatifs ils se posent la question, ils se demandent. Alors très souvent on fait quand même en sorte de de mettre là bas des personnes des produits de qualité et tout et tout, pour que, effectivement ça ça ça tire tous les autres hein ! Nous notre rôle c'est quand même aussi de formater les choses qui sont... ben qui peuvent être sur le marché hein, c'est pas la peine aussi d'aller mettre des gens qui à nos yeux ne fonctionneraient pas sur le marché, c'est aller se casser la figure face à un client qui nous redemandera plus rien ; et puis deuxièmement c'est aussi je veux dire des revers, ces personnes là en ont assez donc euh...bon. C'est aussi notre rôle et c'est pour ça que je dis que l'organisme de formation et son accompagnement est important parce qu'on teste les choses, dans cette partie d'accompagnement qui dure 2 mois, 3 mois, 4 mois et là qui est financée par le conseil général. Alors là on a cette possibilité d'envoyer les gens en stage, de tester sur 1 journée, 2 journées, 3 journées, ne serait-ce qu'un technicien, savoir si tout ce qu'il nous a raconté autour d'une table, le jeu d'orgue si ça fonctionne ou pas. Et là y a pas une grosse prise de risque vis-à-vis du client, le gars il vient en soutien, il voit bien, il nous fait un petit rapport, en disant bon y a pas de problème, le gars il sait se débrouiller bien, c'est moi qui l'ai qui lui ai passé les manettes hier soir, c'est lui qui a fait la conduite du spectacle il y a aucun problème. Voyez, là on a quand même des outils pour...

PICRI : Vous, vous... qu'est-ce que vous pensez de, ou est-ce que vous êtes un peu là dedans de créer des réseaux, des filières, parce que vous êtes sur un...

JPB : Y a que ça qui compte, on ne s'en sort que comme ça. Nous déjà, vis-à-vis de notre boulot, si je n'avais pas moi mes collègues dans les sociétés à Lyon, à... à Marseille, à Toulouse, à Bordeaux et

compagnie, ces structures qui se sont créés pour accompagner ces personnes depuis 95 grosso modo hein, euh... je veux dire on n'aurait pas évolué comme on a évolué hein. On se rencontre, on se voit plusieurs fois par an, on échange sur l'accompagnement, ce qu'il faut faire **(téléphone sonne)** Excusez-moi, je vais le laisser parce que je vais en avoir pour un moment...

Euh... voilà je veux dire, ça ça me paraît important pour ça et après il est clair qu'on s'aperçoit de plus en plus qu'il faut qu'on soit dans les réseaux pour le boulot pour plein de choses quoi. Si on n'existait pas on va pas aller nous chercher hein. Il y en a tellement partout que il faut qu'on y soit.

PICRI : Vous les montez comment ces réseaux ces filières, vous les dynamisez comment, vous faites comment pour que ça marche ?

JPB : Euh... alors là on vient c'est récent chez nous, on vient d'engager quelqu'un qui alors... j'explique pour finir l'ensemblier : centre de formation, organisme de formation en amont qui euh... on n'est pas sur le jeu de l'oie hein, où on passe par la case départ et compagnie, on est d'accord, ça existe, si les gens peuvent passer par l'accompagnement c'est parfait. Au milieu structure qui fait de la mise à disposition et qui fait euh... oui de la mise en situation on va dire hein ! Euh... à titre onéreux aucun problème. Et puis nous venons de créer...

(téléphone sonne) c'est toujours le même, c'est un comédien, je je le rappellerai !

Nous venons de créer, on avait une société qui était en sommeil, qu'on relance là, qui s'appelle on vient de lui donner un nom et on est en train de la remettre en route, Actenscene, qui va être une société de développement et de production ; pour ce qui est en amont quoi, en fait. C'est-à-dire que cette structure là, une personne vient d'en prendre la responsabilité, va être chargée de tout ce qui est réseaux, développement euh... par ce système là. Si on a un spectacle à créer, on le commandera et on le fera sur cette, par cette boîte de production, nous venons de demander la la licence entrepreneur de spectacle pour l'avoir sur cette structure là on nous l'a octroyé il y a 3 semaine 1 mois à la dernière commission, bon !

PICRI : C'est quasiment un chargé de communication que vous avez là ! **(49'20)**

JPB : Oui, c'est comme une sorte de chargé, oui, de chargé de communication mais surtout une boîte qui va être là dans les réseaux, aller rechercher dans les réseaux artistiques et culturels, dans les réseaux des entreprises, aller chercher du, du volume d'activité quoi... hein et...

PICRI : Aller chercher des artistes, aller chercher des contrats, aller chercher des...

JPB : Aller surtout chercher des contrats, parce que les artistes à la limite, on les a en amont, ils nous arrivent soit par les référents sociaux, soit par les Villes, soit par Pôle Emploi, par l'ANPE, soit le bouche à oreille entre eux. Quand vous parliez de portage tout à l'heure, c'est vrai qu'on a été... à un moment donné on a dit, ben tiens on fait du portage, moi je défends, sauf par rapport au centre de formation, là on peut mettre des gens à disposition, c'est un organisme de formation. Mais vis-à-vis de l'association intermédiaire, combien d'artistes viennent nous voir en disant : tiens je joue dans tel troquet, le mec il veut pas nous déclarer quoi, il rentre dans les clous ou ils sont au RMI, maintenant ils sont au RSA, pourquoi il veut pas nous déclarer ? ben parce que ça l'emmerde, il veut pas faire les papiers, euh, il a pas la licence, il a pas ci, il a pas là. Qu'est-ce qu'on fait, on rentre en contact avec (le gars ?), on dit écoutez, moi je suis pas là pour lui dire : écoutez Monsieur si vous deviez lui donner 100 euros pour la soirée, je vais pas vous dire d'en donner 150, si vous pouvez en donner plus c'est mieux, en sachant que en donnant 100 euros, il va en avoir 50 dans sa poche alors qu'avant il en avait 100.

Mais, il est déclaré, il va exister ce monsieur, alors que ça fait des mois et des années que vous le faites

travailler, il existe pas, il existe pour vous mais pas pour la société. Donc là il existera, il sera déclaré et que si vous vous avez un pépin ou un contrôle ce soir là, ce sera pas une fermeture administrative et c'est simple à gérer ça monsieur, vous sortez votre billet de 100 euros et à la place dans la caisse vous rentrez un papier qui s'appelle facture. Après on se charge du reste. (51'00)

Et là effectivement, là on sert, des gens qui font des frais et tout. Dans les écoles vous pouvez pas savoir le nombre d'artistes qui peuvent intervenir à l'école : ils prennent pas ! ils prennent que des artistes qui ont des assoc. ou des trucs comme ça. Avec eux ils veulent pas, ils veulent pas faire, ils veulent pas salarier quelqu'un dans une école. Rentrer dans un système : ils peuvent pas : l'éducation nationale, la ville ; vous arrivez, vous pouvez leur dire, ben écoutez nous on a tout la déclaration on fait tout ; ça simplifie un peu la vie, tout ce côté un peu embêtant administratif euh...déclaration et tout, on le fait à votre place monsieur, mais monsieur quand même, sera salarié.

PICRI : C'est-à-dire vous avez quand même une sphère d'influence qui est quand même assez large, au milieu de tout ça.

JPB : Ah oui oui tout à fait !

PICRI : Et c'est indispensable ?

JPB : Ben c'est, ça me paraît indispensable pour euh...nous ce qu'on a aussi essayé de créer c'est tous les outils qui correspondent à la licence entrepreneur, avoir les déclarations congés spectacles pour les artistes, être affiliés par ces caisses et tout et tout. Donc on a les outils quoi pour ça. Et ça demande, c'est vrai vous vous rendez compte, le gars qui a un bistrot : il a ses charges, il a son personnel, et en plus il faut qu'il soit affilié à ces caisses là, qu'il ait la licence entrepreneur on la lui donnera on la lui donnera pas... et puis tout de suite, moi je vois les réactions que peuvent avoir ces gens : vous les appelez ouh là... déclaration pfff ! Direction Départementale du Travail pas le temps d'en parler... les mecs ils sont sur des... dans ces secteurs on est quand même... et depuis 2 ou 3 ans ça s'aggrave encore plus et notamment sur du black hein.

PICRI : Ah oui ?!

JPB : Ouh là ! Même les grosses boîtes à Paris, même les grosses boîtes, je citerai pas les salles de spectacle avec lesquelles on travaille, mais je peux vous garantir qu'il y a beaucoup de salles de spectacles que je connais avec qui on bosse, ils nous ont proposé de prendre les mecs au black hein !

PICRI : Mais comment... comment ils font puisqu'ils sont payés... ils recyclent la caisse, comment ils font ?

JPB : Ils se démerdent je sais pas comment ils font, ils sortent, ils ont des caisses noires, ils font, ils en paient un, en payant un ils en paient 3 parce que lui se démerde pour reverser les cachets à l'autre, mais c'est un système, attention c'est une grosse organisation. C'est très connu hein, ça arrive au artistes souvent beaucoup d'artistes prennent bon pour les copains... voilà hein pour arriver à l'intermittence surtout. Faut 43 cachets c'est ça qui est important, après...

PICRI : Quelle image est-ce que vous... quelle notion est-ce que vous voudriez mettre en relief vis-à-vis du... vis-à-vis du public, est-ce que vous avez une image à défendre ? je parle du grand public là.

JPB : La qualité hein des des des gens que nous recevons. Moi je fais pas de différence entre euh... c'est pour ça que cette cette cette étiquette insertion à des moments peut euh... peut desservir, parce que je vous garantis qu'on a des gens qui ont une très très grande qualité, et qui n'y arrivent pas seuls, sur le marché en se baladant et en montrant leur book, en montrant leurs trucs ils le prennent pas quoi ! si y a une force, si y a une structure derrière, et plus elle est organisée et plus elle a une vitrine qui

paraît professionnelle, ça a été ça notre site au départ on en avait un qui n'était pas du tout professionnel. Celui là a été fait par une boîte de Marseille qui était un peu dans l'économie solidaire qui s'appelle « Presscode » et qui a qui a qui a fait un truc assez professionnel. Donc c'est aussi l'image de ces gens là ; on dit tiens ces types ils sont quand même organisés, tout est carré machin, on les appelle ils nous répondent, bon voilà. Je crois que tout ça est important, on aide à ça, à prouver qu'ils sont... au même titre, ils sont comme les autres quoi je veux dire, ils sont sur le marché.

PICRI : Votre image c'est une image de professionnalisme économique de de...

JPB : De professionnel de de de l'artistique et du culturel, des personnes que nous avons chez nous.

PICRI : Vous ne communiquez pas sur l'insertion, vous communiquez sur un professionnalisme...

JPB : Tout à fait, tout à fait !

PICRI : Et s'il y avait un message, une philosophie, un système de valeurs que que que vous mettriez en avant... ou que vous avez peut-être mis en avant sur le site hein d'ailleurs.

JPB : Euh pffft... je reste toujours attaché moi à cette à cette euh... qualité des des des gens que nous recevons... s'ils ne rentrent pas dans ce système là parce que le marché de toute façon l'exige aujourd'hui, hein si on n'a pas cette qualité déjà il est restreint vous le savez autant que moi, donc si on n'y arrive pas au même titre que les autres, c'est même pas la peine d'essayer. C'est ce qu'on essaie de faire comprendre. Et souvent si on travaille le deuil c'est aussi pour ça : bon écoutez vous allez être un parmi les 10000 qui attendent.

PICRI : Et vous avez un psychologue pour travailler avec eux ?

JPB : on en a, on en a !

PICRI : C'est vrai...

JPB : On a des psychologues du travail qui ben effectivement... oui parce que c'est pas simple tout ça. On a... et dans les prestations on arrive à faire ça ; on a deux prestations par exemple, justement la personne qui m'appelait est comédien et encadre... elle s'appelle le « passage à l'acte » pour des comédiens, et on a fait une autre qui s'appelle « objectif scène » pour les musiciens. Qu'est-ce qui ça se passe ? Ils sont accompagnés, les musiciens par exemple, ils passent en studio, ils font des outils de communication professionnelle, ils vont au studio blanc enregistrer leur truc, ils passent comme si ils étaient des pro et à la fin, y a un concert, à l'entrepôt, au sentier des halles, dans une boîte hein, au point virgule, théâtre de Paris. On invite tout un tas de professionnels qui viennent et qui font leur marché, ça les intéresse et compagnie. Mais là, dans cette opération là, on a des gens qui sont arrivés jusqu'à la balance sur scène, et puis qui après la balance ont dit, une fois qu'ils ont eu les spots et tout ont dit : j'y vais pas quoi, je n'y vais pas. Et pas tout de suite : 6, 7 mois après, après avoir mûri la chose ont décidé de ne pas y aller vraiment, et se dire je vais garder ça comme hobby, je ne peux pas le faire comme métier, c'est trop dur, trop difficile !

PICRI : Ben alors... il faut faire former quelqu'un en amont après...

JPB : Alors après voyez par exemple le dispositif qui a été mis en place sur Paris. Paris, la mairie de Paris vient de mettre un dispositif en place autour des des des artistes, enfin des personnes qui ont un projet professionnel dans le domaine artistique, tous domaines confondus. Y a, pendant un an, on les accompagne, on les reçoit, on les accompagne régulièrement et on les reçoit régulièrement individuellement et on fait des opérations de... de groupe. Des moments, un thème, les droits les ceci les cela. Ils y assistent, là c'est facultatif, s'ils veulent... par contre individuellement ils sont tenus à des rendez-vous. On se donne un an pour se placer - replacer dans le métier. Alors c'est court mais c'est

aussi long un an ; c'est donner du temps ; et si au bout d'un an, après avoir tout gratté on n'y arrive pas, le département de Paris remet un an pour qu'on retravaille sur la réorientation ; alors là quand même on a un peu de temps pour faire les choses...

PICRI : C'est quand même pas mal oui...

JPB : Je trouve ça intelligent parce qu'on est quand même dans des secteurs où ça se fait pas du jour au lendemain. Là si on crée un spectacle on va pas le créer du jour au lendemain il fait du temps ; mais au moins on a testé les choses, et ensemble on décide après. Si on le décide, on le décide en connaissance de cause. Très souvent, ces personnes elles sont confrontées à un truc, c'est que elles ont envie, elles ont un savoir faire, mais, elles ont jamais été dans le côté de... alors elles restent avec ce machin je sais faire, mes copains me disent que je sais faire, ma famille me dit que je sais faire, les pro en face, personne ne le dit ; alors à nous de leur faire passer cette chose là. Et puis là ben on constate ensemble, si ça fonctionne pas, ça fonctionne pas, point final. On en parle ensemble : ça fonctionne pas pourquoi ; ben parce que je peux pas parce que ci parce que je suis pas à la hauteur. Si c'est qu'un problème de formation, il y en a 10000 formations, on peut en avoir une formation, mais il y a pas que ça, il y a du comportement, il y a plein de choses autour de ça. Et puis il y a des moment c'est tout on peut pas.

PICRI : Et puis les artistes ne savent pas toujours communiquer

JPB : Ils savent pas du tout !

PICRI : Vous vous faites la communication des artistes en fait, vous êtes une entreprise de communication...

JPB : On les aide à communiquer, on dit ce qui leur faut comme outils pour communiquer, après comportement : quand on est dans une école on n'y arrive pas dans un rapport scène salle ; ce qui compte c'est d'abord les gosses qui sont là, on leur amène quelque chose, donc on n'arrive pas en star hein machin, et puis on est dans un environnement qui s'appelle l'école avec des enseignants, du personnel et compagnie, si on rentre pas dans ce moule là, si on n'y arrive avec la guitare... je commence là et une heure après j'ai fini les mecs ça fait tant, restez dehors restez chez vous c'est même pas la peine. C'est tout ça qu'il faut euh... et nous là c'est nous notre rôle de dire ça de leur expliquer. Après y en a certains qui vont nous dire : alors moi j'en ai rien à foutre, je veux que ça soit comme ça. Ben alors là on n'a plus rien à faire avec eux, c'est rare, mais on en a quand même quelques uns qui s'obstinent.

PICRI : Donc en fait j'aurai pu commencer l'entretien par là si je vous avais mieux connu, c'est que vous êtes une entreprise de communication pour les, pour les artistes. Pas seulement aussi de... bon y a le côté accompagnement, enfin deuil...

JPB : Je crois qu'ils ont besoin de ça eux

PICRI : Pour beaucoup...

JPB : Ben oui parce qu'ils arrivent, ils n'ont rien. Et comme vous le disiez très justement, ils sont capables de vendre souvent les œuvres de leurs copains quand ils sont plusieurs peintres, mais les leurs...

PICRI : Classique !

JPB : Mauvais de chez mauvais. Classique. Ben ça aussi, quand on fait des expositions, ça a un côté pédagogique... tous les jours il y en a un ou deux qui la garde l'exposition et qui vont recevoir le public pour expliquer les œuvres des uns des autres, on se forme aussi tout en étant... on n'est pas là pour poser les œuvres puis revenir 15 jours après pour voir si elles ont pris un peu de poussière et on

démonte, non !

(60'00)

PICRI : Vous vous pensez comme une entreprise de communication finalement ?

JPB : Non, non on se pense, non on se pense pas comme une entreprise de communication, on sait que dans ces secteurs on a besoin effectivement de de de communiquer, que ces personnes là ont besoin d'avoir des outils d'abord perso, à eux, qu'ils n'ont pas ; avoir des choses propres, on fait des choses sur Internet on imprime en couleur, on fait des... Bon ils n'ont pas idée, ils l'ont quand on le leur dit des fois : « Ah ouais je pourrais faire ça aussi ; ah ouais mais moi chez moi j'ai pas le matériel » ils l'ont, ils l'ont pas, là aussi on a des surprises ; mais bon on essaie de faire quelque chose de carré, c'est-à-dire qu'ils se présentent, qu'ils ne viennent pas nous dire après, ou qu'ils n'aillent pas dire aux référents sociaux ou aux gens qui les accompagnent, qu'ils n'ont pas les moyens de. On leur donne ces moyens là. Je me présente comme un professionnel, chose simple ça de mettre des super cartons, grammage et compagnie, mais on peut faire quelque chose de très bien avec peu de moyens. Quitte à le faire de chez soi aussi on fait des formations autour de ça avec des gens de chez nous au niveau d'Internet... voilà.

PICRI : Et vous communiquez sur le métier sur le savoir faire, pas sur leur statut quoi, c'est ça le secret !

JPB : Ben sur le savoir faire, oui tout à fait, oui !

PICRI : Pas sur le statut !

JPB : Non, non pas sur le statut

PICRI : Sur intermittent, RSA, RMI...on parle pas de ça

JPB : Pas du tout ! Après le statut sur l'intermittence y a aussi à boire et à manger hein. C'est-à-dire... Autant je sais que ça peut être intéressant hein ce statut d'intermittent, on en est conscient, on sait que là aussi si on en est là aujourd'hui, si on en est à resserrer les boulons, à ne plus donner les licences et puis commencer à casser du monde dans ce secteur, c'est quand même que là aussi y en a qui se sont un peu gavés quoi. Un secteur où euh... les menuisiers n'importe qui était intermittent parce que il faisait des salons et compagnie et les boites de communication et événementiel les déclare et les mecs ils leur filaient des cachetons quoi enfin ! Alors après le petit comédien qui est emmerdé qui fait 2 spectacle par an, celui là il a du mal à arriver aux 43 cachets, celui là on va le virer, il aura plus parce que... Donc là aussi, autant je pense que c'est important parce qu'il faut des périodes où ben on peut pas travailler il faut qu'on se concentre à son propre boulot. J'ai le souvenir des, de de commissions locales d'insertion où j'étais expliqué, j'étais obligé d'expliquer aux gens comment ça se passait, avec des gens de la DDTE, la CAF et compagnie... « intermittent rendez compte, le mec 1 heure de boulot il touche 150 euros alors que moi j'en prend... » hein d'accord ? Comparaison... comparez pas... vous vous touchez 10 - 12 euros et compagnie chargés avec la leur, eux cette heure qu'ils vendent dans le public 150 euros, ils ont passé combien d'heures et de semaines pour la mettre en place cette heure là, ça a pas été payé ça. Donc voilà, je crois que si on explique les gens comprennent bien, mais à côté de ça c'est vrai qu'il y a eu des abus, qu'il est difficile aujourd'hui de revenir en arrière hein par rapport au statut...

PICRI : Le système est piraté...

JPB : Il a été piraté par toutes ces boites, les télé, les machins, les ci les là ils ont tout foutu en l'air. Ah eux se sont gavés, ça c'est clair, avec ça. Mais bon les autres, les pauvres resteront derrière, et puis voilà. On essaie de maintenir, pour nous, plus on remet les gens au statut d'intermittence, plus quelque part c'est une insertion réussie. On nous parle nous vous savez du CDI tout ça, on n'en a pas beaucoup

hein dans le secteur. Spectacle vivant ! Déjà remettre quelqu'un au statut c'est déjà une bonne chose. Et ça nous arrive. Le problème c'est que faut les maintenir après ; et que là on n'est pas sensés nous les garder. On n'est pas un agent qui qui avons un secteur de... bon. Donc ne pas les garder ça veut dire que 2 ans après, la moitié grosso modo on les retrouve quoi. Parce que ils n'ont pas maintenu leur statut, ils sont pas arrivés tout seuls que il faut les reprendre, et on reprend le système.

PICRI : Et ça ça tient un certain nombre d'années ou au bout d'un moment

JPB : S'ils reviennent tous les 2 ans, ils se réinscrivent hein ! ils sortent du système, pendant un an, et puis ben après...peuvent plus...(?) se remettre dans le système, ils reentrent.

PICRI : Ou alors ils quittent un jour et font le deuil du métier.

JPB : Ou alors un jour ils disent bon ras le bol quoi. Parce que il y en a certains arrivés à un certain âge qui disent bon ça va quoi. J'ai réalisé... (?) Un comédien y a pas très longtemps de ça le gars il était, y avait 25 ans qu'il était comédien et là il sentait que ça devenait de plus en plus difficile. Premièrement, le téléphone il sonnait moins, que chaque fois qu'on lui proposait un boulot, il était pas toujours en accord avec les gens dans ce boulot, maintenant c'est les compagnies, il m'a dit bon maintenant je veux changer, j'ai toujours été un amoureux de la nature et bien je voudrais bien bosser là. Ça vous gêne pas de bosser dans les espaces verts ? si y a des trucs à passer je vais les passer (?)il est venu me voir, je lui ai laissé du temps, je lui ai dit réfléchis, réfléchis bien on a fait plusieurs rencontres puis il me dit écoute je pense que je vais faire des tests, je vais y aller, ça me plaît, je suis dehors c'est bien ! Ce truc là, je l'ai fait pendant 25 ans je me suis régalaé, aujourd'hui ça me nourrit plus je me sens plus bien. Premièrement du boulot il faut gratter, il faut jouer euh...j'y arrive plus, donc je préfère changer. A 40, 45 ans c'est difficile mais si le gars sait où il veut aller on arrive quand même à retrouver des choses mais bon c'est pas c'est pas idéal. Encore là c'est un cas la personne sait que... tous ceux qui ne veulent pas faire le deuil parce qu'il y en a quand même pas mal qui disent qu'encore qu'ils vont se maintenir qu'ils feront que ci que là... Là y en a certains c'est l'échec hein ! On le dit franchement, mais on peut plus rien pour eux, s'ils veulent pas nous écouter euh...

PICRI : Comment est-ce que vous... parce que on dit que ça évolue là les choses en ce moment et puis pas mal, que ce soit du point de vue administratif, législatif...

JPB : Par rapport à l'intermittence ?

PICRI : Oui et puis puis vous comment est-ce que vous voyez l'avenir ou un avenir favorable...

JPB : Alors si vous voulez, par rapport au dialogue de gestion là qui nous a été proposé puisque maintenant on va avoir un système ça va être... le dialogue de gestion est mis en place depuis janvier 2009, donc là on est contactés on va être reçus, on va mettre les choses en place l'accompagnements et les choses qui me paraissent plus professionnelles et plus carrées et qui vont demander une organisation. Nous on a une taille qui correspond sans doute à ça ; on va arriver à passer ce cap là ; pour des petites associations qui reçoivent leurs personnes dans les quartiers dans les villes ici et là je les vois mal se résoudre à... c'est une usine à gaz le truc. Il faut répondre à 10000 choses, il faut mettre en avant les personnes et les financements, si les financements suivent pas les mecs ils vont plier hein ! je veux dire là c'est les structures où le mec qui appelle pour des ménages il faut vite le profil quoi, s'ils l'ont pas, et là ils passent pas des heures pour l'entretien préparation... je sais pas, moi je trouve que ça prend... ça se professionnalise, c'est ce que j'ai lu dans ce dialogue de gestion quelque part...

PICRI : L'entreprise d'insertion se professionnalise ?

JPB : Ouais, je crois qu'ils nous demandent de nous professionnaliser réellement, quand même

PICRI : Mais est-ce que c'est...

JPB : DDTE, enfin tous ces organismes hein, ils demandent vraiment de... ça va passer à un stade où réellement il y aura sans doute plus de contrôles, ce sera moins borderline comme ça pouvait être à un moment. Alors, ça enlèvera sans doute plein de choses hein ! Le côté borderline c'est vrai que c'est pas bien, il faut pas être... mais de temps en temps ça permettrait de raccrocher des gens, de les remettre dans le droit chemin ici et là. Bon ! Là ça sera sans doute beaucoup plus structuré. Est-ce que les gens auront les moyens, et là je reviens à ce que vous disiez je pense que moi toutes les petites associations intermédiaires qui ont leur petit public... vont être obligées de se regrouper avec une qui fera la gestion qui va être l'intermédiaire des autres, parce que ils n'y arriveront pas ; c'est mettre en place les outils, c'est plein de choses. Déjà on a passé 3 ou 4 réunions à une dizaine de personnes à travailler sur ce dialogue de gestion. Qui a les moyens de faire ça : passer l'après midi au (?) et qui passe pas ce temps pour répondre aux questions, voir ce qu'on mettrait en place et tout ; alors c'est vrai que c'est aussi des outils qu'on mettra en place, qu'on avait pas mis avant qui nous serviront peut-être, pour aller plus vite, ils ont l'air de dire dans ce dialogue de gestion que quand on fera des réponses aux, aux administrations tout sera à peu près calibrés pareil ; c'est-à-dire qu'on aura pas la réponse à la ville, au conseil général différente parce que les questions sont différentes et à la région. Un, un truc pourra basculer sur tous les autres, tant mieux, tant mieux.

PICRI : Est-ce que vous avez d'autres organismes que vous pourriez me recommander de de rencontrer, pour cette étude de de communication... des gens ou des des structures, si vous n'en avez pas, j'ai, mais c'est comme ça si vous avez une idée de quelqu'un d'intéressant.

JPB : Non non, mais je vais, je vous rappellerai, je vais réfléchir parce que j'ai une liste là de gens mais il faut que je je vois avec ma ma collègue qui va être sur la, sur Actenscène là, qui est vraiment dans ce secteur là et lui dire qu'est-ce qu'on pourrait vous recommander. Je vais vous rappeler... je vais vous en donner... au moins la capacité de donner 2 – 3, de gens qu'on contacte, qui nous paraissent nous intéressants, on communique bien avec eux, et qui pourraient apporter de l'eau à votre moulin quoi. C'est ça l'idée, c'est pas vous faire rencontrer des gens pour rencontrer c'est pas... mais qui pourrait aller dans ce sens. Après dans notre secteur, à part vous dire d'aller à Lyon ou ailleurs !

PICRI : Vous êtes seuls

JPB : Eh ouais ! Faut aller à...

PICRI : Ouais, ouais, ouais, ouais... Bon, ben je vais... est-ce que il y a quelque chose qu'on aurait oublié ?

JPB : Non mais de toute façon si quelque chose qu'on avait oublié...

François Bernard, président de l'ACPES administrateur du MES, vice président de la CRESS, administrateur de la CPCA.

PICRI : Voilà, donc nous sommes... François Bernard et nous sommes le, ça commence là !... nous sommes le mercredi 30 septembre 2009, voilà, à l'Atelier. C'est parti.

FB : Sur le compte rendu du comité de pilotage...

PICRI : Oui.

FB : Oui bon, je le dirai la prochaine fois mais, si tu veux, vous avez dit : « discussion de rapporter une phrase... », si tu veux je ne me souviens plus bien, mais ça m'étonnerai que je sois étonné de cette approche de la communication.

PICRI : Laquelle?

FB : « Intervention de François Bernard... s'étonne de cette approche de la communication et propose des contacts », ça c'est moi, ça je pense que... je vois bien, mais...c'est pas contextualisé de quoi je m'étonne, si tu veux.

PICRI : Effectivement oui...

FB : Ah Ah! Mais c'est pas grave hein

PICRI : Ben d'ailleurs on en parlait hier, le 19 on va peut-être faire quelque chose d'un peu plus... puisqu'on est dans les entretiens, on va faire quelque chose d'un peu plus euh tu vois comme un travail en commun autour de la de la stratégie d'action quoi !

FB : Bon allez, qui est-ce que vous voulez savoir savoir ?

PICRI : Et bien écoute j'avais bien envie avec toi de commencer par la question qui fâche que tu m'avais, enfin non pas que tu avais posée mais que tu avais soulevée à cette époque là quand j'avais fait ma présentation où tu avais dit : « économie sociale, économie solidaire, faudrait un peu s'entendre »... Voilà donc, l'une des premières questions en terme de communication c'est euh... bon est-ce qu'on est d'accord sur le nom qu'est-ce que ça veut dire, d'où ça vient, est-ce que ça communique quelque chose qui a du sens ? ce terme d'économie sociale, économie solidaire.

FB : Ben si tu veux moi je j'avais dit, puisque votre projet s'appelle « communication et économie solidaire en Ile de France »

PICRI : « dans l'économie sociale et solidaire en Ile de France » - (il montre l'en tête d'une communication du projet)... bon l'intitulé a changé, dans mon Power Point effectivement moi j'avais mis « dans l'économie solidaire » et nous... on était « communication et ESS » à Luxembourg.

FB : D'accord, ok ! Bon !

PICRI : C'est à ça que tu faisais allusion...

FB : Par exemple, si tu veux, par exemple hein ! Parce que c'est un vraie question si tu veux euh...c'est pas que... y a un certain nombre de gens qui pensent que c'est malin de dire euh : oui mais arrêtons, on a d'autres choses beaucoup plus importantes à faire et cætera, c'est des vieilles histoires entre économie sociale et économie solidaire... Moi je dis non ! Je dis même que c'est le fond du problème que l'on a quand on parle de communication. Parce que pour communiquer, de la manière dont vous l'entendez, c'est-à-dire euh euh pour euh euh créer un un marché socio responsable et cætera enfin y a un certain nombre d'objectifs, ben si tu dis, je sais pas moi : « melon de cavaillon », faut s'entendre sur ce que ça veut dire, si tu dis melon euh vendéen par exemple, ben par exemple ça veut pas dire qui a poussé en Vendée puisque c'est une sorte de melon. Donc économie social et économie solidaire, c'est 2 façons qui peuvent être complémentaires, se croiser, euh... de voir l'économie, hein ? Mais ça veut

pas dire forcément qu'on doit s'attendre avec des pistolets mitrailleurs dans tous les coins, enfin c'est pas forcément ça. C'est euh... bon y a des tas de gens avec lesquels je ne suis pas d'accord et avec lesquels je parle, voire même j'agis, parce que on est dans des convergences soit d'intérêts, soit de sympathie, soit de tas de raisons qui peuvent faire que, bon, entre l'économie sociale et l'économie solidaire, c'est ça.

PICRI : En même temps, tu dis, ce sont deux, deux choses, en fait c'est plus que 2 choses. Est-ce que il y a une commune mesure entre les SEL et la MGEN par exemple ? Est-ce qu'il y a qu'une économie sociale et qu'une économie solidaire, est-ce que le terme est assez clair ?... en termes de communication.

FB : Ah ben, si tu veux, si on emploie euh un terme, faut être capable de s'expliquer sur ce qu'il y a derrière. Si tu dis libéralisme, si tu dis euh communisme, si tu dis euh... c'est des termes, alors effectivement, on peut mettre plein de choses dedans, hein, et puis puisque tu travailles un peu sur des questions de communication, tu sais qu'un concept ou même une info, elle va au fur et à mesure qu'on s'éloigne de son lieu de production, euh, se transformer, se (?) et cetera, c'est vieux comme le monde ce truc là. C'est pareil pour l'économie sociale et l'économie solidaire.

PICRI : Ouais

FB : Hein ! Mais quand même, y a des choses qui permettent de, d'identifier. C'est par exemple, l'économie sociale et l'économie solidaire ont des structures, tu vois, qui... y a de l'économie sociale et l'économie solidaire qui s'organise. Quand euh... on en est à discuter si tu veux, par exemple au CEGES, actuellement si tu veux, si pour savoir, si euh... les entreprises d'insertion font partie de l'économie sociale, euh... je dis là y a problème. Y a un problème parce que, tu vois euh... c'est pas unique et alors on se raccroche à un truc qui est de dire : oui, mais il faut avoir l'un des 3 statuts.

PICRI : Pourquoi est-ce qu'elles seraient pas dans l'économie solidaire ? Elles répondent pas à des critères ?

FB : l'économie solidaire non c'est pas de l'économie sociale

PICRI : l'économie sociale pardon

FB : Le CEGES qui est l'organisme qui représente les employeurs de l'économie... des entreprises de l'économie sociale, n'admet pas en son sein, l'insertion. Une entreprise d'insertion pourquoi, parce les entreprises d'insertion il y a des associations, quelques SCOP et il y a des SARL classiques, donc les SARL classiques : pas les statuts de l'économie sociale, donc dégagez voie 12.

PICRI : Même, même les associations qui seraient EI, même les SCOP ?

FB : Non, les associations pas de problème, elles y sont en tant qu'association

PICRI : Oui, mais y a que les SARL : il ne mettent de côté que les SARL ?

FB : Ah les SARL, les SA et cetera parce que pour eux, c'est une garantie si tu veux qu'on est bien dans l'économie sociale. Donc ça ça pose problème, sur sur plein de choses ; euh nous depuis euh l'économie solid... les gens qui se revendiquent de l'économie solidaire et l'économie solidaire qui s'organise, entre autres à travers le MES, dit : les statuts c'est ni notre préoccupation, ni une garantie suffisante. Connais des associations, des sociétés coopératives qu'ont des comportements crapuleux et qu'ont rien à voir avec une autre économie, euh... que se prétendent être l'économie sociale et l'économie solidaire. Voilà, ça question, tu vois je veux dire, quand même, faut se mettre un peu, en accord quoi.

PICRI : Et c'est pour ça que j'entends quelques acteurs qui disent : nous on n'a pas envie de

s'étiqueter comme ça parce que y a des gens là dedans avec lesquels il fait pas bon vivre quoi. C'est ce que tu dis, des assoc crapuleuses, des...

FB : Il peut y avoir ça, il peut y avoir ça et puis il peut y avoir aussi des gens qui ont envie de plus brouiller les pistes parce qu'ils ont intérêt à ce qu'on regarde pas trop près, justement, comment ça fonctionne dans leur structure, ou qu'est-ce qu'ils vendent, ou comment ils produisent, avec quelles conditions pour les salariés, comment sont considérées les femmes dans l'entreprise, comment... enfin et cetera et cetera, si tu veux un certain nombre de critères qui sont beaucoup plus larges que la question des statuts et des familles euh de l'économie sociale dans laquelle, d'ailleurs, tout le monde ne se reconnaît pas. Un secteur que je connais assez bien qui est celui des associations. Bon on considère que y a euh... une association sur 2 et encore, ça c'est quand... c'est un peu comme les, les chiffres de la préfecture de police et ceux des organisateurs, euh qui est fédéré et qui est organisé dans le cadre de la CPCA. La CPCA modestement, tout du moins sur l'Ile de France, dit on ne représente pas les associations, on représente une partie des associations organisées, voilà ! Y a des gens qui sont en association et qui n'en ont absolument rien à taper de l'économie sociale ou de l'économie solidaire. Pour eux ils se regroupent, voilà c'est simple, même des politiques de gauche hein, qui disent les associations c'est bien parce que c'est très simple à monter, sous entendu c'est aussi très simple à détourner de son objet, à manipuler et cetera, et cetera.

PICRI : C'est peu vérifié...

FB : Voilà assez peu de contrôle, peu de conditions, très bien d'ailleurs, c'est une loi de liberté faut la garder. Mais, faut remplir les bouteilles vides si tu veux, tu vois, ça suffit pas association ou SCOP ou...

PICRI : Alors dans économie sociale, solidaire tu fais quelle nuance entre le social et le solidaire ?

FB : Dans l'économie sociale et dans l'économie solidaire, moi je fais une nuance...

PICRI : Parce qu'on a souvent... on regroupe les 2 quand on dit ESS !

FB : ça c'est l'économie sociale un peu d'avant garde qui dit ça, si tu veux, mais euh... nous euh... on veut bien travailler avec ceux qui se revendiquent de l'économie sociale, mais euh, le vocable économie sociale et solidaire ne me convient pas. Moi je préfère parler de l'économie sociale et de l'économie solidaire.

PICRI : Oui, c'est ce qui me semblait, c'est qu'il y a un petit regroupement qui...

FB : Non,... mais de toute façon l'économie sociale est complètement dans tous les sens !

PICRI : Tu peux définir ce que ça représente pour toi l'économie sociale et l'économie solidaire.

FB : L'économie sociale elle se définit par plusieurs choses, mais la première chose, c'est ses statuts. Les statuts de l'organisation. Soit une association, soit une société coopérative, soit une mutuelle. Hors de ça point de salut. La référence hein : la charte de l'économie sociale avec laquelle on est d'accord, quand tu interrogues un membre de l'économie sociale, qu'est-ce qu'il y a dans la charte de l'économie sociale ? il est incapable de te le dire dans de très nombreux cas. Bon tu vois, c'est le recours à ces valeurs. Grosso modo on est dans des sociétés de personnes et non pas des sociétés de capitaux, voilà ça c'est cette revendication là. Mais après ça hein pas de souci. L'économie solidaire elle apparaît quand, elle apparaît dans les années 68, 69. Hein donc à un moment de crise euh idéologique, euh politique, et cetera. Y a... l'économie sociale n'y échappe pas. Quand t'entends par exemple le président Huchon à l'inauguration du fond de soutien financier là, créé par la région et les banques coopératives dire : je viens de l'économie sociale, j'ai travaillé au Crédit Agricole, tout le monde se

marre, tu vois, mais ça en fait partie, de l'économie sociale. Donc voilà, c'est pas...

PICRI : Y a longtemps ! Y a longtemps, que ça en a fait partie...

FB : Non non, ça en fait partie.

(10'40)

PICRI : Dans les statuts.

FB : Mais bien sûr ! C'est une banque, c'est une société bancaire de type coopératif, comme euh... je sais pas...

PICRI : Le crédit coopératif

FB : Comme le Crédit coopératif, comme le crédit mutuel, comme la BRED, comme les banques populaires et comme Natexis ! Bon alors si tu veux alors même les statuts, pour ... même l'économie sociale, ils sont pas, ils en reviennent un peu, tu vois par exemple, la MACIF a créé des filiales qui sont sous forme de SA classiques et euh... dans cette SA on respectera les principes des sociétés coopératives ; c'est-à-dire qu'il y a euh... pas d'enrichissement personnel, y a constitution de réserves impartageables et cetera. Parce que tu peux faire ça avec une SARL classique. Y a pas, y a pas de souci. Euh... la loi le permet, t'as le droit d'être dans une SA ou SARL classique parfaitement démocratique et cetera et cetera. Bon alors, si tu veux crise 68 - 70 non seulement crise idéologique et cetera, mais il y a une crise économique qui arrive. 74, premier choc pétrolier, euh faut faire quelque chose. Qu'est ce que fait l'économie sociale ? Elle continue à dire, nous vous avez un statut et bien ça suffit, non. Ce que dit l'économie solidaire, c'est faut fonctionner sur d'autres critères qui permettent à ceux qui sont le plus atteints par la crise de travailler effectivement, ou d'être utiles, ou de redéfinir le travail qui n'est pas uniquement le travail salarié et cetera et cetera. **(12'17)**

Voilà ! Bon après y a différentes écoles aussi. Bon moi je me sens assez proche de ceux qui considèrent que par exemple que... on n'est pas dans le marché mais on est euh... dans un autre système de rapports où il y a euh... comment dire... entre la demande des gens et comment on peut la satisfaire localement, si tu veux euh un échange qui se produit ; et c'est pas le marché qui décide, c'est est-ce qu'on a besoin d'un produit, hein bon, ça fait partie d'un certain nombre d'idées qu'il y a autour de Jean-Louis Laville ou de Bernard Eme et cetera. Je me sens assez proches de cette définition là, mais tu décales un peu et tu vas trouver un autre chercheur qui a une autre conception de l'économie solidaire peut être plus euh... tiers secteur enfin tu vois y a des choses... voilà y a des différences elles existent, mais c'est pas pour ça que c'est la crise. Y a pas... y a eu crise y a pas longtemps quand y a eu un secrétariat d'état à l'économie solidaire. C'était une provocation à mon avis délibérément faite pour foutre le bazar entre nous.

PICRI : Alors justement y a une question qu'on se pose, c'est est-ce que il y a ... s'il y a un problème de communication, souvent on pense problème de communication on pense problème médiatique

FB : Moi je vois pas, moi j'ai pas de problème, je suis pas d'accord avec cette idée, je pense pas qu'il y ait...

PICRI : S'il y a une problématique est-ce qu'elle serait pas plutôt politique ?

FB : On arrête pas de dire : y a problème de communication dans l'économie sociale et dans l'économie solidaire... non ! ça c'est, ça c'est la fumée ça. C'est la fumée pour pas pour pas discuter des vraies questions. Tu sais, quand ça va mal : « y a un problème de communication, dans ce couple ». En fait ils baisent mal ! tu vois, souvent. Et c'est un peu pareil dans l'économie, y a des truc sur lesquels on n'est pas d'accord, c'est pas parce qu'on communique mal, qu'on est mal perçus et cetera. Tu trouves que le, la communication du MEDEF euh est bonne ?

PICRI : Non... mais ce que je veux dire, c'est qu'on est encore... si je dis problème le mot est peut être fort... il y a le côté médiatique, y a le côté politique et il y a le côté : y en a qui défendent une économie alternative, d'autres qui vont défendre une économie plurielle ; enfin qui vont essayer : certains vont dire nous on est là pour tout casser et remplacer le système, d'autres on va plutôt s'occuper de niches, d'autres on va chercher la complémentarité. Voilà, c'est... c'est... est-ce que c'est pas sur des positionnements comme ça qu'il y aurait à chercher à ton avis ? Où on peut... comment est-ce qu'on peut être meilleurs communicants, comment est-ce qu'on peut améliorer les choses quoi ! Là je suis en train de chercher à quel endroit on peut...

FB : Je sais pas, ça fait pas partie de mon vocabulaire « meilleur communicant euh... mieux communiquer euh... » et cetera. Ça je crois pas. Je veux dire euh, l'important c'est qu'est-ce qu'on a envie de faire ensemble, avec qui, pourquoi et comment on s'y prend ? Bon ! Là, à partir de là si tu veux, on va trouver des gens dans la proximité, avec lesquels on va pouvoir travailler. Euh... même si je m'en préoccupe par force, si tu veux dans un certain nombre de structures : par exemple, je suis vice président de la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de l'île de France chargé de la communication... ouais ! parce que c'est pas mal d'essayer de trouver des outils, des choses qui permettent... bon ben voilà, on n'est plus euh uniquement à faire des signaux de fumée, voilà. Mais, c'est pas un problème ! c'est pas ça la question de la CRES en ce moment, par exemple !

PICRI : Le bon exemple c'est le mois de l'économie solidaire : on réunit des gens, on travaille ensemble et comment on le fait vivre

FB : Voilà, c'est ça!

PICRI : Pour toi c'est...

FB : Comment... là si tu veux, l'idée là c'est hyper simple le mois de l'économie sociale et solidaire, comme idée. Hyper simple. C'est, dans ce mois là, on dit : ceux qui ont envie de le faire, on organise quelque chose et on dit qu'on fait partie de l'économie sociale ou de l'économie solidaire, ou des 2. C'est tout. Eh ben ça c'est compliqué ! C'est compliqué parce que ça demande de l'énergie euh, ça demande de faire converger tu vois sur des dates et cetera... alors que c'est ... y a pas d'autre accord. Tu vois c'est moi qui enregistre les manifestations pour l'île de France, ça ne m'est pas du tout arrivé de vouloir en refuser une ; et je ne la refuserai même pas, je n'ai pas de ce souci là. C'est simplement de faire la démarche. Tu as une démarche individuelle et une démarche collective. De dire : « Oh ! moi je suis de ce groupe là ». C'est tout, et ça on n'y arrive pas. C'est très difficile. Ça demande beaucoup de boulot et d'énergie enfin bon ben...

PICRI : Que des gens viennent te voir en disant : moi j'appartiens à ce groupe là... ?

FB : Ben je vais te donner un exemple...

PICRI : Qu'ils aient l'idée, qu'ils aient l'idée de venir... ?

FB : Non, non, non si tu veux, sur le site on inscrit une manifestation et cetera, où on se déclare citoyen responsable. Citoyen responsable il doit y en avoir 40 qui sont déclarés dans toute la France, on a ouvert un facebook, si tu veux, on en est déjà à 500, bon. Voilà, y a 40 personnes qui disent je suis un citoyen responsable et en ce qui concerne les manifestations du mois de l'économie solidaire et solidaire pour l'île de France, il doit y avoir une trentaine de manifestations inscrites. C'est tout. Parce que, je sais pas, les gens ils voyent pas l'intérêt, tu vois. Comme tu vois, euh, assez rarement par exemple les gens se déclarent comme membres d'un collectif. C'est-à-dire ils disent euh bon je bosse euh pour telle boîte ou tu vois ou je suis euh... au « franca » ou à « delagrance » ou je suis, je bosse

dans la boutique de commerce équitable... Tu vois, ils ne se présentent pas en disant : et je suis membre du MES ou membre de la CPCA, enfin membre d'une structure fédératrice. C'est très rare.

PICRI : Est-ce que c'est pas là une question de communication justement ?

FB : Non je pense que c'est une question si tu veux que on marche justement, c'est une des différences entre l'économie sociale et l'économie solidaire, par des questions de proximité. Tu vois, c'est ça qui va motiver les gens. C'est ce que tu fais au quotidien qui passe en avant... que tu fais passer en avant. Et c'est logique, le problème c'est qu'il y a des endroits, euh quand il y a intérêt, si tu veux, de dire on fait partie de la même famille, faut pas hésiter à le faire. Et ça on a du mal.

PICRI : Donc finalement la communication elle est plutôt dans une... elle est plutôt dans une proximité, dans un bouche à oreille que dans une médiatisation machin, flyer...

FB : Oui oui ! Bon ce qu'y a euh... je pense que entre autres pour l'économie solidaire, si tu veux euh, les outils viraux ou les outils communautaires de type... euh... blog... et cetera marchent bien, avec nos idées. Justement parce que c'est aussi un système de gouvernance qui est décentralisé. Ça va pas très bien avec l'économie sociale par exemple, par ce que avant qu'il y ait un communiqué, il faut qu'il soit entériné par le bureau, le machin, il faut que le président soit d'accord, que tout le monde soit d'accord. L'économie solidaire c'est des plus petites structures, tu vois, donc euh à la limite il y a... où les gens communiquent le euh... pour beaucoup d'ailleurs de jeunes entreprises ou de groupes euh... la communication sur Internet leur suffit. De toute façon il ont pas les moyens de faire autre chose. Le 4 sur 3 c'est pas pour nous... bon en plus tu vois là on a essayé de faire un programme papier pour le mois de l'économie sociale et solidaire en Ile de France. C'est plus pour que les gens ils repartent avec quelque chose quoi tu vois. Sinon c'est le gâchis quoi. Y a ça aussi.

PICRI : Y a y a un phénomène qu'on avait vu à la réunion du mois de l'ES et qui euh... enfin je pose la question si c'est pas quelque chose à considérer, c'est : est-ce qu'il y a pas concurrence entre, en Ile de France entre, puisque nous on est sur la question de l'Ile de France, entre le fait que en général, la structure est basée sur l'Ile de France et qu'il y a un régional en l'Ile de France aussi. C'est-à-dire il y a la tête de réseau, il y a le national et y a le régional, c'est ce qu'on a vu sur le mois de l'ES...

FB : C'est une des, une des questions...

PICRI : Et est-ce que c'est pas quelque chose qui euh, qui torpillerait un peu... qui... est-ce que le national cannibaliserait pas, dans les structures...

FB : D'une part c'est valable pour un certain nombre de gens

PICRI : D'avoir un double...

FB : D'avoir un national.

(20'35)

C'est pas euh... c'est ce que je te disais c'est, que ce soient les associations, voire même les SCOP hein, toutes les SCOP sont pas sont pas euh... fédérées à l'union régionale des SCOP euh... tu vois c'est pas... L'Ile de France moi je pense c'est un cas je pense très très particulier, qu'on doit traiter d'une manière particulière. Mais c'est pas, le problème de l'Ile de France il peut y avoir ça par exemple tu vois. Mais le principal problème c'est que c'est euh... une population énorme, c'est des difficultés de circulation très importantes, c'est... voilà ça c'est, ça c'est les problèmes de l'Ile de France. Les histoires de siège et de structure régionale, ça c'est une autre question, c'est une question qu'on retrouve un peu partout, dans beaucoup d'organisations, c'est la gérontocratie, c'est euh... la capacité... le cumul des mandats... mais y compris moi hein, je veux dire on est tous là. Alors cumul des mandats, quelqu'un disait : peut-être que les politiques cumuleraient pas les mandats s'ils

abandonnaient les indemnités qui vont avec. C'est-à-dire on doit avoir une seule indemnité, on est député maire, on peut pas, on pourrait pas cumuler l'indemnité financière de député et celle de maire. Voilà, bon, nous c'est pas le problème puisqu'il y a aucune indemnité, tu vois. Mais euh t'as des empilements, c'est toujours un peu les mêmes personnes, ce qui les rend d'ailleurs très très difficiles pendant un tour de table de présentation, bon suivant la réunion, je dis : je suis président de l'ACPES ou je suis administrateur du MES, ou je suis vice président de la CRES ou je suis administrateur de la CPCA. Je vais pas, enfin tu vois je suis pas un général soviétique...

PICRI : Rires...

FB : On peut pas, on peut pas fonctionner de cette façon là donc c'est suivant l'endroit... derrière qu'est ce qu'il y a comme problème ? Ben c'est que c'est un peu les mêmes qui font tout et qui décident de tout !

PICRI : Pourquoi y a un cumul des mandats comme ça ?

FB : Parce qu'on manque de gens. Ça fait pas délirer les gens de se fédérer. Tu vois, c'est... et pendant que tu fais ça, tu fais pas ton cœur d'intérêt qui soit euh, militant ou économique parce que ça c'est du travail pour la collectivité.

PICRI : Ouais

FB : Mais faut avoir les moyens.

PICRI : Et il faut que la collectivité ait quand même un peu de moyens un peu de subventions pour que... ben faut quand même que... quand même qu'il y ait des activités... qui rémunèrent un peu quand même.

FB : Bien sûr il y a des... ça c'est effectivement le rôle des fonds publics si tu veux, de permettre ce travail fédérateur et cetera. C'est le cas de l'Île de France, mais le PICRI en fait partie d'une certaine façon ; puisque de réfléchir à ce type de questions ça contribue. Mais, pour en revenir à ta question, le problème, le problème n'est pas un problème de communication. Faut arrêter parce que parce qu'en plus ça brouille, là pour le coup, la réflexion sur le secteur.

PICRI : Et puis ce que tu dis, c'est qu'il y a plutôt un communication solidaire et une communication sociale, ils fonctionnent pas à la même échelle

FB : Non, non pas du tout, pas du tout. Si tu veux, tu parlais des SEL tout à l'heure, et bien pour faire un SEL, il faut qu'il y ait des gens, si tu veux, dans une proximité et qui se réunissent et cetera. Je veux dire, on va pas faire des grandes grandes campagnes d'affichage

PICRI : Comme le crédit agricole...

FB : Comme le crédit agricole ou le crédit coopératif si tu veux. On pourrait si : euh... la ville de Paris ou la région vous aident à monter un SEL ; ça on pourrait faire un truc comme ça, tu vois ; là moi je serais d'accord. Mais pour le SEL lui-même, c'est pas comme ça que ça va fonctionner. Euh... les réseaux d'échange réciproque de savoir, euh... on n'a pas besoin de d'éditer des super plaquettes euh, tu vois.

PICRI : Et d'ailleurs le but c'est que les gens (?) et se rencontrent, c'est le but des SELs.

FB : Bien sûr. Donc c'est pour ça que y a des communications différentes... bon en plus je pense que c'est pour une bonne part de la communication c'est de la pub. C'est pour moi un des plus gros gâchis... j'ai vu l'autre jour un chiffre qui circule euh, 180 milliards de \$ de chiffre d'affaire de l'activité publicitaire au monde, ça me paraît dément, mais le petit problème c'est qu'il n'y avait pas de... pas de source !

PICRI : Ouais, en même temps, Internet tourne dessus. Tu vois donc ça représente des volumes... quand tu vois la fortune de google...

FB : Ouais ouais ouais... c'est c'est c'est débile quoi ; on pourrait être dans un hamac tranquille...

PICRI : Ouais et c'est vrai que...

FB : C'est ce qu'il faut pour... y a plus de faim dans le monde quoi, le budget de la pub bing : plus de faim dans le monde !

PICRI : Oui et souvent je me suis demandé si c'était vraiment rentable, si la pub de coca cola rapportait à coca cola plus que sa pub... pour Coca c'est sans doute vrai, mais pour d'autres on peut se poser la question quoi.

FB : Quel est quel est le rapport euh coût euh...

PICRI : Oui le rapport coût de la pub et rapport

FB : Oh ben si bien sûr, si, ça marche très bien

PICRI : Ouais

FB : Ah ben tu parles sinon y en a des tas de gens qui arrêteraient hein je veux dire...

PICRI : Si on les entretenait pas

FB : C'est pas uniquement... c'est que ça fonctionne la pub !

PICRI : Ouais. Alors justement, on parlait tout à l'heure de blogs de sites, on parle d'Internet, alors est-ce qu'on peut aborder la question de des nouvelles technologies, des plates-formes. Puisque c'est...

FIDAREC c'est quand même l'application qu'on va faire, on fait une étude, et l'application, l'action, ça va être sur une plate-forme. (26'14)

FB : Je sais pas pourquoi y a un tel énervement en ce moment euh... sur cette question euh... de la cartographie et du mapping ; mais en fait, j'y vois un avantage si tu veux, c'est que...

PICRI : Ah c'est pas forcément l'objet là hein. On en a beaucoup parlé parce que parce que les brésiliens ont fait une énorme opération là-dessus et qu'ils en ont tiré des résultats. Les brésiliens au Luxembourg ont fait une énorme communication et les canadiens aussi. Donc il y a y a eu beaucoup là-dessus ; mais le le FIDAREC c'est plutôt de faciliter justement les ateliers de travail et les rencontres. Enfin c'est une question ouverte, je dis ça c'est une possibilité, il y en aura peut-être d'autres, FIDAREC ça veut dire facilitateur.

FB : Mmh! Mmh!

PICRI : Donc la la question de la nouvelle technologie donc de cette nouvelle plate-forme sur laquelle on va essayer de mettre en place des choses, d'éviter les erreurs des uns, d'essayer de capitaliser là où il y a des manques, voilà. Est-ce que tu as une idée de... je sais pas, des écueils à éviter, de ce que ça pourrait être, de de ce qui pourrait être attendu. D'ailleurs on va monter un atelier prochainement, sur quelle thématique ? on n'a pas décidé. Mais on va dès janvier, ou dès fin décembre je pense monter un atelier.

FB : Ben c'est un peu ça si tu veux qui est euh... qui est un problème tu vois sur ces plates-formes et cetera. C'est euh... quelle plateforme pour faire quoi ?... Je crois pas si tu veux... alors y compris à mon corps défendant, si tu veux, parce que je défends un projet de la banque de données des initiatives solidaires, euh... qui est qui est... à un moment j'ai bossé dans un labo des télécoms, et c'était le grands délire à l'époque c'était en 99 à ce moment là, c'étaient les datawarehouse. J'ai l'impression de revoir... alors leurs datawarehouse en fait c'est des énormes banques de données, qui en marketing permettent de croiser toutes les variables. C'est-à-dire de trouver vraiment, une définition du marché

hyper précise quoi, c'est... on fait mouche à tous les coups. Y a plus euh... on est dans le 100% de réussite entre le message et le prospePICRI quoi. Qui se transforme en client !

PICRI : Rire...

FB : Alors y a des mecs qui se sont fait une fortune si tu veux et d'ailleurs des objets magnifiques si tu veux, parce que des banques, des bases de données énormes avec des ordinateurs très puissants si tu veux, mais également comme il faut bien trouver... banque de données banque de données, il peut pas y avoir des tableaux sous Excel, tu vois, des milliards de données donc des modélisations euh... plastiques, tu vois, des images, des façons d'aborder l'écran, de faire circuler les menus, tout est... des gens qui réfléchissaient à fond sur le truc quoi, et des objets, je voudrais pas dire artistiques, même tu vois très très beaux. Et résultats de beaucoup de boîtes, et je te parle de boîtes c'est pas des petits rigolos d'économie sociale et solidaire, c'est Nokia, tu vois c'est des gens ils ont du pognon et quand ils mettent de l'argent dans de la recherche c'est pour que ça marche. Eh ben ils ont arrêté, parce que si tu veux, ils dépensaient plus d'argent à faire des datawarehouse que euh... il faut, il faut du des technologies de communication, mais ça va pas changer la face de l'entreprise en l'occurrence, ou du système économique dont on veut avoir la référence. Alors y a une autre idée qui consiste à dire... et je pense que c'est pour ça que ça marche en ce moment ces histoires là et qu'il y a débat, c'est sur le fait, euh... de proverbe qui dit : « on compte pour rien tant qu'on sait pas se compter ». Euh, donc faut se compter, faut se compter parce que euh... ça fait un certain temps que l'économie sociale agite une idée. Pendant un certain temps elle l'a agitée d'une manière intuitive, c'était pas tout à fait précis, mais on représente... là tu vois... 10% tatati et cetera et cetera

PICRI : Ah oui la cartographie ça apporte ça.

FB : Oui. Mais on n'en a rien à foutre ! Moi j'en ai rien à foutre...

PICRI : Toi t'en as rien à foutre, mais par rapport à l'économie conventionnelle...

FB : Si, c'est 10% de merde ça ne m'intéresse pas. Même par rapport à l'économie traditionnelle.

Quand on dit on représente une économie qui se veut, alors ça c'est nous qui disons ça à la rigueur... alternative, solidaire, tu entends pas ces mots là dans l'économie sociale, voire auto gestionnaire, tu vois, et que à côté de ça on monte un organisme financier qui démarre à 29€ l'action, et qui descend à 2€30 avec des économies de petit fonctionnaire, de petit... tu vois de gens, ben ça ne sert à rien !

PICRI : Tu parles de quoi ?

FB : Natexis ! ça ne sert à rien de représenter 10% de ... de quoi ? Quand tu vois par exemple que dans les $\frac{3}{4}$ ça c'est vraiment un chiffre comme ça... m'enfin dans beaucoup de conseils d'administrations, d'associations, de SCOP et cetera, sont dirigées par des vieux hommes point à la ligne. Que y a la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire d'Ile de France : 35 membres au conseil d'administration... 2 femmes ! Moyenne d'âge, je sais pas... faudrait, je pense que je suis dans les plus jeunes, j'ai 56 ans, voilà. Tu vois l'idée comment ça marche. 10% se compter... de quoi ! compter quoi ?

(32'00)

PICRI : Tu peux revenir sur les critiques que tu faisais sur la BDIS en Ile de France parce que en ce moment c'est...

FB : Ah non non non, je dis, j'en fais partie tu vois de développer ce ce projet, je trouve que c'est un bon projet, mais je suis pas un fanatique de ce genre de trucs si tu veux euh,

PICRI : Pourquoi tu trouves que c'est un bon projet, tu penses que ça va servir à

FB : Ben je pense que ça sert déjà à un certain nombre de gens de se rencontrer euh, pour discuter de

critères ! Par exemple. Bon ça c'est toujours utile mais... Et puis ça a une volonté de euh, un peu... moi je crois plus au fait de le faire que ce que ça va produire. Tu vois qu'on soit obligés de discuter euh, l'Atelier, la CRES, l'ACPES, le CESIF euh, vous, euh, toi... enfin tu vois...

la BDIS c'est pareil : c'est des gens de Marseille qui propose au national, c'est relayé par d'autres, etc etc. Une expérimentation. Moi ça me va, dans... il faut que ça dure assez longtemps pour qu'on puisse aller plus loin sur conclusions etc tu vois.

PICRI : La BDIS, on en est à la saisie des informations pour l'instant, on est dans une période de rentrée d'info, du datawarehouse d'ailleurs...

FB : Oui, exactement ! bah, oui et non. Parce que y a sur euh... sur, sur PACA ils sont déjà pas mal...

PICRI : Sur l'Ile de France...

FB : Sur l'Ile de France, non non. On n'en est même pas là. Sur l'Ile de France on en est à discuter de, est-ce que... qui vient dans ce projet ! Là pour l'instant c'est un projet euh... donc du MES avec un opérateur technique qui est l'APEAS,... et on cherche à disséminer le processus sur toute la France. En plusieurs endroits en France. Donc l'idée c'est PACA, Paris et Nord pas de Calais. Et peut-être... et Basse Normandie

PICRI : Et vous allez associer qui parce que le travail de saisie ça nécessite... ben des gens qui saisissent qui font les choses, ça nécessite du budget.

FB : Ah ben c'est ce qu'on est en train de faire ! On cherche de l'argent... C'est pour ça que je te dis on n'en est pas à la saisie, on en est à constituer euh... le projet.

PICRI : Oui... d'accord, ben de toute façon je pense que ça, on aura l'occasion de... on aura l'occasion d'en reparler... Alors est-ce que cette question, tu disais tout à l'heure : l'informatique ça a un côté bien parce que c'est accessible à tout le monde, même ceux qui n'ont pas les moyens. Est-ce que d'une certaine manière ça ne peut pas aussi être sélectif, parce que faire quelque chose de bien ça demande des moyens quand même.

FB : Mmh Mmh ! Ben c'est sûr...

PICRI : Est-ce que ça ne signe pas un certain rapport à l'argent : faut du financement, faut s'équiper, faut... Parce que y a un côté... y a une apparence de gratuité, dans l'Internet, mais il y a quand même... bon culturellement beaucoup de gens maintenant ont accès, mais c'est... y a quand même un ticket d'entrée quoi. Ticket d'entrée déjà pour faire un site, et puis ticket d'entrée pour les gens pour y accéder, y aller régulièrement, avoir le temps...

FB : Ouais bof... c'est pas un problème...

PICRI : Tu crois que c'est pas un problème.

FB : On est capables de... à la fois dans l'économie sociale et dans l'économie solidaire, oui on est capables de... d'organiser des trucs

PICRI : C'est pas un outil sélectif pour toi. C'est pas... c'est un outil égalitaire...

FB : Je comprends pas ce que tu veux dire...

PICRI : Ben ce que je veux dire c'est...

FB : Là, là on est en train de constituer un projet.

PICRI : Ben, par exemple je suis une association... et c'est c'est vrai en plus, j'ai, j'ai une association et j'ai un site à faire parce que j'ai une diffusion d'information à faire, eh bien voilà, c'est une certaine somme à mettre sur la table

FB : Mais tu veux diffuser quoi à qui ?

PICRI : Mon, mon...

FB : Dans ton association.

PICRI : Mon association personnelle ? Eh bien c'est des ... j'ai fait une enquête depuis plusieurs années sur les facultés curatives du son... penses musicothérapie etc.

FB : Genre Tomatis etc.

PICRI : Voilà Tomatis, musicothérapie, et bien d'autres, yoga du son... Donc j'ai une masse d'informations importante parce qu'elle est audio visuelle...

FB : C'est la moindre des choses !

PICRI : Voilà et puis oui... pour que ça s'adresse aux illettrés, pour que ça puisse être sous-titré pour être accessible aux étrangers que ça puisse s'adresser aux malentendants, enfin voilà, j'ai fait ça dans une idée de de d'ouverture. Et donc le site est complexe. Il est complexe parce qu'il nécessite beaucoup de de d'espace mémoire. Il nécessite aussi un peu d'invention dans le graphisme : comment on arrange les images...

FB : Ouais ouais ben d'accord. Si tu veux, si t'as envie de faire un truc compliqué et cetera, euh, complexe, ça va coûter une certaine somme, si tu ouvres un blog demain ça te coûte rien.

PICRI : J'ai essayé le blog, mais c'est pas suffisant. Donc tu vois, y a un ticket d'entrée.

FB : Pas suffisant pour quoi?

PICRI : Pour l'information que j'ai à mettre dessus et pour l'organisation ; et pour le suivi après. Donc si je m'adresse à un graphiste, à quelqu'un qui sait faire un site, réfléchir à un site un peu plus carré, bon ben y a un ticket d'entrée. Tu vois c'est ça que je veux dire. C'est que le côté blog on le disait tout à l'heure, c'est accessible, c'est de la proximité,...

FB : Non, l'intérêt du côté blog, c'est que c'est un site qui coûte pas grand-chose à fabriquer et qui peut être très très rapide en mise en œuvre, et qui, et qui correspond à un certain nombre d'objectifs

PICRI : Voilà, et qui est accessible à tous.

FB : Dans le monde entier.

PICRI : Ouais. Par contre, le le, le site, ça peut être un morceau, c'est à ça que je pensais. Tu vois le site ça peut être sélectif, ça peut être par rapport à l'argent, il faut qu'il tourne...

FB : ça a toujours été comme ça

PICRI : Oui...

FB : Quoi, ben je sais pas c'est

PICRI : J'en parle parce que le site c'est...

FB : C'est plutôt si tu veux, les technologies de l'information et de la communication ont plutôt un panel de possibilités que n'ont pas par exemple les technologies de mobilité. C'est-à-dire, pour te déplacer, t'as, tu peux avoir un Falcon, ça coûte euh, 110 millions d'€ je crois, ou faire de la marche à pied. Tu te déplaces, tu fais pas la même chose. C'est pas le même but. Par exemple dans les, dans les nouvelles technologies tu peux faire une datawarehouse dont on parlait tout à l'heure, plus intermédiaire tu peux faire un site comme le tien très très compliqué, ou tu peux monter un blog... moi je t'ouvre un blog là tout de suite on y va, boum ! Non mais tu vois ce que je veux dire, y a plus de possibilités démocratiques si tu veux, ou d'accessibilités, dans les nouvelles technologies que dans les moyens de mobilité. Par exemple. Bon ça nous empêche pas, tu vois, y a des gens, ils viennent en métro à l'Atelier et puis y en a d'autres ils se font déposer par leur chauffeur. Le Président Huchon quand il est venu, il s'est fait déposer par son chauffeur.

PICRI : Alors, le le... même type de questionnement, je le décale un petit peu.

FB : Vas y!

PICRI : On a en ce moment, y a une petite baisse de subventions un peu partout, enfin ce que j'entends à droite à gauche hein, y a une réalité économique dans l'économie sociale ou dans l'économie solidaire, y a un besoin d'argent, y a des gens qui travaillent, bon et cetera, donc y a besoin de faire rentrer de l'argent, donc y a besoin de rentrer dans des logiques économiques, y a besoin d'être confronté au système ; comment est-ce que... comment être dans ce système, faire rentrer de l'argent, en conservant ses valeurs ?

FB : Ecoute, moi ça fait pas très longtemps que je suis parmi vous. Si tu veux, depuis 56 ans j'ai pas remarqué que ça fonctionnait d'une manière différente de ce que tu viens de dire. Tout est comme ça. Je vois pas pourquoi euh, l'économie sociale, l'économie solidaire seraient pas dans ce type de logique. Après tu emploies... dans le choix de...

PICRI : C'est parce que souvent on défend des positions, assez, assez fermes : ceux qui sont en alternative du système et qui ont des positions assez fermes et en même temps bon eh bien voilà...

FB : Mais par souvent... de qui tu parles ?

PICRI : Euh, eh bien écoute, je te donne un exemple : j'interviewe l'AMI l'autre jour qui disent : eh bien nous on développe : on a appris à faire des sites Internet pour des associations, on développe l'activité parce que... ben voilà parce que les subventions diminuent, parce que on a des besoins en interne et on développe cette activité là.

FB : Alors là si tu veux, moi je... « les subventions diminuent », c'est pas vrai ! Par exemple les subventions ne diminuent pas globalement si tu veux alors... les subventions... l'ensemble des subventions attribuées au monde économique, euh, elles ont jamais été aussi énormes, euh... que maintenant. Tu vois y a des... par exemple sur euh... la défiscalisation, les remises de charges, euh etc. etc. ça apporte énormément d'argent, tu vois aux entreprises, qui sont soi-disant des entreprises dans le marché, la concurrence etc. et qui vivent, soit avec un seul client qui est l'état ; on va prendre un grand capitaine d'industrie comme par exemple le groupe Matra. Ils ont un seul client, parce que je connais assez peu de pékins qui achètent des missiles sol-sol.

(43'20)

Tu vois donc c'est l'état dont je parle

PICRI : Matra armement

FB : Matra armement ils développent, par contre, Matra communication parce que c'est le même groupe, donc avec de l'argent public etc. etc. si tu veux. Et puis ils ont des remises de de de cotisations sociales si tu veux, parce que euh... Enfin tu vois, c'est énorme les subventions qu'il peut y avoir.

Donc ça tu vois, c'est pas vrai que les subventions bossent, euh, baissent. On peut maintenant très très facilement, jusqu'à 65% voire 75% de tes impôts, tu peux les défiscaliser...

PICRI : Si t'as le bon statut hein !

FB : Comment ?

PICRI : Si t'as le bon statut.

FB : Ah 60% c'est pour tout le monde, peu importe le statut. Jusqu'à 20% de ton montant imposable, tu peux retirer euh, 60% que tu donnes à une association.

PICRI : Ben faut qu'elle soit d'intérêt public !

FB : Non n'importe quelle association qui fait un travail d'intérêt général

PICRI : Oui ben c'est ça, il faut être reconnu d'intérêt général...

FB : Non ! non non non, pas reconnu, toi tu confonds, si tu veux avec le fait ...

PICRI : Le rescrit fiscal quoi...

FB : Le rescrit fiscal ça te donne, ça te donne une sécurité pour le, parce que quand tu as le rescrit fiscal si tu veux,... parce que pour... faut qu'il y ait une relation de confiance. Si tu me donnes de l'argent pour mon association, t'as pas envie quand tu vas remplir ta, ta déclaration d'impôts, si jamais on s'aperçoit que mon association fait du business et qu'elle est pas dans le formation, dans l'aide aux plus pauvres etc. Ce qui est le... c'est les conditions pour être défiscalisé. Bon ça tu (?) ; tu peux au niveau artistique, y a un nombre de dispositifs financiers par exemple pour euh, pour défiscaliser, tu vois à partir du moment où tu aides, euh... dans le cadre du mécénat ou dans le cadre du, du parrainage si tu veux, autour d'un certain nombre d'œuvres d'arts etc. La recherche c'est pareil. Bon ben voilà. Y a plein de subventions. Ce que tu dis en fait dans cette question : y a un certain nombre de domaines qui n'ont plus de subventions. Et alors...

PICRI : Ou pas assez peut-être par rapport à leurs...

FB : Oui mais moi je suis contre les subventions hein. L'économie solidaire, les subventions c'est un... petit bout des éléments euh, du fonctionnement.

PICRI : Donc elle est confrontée à l'économie conventionnelle...

FB : Non ! elle est confrontée à faire reposer son modèle économique sur un triangle. Tu connais, hein, qui est d'un côté la possibilité de vendre ou d'acheter des services, de l'autre côté des subventions des mises à disposition publiques de collectivités ou de particuliers, et de l'autre côté, euh... le bénévolat tu vois des gens qui vont pouvoir contribuer d'une autre manière que financièrement etc. Moi je suis pas à... euh... le schéma de l'économie sociale qui consiste à dire euh... faut pas rigoler si tu veux, quand tu prends les associations, on dit c'est le plus gros employeur... employeurs dans beaucoup de régions ; mais c'est quoi ces associations dont on parle ? On parle des associations sanitaires et sociales qui fonctionnent avec des prix de journées qui sont remboursés par la sécurité sociale et qui rendent un quasi service public.

PICRI : Oui...

FB : C'est tout ; c'est ça le plus gros employeur. L'autre partie si tu veux, que ce soit le culturel, le scientifique, euh... la solidarité etc. c'est c'est comme ça.

PICRI : Et il y a beaucoup de bénévoles en plus...

FB : Ah non mais en plus alors c'est pas... c'est pas quantifié. Commission Stiglitz etc. on est en train de... Donc si tu veux on est dans l'économie, on est dans l'économie et il n'y a jamais eu l'idée pour moi l'idée pour moi de ne pas être dans l'économie. Je vois pas d'où sort... ou plutôt je sais d'où elle vient, cette idée de tu vois de de pureté d'une économie euh... je sais pas quoi. Non ! L'économie c'est ce qui nous permet de faire vivre la maison dans laquelle on habite qui est euh sa maison, la terre, son pays etc. c'est pas justement un truc diabolique l'économie ! Et on échange, en se servant d'argent. Mais pas que ! On échange aussi en faisant circuler autre chose que de l'argent ; et ça aussi ça doit rentrer dans le calcul économique. Non je crois pas qu'il y ait baisse des subventions hein. Y a même de plus en plus une mentalité d'avoir recours aux subventions si tu veux et qu'est pas terrible, quoi, qu'est pas une bonne chose pour l'économie solidaire et pour l'économie sociale.

PICRI : Ouais... et la...

FB : ça concerne que les associations !

(48'10)

PICRI : Et cette idée de compromission, de valeurs, moi j'ai mes valeurs et je me compromets à faire...

j'ai l'impression que c'est quelque chose, même, qui circulait un peu à Luxembourg aussi quoi tu vois : l'économie mainstream et puis nous... et puis bon comment fonctionner un peu avec eux... mais alors on va fonctionner avec ceux qui sont des socio...

FB : Avec qui eux... avec qui eux ?

PICRI : Eux, l'économie euh l'économie mainstream, l'économie traditionnelle.

FB : ouais mais pfff ! C'est c'est...

PICRI : Parce que il y a l'idée de filière ; parce que, voilà y a tout ça derrière aussi tu vois aussi, y a être...

FB : Faut être un peu plus précis sur ce genre de trucs, tu vois parce que... moi je...

PICRI : J'ai un souvenir qui est ... bon j'ai plus les noms en tête, mais d'un canadien, bon qui présentait son... bon qui faisait partie des gros avec les brésiliens, et qui présentait son...

FB : Et qui présentait quoi ?

PICRI : Et qui présentait ce qu'il faisait, ce qu'il développait autour de, je crois que c'était William. Il parlait de la question de la filière et disant si on travaille, on va travailler de préférence avec des gens, avec des entrepreneurs sociaux... voilà. Travailler essentiellement avec des gens comme ça de façon à avoir, une filière d'économie sociale et solidaire. Voilà, essayer de trouver une espèce de pureté comme tu dis peut-être je ne sais pas...

FB : Je comprends rien du tout à ce que tu dis, parce que, tu vois, enfin je comprends, bien sûr...

PICRI : Tu comprends ma phrase quand même ?

FB : Oui je comprends ta phrase si tu veux, mais au fur et à mesure que tu declines... d'abord tu dis pas quel produit il vend ou quel service il vend. Après tu dis « avec des entrepreneurs sociaux, on va produire... », tu vois, une filière... alors c'est quoi un entrepreneur social ?

PICRI : C'était une filière d'achat, alors je crois que c'était des des des, c'était autour de d'associations familiales et c'était des achats des objets pour enfants je crois enfin bon !

FB : Des jouets ou...

PICRI : Oui les exemples qu'il avait cité. Il y avait une production, il y avait des partenaires voilà. Alors il disait il y a une filière des partenaires, des gens qui achètent, des gens qui vendent, des gens qui produisent, des gens qui voilà... peut-être l'état dans le coup je ne sais pas. Des gens qui performant Internet parce que là bas au Canada c'est indispensable, vu l'espace qu'il y a. Et il disait : bon ben on va essayer de travailler... y avait un côté : on va essayer de travailler entre nous. On va essayer de pas acheter des choses en Chine par exemple, si je pousse le...

FB : Ah ouais, non, euh, pas acheter des choses en Chine, ça peut être une excellente idée si tu veux si on est préoccupé par exemple de qui travaille dans les entreprises qui vont produire. Tu vois quelles sont les normes...

PICRI : Voilà.

FB : Avec lesquelles on travaille ; mais ça tout le monde fait ça si tu veux.

PICRI : Et choisir l'entreprise locale qui soit une entreprise dans l'esprit.

FB : Ouais, intéressant.

PICRI : Voilà. Donc y a un côté : je me confronte à l'économie mais... tu vois dans un... je me confronte à l'économie mais entre soi.

FB : ça c'est c'est l'avenir de l'économie ; ce qu'il y a de plus euh, dans la réflexion économique actuellement si tu veux, quand on parle des prix de revient d'un produit, y a un certain nombre de

normes, je vais en citer une par exemple : ISO 26000, mais quand on dit si tu veux, ... quand ... réfléchir la production de biens et de services à travers une logique de filière, c'est une idée économique. Y a des gens qui prétendent qu'il faut pas fonctionner comme ça. Il faut travailler par exemple sur le modèle qui a été développé euh, en Italie, hein en Italie du nord, où on va avoir, dans le même lieu, sur un domaine particulier, par exemple la mosaïque, à la fois des centres de recherche, à la fois on extrait du des matériaux qui sont utiles pour faire la mosaïque. Tu vois c'est l'idée de communauté, de collectif, si tu veux, de travail. Mais pas faire venir le gypse de Chine mais, tu vois, de développer à partir d'un système comme celui-là. T'as d'autres gens qui sont dans d'autres logiques que celle de la filière, que celle du bassin économique là dont on parle alors tu vois bon. Entre soi si tu veux... tu le présentes comme une idée négative.

PICRI : Non, non non pour moi c'est pas négatif, mais y a une... non je l'ai pas... pas ressenti comme négatif...

FB : L'intérêt par exemple de de produire un certain nombre de biens essentiels ; dans la plus grande proximité possible, permet une indépendance beaucoup plus grande aux gens et une plus grande liberté. Euh, et en plus, si tu veux, ça contribue, euh, à diminuer la pollution, à etc. donc sur un certain nombre de choses, si tu veux, par exemple, ce que font... Le problème... Tu parlais de la problématique de l'Ile de France qui était particulière. Sur l'Ile de France, sur les AMAP, le problème c'est qu'on n'a pas de terrain. Donc l'Ile de France est complètement dépendante de sources d'approvisionnement, qui vu la taille du bassin de population devient de plus en plus éloigné. Donc on peut... ça devient très très difficile, les plus proches maintenant producteurs où il y a encore des salades et des carottes, ben c'est Orléans... enfin tu vois ça commence à s'éloigner un peu. Alors qu'on pourrait très très facilement, l'Ile de France est une région très agricole.

PICRI : Ah ben la Seine saint Denis... euh... la la 77

FB : 77, 91, 95, 78 tu vois. Bon y a que le 75... où ça cultive pas beaucoup

PICRI : 92 non plus...

FB : 92 si ! Y a de nombreux... y a des forêts, y a des, y a pas mal d'espaces, mais bon c'est pas, euh... c'est pas directement dans dans un truc de production quoi c'est sûr que... donc c'est ça qui est une problématique emmerdante. Alors pourquoi ? parce que le terrain agricole a été remplacé par du terrain constructible. Alors que c'est une des régions les plus riches de France. Ça c'est une contradiction qui est très très emmerdante à dépasser. Parce qu'il faudrait réquisitionner des terrains, il faudrait qu'il y ait des lois... compliqué à faire fonctionner quoi. Pourtant c'est c'est... les AMAP d'Ile de France ils sont un peu moins dans la proximité que les AMAP de Provence par exemple.

PICRI : Oui, oui. On parle justement de... on glisse un peu d'agriculture... quelle est ta... qu'est-ce que tu penses de mots ou de concepts comme développement durable, comme euh...

FB : Ouais ! Je me moque en général.

PICRI : Tu te moques ?

FB : (rires) développement durable de lapin (rires) ... mais, non non, tu veux qu'on parle de ça vraiment ?

PICRI : Ben responsabilité sociale, développement durable, enfin tous ces mots tu vois qu'on entend, euh... qui correspondent à des choses et qui peut-être comme ES et ESS et euh... ne correspondent pas à la même chose pour tout le monde, ne sont pas ... enfin voilà ce sont des supports de communication ces mots là.

FB : Mouais !

PICRI : Qu'est ce que tu penses de développement durable par exemple pour commencer... en 2 mots.

FB : Pfff, ça m'intéresse pas tellement...

PICRI : Pas tellement...

FB : Je suis anti développement d'une part. Le développement comme idée m'intéresse pas. c'est pas c'est pas ça... je suis plus intéressé si tu veux par exemple par la satisfaction euh, des besoins ; ça c'est un critère qui me paraît beaucoup plus important que développement. Développement c'est (?)

PICRI : C'est marxiste ça : je crois qu'il finissait par « de chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins ».

FB : Par exemple ouais c'est pas complètement débile. Euh... je suis plutôt euh... Je suis plutôt intéressé par des choses comme ça, l'idée de développer m'intéresse pas, enfin je trouve ça même dangereux, on peut pas développer euh... en permanence, il faut accepter à un moment... qu'on reste... qu'on stagne si tu veux, parce que euh... on peut pas, euh, je sais pas tu peux avoir 1 maison, 2 maisons, mais pourquoi 10, pourquoi 15...

PICRI : Mais développement... durable, durable c'est-à-dire c'est vraiment...

FB : Durable... durable c'est pareil, durable... dans un monde d'obsolescence programmée tout passe (?) peut pas fonctionner. Non c'est pas une idée qui m'intéresse la durabilité, je pense que les choses naissent, vivent, meurent, qu'il y a un cycle de transformation, et l'idée de durable je je je... d'une part je ne peux pas m'intéresser à tout, mais c'est un engouement que j'ai pas euh...

PICRI : Sachant que dans le développement durable ils intègrent justement les cycles de vie, ça fait partie du...

FB : Ouais. Je m'intéresse... tu vois je m'intéresse à l'écologie par exemple, mais euh... à l'écologie politique, mais pas au développement durable.

PICRI : responsabilité sociale qu'est-ce que ça t'évoque ?

FB : La responsabilité sociale, alors est-ce que toi tu appelles responsabilité sociale l'activité qui consiste, pour un certain nombre d'entreprises à réfléchir à ce qu'elles produisent, pour qui elles le produisent et comment elles le produisent. Si c'est ça, oui ça m'intéresse. C'est même un des piliers de la réflexion sur l'économie solidaire. Euh... je connais assez peu de gens qui ont véritablement une démarche à réfléchir sur la responsabilité sociale.

PICRI : Ouais

FB : On est plutôt dans un monde d'irresponsables, de court termistes, euh... tu vois qui sont dans l'instant, qui voient le profit le plus rapide et le plus immédiat, mais qui sont pas dans la responsabilité sociale.

PICRI : Alors ta perception de la solidarité justement, dont on parle beaucoup aussi **(59'00)**

FB : La solidarité c'est le 3ème principe républicain. Les principes de la république, venant de la révolution française et du siècle des lumières c'est : liberté, on voit à peu près de quoi il est question, égalité on voit aussi à peu près de quoi il est question, et fraternité. Donc la solidarité c'est la mise en action du 3ème principe républicain. Et d'autant plus dans l'économie, une économie solidaire c'est une économie qui est fondée sur la fraternité entre les gens qui vivent dans la république.

PICRI : Et tu mets l'économie solidaire dans cette perspective ?

FB : Bien sûr!

PICRI : Idéalement...

FB : Ah non, c'est le... c'est... le travail s'est arrêté sur la révolution de 1789 si tu veux, de par la composition sociologique de ceux qui étaient aux postes de commande à la révolution si tu veux. La fraternité économique n'intéressait pas du tout la bourgeoisie montante, si tu veux, et qui voulait au contraire s'accaparer à son profit les richesses.

PICRI : Oui mais enfin la révolution bolchevique ça n'a pas été tellement mieux non plus.

FB : Je te parle pas de la révolution bolchevique, je te parle de la révolution française.

PICRI : Oui oui non je suis d'accord, mais je sais pas si c'est lié au fait que c'étaient des bourgeois qui ont pris ou qui avaient envie de...

FB : Ah ben si parce que si tu veux avant c'était les nobles...

PICRI : Oui qui avaient le pouvoir

FB : Qui avaient le pouvoir, et puis c'était lié à un système économique : un noble ne travaille pas.

PICRI : Oui.

FB : C'est interdit à un noble de travailler.

PICRI : Sauf si la guerre est un travail...

FB : Non la guerre et la chasse font partie des bases de l'activité de la noblesse, et gouverner. Voilà c'est les 3 activités... bon ben à la rigueur... la religion euh bon. Mais à mes yeux... moi si tu me dis et la révolution bolchevique etc. moi je m'en tape de la révolution bolchevique, je suis dans une république française qui a comme principe : liberté, égalité, fraternité. La révolution bolchevique si tu veux c'est pas mon problème.

PICRI : Oui! Non c'était juste pour dire que c'était pas des bourgeois qui avaient pris le pouvoir en dernier lieu...

FB : En 1789?

PICRI : Non non chez les... en 1917...

FB : Ah en 917, Ah ben c'est une autre question. On s'éloigne.

PICRI : Oui oui, c'est juste que bon... que ça soit les bourgeois ou les autres...

FB : Non c'est parce que tu me demandais quelle est la signification de la solidarité...

PICRI : Oui oui c'est vrai.

FB : Parce que pour moi c'est... de ça dont il est question : 3^{ème} pilier. Ça c'est à réactiver d'urgence.

PICRI : Ouais. Est-ce que c'est ... si on disait quelle image est-ce qu'il faudrait mettre en avant pour faire vivre pour que les gens s'y reconnaissent, peut être pour communiquer à partir de là... quelle image de l'économie sociale ou de l'économie solidaire est-ce qu'on pourrait mettre en avant ?

FB : Quelle image ?

PICRI : Oui, est-ce que ce serait justement cette image de fraternité ?

FB : Bah euh...

PICRI : Ou quelle notion ? Image, notion, concept...qu'est-ce qu'on pourrait mettre en relief ?

FB : Bah si tu veux, si on a eu besoin à un moment de transformer... de trouver d'autres mots pour parler de choses voisines, que ceux d'économie sociale et parler d'économie solidaire, c'est qu'il y avait effectivement quelque chose qui manquait dans ce mot.

PICRI : Dans le mot de social !

FB : Ouais. Que voilà, ça correspondait plus à ce que un certain nombre de gens avaient réfléchi, avaient vécu euh...Le, l'économie, l'économie solidaire, l'image qui lui convient le mieux, c'est l'image historique par exemple, qui me paraît importante c'est la révolution de 1848. Là, j'y associerais

cet événement là. Dont personne ne connaît très bien ce qui s'est passé à ce moment là ; mais c'est la conviction après, à cette époque là, que euh, on n'arriverait pas à faire vivre un changement immédiat et rapide par la révolution. Qu'il fallait commencer à résoudre un certain nombre de problèmes immédiatement, avant la sociale justement, avant on parlait de l'état, la sociale c'était comme ça qu'on désignait le gouvernement idéal au 19^{ème} siècle. Et donc il y a cette image là pour moi est importante et puis euh peut être une manière, plus moderne et plus contemporaine, la question (?) 1848, la question de la coopération, euh... donc la concurrence quoi.

PICRI : Je sais plus de quand date les « Fourier » les villes, les cités... je sais plus de quand ça date.

FB : Fourier ? Ben c'est cette époque là.

PICRI : Oui c'est milieu de 19^{ème} siècle, c'est ce moment là.

FB : Oui. Je te demande juste une seconde c'est ma fille... (64'45 – 65'30)

Non si tu veux l'idée de tout ce qui est coopératif et y compris pour boucler avec les nouvelles technologies, toutes les questions de logiciels coopératifs, euh etc. tu vois. Bon ça c'est les 2 images si tu veux qui correspondent bien à une définition de l'économie solidaire.

PICRI : Le libre à tout crin te paraît une option incontournable? C'est-à-dire on fait, on développe sur du libre, on libère ce qu'on a développé et on...

FB : Oui, moi c'est comme ça que je fonctionne.

PICRI : Parce qu'il y a des sociétés qui prennent du libre, qui développent et qui gardent les...

FB : Ah ben on a le droit

PICRI : On a le droit aussi

FB : Bien sur, tout dépend de la licence que tu veux utiliser

PICRI : Qui copyleft pas forcément, c'est ça que je veux dire

FB : Ouais, mais on a le droit. On peut pas reprocher, si tu veux, ce qu'on a décidé de libérer, on peut pas faire les mêmes reproches qu'on faisait à ceux qui au contraire tenaient secret, privé, etc. Donc faut accepter, y compris même pour que ce soit euh, utilisé à des fins, je sais pas... militaires pourquoi pas. L'armée utilise des logiciels libres. La gendarmerie aussi.

PICRI : Je te prends un exemple, on développe une plate-forme, on passe par une société qui développe. La société on peut lui dire, on peut choisir quelqu'un qui développe sous Linux, sous du libre, open source, bon.

FB : Ouais

PICRI : Et cette société, qui est une société privée qui a besoin de gagner sa vie, qui dit moi je libère pas mes logiciels parce que je veux faire la maintenance, parce que... tu vois, y a une question qui peut se poser, par exemple techniquement on peut être sur du libre partiel.

FB : Pourquoi vous travaillez avec des gens comme ça ?

PICRI : C'est...

FB : C'est un cas de figure...

PICRI : C'est un cas de figure que j'évoque qui peut exister dans le domaine.

FB : ça ça les regarde. Je pense qu'ils vont perdre de l'argent à terme.

PICRI : A terme ?

FB : Ah oui bien sûr. C'est beaucoup plus, ça produit plus de richesse le concept du libre...

PICRI : Puisque ça circule plus...

FB : ça circule plus, y a beaucoup plus, sur la recherche par exemple, ta petite boîte en R&D ils mettent

combien ?

PICRI : Je sais pas

FB : Tu vois quand on développe en mettant des milliers de développeurs à travailler ensemble, ben là on avance.

PICRI : Ouais, mais avec les sociétés de développement informatique, on voit des gens qui sont à la limite de... tu vois entre 2 logiques et comment gagner sa vie continuer à payer ses 5 ou 10 salariés. On développe un logiciel, si on fait pas la maintenance après, tu vois y a... on si on n'est pas assuré de continuer le développement par la suite,... tu vois si on libère les sources. Je pense qu'il y a des sociétés ou des SSII qui sont un petit peu à la limite du système : comment assurer sa survie tout en restant dans le libre. Mais bon ce sont des questions qui vont être incontournables pour nous. Je te le demande si tu as un avis ou si tu as expérimenté ça.

FB : Oui mais moi je pense qu'il faut travailler avec les gens avec lesquels vous vous sentez le mieux pour travailler, mais... en tous les cas y a pas forcément cette idée de fermer, quoi, les systèmes.

PICRI : Oui.

FB : (?) c'est vraiment pas obligatoire.

PICRI : Oui oui.

FB : Voilà, pour les images !

PICRI : Et les messages vis-à-vis du public. Parce qu'il y a les images qu'on se donne, sur lesquels se reconnaissent les personnes de l'économie sociale et de l'économie solidaire. Est-ce qu'il y a des idées de message ou des idées de choses, qu'on fait transiter vers le grand public à l'occasion d'une interview dans un journal, à l'occasion... des choses plus grand public.

FB : Intéressez vous à l'économie.

PICRI : Oui, ça tu y a réfléchi pour le mois de l'ES, là il y a de la communication grand public

FB : Ouais ben c'est intéressez vous à l'économie. Le message du mois de l'ESS cette année c'est « sociale et solidaire l'économie qui sait où elle va ». Ouais moi je pense que le message le plus important à faire passer c'est qu'il faut que les gens s'intéressent à l'économie. C'est pas la chose qui les intéresse le plus. Très peu de culture économique, peu de formation économique. Pour tout le monde faire de l'histoire c'est une base. On ne peut pas... si demain on projetait de supprimer l'enseignement de l'histoire, il y aurait un tollé incroyable. Pourtant il y a aucun enseignement de l'économie.

PICRI : Très peu...

FB : Enfin systématique je parle. Tout le monde fait de l'histoire, de 6 ans à 16 ans tu fais 10 ans d'histoire. Et là dedans il n'y aucun enseignement économique obligatoire. Alors que c'est ce qui nous fait fonctionner, vivre etc.

PICRI : Oui donc ce qui manque c'est une formation de fonds, c'est une sensibilisation

FB : A s'intéresser à l'économie quoi

PICRI : Une initiation, effectivement

(71'05)

FB : Y a une campagne lancée par ATTAC qui est, le slogan est changer la banque ou changer de banque? Les ¾ des gens ne savent pas comment fonctionne leur banque.

PICRI : Oui, c'est un peu notre hypothèse, c'est qu'il y a une sous présence ou une sous représentation de ce qu'est l'économie et de ce qu'est l'ES quoi. Auprès du public et même

FB : Encore quand il y a de la revendication par exemple euh, d'une démarche économique par

exemple, le capitalisme ne se crée pas des associations de défense de l'économie capitaliste. Ils parlent je sais pas moi, du plaisir d'avoir la dernière Mercedes... c'est pas une... il y a une origine pour le coup historique, là si on parlait effectivement de la révolution de 1848, autour de l'économie sociale et de l'économie solidaire t'as une tradition qui est en train de changer un peu, avec des gens qui ne sont pas forcément liés d'une manière ou d'une autre au monde ouvrier, à l'histoire des catégories sociales populaires, de gens qui disent : bah c'est mieux de faire du libre, c'est mieux, c'est plus intéressant quoi ; ou plutôt que de vendre du foie gras produit dans des conditions dégueulasses, je préfère vendre du coton bio euh, produit pas par des enfants, enfin y a une nouvelle... c'est assez récent.

PICRI : Y a une sensibilisation, mais y a encore une certaine méconnaissance de la part des consommateurs sur les...

FB : Les gens ne connaissent rien à ce qu'ils achètent en général.

PICRI : Oui, et ça on laisse la sensibilisation aux media, ou aux grandes réunions comme il va y en avoir une au mois de novembre : le mois de l'ES.

FB : ça en fait partie le mois de l'ES, ça a cette vocation

PICRI : C'est une grande oeuvre de communication le mois de l'ES

FB : Ah mais c'est que ça, c'est que ça. Campagne de communication

PICRI : Et ça a été fait pour ça.

FB : Ah oui oui oui c'est pas fait pour autre chose.

PICRI : Et qui est, alors justement on en parlait même pas ! qui est à l'initiative, d'où vient l'idée de faire ce mois de l'ES. C'est dire on va faire un mois de communication

FB : en fait ça vient de l'intérêt de se regrouper pour réfléchir à plusieurs.

PICRI : Oui donc ça vient pas pas de de la communication...

FB : non on n'a pas dit : tiens on a un problème de communication... le CNCRES qui s'est aperçu qu'il y avait quelques uns de ses adhérents en particulier qui essayaient de développer un truc comme ça et on s'est dit et pourquoi on ferait pas ça nationalement. Ça a commencé y a 4 – 5 ans... et puis petit à petit tout le monde a eu envie de s'y mettre et puis maintenant toutes les régions le font quoi.

PICRI : Quel est l'objectif du MES... du mois.

FB : Du mois? Ben je te dis c'est de donner un coup de projecteur sur cette revendication économique. Sur la diversité des activités quoi. Parce que il y a un truc énorme c'est que les gens sont dans l'économie sociale ou dans l'économie solidaire sans le savoir quoi.

PICRI : Ben y en a qui ont du mal à valoriser, des acteurs qui ont du mal à valoriser

FB : Ah non je parle des consommateurs, ils savent pas,... ils savent pas quand ils vont à Carrefour, ils savent pas à qui ils donnent leur argent ; ils savent à la rigueur sur un marché parce que ça fait 15 ans qu'ils vont chez le même marchand de légumes, qu'ils ont vu les gosses grandir, le petit il a grandi il est plus grand, enfin tu vois... y a quelque chose là qui va se savoir. A la limite ils voient qu'il y a une étiquette Monsieur et Madame Machin de Malesherbes, c'est situé géographiquement ; mais Carrefour ils savent rien du tout.

PICRI : Eventuellement y a un rayon bio équitable, éventuellement...

FB : Ouais mais...

PICRI : Ben quelques fois ça se limite à ça: aller au rayon bio ou au rayon équitable

FB : Ah y a des gens... bien sûr il y a de plus en plus de gens qui achètent du bio ça c'est sûr

PICRI : Mais c'est pas une démarche ES d'acheter du bio...ça peut être une démarche de santé...

FB : Si ça peut... en tous les cas c'est l'économie sociale et l'économie solidaire qui ont amené cette idée du bio. En fait l'économie sociale et l'économie solidaire c'est le grand laboratoire économique, pour beaucoup de choses. Ça se teste dans l'économie sociale ou dans l'économie solidaire et puis après il y a des gens qui pensent qu'ils peuvent s'enrichir personnellement avec ce dispositif.

PICRI : Oui

FB : Le bio, il y a 40 ans il y avait 2 pelés et 3 tondu dont je faisais partie qui mangeaient du bio et qui avaient monté des coopératives pour le riz, pour le sucre, etc. c'était pour des cinglés qui voulaient retourner à la bougie, bon. On a un petit peu de retard, là tu parles de Carrefour qui a un petit rayon bio, en Angleterre il y a des supermarchés bio. Mais pas Biocoop minuscule, des très grandes surfaces bio. C'est ce laboratoire de l'économie sociale et de l'économie solidaire qui a amené la possibilité de faire ce genre de choses. C'est pareil pour le commerce équitable, t'as des tas de gens maintenant qui vendent des produits équitables et qui n'ont pas du tout une idée de transformation de la société. Parce que ils pensent que ça marche.

PICRI : Peut être le dernier point. Les acteurs de l'ES peuvent avoir du mal à se faire... à être reconnus, à communiquer,... à je sais pas... des producteurs par exemple, à entrer en réseau en peut-être. Bon ceux là ont peut être pas les moyens de communiquer, ils ont peut être besoin d'aide... par le système. Est-ce qu'il y a des choses qui pourraient être mises en place de ce côté-là. Est-ce qu'il y a des choses qui sont en train d'être mises en place ?

FB : Bah, sur la question des formes d'organisation,... on a un petit peu de mal à sortir du 19^{ème} siècle en France, et... je dis en France parce que je suis en France, je dis pas en France alors qu'ailleurs ça marche mieux c'est pas du tout ça. On a du mal à sortir d'un état d'esprit... d'organisation pyramidale avec des formes inspirées de la 3^{ème} république. C'est le régime des Présidents... hier matin il y avait conseil d'administration du CNCRES ; alors il y avait des gens qui disaient : bonjour je suis untel et je suis président de la CRES et je sais plus quoi, et l'autre il disait : moi je suis untel et je représente le président euh... ça c'est vraiment type même de truc de la 3^{ème} république : le président est sacralisé etc. Le président n'est jamais que le produit de l'élection du conseil d'administration qui a décidé que ça serait lui, voilà. Quand tu dis que on peut fonctionner sans président les gens disent : ben attends c'est interdit ! Alors que rien n'oblige dans la loi de 1901 à avoir un Président. Absolument rien. Mais on pense que, voilà. Ça je pense que c'est un des gros trucs sur les quels on doit travailler c'est sortir du 19^{ème} siècle. Y a une chanson de Brigitte Fontaine dans les années 70 qui disait :le 19^{ème} siècle est terminé. Ce qui fait que bon dans l'économie sociale et dans l'économie solidaire c'est à peu près la même chose, c'est le secteur qui emploie le plus de femmes, en terme d'emploi il y a 70% de femmes. Dans les postes de direction il y a une infime partie qui est dirigée par des femmes. Voilà ça c'est des choses sur lesquelles on a à travailler et puis,... oui travailler sur la question de la rotation par exemple des pouvoirs, des tâches, ça c'est extrêmement important.

PICRI : Et les relations entre parties prenantes parce que dès que tu parles de pyramidale et d'organisations comme ça, il y a la question qui se pose : comment on communique entre parties prenantes, entre voisins.

FB : Ouais c'est, je pensais c'est une des choses qui nous tue un peu quoi. Si j'avais... on n'a pas cette possibilité donc tu vois...

PICRI : Beaucoup d'entreprises en sont sorties quand même

FB : De ?

PICRI : Ben de ce système pyramidal, avec l'organisation par projet...

FB : Ouais, mais au bout du compte y a quand même un PDG, y a quand même un actionnaire majoritaire, y a quand même, voilà, non...Pffft... l'organisation par projet ou l'entreprise apprenante c'était le choix de Renault pour faire la Twingo, c'était ça la modèle, on voit où il est le modèle : avec le nombre de suicides au centre de recherche de Renault. Je crois pas vraiment qu'ils ont vraiment décidé de sortir du 19^{ème} siècle. Pas plus que France Telecom d'ailleurs, 24 morts en 18 mois hein.

PICRI : Oui j'ai vu. Ben tu sais que c'est la dernière société où j'ai travaillé ce qui m'a fait quitter le système. J'étais dans une filiale de France Telecom, je faisais de la monétique.

FB : Alors ça c'est vraiment le retour de la mort au travail, c'est une idée du 19^{ème} siècle quoi.

PICRI : Parmi les choses qui m'ont fait partir, j'ai un collègue qui a fait une rupture d'anévrisme, un commercial.

FB : Ouais, je veux bien le croire. Enfin.

PICRI : Alors ben écoute, la dernière question de confiance c'est qui sont les incontournables, toi qui connais bien le secteur, les personnes qu'on pourrait rencontrer.

FB : Ah qu'il faudrait que t'aïlles voir...

PICRI : Bon je t'ai dit l'AMI j'y suis allé, le CESIF j'ai un petit peu de... Je coupe : avant de passer à ça... est-ce que t'as autre chose à dire sur le domaine ou est-ce qu'on a un peu fait le tour ?

FB : Non j'ai pas euh...enfin sur les questions que t'avais à poser, après...

PICRI : Peut-être que t'as des idées que j'ai pas abordées hein.

FB : J'avais pensé à une question à te poser en venant et puis... Ah oui, si, ma question : en fait comment... la particularité des PICRI, y a plein de raisons, entre autre pour moi ce que je trouve fondamental dans ce dispositif d'aide publique, comme quoi les subventions existent, c'est de rapprocher chercheurs universitaires et citoyens. Comment est-ce que vous allez vous y prendre vous ?

PICRI : Je t'ai dis la partie application c'est la plate-forme. Ça va être de monter des ateliers de travail sur des problématiques.

FB : D'accord, vous allez monter des ateliers, avec qui, à qui ils vont s'adresser ?

PICRI : Ben je t'ai dit tout à l'heure que on pense pouvoir monter un premier atelier vers le mois de...ben quand on aura fini les entretiens, on commencera à avoir une idée, on va cibler sur quelque chose, et puis on va monter... on avait une idée...

FB : Y aura qui dans les ateliers?

PICRI : Je ne sais pas. Il pourrait y avoir un atelier achats publics et il pourrait y avoir un atelier consommation par exemple. On est plutôt en train de partir sur un seul atelier

FB : C'est du monde ça.

PICRI : Oui. Je te dis cette idée là... je ne sais pas quelle idée on va tirer, quelle problématique et puis inviter à un atelier de travail, sachant que l'idée de la plateforme FIDAREC c'est de faire des ateliers sur des problématiques que les gens peuvent ouvrir, s'inviter, travailler ensemble. Bon FIDAREC travaille actuellement plutôt sur l'environnement, ils ont des ateliers de travail je crois sur des problèmes à l'Île de la Réunion de recyclage ils sont pas mal là-dessus : recyclage, travaux ménagers, enfin...

FB : D'accord.

PICRI : Maintenant qu'est-ce qu'on va choisir, je ne le sais pas encore, ça va dépendre des entretiens. Si t'as une idée, dis nous. Est-ce que t'as une idée d'ateliers où on pourrait fédérer un certain nombre

de gens et animer des réunions porteuses qui nous permettent de faire une action intéressante sur laquelle on publie à la fin... allons-y hein...

FB : Bah...

PICRI : L'idée c'était d'en faire 2, mais est-ce qu'on aura le temps d'en faire 2. Le 1^{er} c'était, voilà je te le dis : c'était développement d'achats publics et coopération ES et l'autre c'était préfiguration des réseaux durables, responsables, solidaires. Travail sur l'ISO 26000. Bon si t'as une idée on est ouverts, d'ailleurs peut-être que le 19 octobre, ça sera l'occasion de commencer à parler de ça. Ça pourrait être soulevé.

FB : Mais euh... non je te dis, j'ai un peu de mal à comprendre... ce que vous voulez faire mais bon...

PICRI : On est dans la partie enquête hein en ce moment, on n'est pas encore dans la partie action.

FB : Oui je comprends bien, non mais euh... tu vois par exemple réfléchir à la communication de l'économie sociale et de l'économie solidaire, ça va je comprends à peu près, après comment ça se décline... Mais je suis en train de dire ça, je suis pas en train de dire que c'est nul ou je sais pas quoi. Je comprends pas parce que voilà... je saisis pas bien, je...

PICRI : C'est une recherche hein, c'est en construction. Et puis tu vois cet entretien, on vient avec une préfiguration d'idées, on vient avec des a priori des hypothèses, il n'est pas exclu que je te demande un complément par téléphone sur une idée à côté de laquelle on serait passés.

FB : Oui oui oui pas de souci. Après qui il faudrait aller voir euh...

PICRI : Je dirais vraiment les incontournables, par exemple Ana Larrègle que je n'arrive pas à avoir me disait Antoine Pillet, bon.

FB : Qui ça ?

PICRI : Antoine Pillet !

FB : Je sais pas qui c'est !

PICRI : Antoine Pillet, il a écrit des livres avec l'AMI... (je sors une doc de l'AMI) sous la direction d'Antoine Pillet...

FB : Ah oui oui oui d'accord.

PICRI : C'est un partenaire de l'AMI.

FB : Ouais je l'ai jamais vu. En Ile de France...

PICRI : Il est à Rennes il est rarement à Paris, mais je vais essayer de le voir...

FB : Après ça dépend qui tu cherches, mais bon dans les gens euh... que je trouve intéressants en Ile de France euh... Bernard Eme par exemple

PICRI : D'accord.

FB : avec Jean-Louis ils ont conceptualisé... quand je dis conceptualisé, c'est-à-dire que tu vois ils ont écrit des bouquins, enfin ils ont fait de la théorie de l'économie solidaire. Le concept part de construction conjointe de l'offre et de la demande, ils ont commencé à étudier ce truc là, alors évidemment fait voir derrière c'est... merde comment il s'appelle... ah ! un autrichien... c'est une filiation intellectuelle. Et Bernard est pas mal parce que il va commencer par te dire qu'il ne crois pas du tout à cette histoire d'économie solidaire alors que c'est son sujet de recherche et sa spécialité depuis 40 ans quoi.

PICRI : Les...

FB : Et sinon, euh... un type que moi je... pourrais être intéressant pour toi parce qu'il a beaucoup œuvré en Ile de France pour le rapprochement entre l'économie sociale et l'économie solidaire

organisées, c'est Jacques Benjamin Brioux... Voilà, sinon après... ça dépend de qui tu ressens euh... si t'as envie de voir des gens vraiment de terrain, ou des intellos ou...

PICRI : Ben plutôt des gens de terrain en fait. On est partis sur l'idée de voir des acteurs, de voir du secteur public, des acheteurs, et de voir des journalistes ou communicants. Par exemple pourquoi la rubrique ESS a été fermée chez Politis, tu vois des gens qui ont travaillé sur...

FB : Comment c'était euh...

PICRI : C'est Brun qui s'en occupe...apparemment...

JM Borello, président du consortium du groupe SOS,(associations, entreprises sociales et d'insertion, groupe de presse(4titres), crèches, hôpital, des centres de soin pour toxico, des boutiques de commerce équitable, un restaurant, un traiteur, environ 80 structures sur la région francilienne)

PICRI : Nous sommes le 28 octobre, au groupe SOS, avec Monsieur Borello. Ecoutez pour démarrer l'entretien, est-ce qu'on peut préciser le mot ESS déjà. Est-ce que ce terme, en termes de communication, en termes de reconnaissance, est-ce que pour vous il est pertinent ?

JMB : Ben il est pertinent dans le sens où il ajoute à la notion juridique d'économie sociale à... c'est à dire ce qui est juridiquement défini : association, mutuelle, coopérative et fondation, l'aspect solidaire qui pour moi a le sens de structure juridique différente mais dont l'activité concourt à la solidarité. Donc effectivement il me semble plus large et moins restrictif que l'économie sociale stricto sensu.

PICRI : Et vous vous retrouvez bien dans ce terme, les différentes activités que vous avez se retrouvent bien dans ce terme?

JMB : Nous, nous nous retrouvons parfaitement dans ce terme puisque... si le groupe SOS est une structure strictement économie sociale, puisque l'ensemble de ses actifs sont détenus par des associations, qu'il n'y a pas de personne physique associée et que donc nous sommes dans l'économie sociale classique, il n'empêche que nous utilisons toute forme juridique pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, y compris des sociétés commerciales particulièrement avec des entreprises d'insertion et que ces structures commerciales même si elles sont détenues par des associations, peuvent s'apparenter plus à ce qu'on convient d'appeler l'économie solidaire que l'économie sociale.

PICRI : Et donc dans cette diversité d'activités... d'ailleurs on verra peut-être sur les objectifs qui sont...

(téléphone sonne... JMB répond brièvement...)

Est-ce que cette diversité de structures, est-ce que toutes les structures impliquées dans le groupe SOS se retrouvent dans un tel mot, est-ce que ce n'est pas quelque chose d'un peu fourre-tout et ça ne mériterait pas d'être précisé quelques fois ; est-ce que c'est pratique d'avoir quelque chose de commun comme ça à tout le monde ?

JMB : On parle de quoi du mot économie sociale et solidaire ?

PICRI : En termes de communication, est-ce que vous communiquez dessus réellement? Est-ce que vous l'utilisez comme moyen de reconnaissance ?

JMB : Ah non, on communique comme étant une structure d'économie sociale et solidaire donc on parle aussi d'entrepreneuriat social aujourd'hui, mais très clairement le Groupe SOS est une structure qui communique sur l'idée d'économie sociale et solidaire.

PICRI : D'accord, euh... vous avez dit tout à l'heure qu'il y avait plusieurs structures qui étaient fédérées autour d'objectifs, est-ce que vous pouvez préciser ces objectifs ?

JMB : Nos objectifs ce sont les valeurs du groupe, c'est à dire la lutte contre les exclusions pour aller vite et l'idée d'entreprendre autrement, c'est-à-dire euh... permettre à tous ceux qui sont éloignés de l'emploi, du logement, euh... etc. de trouver une place dans la société. Donc globalement il s'agit bien de lutte contre les exclusions avec une réelle implication dans le développement durable, avec les différentes structures de conseil en développement durable, avec une volonté de faire connaître des modèles alternatifs avec les différents titres de presse qui sont aujourd'hui dans le Groupe SOS

puisqu'il y en a 4 aujourd'hui. Donc on compte sur des dispositifs qui effectivement concourent à promouvoir des systèmes alternatifs.

PICRI : D'accord, vous êtes... j'imagine que vous avez une activité nationale...

JMB : Oui

PICRI : L'Ile de France, puisque c'est le lieu de l'étude a quelque chose de particulier : c'est à la fois une tête de réseau national généralement et il peut y avoir une activité régionale aussi. Est-ce que ça...

JMB : Oui alors... la difficulté toujours d'être région - capitale c'est lorsque vous avez à la fois une tête de pont nationale et un réseau régional, sans doute que le réseau régional est un peu masqué derrière les têtes de pont nationales, ça c'est la réalité pour toute organisation. Il est clair que les organisations régionales en région hors Ile de France ont tendance à mieux fonctionner parce qu'elles ne sont pas en concurrence directe avec les organisations nationales, ça c'est vrai quels que soient les modèles d'organisation.

PICRI : Et c'est la communication qui gêne ou que c'est l'organisation : que les choses sont regroupées, les entités sont regroupées dans un même lieu ? ça tient à quoi ?

JMB : Alors non, c'est pas évidemment, il faut surtout pas regrouper les activités dans le même lieu, c'est ce qu'on a fait pour le Groupe SOS, puisque ici il y a les instances nationales, l'organisation régionale du Groupe SOS est ailleurs physiquement, ça ça me paraît...

PICRI : C'est fait exprès !?

JMB : Ah oui, c'est tout à fait fait exprès, sinon vous étouffez une organisation régionale si vous la placez géographiquement à l'étage du dessus ou du dessous de l'organisation nationale. Donc évidemment c'est fait exprès, en matière de communication, ben c'est éternellement le même problème c'est que les têtes de pont sont plus parisiennes qu'ailleurs et donc les gens s'adressent plus facilement au national qu'au régional. Et on confond le national et le régional en communication, ça c'est absolument impossible à éviter.

PICRI : Même en mettant l'accent sur le... je dirais peut-être... insister sur une communication régionale, vous leur laissez libre cours

JMB : Ah ben, localement évidemment qu'ils ont une libre communication, c'est-à-dire que chaque échelon régional communique à son niveau, sauf que lorsqu'un media national vient nous voir, il est à Paris, on va visiter ensemble une structure régionale et elle apparaît comme étant représentante de l'organisation nationale. Ça c'est juste qu'on peut pas se déplacer instantanément à l'autre bout de la France avec une équipe de télévision ou un journaliste, alors qu'on a 70 ou 80 structures dans Paris intra muros, on va forcément mettre le focus sur une org... sur une structure parisienne oui.

PICRI : Vous dites 80 structures...

JMB : oui oui sur Paris et l'Ile de France.

PICRI : Sur Paris et l'Ile de France, est-ce que ça... j'allais dire pourquoi 80 ? est-ce qu'il est important de garder des petites structures, est-ce qu'il serait important de fédérer d'avoir plutôt des départements pour avoir une communication globale...

JMB : Eh eh la première question c'est pourquoi une communication ? Le groupe SOS pendant 20 ans a considéré que pour vivre heureux il fallait vivre caché et ne pas communiquer du tout, donc c'était assez simple, compte tenu de la taille de la maison il était juste impossible de ne plus communiquer puisqu'on communiquait sur nous sans nous. Donc on a décidé de reprendre les choses en main pour au moins essayer d'expliquer ce qu'on voulait faire et que les messages qui soient construits à partir de

nos réalisations soient des messages qui soient conformes à ce que nous avons en tout cas voulu faire. Qu'on l'atteigne ou pas. Donc c'est ça le 1^{er} dispositif. Alors les établissements... ces 80 établissements du Groupe SOS, c'est pas 80 entités et ils ne sont pas forcément petits puisque dans ces dispositifs il y a des hôpitaux de 250 personnes avec 250 salariés et puis les crèches avec 15 ou 20 salariés, donc ça dépend évidemment de l'objet et de la taille de l'établissement.

PICRI : D'accord, vous dites que «on » a communiqué pour vous et on vous a obligés

JMB : Non,... les gens se sont intéressés à une structure de l'économie sociale qui atteignait 1000 ou 1500 salariés, qui ne communiquait à l'époque, du tout, euh... et donc sont allés visiter... évidemment on n'a jamais interdit aux journalistes d'entrer dans nos établissements mais en gros on les a laissés se débrouiller. Donc il n'y a pas eu jusqu'à récemment une volonté de faire passer un message. Jusqu'à ce que le conseil d'administration entre autres considère qu'on ne pouvait pas être un petit village gaulois et que ce qu'on faisait avait d'autant plus de sens si on l'expliquait et si d'autres pouvaient s'en inspirer... l'idée c'est d'être en open source, on n'est pas dans du lucratif, donc si on a une bonne idée le but, si on a un truc qui fonctionne, le but évidemment c'est que d'autres le sachent comme nous rencontrons régulièrement nos équivalents pour voir comment ils fonctionnent et... quelles sont les bonnes idées à prendre des uns chez les autres ; c'est juste que l'objectif n'est pas de la concurrence, pas de la concurrence mais de la collaboration.

PICRI : C'est vrai qu'à part quelques autres entreprises de l'économie solidaire que j'ai rencontrées, je pense par exemple à Coopaname où il y a 450 personnes aujourd'hui, c'est vrai qu'il est rare d'avoir des structures qui dépassent quelques personnes, qui dépassent quelques unités...

JMB : Non c'est pas rare dans le sens où la croix rouge est une association, l'association des paralysés de France est une association, secours catholique, secours populaire y a un certain nombre de grandes organisations. La particularité de la maison SOS c'est sans doute la diversité de ses champs d'intervention. Effectivement puisqu'il y a à la fois 30 crèches à Paris, un hôpital, des centres de soin pour toxico, des boutiques de commerce équitable, un restaurant, un traiteur, donc y a effectivement une espèce de poème à la Prévert qu'est pas très commun dans le secteur où en général, la plupart des structures sont plus sur un seul thème, et pas comme c'est le cas de l'APF ou du secours cath., secours pop. qui sont plus sur des thèmes ou des modes d'organisation un peu plus resserrés que le Groupe SOS qui est à la fois social, médicosocial, sanitaire, éducatif puisqu'on a près d'un millier de d'adolescents et de mineurs qui nous sont confiés soit par le département soit par des juges pour enfants, donc... sans parler de toute la panoplie des entreprises d'insertion, qui donne à l'ensemble un certain... qui fait de l'ensemble une mosaïque de de projets différents.

PICRI : Et ça s'est construit comment justement cette, cette particularité ?

JMB : ça ça s'est construit avec les besoins des usagers. Tout simplement c'est-à-dire que c'est les besoins des usagers, les besoins non couverts des usagers qui ont fait qu'on s'est rendu compte que après avoir recouvré la santé ou en tout cas un état physique qui permet d'aller mieux, ben il faut aussi un logement, alors on a créé une coopérative sur... de logement social, et puis lorsqu'on a un logement il faut retrouver une activité, donc on s'est lancés plus récemment dans les entreprises d'insertion ; et puis et puis aujourd'hui les personnes âgées en, en situation d'exclusion vieillissent... et donc on se demande ce qu'on va faire aux vieux exclus, donc on est en train de lancer un gros secteur dépendance, c'est-à-dire un établissement pour personnes âgées dépendantes, qui sera adapté à des personnes n'ayant pas de revenus. Parce qu'il y a un dispositif qui existe sauf qu'il est souvent lucratif et donc au-

dessus des moyens de nos usagers, donc on lance un dispositif de plusieurs établissements qui sont en trains de, qui sont en trains de sortir de terre qui permettra d'accueillir des personnes âgées dépendantes n'ayant aucun revenu puisque les établissements seront calibrés pour fonctionner avec l'aide sociale.

PICRI : Donc, est-ce que je traduis bien si je dis que vous avez une veille vis à vis du terrain

JMB : Oui, oui oui

PICRI : Et que vous allez là où il y a une demande.

JMB : Très exactement. Oui, c'est repérer des besoins non pourvus, euh... repérer l'existence de solutions et si y en a pas les inventer.

PICRI : D'accord... Il peut y avoir 2, 2 questions qu'on peut se poser sur la, sur la communication, vous en avez soulevé une tout à l'heure, c'est : il peut y avoir un côté médiatique, c'est l'affaire des journalistes, c'est l'affaire des communicants...

JMB : Mmh! Mmh!

PICRI : ça c'est une 1ère question, quand on a à communiquer, quand on est face à de la communication, même si on ne la veut pas, il y a ça.

(12'04)

Et l'autre chose c'est le côté politique : est-ce qu'on est d'accord sur ce qu'on a à dire, qu'est-ce qu'on veut dire, quelle est la stratégie, est-ce que à l'intérieur d'un groupe comme ça qui est euh, 80 fois diversifié si je puis dire, est-ce qu'il n'y a pas une difficulté, politique sur qu'est-ce qu'on dit, comment on communique...

JMB : Tout dépend du positionnement du groupe en question ; je crois qu'il y a une nécessité absolue qu'il existe des structures comme Act'up, le DAL,... des structures activistes en termes de communication, elles sont parfaitement indispensables. Evidemment nous ne sommes pas sur le même créneau, c'est-à-dire que nous ce que nous pouvons apporter sur nos différents sujets, c'est plus une parole d'expert engagé, qu'une parole militante. C'est-à-dire que quand on entend dire un certain nombre d'âneries sur la délinquance des mineurs, on peut juste expliquer que depuis... dans 50 ou 60 lieux dans ce pays et dans certains cas depuis plusieurs années on prend en charge des mineurs délinquants, et que on sait que l'incarcération ne change pas grand-chose voire empire la situation des mineurs délinquants, comme on peut dire qu'en observant la justice des mineurs elle n'a jamais été laxiste, elle est plutôt plus sévère que la justice des majeurs. Donc on peut tout simplement témoigner d'un certain nombre d'éléments concrets sur ce sujet. Donc la parole qu'on a vis à vis des pouvoirs publics, c'est pas forcément une parole médiatique, c'est une parole d'expert puisque nous sommes globalement consultés, que nous participons en permanence à des débats sur la co-construction des politiques publiques. Il arrive qu'on soit d'accord, il arrive qu'on ne soit pas d'accord ; dans certains cas on peut convaincre avec des grandes fédérations le FNARS, l'UNIOPSS etc. Dans d'autres cas on n'est pas du tout d'accord et alors on ne participe pas à certaines politiques publiques. C'est aussi l'avantage d'une entreprise privée qui est une association, c'est que nous ne sommes pas tenus de participer à des politiques publiques qui ne nous conviendraient pas. Donc, c'est plus ce modèle là de communication. Après Act'up, le DAL, etc. font un excellent boulot de... d'agitation, de réveil des consciences et sans doute de de de... catalyse des des des divers... dispositifs qui dysfonctionnent.

PICRI : Mais vous... je ne sais pas si ça se passe à l'échelle du groupe ou peut-être des sous ensembles, il n'y a pas de système de subvention, vous en bénéficiez pas de...

JMB : Si, si,si, évidemment, quand on gère un hôpital, c'est l'assurance maladie qui paie les frais de journée. Ça nous engage sur la base des textes. Ça c'est pas de la politique, la réglementation, on

décide de gérer une institution ou on décide de pas la gérer. A partir du moment où on la gère, c'est pas de l'idéologie...

PICRI : Je ne pensais pas au côté hôpital où effectivement... Je pensais à des associations qui peuvent avoir de l'argent du conseil général ou du conseil régional...

JMB : Ben... en fonction des compétences, la prise en charge des mineurs, c'est une dépense départementale, donc on a des financements départementaux, enfin des conseils généraux sur la prise en charge des mineurs. Il n'empêche que si nous nous trouvions en désaccord total sur un projet euh... qu'un département voudrait imposer on fait pas ! on ne fait que ce qui nous paraît convenable en termes professionnels.

PICRI : ça vous est arrivé ça : de refuser.

JMB : Ah oui ça nous est arrivé, très clairement. Mais... et vis-à-vis de politiques locales et vis à vis de politiques nationales, il y a des types de structures qu'on avait jamais voulu faire.

PICRI : Et qui ont eu lieu quand même par ailleurs ?

JMB : Que d'autres ont fait et ça c'est leur malheur à eux ; et sans doute que certaines structures, d'autres ont refusé de les faire et nous ont les fait, donc... c'est l'intérêt de la richesse associative. Mais nous ne sommes pas des gestionnaires de... nous ne sommes que des gestionnaires de politiques publiques. D'abord on les co-construit, et d'autre part si on n'est pas d'accord, on les fait pas.

PICRI : Et au sein de ces 80 organisations, est-ce qu'il y a lieu de trouver un discours commun, est-ce qu'il y a lieu de...

JMB : Alors 80... 80 c'est pas des organisations, ce sont des établissements. Il y a 180 établissements à Paris euh... en France, sur le Groupe SOS parmi lesquels des hôpitaux, des crèches, des boutiques de commerce équitable, des restaurants, entreprises d'insertion, enfin un véritable patchwork d'activités... évidemment que les valeurs elles sont communes, ce sont les valeurs du Groupe SOS qu'on retrouve ; ça n'aurait pas de sens si si ... si ces réalisations n'étaient pas portées par les mêmes valeurs : la laïcité, le fait que personne n'est au bout de son histoire, enfin les quelques valeurs qui sont un peu partout du site Internet à l'ensemble de nos brochures.

PICRI : D'accord. Et d'un point de vue médiatique, y a-t-il quelque chose à dire là-dessus, est-ce que vous avez accès aux media, est-ce que vous avez une expérience de l'accès aux media ?

JMB : Ecoutez, on a plutôt une... surexposition en ce moment que que... parce que l'alternative économique est à la mode, parce que... parce que les excès du capitalisme financier ont démontré leurs limites, donc en ce moment on est plutôt extrêmement courtisés par les média que en situation de les rechercher. Mais globalement, on n'a jamais vraiment cherché l'accès aux média dans le Groupe SOS, pour une raison simple hein, c'est que nous n'avons jamais fait d'appel à la collecte. Ceux qui font de l'appel à la collecte ont une obligation d'être connus, puisque c'est quand même la condition de réussite de la collecte ; comme on n'en a jamais fait, qu'on commence à réfléchir, mais pas sur des modes traditionnels, on n'avait pas d'intérêt à être connus. Donc on accepte ce qui nous paraît intéressant ça permet de promouvoir les valeurs, si c'est pas intéressant on fait pas.

PICRI : Est-ce que cette surexposition vous dérange un petit ou c'est indifférent ?

JMB : ça... moi ça m'amuse pas particulièrement, d'autant plus que les media ont absolument besoin de personnaliser les trucs et donc que le rôle du fondateur, qui moi me paraît pas essentiel, est forcément mis en valeur. Mais à part ça non, ça ne nous dérange pas dans le sens où la parole est libre et que donc ça permet de diffuser ces idées.

PICRI : Dès lors qu'ils diffusent bien vos idées comme vous l'entendez !

JMB : Oui! Enfin, en même temps, en dehors des problèmes de montage, globalement, on dit ce qu'on veut.

PICRI : Oui, et dans cette diversité j'imagine que vous avez affaire à la fois à de l'urbain, du péri urbain, du rural...

JMB : Ah oui oui oui parfaitement! Du Dom etc. oui.

PICRI : Ouais. Justement, vous avez parlé plusieurs fois de cette question des valeurs qui sont importantes et qui fédèrent d'ailleurs l'ensemble du groupe. Il y a une question qu'on se pose assez souvent dans... l'économie sociale et solidaire c'est comment est-ce qu'on opère la conjonction entre des valeurs qui sont généralement fortes dans le milieu, qui sont fortes pour vous, et des impératifs économiques ; des réalités, des réalités... nécessaires.

JMB : Il y a... 2 questions qu'on pose depuis 20 ans, c'est valeur et... valeur et économie et valeur et taille. Je crois que ça n'a juste rien à voir, je veux dire que pour porter ces valeurs, il faut faire des créations pour les créations existantes, il faut qu'elles soient équilibrées et donc il faut que le total des charges soit équivalent au total des recettes. Vous avez parfaitement raison, c'est une question qui se pose depuis 20 ans, sauf que je la comprends toujours pas 20 ans après. La 2^{ème} question c'est peut-on conserver ces valeurs en grandissant ? alors là aussi, je ne vois pas le... je ne vois pas en quoi une micro structure serait plus conforme à ces valeurs qu'une structure d'une certaine taille, d'autant plus que la taille permet l'indépendance, que l'équilibre économique permet aussi euh, d'être indépendant de ses financeurs. En gros, le Groupe SOS a 150 clients différents et je considère que nous sommes plus indépendants de nos financeurs qu'une association locale qui serait financée par une mairie, un conseil général ou un service déconcentré de l'Etat. Donc je pense que taille et équilibre économique c'est la clé de... de la réussite de ces valeurs, parce que c'est la clé de l'indépendance.

PICRI : D'accord. C'est pour ça que c'est une question qui se pose très souvent, y compris pour les petits, et d'ailleurs surtout pour les petits qui souvent...

JMB : De toute façon, mon... les les... petits vont se... s'organiser entre eux ou disparaître. Donc bientôt la question ne se posera plus, faute de combattants, parce que le milieu associatif, en tout cas dans les dispositifs de gestion d'établissements est en train de se concentrer à la vitesse grand V, ceux qui ne sont pas capables de s'allier entre eux, de créer des dispositifs un peu plus performants vont juste disparaître. Donc c'est une question qui s'éteindra enfin avec la disparition des structures qui n'ont pas la taille requise ; moi ça ne me pose absolument aucun problème.

PICRI : Même localement vous pensez qu'il ne restera pas de structure ?

JMB : Bah, il restera des associations de pêcheurs à la ligne, des amicales boulistes et des animateurs du club de golf, il ne restera plus d'association qui gère un établissement dans un bled perdu parce que... qu'il y a une... d'abord une volonté des pouvoirs publics qui est claire, ensuite une diminution des moyens et une augmentation des difficultés des usagers, et donc il faut faire des économies et les économies c'est aussi des économies d'échelle et ça ne change rien à nos valeurs de partager un comptable, un juriste ou des moyens techniques ; ça ne met pas en cause les valeurs et donc la ressource publique étant ce qu'elle est, si les gens ne veulent pas évoluer, ben ils auront le destin des dinosaures et à titre personnel je m'en tape.

PICRI : C'est-à-dire vous avez pris un peu d'avance sur eux, d'une certaine manière.

JMB : Boh, je sais pas si on a pris de l'avance. En tout cas tout ça nous paraissait nous évident. C'est, ça... sans parler d'un élément extrêmement déterminant qui est que le lucratif concurrentiel arrive sur les ¾ de nos métiers, et que donc ce qui historiquement était réservé à l'économie sociale ne l'est plus. Les crèches aujourd'hui sont, ou gérées par des structures de l'économie sociale ou par des sociétés commerciales, euh... et le commercial arrive en force sur le secteur de la petite enfance ; en ce qui concerne le secteur des personnes âgées, le privé lucratif a déjà pris l'essentiel du marché, donc, ou l'économie sociale se réveille ou elle continue à roupiller. En ce qui concerne la sanitaire, la réforme des hôpitaux va redistribuer les cartes et évidemment le lucratif est mieux armé, plus puissant pour intégrer ce secteur et donc si l'économie sociale ne se met pas en situation de concurrence elle sera juste éliminée. Donc la volonté publique, l'irruption du concurrentiel dans le dispositif, et demain sans doute que, enfin on l'a vu déjà sur l'éducation avec toutes les structures de cours particuliers etc. Je ne pense pas qu'on résistera à une concurrence des 2 secteurs sur la quasi-totalité de nos, nos secteurs d'intervention. Soit on est capables d'y faire face, soit on perdra. C'est juste une...

PICRI : C'est-à-dire que le devenir de l'ESS tel que vous le décrivez, c'est de... c'est finalement de s'intégrer, fusionner à ce qu'on pourrait appeler l'économie mainstream, l'économie...

JMB : Pas du tout ! Ah pas du tout. C'est au contraire de constituer un pôle de résistance qui soit suffisamment puissant pour résister à ça. Si elle le fait pas elle va pas s'intégrer, elle va disparaître.

PICRI : Donc vous êtes en complémentarité du système.

JMB : On est une alternative économique à l'ensemble de ces dispositifs. Nous on y croit. On pense que la santé n'est pas une marchandise, que l'éducation n'est pas une marchandise comme les autres, et donc on préfère gérer un hôpital qu'aller dans un hôpital privé lucratif, on préfère que les crèches soient associatives que privées lucratives. On considère que ce dispositif est, sur certains sujets, plus performant et plus pertinent, donc évidemment on le défendra. Mais, si les acteurs ne s'organisent pas, pendant qu'ils se posent des questions sur le maintien de leurs valeurs, le privé conquiert des parts de marché. Quand ils auront fini de se questionner, le marché sera juste occupé. Donc c'est c'est c'est juste ça.

PICRI : Si on projette un petit peu l'avenir tel que... vous semblez l'envisager, est-ce que vous pensez, par exemple dans le domaine de la santé, que les 2 systèmes vont cohabiter avec une ligne de frontière qui sera...

(25'20)

JMB : On peut, ... de toute façon y a 3 systèmes qui vont cohabiter, c'est le public, le privé lucratif et le privé non lucratif. Alors, évidemment, on va cohabiter, en fonction des forces de uns et des autres, on cohabitera de façon plus ou moins confortable. Ce qu'il faut éviter c'est que le privé lucratif écrête toute la partie toute la partie euh... lucrative et que l'associatif et le public se retrouvent avec la partie déficitaire, les personnes les plus exclues les pathologies les plus compliquées qu'il faudra bien gérer évidemment parce qu'elles ne seront pas suffisamment lucratives pour le secteur privé. Donc il faut... il s'agit pas d'entrer en guerre, il s'agit de faire vivre un dispositif et si possible de le développer qui est un dispositif complémentaire.

PICRI : Est-ce que vous croyez... on parle beaucoup de développement de réseaux, de filières. Vous pensez que c'est quelque chose d'important ?

JMB : Evidemment, évidemment, il faut euh... d'abord le réseau c'est la grande spécialité de l'économie sociale ; il y a autant de réseaux que d'opérateurs. Il y a... 8 douzaines de fédérations, d'organisations, de syndicats d'employeurs, de formes juridiques... il y a tellement de réseaux que

comme ils travaillent peu entre eux, chacun d'entre eux ne représente plus grand-chose. Donc évidemment que les réseaux sont importants, mais il faut surtout que les réseaux soient capables de s'organiser ; quand le MEDEF parle, il parle d'une voix, il n'y a aucune espèce d'ambiguïté. Lorsque l'économie sociale parle, on... je met au défi 99% des français de dire qui est le syndicat employeur de l'économie sociale ; personne n'en a aucune idée. Or ça fait 12% du PIB, 12 ou 14% des salariés dans ce pays personne ne sait qui sait. Personne n'a entendu le point de vue de l'économie sociale depuis 8 mois, alors que l'économie classique a démontré ce dont elle était capable. Donc il manque une voix forte, parce que des voix sont parcellisées, que des SCOP s'engueulent avec les associations qui ne s'entendent pas avec les mutuelles, tout ça est juste complètement bullshit.

PICRI : Sachant qu'entre une petite association de quartier et la MGEN ou... je ne parle même pas du Crédit Agricole, il y a quand même, y a quand même un écart !

JMB : Oui ! Mais y a un écart sauf que sur les valeurs, ce qui est l'essentiel... alors... quand on parle d'association, on parle d'association gestionnaire, l'idée de faire du lien social par une association de voisins ou je ne sais trop quoi, évidemment ça n'entre pas dans le cadre de cette réflexion. Mais en ce qui concerne les structures gestionnaires, le secteur associatif est le 1^{er} des employeurs de l'économie sociale. Donc c'est pas, c'est pas rien ! Donc c'est un véritable dispositif mais il faut que les choses s'organisent un peu... différemment pour que cette alternative économique, cette économie sociale et solidaire existe. Je pense que si on faisait un micro trottoir personne ne sait ce qu'est l'économie sociale et solidaire ; malgré... les 25 fédérations dont je viens de parler. Les gens repèrent à peu près les associations ou les ONG ou les humanitaires. Mutuelles et assurances, je ne suis pas sûr que la différence soit évidente pour tous les français. Euh... coopératives,... on sait ce que c'est mais qu'une coopérative agricole ou une coopérative ouvrière, je ne suis pas sûr que tout le monde sache que Chèque Déjeuner est une coopérative. Donc il y a un effort important à faire en matière de, de com c'est clair. Ne serait-ce que pour faire vivre cette alternative.

PICRI : Donc il y aurait une com à faire du point de vue du grand public.

JMB : Ah oui. Ça c'est, ben de toutes façons... aussi longtemps que la parole n'est pas portée et comme politiquement elle ne l'est pas du tout, par qui que soit, aussi longtemps que la parole n'est pas portée il y aura pas d'alternative chez le grand public.

PICRI : Quel serait le... peut-être le message, la philosophie à transmettre, qu'est-ce qui serait à dire au grand public ?

JMB : Ben qu'il existe une autre forme d'économie, dans laquelle il n'y a pas des écarts de salaire de 1 à 400, dans laquelle il n'y a pas de versement de dividendes de 15% quand la société en fait 5, dans laquelle il n'y a pas de délocalisation, dans laquelle il y a de la co-construction avec les politiques publics etc. C'est ça le message de l'économie sociale.

PICRI : Il me semble qu'il est transmis dans les media... mais peut-être pas de façon...

JMB : Je sais pas s'il est transmis dans les media mais j'ai l'impression qu'il arrive assez peu au français moyen. Alors peut-être qu'il est transmis de manière trop académique ou trop compliquée, mais euh... en tout cas pour français moyen... évidemment qu'il est en train de non seulement d'être transmis mais de percer dans les universités, dans les grandes écoles qui créent des chaires d'entrepreneuriat social à HEC, l'ESSEC, Marne la Vallée etc. Mais évidemment il arrive à ce niveau de conscience. Il existe quelques media qui résistent, « alternative économique » en est un évidemment,

qui résistent au tout libéral, au tout capital ou au tout financier. Mais globalement c'est très peu par rapport à l'ensemble de... des messages qui sont délivrés.

PICRI : C'est peut être d'ailleurs un signe de nos modes de fonctionnement, on s'adresse peut-être plus aux consommateurs... qu'aux électeurs par exemple.

JMB : Evidemment. Mais quand on s'adresse aux consommateurs même de manière un peu maladroite, genre sur des sujets par exemple comme le commerce équitable, ça marche. La demande augmente, le consommateur est plus intelligent. Et les choses fonctionnent pas si mal que ça. Mais on a un déficit d'échelle,...

PICRI : Justement est-ce qu'on peut parler un petit peu, évoquer l'un après l'autre ces différents mots que... ¼ d'heure ça va ? ¼ d'heure 20 minutes ?

JMB : Oui, oui, oui...

PICRI : vous me donnez jusqu'à quand ? ça fait ½ heure ?

JMB : Allons-y ¼ d'heure 20 minutes c'est bon. **(31'13)**

PICRI : Bon, oui qu'est-ce que vous pensez, en quelques mots, de ces mots qui sont connus... de développement durable par exemple ?

JMB : Développement durable par exemple, la communication s'est organisée de manière à ce que on... confonde allégrement développement durable et écologie. Dans les piliers du développement durable il y a l'économique et il y a le social. C'est pas que la préservation de l'environnement. Or pour les ¾ ... l'acception la plus évidente pour tout le monde du développement durable c'est les pingouins sur la banquise les ours blancs et je ne sais trop quoi. C'est extrêmement important, sous réserve qu'on prenne en compte l'économique et le social, les autres piliers du développement durable sinon ça n'a pas de sens. On va sauver des ours pendant que les autres crèvent. C'est gentil, mais... et tout ça dépend d'un modèle d'une organisation économique. Donc c'est typique... c'est typiquement un aspect du dysfonctionnement entre l'origine des concepts et puis la manière dont ils sont perçus sur le terrain.

PICRI : Et la responsabilité sociale, vous pensez que c'est quelque chose qui est bien perçu ? **(32'20)**

JMB : La responsabilité sociale c'est, ou une promesse d'espoir importante pour... l'ensemble des entreprises, ou... du social washing ou green washing, comme on veut, si les entreprises, si les grandes entreprises en font un outil de communication. C'est pas un outil de communication, la communication doit se faire à partir des réalisations de la RSE. Si on communique sur une RSE qui n'existe pas ou avant qu'elle soit mise en place ; d'ailleurs les grandes boîtes déjà se sont pas mal plantées : on ne peut communiquer que sur ce qu'on fait, si on communique des concepts marketing ça ne marche pas. Les consommateurs sont moins cons que ce qu'ils en ont l'air.

PICRI : Le concept de solidarité qu'on entend beaucoup, c'est quelque chose qui...

JMB : Bah, le concept de ... le concept de solidarité qu'on entend beaucoup, il faut le mettre en œuvre. Si une entreprise euh... distribue 90% du, de ce qu'elle produit à ses actionnaires, faut pas qu'elle parle de solidarité. Parce que la solidarité c'est pas ça, c'est aussi dans le fonctionnement économique de l'entreprise... la prise en compte de ce qu'on appelle l'ensemble des parties prenantes, c'est à dire les clients, les salariés et éventuellement les actionnaires, parce que sans eux, sans doute que les choses seraient compliquées.

PICRI : Y a... y a un dernier point : je vous avais dit qu'il s'agit d'un PICRI donc c'est une recherche-action.

JMB : Mmh ! Mmh !

PICRI : Et l'action qu'on a prévu de mettre en place c'est... une plateforme d'échange Internet, on parlait justement tout à l'heure de réseaux. Donc l'idée c'est... d'ailleurs on va se greffer sur une plateforme environnementale ; et ouvrir des ateliers, d'ailleurs on invitera les personnes qui ont participé à l'enquête...

JMB : Mmh ! Mmh !

PICRI : Ou leurs organisations à y participer. Qu'est-ce que vous... d'emblée comment est-ce que ça pourrait être utile ? Une plateforme d'échange,... ouvrir des ateliers sur Internet, est-ce qu'il y a un domaine où il y aurait de la demande ?

JMB : Si on est capables d'identifier ce qui ne fonctionne pas en termes de communication, comment on peut simplifier des messages, faire en sorte que... les véritables messages soient perçus et pas déformés à mon avis il y a un vrai sujet : permettre aux gens de communiquer ensemble, se retrouver sur des valeurs fortes etc. ça c'est un vrai sujet, puisque c'est pas le cas aujourd'hui. Or, en... théoriquement rien n'empêche ça. Tous ceux qui ont choisi nos modes d'organisation et quelques autres de l'économie solidaire partagent 95% des valeurs. Y a peut-être 5% de divergences sur des valeurs spécifiques. Mais entre le Président du Secours Catholique et moi, il y a une différence c'est que le Secours Catholique est... comme son nom l'indique Catholique et que le Groupe SOS est laïque. Sur la façon d'aborder les personnes sans domicile fixe, sur le retour au travail, il se trouve que je le connais bien ; sur l'accès à l'emploi, sur les finances solidaires, sur la manière d'entreprendre, François Soulage qui est le Président et moi nous sommes, je pense d'accord à 95% sur ces sujets là. C'est parfait qu'il y ait une organisation Catholique, c'est parfait qu'il y ait une organisation laïque, ça ne nous empêche pas de communiquer sur 95% de valeurs communes.

PICRI : Donc ça pourrait être un lieu où on pourrait trouver où sont des valeurs...

JMB : Oui, oui, évidemment, ça pourrait être un lieu où on pourrait co-construire un discours commun. Ce qui est quand même cruellement le déficit aujourd'hui.

PICRI : Est-ce que ça pourrait être aussi, on parlait de réseaux tout à l'heure, est-ce que ça pourrait servir à créer des filières, à créer des réseaux, vous disiez qu'il y en a beaucoup, est-ce qu'il pourrait y avoir un besoin de ce côté-là ?

JMB : Très franchement les réseaux, je crois qu'ils sont comme les associations, ils feraient mieux de fusionner, parce que à force de... à force d'être concurrents, parallèles, c'est-à-dire de ne jamais se rencontrer, aucun d'entre eux n'a la... n'a la voix qu'il conviendrait d'avoir. Donc il vaudrait mieux qu'ils se fusionnent... sur ce lieu ou sur ce site.

PICRI : Donc ça pourrait être un objet d'atelier aussi...

JMB : Evidemment! Evidemment!

PICRI : Donc ça fait 2 thèmes. Est-ce que vous auriez un autre... un autre thème, qui viendrait ?

JMB : Autour de la communication toujours ? ben, c'est... le dernier thème : on communique par l'intermédiaire de professionnels de la communication. Alors il y a 2 sujets : la presse que je qualifierais d'alternative, même si je n'aime pas beaucoup ce mot, a sans doute besoin de mieux travailler ensemble, là aussi, parce que évidemment on se connaît « terraèco », « interdépendance », « alternative économique » etc. enfin il y a les quelques titres qui portent des valeurs de notre secteurs se connaissent ; sans doute il ne sont pas suffisamment syndiqués entre eux ; et le 2^{ème} sujet c'est que les journalistes des media traditionnels ont sans doute besoin d'être plus formés et d'avoir plus accès à un certain nombre de sujets parce que euh... les 3/4 des sujets sociaux sont traités sous l'angle de

l'urgence, chaque année lorsque le 1^{er} SDF est retrouvé gelé au petit matin, on a droit à une série de lieux communs sur les personnes SDF ; si on arrive à former un peu mieux les journalistes à travailler avec eux en amont etc. sans doute que le message devrait passer un peu plus facilement. C'est pareil sur les grands thèmes, la sécurité, etc. On voit bien quand on est un peu averti de ces sujets que lorsqu'ils sont abordés dans l'urgence ils sont toujours abordés de manière extrêmement euh...peu complète et satisfaisante...

PICRI : Et émotionnelle.

JMB : Oui, c'est clair.

PICRI : Alors, il y a un côté technologique hein dans ce que je disais là, donc il y a un rapport à un certain type d'outils. Est-ce que vous pensez que ça peut être sélectif, est-ce que vous pensez que ça peut barrer la route, est-ce que ça peut euh...il y a des différences par exemple : tout le monde n'a pas le même accès à l'informatique, tout le monde n'a pas le même accès aux plates-formes, n'a pas le même rapport, ça nécessite de l'argent, ça nécessite...

JMB : Ouais,... tout le monde n'a pas le même accès à la lecture hein. Je veux dire que, de toute... quelque soit le medium choisi, le fait de choisir un medium vous exclut d'un certain public. C'est... l'analphabétisme est une valeur montante dans ce pays, si vous écrivez et que les gens ne peuvent pas vous lire, ils sont aussi exclus. J'ai quand même le sentiment que globalement aujourd'hui, euh...l'Internet et le 2.0 sont des modes de communication vers lesquels il faut aller avec un état d'esprit qui soit un peu open source pour avancer sur ces sujets là.

PICRI : ça pourrait nier des différences en donnant le même poids de parole, ce qui est d'ailleurs l'objectif de la solidarité...

JMB : Evidemment !

PICRI : à une petite assoc. de 3 personnes et à une grosse assoc.

JMB : Evidemment ! Evidemment ! ça c'est l'intérêt, le coût qui est quand même extrêmement réduit, et le fait qu'on peut immédiatement échanger en direct, sans coût ou quasiment sans coût ; avec ce type de dispositifs c'est le meilleur gage de la réussite d'un projet pareil.

PICRI : D'accord. Est-ce que vous voyez des points importants qu'on aurait... que j'aurais oubliés sur lesquels on aurait glissé, qui seraient... je sais pas, un témoignage que vous voudriez rendre sur... dans le domaine ?

JMB : Non, non, je crois qu'on a fait un peu le tour.

PICRI : On a fait le tour.

JMB : D'autres questions...

PICRI : Y a pas une sous représentativité de l'ESS pour vous, c'est juste...

JMB : Une ?

PICRI : Une sous représentativité auprès du public, auprès des consommateurs, c'est plutôt une question de... pertinence de l'information.

JMB : Ah moi je crois que... si l'information devenait pertinente, avec les réseaux associatifs, coopératifs, mutualistes, avec les moyens dont on dispose collectivement on peut faire passer le même jour à la même heure le même message à un français sur 2 en direct. Donc il y a pas de sous... Le réseau est tellement dense, tellement multiple et tellement varié, que si on était d'accord sur le message,... ce monde là est sans doute celui qui peut toucher le plus de monde en un instant T

PICRI : Et d'ailleurs vous aviez dit combien de millions de personnes sont...

JMB : Ah ben y a... en salariés il y a 12% du... de l'emploi salarié en France. Donc c'est pas mal. Mais salarié, ça veut dire qu'on oublie les immenses associations de bénévoles comme les « restau du cœur » qui eux même touchent des, des dizaines de milliers de bénévoles. Donc si ce secteur était capable de... de porter un message un peu consensuel, à mon avis, on peut toucher un français sur... un français sur 2 doit être peu prou en lien avec ou peut être 2 sur 3 avec une structure de l'économie sociale.

PICRI : Eh bien écoutez je vous remercie.

JMB : Ben je vous en prie !

Deux acteurs salariés de l'AMI : Ateliers Mutualisés pour un usage social de l'Information (structure hybride associative sur les questions de communication, de mutualisation et d'usage de l'information dans le champ de l'ESS).

Wilfrid Morin et Romain B. : ...des acteurs de l'économie sociale et solidaire qui travaillent sur ces questions, et il souhaitait faire un entretien avec quelqu'un de l'AMI euh..., sur ça... Moi je lui ai proposé qu'on se retrouve nous avec l'équipe directement à midi dans la mesure où on peut enregistrer... et que bon ben il pose ses questions... et que la plupart des questions, je pourrais y répondre, mais vous pouvez intervenir si vous voulez, si vous voulez faire des concordances ou des truc machin... en fonction de... s'il y a peut être des questions qui correspondent plus à...

PICRI : Oui... alors comme il y a un bruit de fond, si vous pouviez... avoir une voix un peu présente, parce que sinon...

WM : Sinon ça va pas capter...

PICRI : Voilà sinon ça va pas capter, alors parlez peut être un petit peu plus fort que d'habitude. Je dirais que le... l'une des premières questions qu'on a sur l'économie sociale ou sur l'économie solidaire, c'est la question du nom : la première communication. Est-ce que par exemple l'AMI se revendique comme faisant partie de l'économie sociale, de l'économie solidaire ? Et est-ce que le nom vous paraît juste, est-ce que le nom vous pose problème, enfin comment vous vous situez par rapport à ce nom qui est quand même euh... qui regroupe beaucoup de choses.

WM : Euh... je crois que l'AMI si on doit... si on veut le positionnement vraiment précis de l'AMI par rapport au terme économie sociale et solidaire, on se perçoit comme une structure de l'économie solidaire, pris au sens large... C'est pas du tout lié au statut, euh... que peut avoir par rapport à des notions d'économie sociale. Ça c'est notre position en tant que l'AMI, par contre on se dit acteurs de l'économie sociale et solidaire parce que vous savez qu'on travaille avec un certain nombre d'acteurs et qu'on est dans un position relativement ouverte par rapport à cette notion d'acteur de l'économie sociale et solidaire ; derrière les éléments de définition qu'on peut avoir... (2'12)

PICRI : ça sera enregistré c'est pas grave! (Prise de commande du restau...) (2'56)

WM : Oui donc je disais euh, il y a des éléments de définition de l'économie sociale qui sont assez cadrés, il y a des éléments qui sont moins cadrés ou plus ouverts de l'économie solidaire. Nous ce qui nous intéresse, ce qui nous intéresse je dirais pour... voir les gens avec qui on va travailler c'est, à la fois les pratiques qu'ils mettent en œuvre au quotidien, justement et le lien entre ces pratiques et les valeurs de l'économie sociale et solidaire. Et la 2^{ème} chose c'est la direction. Dans quelle direction vont ces acteurs là. Ce qui fait qu'on a récemment été amenés à travailler par exemple avec euh, la CGPME

dans le cadre d'un projet ; et le comportement qu'ils ont eu dans le cadre de ce projet, ils ont des pratiques et une direction qui est intéressante pour nous. Donc voilà une conception relativement ouverte de la notion d'économie sociale et solidaire.

PICRI : D'accord. Et le fait que ce soit quelque chose de très vaste qui à la limite peut devenir imprécis n'est pas euh... je veux dire ça fait quand même partie de votre système de communication, vous vous référez, vous êtes référencés comme faisant partie de cette économie ; c'est un lieu de rencontre quoi...

WM : C'est...

PICRI : Parce que c'est quand même une étiquette assez particulière de se référencer... (4'03)

WM : Ben elle est large... C'est vrai que... on voit justement que l'association entre les 2 est pas si évidente que ça, mais nous on est positionnés en Ile de France et on parle de l'économie sociale et solidaire en Ile de France, la plupart des gens avec lesquels on travaille sont en Ile de France et on l'a vu récemment, là, il y a eu la mise en place de l'Atelier, centre de ressource de l'économie sociale et solidaire, on a un peu vécu de l'intérieur la période de préparation de mise en place de l'Atelier, c'était pas forcément toujours joli à voir ; notamment sur cette différence qu'il peut y avoir entre les acteurs de l'économie sociale qui vont de... voilà des coopératives, des associations ; Et quand on dit coopératives et mutuelles on va jusqu'au Crédits Mutuels qui sont des grosses institutions dans la CRES et les acteurs de l'économie solidaire qui sont plus des acteurs de terrain et qui sont pas forcément fédérés et organisés, donc l'association est pas forcément évidente, elle vient d'un terme qui a été choisi à un moment donné. Voilà on accepte ce terme là et on compose aussi avec.

PICRI : Mais est-ce qu'il y a pas... (Service restau...) (05'03 à 05'28)

Bon on était en train de parler du fait que la définition un peu politique, c'est que l'économie sociale et solidaire regroupe des mutuelles jusqu'aux petits acteurs de terrain, enfin des mutuelles, MACIF des structures énormes, jusqu'aux petits acteurs de terrain, où on peut avoir l'impression de faire un petit peu le grand écart. Ce que j'essaie de comprendre c'est... il y a des problèmes de communication qui peuvent être médiatiques : on a parlé tout à l'heure... eh bien on va peut-être parler de vos moyens médiatiques de communication ; et puis la définition politique : de ce que c'est, de à quoi on se réfère, sachant qu'on fait partie d'un groupe qui contient... quel est le lien entre un « petit » SEL de 30 personnes et la MACIF ?

WM : Ben, c'est pour ça que je disais dès le début que nous on s'identifie quand même... la vraie définition, c'est « acteur de l'économie solidaire », et on voit par rapport aux gens avec qui on travaille, on travaille notamment beaucoup avec des structures d'insertion par l'activité économique ; et on pourrait voir certaines structures de l'insertion par l'activité économique soit par leur taille soit par leur mode de fonctionnement, qui sont très finalement économie sociale euh... avec un caractère un peu plan plan : on remet les gens dans l'activité, on vient là pour faire un peu le rôle de rustine par rapport au monde du travail et puis point. Mais à côté de ça, dans ces mêmes structures d'insertion on a des gens qui sont très très engagés, très militants qui défendent un certain positionnement aussi, des valeurs, et qui vont aller plus loin que le simple rôle de rustine ; et qui justement vont y voir comment être positionnés comme acteurs d'une économie à part entière etc. etc. Donc je pense qu'on l'assume en fait cette contradiction ; tout en étant nous positionnés, en défendant des valeurs... sur la façon dont on voit l'économie sociale et solidaire, mais on n'a pas de problème finalement. Les gros acteurs de l'économie sociale, c'est pas des gens avec qui nous on travaille directement, sauf peut être sous des aspects financement, parce que des structures comme le Crédit Coopératif peut nous financer, pareil le

Crédit Mutuel peut financer mais c'est pas des gens avec qui on travaille en fait. Pas sur l'aspect opérationnel des projets.

PICRI : Puisqu'on est en train de parler de valeurs. Je glisse un peu mais on reviendra sur le media tout à l'heure. Il y a des réalités économiques, on en parlait tout à l'heure en tant qu'association... bon il faut rentrer un peu petit peu de... un petit peu d'argent. Il y a aussi peut être des réalités économiques des gens qui sont ou avec lesquelles... que vous aidez, vous soutenez... Voilà, est-ce qu'il y a pas quelques fois une contradiction entre ces réalités économiques ou ces réalités sociales ou socio économiques je devrais dire et puis votre système de valeurs. Valeurs soit personnelles ou soit les valeurs de l'AMI. On est obligés de rentrer de l'argent de vendre de la prestation de fonctionner un peu par un côté un peu comme en SARL et d'un autre côté un peu en association...

WM : Je pense qu'on... je vois bien sur ce que tu dis par rapport à certaines structures d'insertion qui justement ont un positionnement qui est plus affirmé ; mais qui disent que l'économie sociale et solidaire est une économie à part entière et qui en plus dans le contexte même actuellement de la crise, l'économie entre guillemets « classique » à beaucoup de valeurs à aller chercher dans l'économie sociale et solidaire. Donc quand on parle d'économie, bon il peut y avoir des échanges, il peut y avoir des échanges marchands. Donc on n'a pas de problème par rapport au fait de faire vivre des gens, d'avoir des prestations de service, d'avoir des financements publics. La limite je la pose plus sur le fait de : « avec qui on travaille ». Ça c'est la vraie question. On a été amené à... c'est arrivé par exemple d'être sollicités par des gens qui n'étaient pas dans le positionnement économique social et solidaire, des gens qui sont arrivés par copains de copains. Machin il a besoin d'un site Internet, est-ce qu'on le fait quoi ! Récemment il y a eu un disquaire d'un copain de copain qui voulait faire un site Internet, on est allé les rencontrer parce que c'était un moment où financièrement on était... et finalement on a refusé de faire ça et l'argument qui a été avancé c'était de dire « en même temps là on sort de notre cadre »... pas acteurs de l'économie sociale et solidaire.

PICRI : Donc vos prestations dont on parlait tout à l'heure elles sont quand même ciblées sur...

WM : Oui, on travaille quasi exclusivement avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Quand je dis quasi exclusivement c'est parce que là on a un projet en ce moment où on travaille avec la CGPME. Mais c'est un des partenaires du projet. C'est un projet régional, un dispositif régional [...] sur l'insertion par l'activité économique. On est amenés à rencontrer des acteurs qui ne sont pas du champ de l'économie solidaire [...] mais pas de prestation directe avec des acteurs que nous on ne considère pas dans ce champ, eu égard au fait qu'on dit : nous cette notion d'acteur de l'économie sociale et solidaire c'est les pratiques et la direction. Valeurs de base qui peuvent nous amener à travailler à un moment donné avec des personnes qui ne sont pas dans notre champ en guillemets.

PICRI : Et alors, il y a plusieurs façons d'envisager l'économie sociale et solidaire par rapport à l'économie mainstream. On peut l'envisager en alternative, on peut l'envisager en complémentarité, là il y a vraiment des représentations politiques qui sont pas forcément compatibles d'ailleurs. Vous vous l'envisagez comment ?... Il y a un peu les purs et durs qui disent bon ben on remplace tout, il y a les autres qui disent bon doucement on va juste un peu prendre des niches, d'autres qui disent nous on va quand même essayer de proposer une alternative un peu plus nette que des niches...

WM : C'est une question à laquelle il est quand même compliqué de répondre dans le sens où... Globalement, on voit l'économie sociale et solidaire... comme une alternative. D'un point de vue général, l'économie sociale et solidaire présente une véritable alternative par rapport à l'économie

classique mainstream ; en même temps il faut être un minimum lucide, on peut pas appliquer tous les principes de l'économie sociale et solidaire comme ça du jour au lendemain et faire en sorte que l'économie se transforme entièrement. C'est pour ça que du coup y a aussi peut être une notion de complémentarité dans ce... moi je ne me vois pas complètement arrêté par rapport à ça. Notamment, il y a des questions auxquelles nous on n'est pas capables de répondre en tant qu'économie sociale et solidaire par rapport à des problématiques de porteur de projet d'entreprise tout ça. C'est pour ça qu'il est intéressant de revenir sur la notion de valeur ; et les termes aussi qu'on va associer à cette notion de... à ces valeurs. Par exemple dans le milieu économique classique on va parler de création d'entreprise, dans le monde de l'économie sociale et solidaire on va parler de porteur d'initiative. Et là du coup on a quelque chose d'assez précis, on dirait si les gens qui entreprennent dès le début, soit dans le cadre de leur formation, soit dans le cadre des gens qui vont les accompagner [...] mettre en place on leur instille dans la tête que c'est pas juste une entreprise mais qui porte toute une initiative, expérience humaine, quelque chose comme ça, tu peux avoir besoin des autres... ce qu'on voit notamment avec les coopératives d'activité, c'est hyper intéressant, qui accompagnent les entrepreneurs dès le début de leur démarche...

PICRI : Les CAE ?

(13'28)

WM : Les CAE... Activité et Emploi, c'est ça. Ça c'est hyper intéressant parce que les gens qui entreprennent, dès le début de leur initiative ils sont justement sur ces valeurs là. Donc on est un peu entre les 2 parce que...

PICRI : Ben oui, parce que le statut d'association, c'est de ne pas se mettre en concurrence avec le système économique... c'est se mettre sur un autre champ.

WM : On est sur un autre champ ! C'est pour ça d'ailleurs que... par rapport à la réalité du fonctionnement de l'AMI, la question de la SCOP se pose régulièrement. Parce que là on n'est pas tout à fait sur le même positionnement. Notamment parce qu'on a cette évolution sur la structure de notre financement, où il y a encore 4 ans de ça on avait 80 - 90% de notre financement qui venait de financement public. Là c'est vrai que comme on développe la prestation qui est une... une besoin de survie à la base, les questions se posent... les questions se posent et notamment si on veut justement se positionner comme acteur d'une alternative à part entière... faut qu'on soit à même de jouer à armes égales avec les... parce que c'est l'argument qui est souvent ressorti par les structures de l'économie classique : vous faites chier parce que vous avez les financements, vous avez les aides à l'emploi et tout le bigntz.

(14'50)

PICRI : Oui donc d'une certaine manière, changer de statut et être sur un régime plus proche des... enfin avec TVA, avec taxe, enfin on peut être en association taxée... C'est... on rentre plus dans une logique d'alternative.

WM : Là c'est ce qu'on disait il y a encore 3 - 4 jours : 2009 c'est la dernière année où on pourra pas... où on sera hors TVA. 2010 c'est sûr on y passe. Ça vient du fait que progressivement la façon de fonctionner a évolué. Aussi par rapport à la... il y a plusieurs vies dans le vie de l'AMI, il y a eu plusieurs étapes. Si là on est encore dans une nouvelle phase qui s'est installée progressivement comme étant... acteur crédible de l'économie sociale et solidaire sur tout ce qui est champ de communication, mutualisation et en grande partie sur la création de sites Internet.

PICRI : Mais c'est quand même par obligation que vous passez du côté... que vous passez du côté activité facturée... c'est un peu par... contraint par la diminution des aides publiques...

WM : Je crois que c'est en partie une obligation et en partie le fait qu'on est dans une économie, donc qu'on peut être amenés à travailler avec d'autres structures ; et on le voit aujourd'hui par rapport à la diversité des personnes avec qui on travaille. C'est justement super intéressant de pouvoir dire je vais faire un site Internet pour tel porteur de projet que je vais accompagner ; je vais faire un site Internet pour telle association qui a un besoin spécifique et on va être uniquement prestataire technique et là on a un savoir-faire qui est reconnu, je vais aller faire un site Internet pour telle structure qui a une réflexion sur un projet, qui souhaite mettre en place, et là on va pas être seulement prestataire technique, on va accompagner les personnes dans les réflexions, et je vais aller faire un site Internet pour un collectif d'acteurs que je vais devoir mettre autour de la table pendant un an, avant de commencer à penser à la création parce que justement il y a tout un travail à faire sur le groupe et le collectif, il y a le savoir faire historique de l'AMI ; donc derrière cette notion de prestation de relation de travail, création de site Internet, nous on a plein de réalisateurs, c'est là où il y a une richesse aussi. Puisque c'est cette diversité des rencontres et des acteurs avec qui on bosse qui... et quelque part là ça dépasse la nature de la prestation, d'ailleurs c'est ce qu'on dit : Quelle que soit la nature de nos prestations, on co-construit nos projets ; on essaie de co-construire avec les gens. C'est-à-dire que, que ce soit nous qui portons ou même... avec le simple statut de prestataire, on sait pas faire bêtement un truc sans poser les questions avec les gens avec qui on bosse.

PICRI : Oui, c'est-à-dire, la question pour vous c'est pas uniquement... votre communication, on n'en a pas encore trop parlé, mais vous faites aussi la communication des autres... et a priori d'entreprises ESS.

WM : On fait principalement la communication des autres. Et notre communication se fait à travers de la communication des autres. Quasi exclusivement. Pour ça on pourra revenir dans le détail des aspects communication. On a... très peu de démarche active de communication par rapport à trouver des contrats ou quelque chose comme ça. Pas de prospection, on fait pas de mailing : venez voir nos prestations, là c'est des cycles comme ça : tel projet nous amène tel projet, tel projet nous amène tel projet, tel projet nous amène tel projet. Ça c'est pour la partie plus prestation. Après... quand on va faire de la demande de financement, là c'est plus assumé.

PICRI : Alors vos media de communication, on l'a vu tout à l'heure, il y a des media papier,... il y a quoi ?

WM : Là on parle des media au sens matériels qu'on utilise pour communiquer ?

PICRI : Là, on va peut être parler maintenant de votre communication par rapport au public, par rapport aux individus, par rapport au secteur, enfin par rapport au public en tant que secteur public...

WM : C'est intéressant parce que c'est un... c'est une chose dont finalement on ne parle pas tant que ça dans nos communications. Mais même là on se pose la question par rapport à ça parce qu'on va recruter une personne dont le boulot sera web master éditorial, donc tout ce qui rédactionnel et chargé de com. Et euh... c'est vrai qu'on n'a pas ou peu de communication directe en dehors des projets qu'on peut mener... en tant que l'AMI. Sauf sur nos projets propres, type euh... type papier. Comme les imprimés qu'on a vus. Sinon nos moyens de communication sont principalement le site Internet de l'AMI, qu'on est en train de faire évoluer, et qui dans sa version actuelle est assez basique ; et même, moi quand je suis arrivé à l'AMI on était... la création de site Internet vis-à-vis de l'extérieur, il y avait pas de site Internet. On était en 2005, on faisait des sites pour les autres, enfin si, quand on tapait l'AMI sur Internet, on tombait sur un espèce de truc qui marchait pas ; et on retrouvait les pages de l'ancien

site sur google. Ce qui était assez aberrant pour une structure comme ça. Donc on communique comme ça, on communique au travers des acteurs et des collectifs avec qui on travaille ; et la plupart du temps c'est vrai qu'on parle très peu de l'AMI en tant que tel. Dans notre communication mais on parle souvent de l'AMI qui fait quelque chose pour les autres. (20'50)

PICRI : Et qu'est-ce qui fonctionne bien comme communication, puisqu'ils sont demandeurs de communication ceux qui demandent à faire des sites. Qu'est ce qui fonctionne bien comme com. en ESS ; là on est dans le cœur du sujet.

WM : Cette même vision des choses même.

PICRI : Vous pouvez dire ce que c'est ?

WM : Ouais, ... le... on parlait d'alternative tout à l'heure. Si on parle d'alternative, il faut être crédible. Pas la peine de parler d'alternative si on n'est pas crédible.

PICRI : Alternative au système économique

WM : Voilà, notamment. Pris au sens large et euh... et sur quelque chose de beaucoup plus basique et concret, il faut d'abord qu'on soit crédibles dans ce qu'on propose. Donc on doit quand même être... montrer qu'on est professionnels, qu'on sait faire le boulot, qu'on fait ça bien, et d'ailleurs souvent les structures de l'économie sociale et solidaire, les asso tout ça sont [...] en disant machin, votre truc, vos façons de faire, nous on tient vraiment à cette notion de crédibilité, et je pense que la meilleure façon de faire passer des messages c'est de dire regardez on est capables de faire quelque chose... du travail de qualité, de défendre un truc, d'aller jusqu'au bout d'un projet, de défendre un truc global et cohérent...

PICRI : Vous vendez un professionnalisme,

WM : Hein ?

PICRI : Vous vendez un professionnalisme !

WM : Un professionnalisme et par contre on fait complètement le lien avec les valeurs. C'est-à-dire qu'on va pas faire par exemple on travaille sur la communication des structures, on va pas leur demander d'aller vendre leur âme et de faire croire qu'ils sont quelque chose d'autre. On pense au contraire que euh... c'est justement le lien entre ce côté professionnel et les valeurs qui peuvent être associées, qui fait un tout cohérent. Et de dire, on va pas... d'ailleurs c'est la thématique du bouquin sur le marketing, c'est comment... même si le marketing est pas un truc totalement ancré dans l'AMI on a un portail extérieur, la problématique est bien : c'est comment les entreprises de l'économie sociale, alternatives et solidaires, ça c'est la notion de l'auteur, peuvent mettre en place des principes de marketing sans perdre leur âme. C'est assez bien posé comme problématique. Dans cet équilibre entre : je peux utiliser des méthodes, je peux être professionnel, je peux faire ci, je peux faire ça ; et en même temps j'ai de l'autre côté un système de valeurs que je défends et il faut que je les mette en avant. Il faut pas que je me trompe sur cet équilibre là. Et je pense que les structures qui réussissent le mieux dans l'économie sociale et solidaire c'est les structures qui trouvent cet équilibre. En tout cas c'est notre vision en tant que l'AMI est quand même liée à cette affaire là. Et on s'attache, c'est pour ça que dans les sessions où on travaille avec les gens on s'attache à faire ressortir ces trucs là aussi ; et à prendre le temps parfois de le faire ressortir.

PICRI : Donc, si on voulait... bon les choses ne se résument jamais en 2 mots, mais... si on voulait résumer, dire : qu'est-ce qui marche en terme de communication dans l'ESS : c'est quand on arrive à opérer la jonction entre... un professionnalisme du niveau de l'économie payante, cher, etc.... enfin

ordinaire, et, les valeurs personnelles, ou des valeurs de l'ESS, ou des valeurs je dirais d'une association qui sont en perspective avec les valeurs de l'ESS.

WM : Oui, là on parle en termes de communication, mais de manière générale, ... si on veut être un acteur crédible vis-à-vis des autres acteurs de l'ESS, vis-à-vis des institutionnels, vis-à-vis des acteurs plus classiques, pour se faire prendre au sérieux, quand on a la CGPME par exemple en face de nous, pour se faire prendre au sérieux, faut leur montrer 1 qu'on sait bien bosser, 2 qu'on est dans une démarche ouvert par rapport aux valeurs que je disais, et 3 qu'on est porteurs de quelque chose qu'on y croit et qu'on est au clair sur ce qu'on... sur ce qu'on veut faire. Là ça fonctionne.

PICRI : Alors l'une des mises en application de ce PICRI c'est de mettre en place une plate-forme interactive qui réunit des... qui va permettre de travailler sur des projets ESS [...] on tombe bien, on est sur le domaine. D'ailleurs la plate-forme existe, c'est la plate-forme FIDAREC, qui est un peu orientée environnement jusqu'à aujourd'hui, mais avec une idée de mettre en place des groupes de travail, de faciliter des mises en place de marchés.

WM : La plate-forme FIDAREC, ... je n'ai plus en tête, tu peux me rafraîchir la mémoire sur ce que c'est FIDAREC ?

PICRI : C'est un facilitateur pour un marché durable, c'est la petite ligne qu'il y a en dessous du... et leur idée c'est de se poser en intermédiaires de façon à faciliter des rencontres, des mises en place, des projets ; et des solutions, des mises en place de solutions par des gens qui peut-être n'auraient pas eu l'idée ou le goût ou la possibilité de se réunir autrement.

WM : D'accord.

PICRI : Donc là ils ont une activité de recyclage par exemple, ils sont sur des projets comme ça un petit peu pointus, je crois que c'est à la Réunion qu'il y a un projet de recyclage en ce moment... voilà ! Mais c'est vraiment un site, une plate-forme qui est partagée en groupes de travail.

WM : D'accord... (pause déjeuner...)

PICRI : Et on va être confrontés à cette difficulté, justement de coordonner une efficacité, une crédibilité... et une efficacité avec un système de valeurs, avec une reconnaissance dans le milieu aussi, parce qu'il y a d'une part le système de valeurs, mais il y a aussi être reconnu, être reconnu dans le milieu de l'ESS, faire référence, ça fait quand même partie des choses importantes.

WM : Il y a un truc dont j'ai pas parlé mais qui est aussi central, ... justement qui est en lien avec ce côté professionnel et ce côté valeurs, c'est la méthode de travail. On a une méthodologie, l'AMI propre, ... je disais par rapport à la co-construction des projets, le fait qu'on n'arrive pas avec quelque chose de tout fait et que aussi dans le cadre du travail qu'on va pouvoir réaliser, on peut avoir des évaluations, c'est-à-dire qu'on peut partir avec notre projet... notre projet c'est de faire ça... arrivé des fois on s'est retrouvés à avoir dérivé de l'objectif initial, soit en assumant l'objectif initial et en allant sur autre chose, soit en assumant le fait que le projet doit évoluer. Et après on a des outils de travail et c'est d'ailleurs ce qu'on essaie de mettre aussi en avant sur le nouveau site de l'AMI, c'est que là on a mis une [...] qui s'appelle outils libres, on met à disposition des trucs qu'on a élaborés dans le cadre de nos projets, des modèles pour l'analyse du besoin y a un petit topo sur la rédaction web, y a un petit topo sur le référencement et c'est des trucs qu'on a été amenés à créer pour les acteurs avec qui on travaille dont c'est pas [...] exhaustives de 15 pages mais c'est aussi des trucs qui ont une certaine accessibilité pour que les acteurs avec qui on travaille aient une compréhension a minima des enjeux et des questions qu'il faut qu'ils se posent.

PICRI : Alors vous travaillez sur du libre ?

WM : Ouais !

PICRI : A la base. Et vos développements vous les... copyleftez ?

WM : Ouais !

PICRI : C'est-à-dire que tout ce que vous faites est libre aussi !

WM : C'est, dans la convention en fait... c'est récent ça. Sur les codes sources de ce qu'on crée, il y a la licence libre, basée sur un système qui s'appelle SPIP ; et récemment on a refait notre modèle de convention et on intègre directement la licence « creative common ».

PICRI : C'est-à-dire que, par exemple vous avez fait un site pour quelqu'un, une autre personne, une autre association ou entreprise peut arriver, peut dire : ce site me plait, je prends le code source ou donnez le moi, ou est-il à disposition ? et puis juste je change les images et récupère la structure.

WM : Mouais !

PICRI : On peut faire ça !

WM : Sur le principe oui.

PICRI : Sur le principe !

WM : Oui, sur le principe y a pas de problème. Après euh, ça dépend des développements qu'on met en œuvre. Il y a des fois des développements très techniques... on a une problématique par rapport à ça, c'est que on a développé un système de recherche et de gestion de banque de données, en complément au [...] SPIP parce qu'il ne répondait pas à toutes nos attentes. Il est enregistré comme... il a la licence GNU dans le code source des pages ; et en même temps il n'est pas accessible dans le sens où on n'a jamais le temps de le documenter réellement, on a plusieurs branches d'évolution et qu'on n'a pas l'organisation comme on peut avoir sur un site sur [...] qui récupère les logiciels libres. Là il y a les branches de développement, les versions bêta, les versions truc, les versions stables. On n'a pas ça ! C'est vrai que là pour le coup ça pose un problème. Et même nous ça pourrait nous apporter, sauf qu'on n'a jamais le temps de faire vraiment le boulot quoi. Mais en théorie n'importe qui récupère le code source, y a aucun problème. Même si on se retrouve face au cas de figure : quelqu'un qui souhaite récupérer les dossiers squelettes de nos projets on les donnera. On les donnera et on les donne par ailleurs d'un projet à l'autre. On récupère tout ce qu'on a fait en développement, en mutualisation, on les récupère si quelqu'un veut un site identique à un autre. En ce moment on en a un vachement bien de squelette, qu'on adapte à tout va en (lignes after). On est au 4 ou 5^{ème} projet dont notre site reproduit avec le truc. Et on l'a fait là pour « les amis de la terre » là on a fait un blog sur le modèle de ce squelette là et on est en train de faire le site du mois de l'ESS pour l'Atelier Ile de France, sur exactement le même modèle. (commande restau...) **(32'03)**

PICRI : Comment est-ce que vous percevez des mots comme... ben les grands mots à la mode : on a vu un petit peu l'économie sociale et l'économie solidaire, mais développement durable... Comment est-ce que vous percevez ces mots là qui sont encore, ben qui sont des grands mots de communication, comme l'est ESS, qui sont un peu comme des grand cadres et puis, ben qui peuvent regrouper beaucoup de choses, qui peuvent... parce que je suppose que dans les gens pour qui vous faites du développement, il y en a qui sont du développement durable, y en a qui sont dans la mutualisation, y en a qui sont de l'économie sociale, y en a qui sont dans la solidarité, y en a qui... comment vous vous dépatouillez dans tout ça ? Vous faites une communication, vous faites un site avec des gens qui

veulent mettre en avant un certain nombre de choses ; et commerce équitable. Comment vous vous débrouillez avec tous ces mots qui sont...

WM : Autant on a eu la réflexion en interne... on a fait un séminaire d'ailleurs en août dernier qui a permis d'avoir un peu le positionnement du site actuellement, sur justement cette notion d'économie sociale et solidaire, qui a évolué d'ailleurs dans le temps. L'AMI hein voilà, le fait qu'on mette ces mots là machin et tout, ça vient de ça. Autant, développement durable on n'a jamais conceptualisé la chose, on s'est jamais trop posé de questions, on a commencé à travailler avec des acteurs de développement durable sur des prestations plus techniques pour le coup.

PICRI : C'est eux qui font leur com. Et qui vous disent vous mettez ça en ligne.

WM : Voilà, on n'est pas sur de la com. La com. Et on travaille avec 4D avec l'EMCPIE, là on est en train d'attaquer avec le Celavar qui est entre les 2 et qui est en regroupement, mais c'est la branche 4D qui a permis l'EMCPIE qui a permis le Celavar. Mais ça on l'a pas conceptualisé du tout en fait. Si je devais m'exprimer sur le développement durable, je le fait à titre personnel mais pas en tant que l'AMI.

PICRI : Oui vous conseillez pas du tout...

WM : Non, on n'est pas... autant le commerce équitable c'est une part intégrante de l'économie sociale et solidaire, autant le développement durable, on est quand même un peu à côté.

PICRI : Oui

WM : Et je crois que là, c'est pour ça qu'on revient sur la notion de valeur. La raison pour laquelle on a travaillé avec ces gens là, c'est [...] on a eu un partage de valeurs à un moment donné, dans la méthode de travail aussi, des gens avec qui on arrivait à fonctionner, et leur direction est proche de la nôtre.

Maintenant on est un peu à la limite...

PICRI : Ouais. Mais commerce équitable, vous conseillez un petit peu quand y a... Parce que bon, vous faites l'architecture, la structure technique, ça vous arrive de conseiller un peu à la communication aussi ?

WM : On emploie vachement le terme positionnement. Enfin moi je l'emploie dans... quand je parle, et pour nous c'est... c'est un des truc les plus intéressants à étudier. C'est le positionnement des acteurs Comment est-ce que je me positionne sur le champ dans lequel je suis... On a en l'occurrence, sur commerce équitable on a eu un projet... on a eu 2 en fait... où là c'était une porteuse de projet qui arrivait sur le champ et qui avait même pas totalement conscience de la réalité du champ dans lequel elle arrivait, du panier de crabes que c'était d'ailleurs. Pour appeler un chat un chat, le champ du commerce équitable c'est un panier de crabes énorme. Entre MINGA d'un côté et Max Havelaar de l'autre [...] au milieu [...] c'est quand même un beau bordel.

PICRI : Quel est le problème de rapport entre MINGA et Max Havelaar ?

WM : On parle de positionnement, c'est la conception, c'est-à-dire en gros le champ du commerce équitable c'est : avec qui je travaille, jusqu'où je vais pour donner la notion de commerce équitable dans ma filière, est-ce que je suis de A à Z équitable ou est-ce qu'à un moment donné je suis obligé d'aller, de vendre... dans les grandes questions qui sont posées, c'est est-ce que je vends aux supermarchés etc. etc. est-ce que il faut que tous les acteurs de ma filière du producteur au exporteur, au bateau qui va prendre le truc soit peut-être avec les valeurs du commerce équitable ou pas, pour pouvoir mettre les histoires de labels et tout. Et du coup jusqu'où on retombe... sur la notion de complémentarité, d'alternative, on retourne sur la même question : on va avoir un acteur comme MINGA qui va être beaucoup plus sur la notion d'alternative et Max Havelaar... c'est plus complexe !

moins évident ; ils sont moins en projet de transformation de société. Et en même temps, vu que nous on est sur une conception ouverte, on a besoin de ces 2 types d'acteurs. Et donc là pour revenir à la porteuse de projet c'est au travers de l'analyse qu'on a fait de son projet, on... pour le besoin de création du site, on a été pervers on a utilisé... on l'a accompagnée dans son projet. On lui a dit : Il faut que tu regardes ton positionnement, comment tu fais notamment pour entrer sur le champ ? C'est-à-dire que au tout début de sa démarche, son positionnement c'était... elle ne pouvait avoir qu'un positionnement ouvert parce que c'était la seule condition qui lui permettait d'aller voir tous les acteurs. Si elle arrivait en disant moi je pense que c'est comme ça, elle se serait fait débarquée [...] et c'est dans le temps...

PICRI : Ils faisaient quoi ?

WM : C'était pour... elle voulait faire un site Internet qui recensait pour le grand public toutes les initiatives d'économie sociale et solidaire en Ile de France.

PICRI : D'accord.

WM : Donc avec un moteur de recherche où... je cherche dans le 12^{ème} arrondissement et là j'ai la liste de tous les magasins de commerce équitable. Donc elle avait besoin d'aller voir tout le monde pour bosser avec tout le monde. Et son positionnement [...] on a accompagné certaines actions [...] il s'est affiné dans le temps. Aujourd'hui elle n'est plus du tout sur le même positionnement. Nous ce qu'on a essayé de faire c'est lui donner les éléments pour qu'elle puisse aussi avancer à la fois dans son projet, dans sa démarche et dans son positionnement, sans lui dire : nous on pense que c'est comme ça. C'est un des enjeux aussi.

PICRI : Est-ce que du point de vue des nouvelles technologies, est-ce que c'est pas sélectif ? Parce que ben c'est de l'argent, ça demande des moyens. Est-ce que ça ne pousse pas un petit peu justement à la communication vers le haut, communication pour ceux qui ont les moyens de développer, ceux qui ont les moyens de faire quelque chose... on peut toujours faire un blog, je suis d'accord, à condition d'y passer du temps. Il faut déjà avoir le temps, mais sur faire quelque chose d'un petit peu interactif, on n'est plus dans un mode blog, on est dans un mode site.

WM : Elle est pas facile celle la comme question. Il y a plein de niveaux de...

PICRI : Oui parce que vous faites du site, j'en profite...

WM : Ouais, non, non... Pour nous en tant que l'AMI, y a de manière générale, pour les organisations et pour les individus, plusieurs niveaux, euh... quels est le plus simple à attaquer ? pour les individus, là je prends au sens large, euh... c'est pour la plupart des gens je pense quand même une formidable opportunité et des ouvertures de champs, pouvoir communiquer et le fait d'utiliser des mail etc. etc. mais c'est vrai qu'il y a des niveaux d'accès à Internet, y a des choses qui sont complètement entrées dans la pratique, maintenant les gens ont des mails des choses comme ça donc, pour ça on est quand même sur quelque chose de relativement ouvert aujourd'hui, même de 5 à 80 ans. Après c'est vrai qu'il y a des pratiques d'Internet, des utilisations quand on veut par exemple se mettre à être producteur d'informations sur Internet, c'est déjà beaucoup plus compliqué. C'est ce que tu disais sur la structure machin, si on veut vraiment avoir quelque chose qui tient la route, c'est très difficile. Pour les organisations, je pense que ça s'est énormément démocratisé, et c'est là où le... tout ce qui est logiciel libre et bataille pour le libre sur Internet ce qui est hyper intéressant c'est qu'il y a eu déjà une 1^{ère} victoire qui a été faite du monde du libre sur le monde du propriétaire, à 2 niveaux à mon avis : le niveau back office et serveurs, je veux dire la plupart des serveurs maintenant dans le monde sont des

serveurs libres ; la plupart des logiciels de développement, on peut être à 100% libre et être crédible on le voit par rapport nos truc pour le développement, on est 100% libre. Et la 2^{ème} bataille, c'est à la fois pour l'internaute et aussi pour les assoc, c'est... enfin la 1^{ère} victoire de Firefox qui a réussi à s'installer comme véritable navigateur à part entière qui a 30% du marché, qui en plus a imposé son modèle de développement sur plein de trucs. Comme d'ailleurs open office et là c'est un champ qui est hyper intéressant à étudier. Et par rapport à ça aussi, donc ça revient sur la notion de logiciel libre, aujourd'hui faire un site pour une structure d'insertion, pour une structure de l'économie sociale et solidaire, c'est beaucoup plus facile qu'il y a 4 ou 5 ans. Il y a 4 ou 5 ans, on parlait de développement dédié à des spécialistes du truc, de te créer ton site de A à Z, et ça te coûtait la peau du fion quoi. Aujourd'hui on peut avoir,... là on va revenir du coup sur l'AMI, on a vendu un site à 430€ aujourd'hui. Un truc fait en 1 après midi hein je veux dire, c'était le blog des amis de la terre, c'était sur un modèle de site qu'on avait déjà fait par ailleurs il fallait juste le calquer, et on a dit on fait on posait pas 3 questions et on y va. Et on l'a fait et ils se débrouillent avec leur truc. C'était exceptionnel c'est pour ça que je parlais

PICRI : Mais c'est des gens autonomes quand même.

(41'26)

WM : Voilà, ils sont entièrement autonomes. Donc avec notamment tous ces logiciels libres qui se sont imposés, il y a vraiment des possibilités. Elles sont pas totalement accessibles à n'importe qui soyons clairs. Si on n'a pas une prédisposition ou on n'en fait pas un violon d'Ingres, on sait pas faire, toi Fabrice t'as fait dans un autre cadre que du SPIP faut quand même du temps pour le faire, c'est ce que tu disais. Nous en tant que l'AMI là où c'est compliqué c'est qu'on défend une méthode de travail. On défend le fait de prendre le temps de co-construire avec les gens de poser des questions. Ça veut dire qu'on... si on veut appliquer la méthode de l'AMI, comme il faut, correctement, en respectant nos principes et nos valeurs on est chers, très très chers. Si on veut bosser comme ça, pour donner un ordre de prix, à moins de 3000 - 3500€ c'est pas la peine de penser à un site, parce que on est sensés se voir, analyser les trucs etc. etc. et on défend ça et en plus on est reconnus pour ça. Et en même temps, comme Internet est en train de se démocratiser, y a des gens qui ont besoin de sites aujourd'hui qui ne l'envisageaient pas du tout avant, donc on se retrouve à être interpellés par des gens qui nous disent mais putain vous êtes vachement cher, moi mon petit site j'ai juste besoin de communiquer basiquement, notre fameuse méthode de travail elle en prend un coup parce que en même temps, on peut pas bosser avec ces gens là qui peuvent être hyper intéressants donc on est en train d'évoluer par rapport à ça. A justement avoir un côté plus accessible,... avant on faisait beaucoup de développement dédié au niveau de la maquette, on faisait bosser systématiquement un graphiste ça faisait automatiquement monter le prix parce qu'il y avait un créatif et un créatif il bosse pas [...], et maintenant on est en train d'évoluer. Voilà on essaie... on va mettre en place un modèle de blog qui est déjà existant, on va juste personnaliser, au niveau de la réflexion on ira plus vite, ce qu'on faisait en 3 jours on le fera en 1 journée, et on essaie d'adapter... c'est en train d'évoluer aussi. Justement le coût de la prestation, coût d'entrée est en train de [...] tout en essayant de conserver, on a le projet ça va de 430 à y a des projets c'est 60000€ l'année. Y a un écart euh... 430 c'est l'exception hein en dessous de 1000 et quelques € on fait pas... c'est très compliqué de faire vraiment un site.

PICRI : Et il y a quand même dans le libre, y a quand même beaucoup d'entreprises qui ne sont pas « libres » et qui utilisent des logiciels libre et qui en font des choses propriétaires aussi.

(44'03)

WM : Normalement s'il y a une licence libre à la base, ils ne peuvent pas en faire des choses propriétaires. Ce qu'ils font c'est faire payer le surplus de prestation ou un développement associé ou truqué ; normalement ils n'ont pas le droit de faire du propriétaire avec du libre. S'il y a la licence. Ce qu'ils greffent à côté, le truc qu'ils en font, la prestation qu'ils font, ça ils le font payer. Ça pour moi ce n'est pas problématique.

PICRI : Le noyau ils le laissent mais si ils font un développement autour ils sont pas obligés de le copylefter, si ?

WM : Normalement, normalement non. Par contre le noyau doit rester le même.

PICRI : ... Ils donnent pas forcément les sources.

WM : Après ça c'est encore un autre débat.

PICRI : Vous vous donnez les sources par exemple.

WM : Nos sources sont accessibles, on a le lien squelette de la page directement...

PICRI : Ce que je veux pointer c'est que c'est pas le cas de tous ceux qui utilisent les plates-formes libres.

WM : Oui. Ce que je dis, c'est encore un autre problème. C'est pas propre à... à mon avis au contraire dans le champs de l'économie sociale et solidaire, y a pas, ... les vrais acteurs qui sont sur le développement dans le champ de l'économie sociale et solidaire, ils font pas ça, c'est plus dans l'économie classique qu'il faut aller.

PICRI : La je pensais à l'économie classique où ils font comme ça effectivement. **(45'18)**

WM : Et en même temps, c'est... cette question du logiciel libre sur Internet elle est... très complexe et en même temps hyper intéressante parce que... dans le contexte actuel de crise machin et tout et puis de remise en cause du capitaliste et le bordel par rapport aux valeurs, là je suis entre l'AMI et perso hein...

PICRI : Entre l'AMI et ? **(45'45)**

WM : je suis entre l'AMI et parole perso, je précise quand même bien. Parce que ça a son importance. Le monde du libre a fait des avancées et a mis en place des pratiques et des principes qui sont hyper innovantes, dont on s'inspire trop peu. Les gens... pensent que c'est un monde de techniciens ou de geek, je le dis dans le jargon. Et ils vont pas voir ce qu'il se passe forcément dans le monde du libre. Alors qu'il y a des avancées majeures je veux dire, en terme de principes en termes de fonctionnements communautaires, y a des vraies victoires qui ont été obtenues dans ce champ là, des trucs qui il y a 10 ans n'étaient pas du tout envisageables mais qui maintenant sont des trucs qui sont acquis.

PICRI : D'ailleurs au Luxembourg, moi ce qui m'a frappé, c'est qu'ils mettent carrément objectivement, c'est que l'ESS essaie de récupérer des savoir faire mis en place par les... par Stallman quoi, par toute cette équipe. C'est-à-dire des façons de travailler ensemble, des façons de collaborer, de créer des choses ensemble, et les réunions d'ESS internationales, ils essaient de... créer des pôles similaires. C'est pour ça aussi qu'on a un projet de développement informatique à l'intérieur de ce projet parce que c'est central, c'est là que ça marche bien. C'est là qu'on en fait quelque chose.

WM : C'est là où c'est un monde qui est hyper intéressant. De l'instance, le W3C, ses différentes composantes qui est chargé de gérer l'Internet aujourd'hui. Déjà dans cette instance là, j'ai pas les détails, mais il y a un mode de fonctionnement particulier qui n'a rien à voir avec les autres instances internationales, qui sont déjà des modes de consultation avec une représentativité des différents acteurs, impliqués dans les prises de décision. Attention, ça ne veut pas dire qu'il y a pas des problèmes et que

c'est comme qu'il faut que ça marche. Mais ils ont un fonctionnement jusqu'au petit gars tout en bas qui va aller récupérer son code source de SPIP il y a ce principe de fonctionnement-là qui fait qu'à 1 moment donné quand je fais une démarche j'engage une communauté, je suis partie prenante de la communauté, je peux avoir des attentes, mais je peux avoir des apports : le simple fait de poser une question sur un problème qu'on rencontre avec un utilisateur, c'est participer à la communauté. Cette question peut apporter la résolution d'un problème par une équipe de développeurs qui ne s'en étaient pas aperçus parce qu'il n'y avait pas le mec qui pose la question qui lui ne sait pas se servir du truc. Il y a énormément de choses à récupérer aussi dans les modes de fonctionnement quand on parle de mutualisation. Quand on a commencé le bouquin sur la mutualisation, des gens qui parlaient mutualisation dans le champ normal on n'en rencontrait pas beaucoup, par contre sur Internet, même c'est simple, la 1^{ère} chose qu'on trouve quand on cherche mutualisation sur Internet, c'est mutualisation du noyau SPIP. A l'époque c'était la 1^{ère} occurrence.

PICRI : Et ce que vous montrez en, particulier, c'est qu'en partant du libre gratuit a priori, enfin la base est gratuite, on arrive à gagner sa vie dans un système économique, tout en restant dans une production de quelque chose qui reste libre.

WM : Le principe du libre c'est que je ne te fais payer que le travail, que ce que je fais pour toi. Je ne fais pas payer la matière capitalisée. C'est pour ça que le monde du libre est si transformateur dans sa vision de la société.

PICRI : Ah oui elle est non capitalisée

WM : Le principe du libre c'est que ce soit moi qui vais bosser avec ma porteuse de projet jusqu'à SUN qui va vendre open office avec la police nationale, le truc que va payer mon client et ce que la police nationale va payer à SUN pour le déploiement d'open office c'est la même chose. C'est pas le logiciel et le travail qui a été fait sur le logiciel, ce qui importe qu'est que je vais mettre en place l'outil, le logiciel et je vais te faire un développement spécifique. Ça aussi c'est une remise en cause du fonctionnement capitaliste. Y a quand même ça derrière...

PICRI : Non capitalisation en tous cas des savoirs.

WM : Et en soi, je ne suis pas choqué que je te fasse payer un truc que je te fais pour toi. Dans une économie euh... avec une relation marchande... voilà c'est pas problématique. Sachant qu'en plus il y a un système de valeurs qui fait que je ne suis pas en train de compter mes heures quand je bosse : une fois que je suis lancé dans un projet tant qu'on reste dans le raisonnable, si je fais 15 quand j'avais prévu 10, je fais pas payer plus. Si tu fais n'importe quoi en tant que partenaire et qu'on dépasse des heures supplémentaires, on discute

(aux autres à table : n'hésitez pas parce que moi j'enchaîne...)

PICRI : Oui allez y...

WM : Romain et Fabrice sont là depuis... toi ça fait 1 an ½ et Fabrice 1 an, voilà ils sont plus récents dans la structure, moi je déroule un discours qui est déjà depuis 3 ans... **(51'20)**

PICRI : Est-ce que dans les cadres de réponse à appel d'offre vous avez travaillé avec d'autres, fait des réponses communes à la course à la subvention, est-ce que vous avez travaillé avec d'autres organismes, en collaboration ?

WM : On a travaillé...

PICRI : Ça se passe comment ? On est encore dans le cadre de la diversité des entreprises ES.

WM : C'est André qui pourrait plus en parler... On l'a fait un peu dans le cadre du CESIF, parce qu'on était dans le CESIF. On a fait des réponses à des projets pour obtenir des financements au moment où le réseau se montait parce que on était plusieurs dessus. On s'est ramassé la gueule. Ça a été fait par le passé de bosser avec d'autres acteurs, on vient de récupérer un projet qui a été accepté 3 ans plus tard, on travaille concrètement avec une structure en Belgique et une structure au Cameroun, donc là on fait un site un portail d'emploi pour les jeunes de Yaoundé. C'est un projet qui a été monté par le [...] et on le fait moins aujourd'hui.

PICRI : Travailler en collaboration quand on est dans une logique purement économique, c'est... toi tu prends 40%, lui 25. Voilà, on s'arrange comme ça, on partage... Dans le système qui nous occupe, les gens ont en plus des valeurs qui ne sont pas les mêmes pour tout le monde. D'où ma question : comment on peut travailler ensemble quand on peut être d'accord sur un côté économique et ne pas avoir le même partage de valeurs partout ?

WM : Ce qu'on fait nous sur tous les projets insertion,... C'est particulier, pendant des années c'est nous qui sommes financés, à l'époque on avait du co-financement DRT Ile de France, FSE plus DD et CG dans les départements sur lesquels on travaillait.

PICRI : ça a du être un sacré projet à coordonner...

WM : Voilà, l'aspect financement c'est le truc horrible. Aujourd'hui c'est rien à côté de ce qu'on a pu s'arracher les cheveux sur les co-financements. Quand t'as une façon de présenter ton budget à la DR et l'autre une autre, qu'il faut que ça soit cohérent et que t'as 4 projets différents dans les départements, là tu deviens complètement fou. Et là on va voir les acteurs, et c'est nous qui avons le financement, c'est nous qui allons faire le truc, mais c'est votre projet. Alors on débarque pas par hasard. Dans le 95 c'était le réseau des entreprises d'insertion qui nous avait sollicités. A Paris c'est la DD en elle-même, le 94 aussi, ici dans le 93 c'était un peu mixte, c'était aide à la constitution du réseau. Nous on arrive avec notre conception des choses, notre méthode de travail, on construit... on le dit pas toujours explicitement,... et on met autour de la table des structures d'insertions, des EI, des AI, des ACI... qui se sont pas forcément parlé jusqu'à présent, qui ont eux même de leur propre champ des conceptions différentes. Et tout l'enjeu du travail c'est d'arriver à les faire se mettre d'accord. D'où travailler pendant un an, et pendant un an, c'est une réunion par mois et on avance progressivement : on pose des trucs, comment vous voulez vous présenter, qu'est-ce que vous voulez faire,...

PICRI : ça c'est quand on a un interlocuteur, quand on en a plusieurs c'est de faire en sorte qu'ils s'entendent sur leurs valeurs fondamentales. Et juste vous, vous vous assurez que ça ne pose pas de problème avec vos valeurs et sinon vous vous mettez en retrait par rapport aux valeurs des autres...

WM : ça, et nous on travaille avec plusieurs interlocuteurs : le réseau avec lequel on fonctionne, le financeur qui porte le projet régional qui nous appuie sur cette démarche, et le financeur local qui a peut être sa vision des choses. On doit faire le lien entre les 3. Ce qui est pas forcément toujours évident... Où alors des systèmes où le collectif est plus ou moins en conflit avec sa direction départementale, mais qui comme il y a le projet régional finance quand même le truc. Et le reste du temps ils s'écharpent, on s'est retrouvés dans des situations comme ça.

PICRI : Et qu'est-ce qui a du poids dans ces cas là? Quand on n'est pas d'accord sur des systèmes de valeurs, qu'est-ce qui fait la décision ?

WM : Il y a une notion de dénominateur commun importante, que nous on essaie de faire ressortir par la méthode de travail. On n'est pas obligés d'être d'accord sur tout pour faire quelque chose ensemble,

c'est un principe de base. Et nous on va chercher les valeurs que vous avez en commun. On a fait d'ailleurs des séminaires dans le cadre de projets sur les valeurs, avec ces acteurs de l'insertion, en disant : qu'est-ce que vous partagez, et avec des gens qui au début se disaient, mais on partage pas grand chose, et qui à l'arrivée disaient ben on partage quand même un certain nombre de choses. On va chercher cette notion dénominateur commun qui va leur permettre de faire ensemble, de se présenter, par exemple quelqu'un qui dit, des structures qui vont te dire moi je bosse avec des entreprises et des structures d'insertion j'ai pas envie qu'ils le sachent sinon je perds le marché. Et un ACI qui dit moi je suis porteur d'un changement de société. On retrouve le dialogue qu'on a eu au début. Et l'idée c'est de trouver ce dénominateur commun.

PICRI : D'une certaine manière on met à plat et on cherche la valeur commune?

WM : Ouais, et en plus... on essaie d'expliquer que ces projets ont besoin de temps, c'est aussi le cas pour les processus de mutualisation notamment. Y a une notion de partage aussi de vie du groupe, y a des notions de temps, de partage,... c'est-à-dire qu'on ne peut pas mettre des gens d'accord en un rien de temps. Et plus il y a de gens autour de la table, plus ça prend de temps. Brûler les étapes est un truc qui est négatif. Nous en plus on réduit systématiquement les temps de projet en disant, ce qu'on faisait en 3 ans il faut le faire en 1 an ½ et maintenant en 1 an, nous on dit attention on sait qu'il faut du temps pour faire ça, qu'il faut poser des questions progressivement... ce sont des choses qui sont dites dans le bouquin sur la mutualisation, justement sur les principes de base.

PICRI : Et on arrive vraiment à du collégial à la fin, à de la satisfaction globale et de chacun ?

WM : Quand on discute de ces projets là, c'est là où on va revenir sur les valeurs dont on parlait au début sur l'AMI. Ce qu'il faut voir sur un projet comme ça c'est qu'on ne mettra pas tout le monde d'accord, sur le même plan d'égalité, soit par rapport au projet en lui-même soit par rapport aux idées. Nous ce qui nous intéresse, on va revenir sur la notion de direction, on va arriver.... On a un collectif de 30 structures d'insertion, sur ces 30 structures, y en a 4 qui sont à fond dans le projet, y en a 10 – 15 qui disent oui c'est intéressant on va suivre, y en a 10 autres qui disent oui bof on verra, et y en a 4 – 5 qui disent votre truc je veux pas y participer. Nous le bilan qu'on fait après le lancement du truc, c'est de savoir où on est avec chacun des acteurs. Si le gars qui était contre le projet, on l'a vu... si le truc il est là... voilà. On va pas prendre l'ensemble en disant il faut tous qu'ils aillent là ! nous ce qui nous intéresse c'est la notion initiale de direction, c'est comment ils avancent les gens ? Et si on se rend compte que ça stagne, là il faut se poser des questions, se dire tu t'es ramassé la gueule. Dans le 93 par exemple ça a été assez dur par rapport à ça, parce que c'était le 1^{er} projet, qu'on avait pas d'expérience, y a eu un point de rupture à un moment, un problème économique, et le truc il a éclaté. Et le projet, c'était en 2004, il recommence à retrouver une dynamique réseau que cette année. En 2004 à partir du moment où le site a été mis en ligne, c'était fini. Ça en plus c'est spécifique de ce qu'on fait avec les structures d'insertion, là où on travaille le plus avec des collectifs larges où on met en place des comités de pilotage...

(60'24)

PICRI : Une des grandes question aujourd'hui c'est les mises en place des réseaux et des filières. Mais là vous n'êtes pas sur des filières constituées, vous les constituez sur un projet.

WM : Après on a une vision de cette affaire là, par rapport aux acteurs de l'économie solidaire... Les acteurs de l'économie sociale on sait ce que c'est, c'est lié aux statuts, c'est réglé...

PICRI : C'est pas discutable ? Un statut c'est extérieur par rapport à des gens qui ont des valeurs personnelles, un idéal...

WM : Et les acteurs de l'économie solidaire, c'est un peu un magma. C'est très large, il y a des gens qui sont dans le champ de l'économie solidaire qui n'en ont pas conscience, qui ne se revendiquent pas, ... ils n'y pensent même pas. Un petit entrepreneur dans la façon dont il va lancer son projet perso sans faire appel à des acteurs de l'économie solidaire, il va appliquer des valeurs qu'on peut qualifier d'économie solidaire. C'est vrai que c'est un des enjeux de l'époque actuelle, c'est qu'il y a une énorme atomisation des acteurs de l'économie solidaire et qu'il y a une difficulté à avoir un phénomène de capillarité qui fait que des choses soient liées et qu'il va y avoir une diffusion. Ça se voit au niveau des filières et du lien entre différentes initiatives, et ça se voit sur la représentativité de l'économie solidaire. Par exemple en Ile de France, on a participé à la constitution du centre de ressources, et il n'y a pas vraiment de représentativité des acteurs de l'économie solidaire. Et est-ce qu'il est possible d'en avoir une ? Avec ce magma d'acteurs qui n'a pas conscience d'avoir un truc en commun et se constituer pour bosser ensemble de manière un peu plus large et avec un projet de société qu'essaie de se construire et en plus sur les questions de représentativité.

PICRI : Est-ce que ça ne vient pas de ce qu'est l'Ile de France qui est à la fois une mégalopole, très urbain, et rural à 30 km, dans le 77 et le 95, il y a des disparités énormes.

WM : Moi je n'ai pas ce niveau d'analyse, honnêtement j'en sais rien... je sais pas si ça rentre en ligne de compte...

PICRI : C'est la question pour nous, la communication en Ile de France ; il y a une réalité économique et sociale. Il y a des gens de la mégalopole et des gens maraîchers à 50 km de là. Et j'étais à l'Atelier pour le mois de l'ES, eh bien ils ont une péniche un bus qui vont traverser les campagnes, ils vont aller dans le 77, le 91, le 95, rencontrer les réalités rurales en même temps que les banlieues.

WM : ça je sais pas, le niveau territorial, on n'a pas ce niveau d'analyse.

PICRI : Vous n'êtes qu'en Ile de France.

WM : Quasiment oui.

PICRI : Et vous êtes Ile de France urbaine.

WM : Oui, mais quand on va faire des entretiens en structures d'insertion, il y en a qui sont en zone rurale : Je me suis tapé un entretien dans le Vexin en 2006, il a fallu prendre la bagnole, aller dans un petit village. C'était le 2^{ème} entretien qu'on avait fait à cette personne là, la 1^{ère} fois c'était la copine [...] qui s'était fait expédier de manière exécration par la chef en ½ heure. Moi j'y suis retourné 1 an ½ après, et là non seulement elle m'a reçu, ce n'était pas lié à ma personne, ... elle s'est rendue compte au bout d'un an ½ de l'intérêt du truc.

PICRI : Oui elle était pas mure avant

WM : Ouais elle était pas mure, c'est la direction, tu te rappelles que la copine te dit : alors elle t'a jeté ! ben non

PICRI : Et le projet a eu lieu

WM : Non, c'est un projet qui est en cours avec les acteurs de l'insertion du [...]. Mais sur la ruralité urbanisme, on n'a rien là-dessus, honnêtement...

PICRI : Non, mais si vous l'avez pas rencontré, c'est pas... Ben d'ailleurs, je vais noter vos mails, le FIDAREC va lancer des ateliers pilotes justement sur les préfigurations de réseaux et un autre plutôt sur les achats publics.

WM : Je suis en train de me demander au niveau du taf si on a des trucs à faire... on a bientôt fini...

PICRI : Ben oui je pense. Comme on a un peu sauté du coq à l'âne au début... du coup je regarde si... je pense qu'on a bien fait le tour... On était tout le temps dans vos projets, vous quand vous répondez à un appel, quand vous cherchez une subvention, vous faites seul ou avec partenaires ?

WM : Si on l'a fait avec d'autres... par exemple l'EMDS une petite structure, qu'on héberge ici, on a répondu à un projet, un portail, il y avait un partie où on, intervenait à la fois sur le fond et sur la création de l'outil de partage de l'outil Internet.

PICRI : Et dans ces cas là vous partagez comment ?

WM : Sur le boulot il y a eu des journées d'intervention, et à l'époque il y avait un devis pour le site, on a dit le site ça sera tant,... et on calcule par rapport à la journée d'intervention. Après on fait des équilibres, sur ces projets les temps peuvent devenir extensibles... Il n'y a pas eu de blocage ou fermeture par rapport à ça.

PICRI : Vous n'êtes pas tentés de développer une communication AMI ?

WM : C'est une question qui se pose. On a un wiki qu'on tient à jour et on avait l'année dernière dans l'ordre du jour de la réunion : « avoir une communication externe active »... en gros pour communiquer vers l'extérieur et faire des prestations. On s'était dit, on pourrait peut être appeler les structures d'insertion plutôt que de bosser avec la région. Ça a traîné un bout de temps... et ce n'est même plus à l'ordre du jour.

PICRI : Pourquoi c'est pas présent, c'est important quand même d'avoir de rayonner une image.

WM : On n'en a pas besoin. Pour les projets actuels on n'en a pas besoin !

PICRI : Tout simplement !

(69'03)

WM : Enfin... c'est pas juste une question d'en avoir besoin ou pas. Il y a le fait qu'en évoluant vers la prestation de service, la différence avec des projets financés, c'est qu'avec des projets financés on choisit nos projets. Et avec la prestation de service, c'est pas nous forcément qui décidons de vers qui on va. C'est vrai qu'il faut qu'on conserve une cohérence, qu'on se retrouve pas à perdre notre identité. Dans la façon dont on se présente, on dit on n'est ni une agence de com., ni une boîte de consultants, ni une boîte de création de sites. On a un truc un peu hybride. La question générale qui se pose, c'est vu l'évolution qu'on a actuellement, comment garder notre cohérence, ne pas perdre notre identité en prenant tout ce qui n'importe quoi, en se retrouvant à faire... des trucs qui n'ont pas de lien ensemble.

PICRI : Et vis-à-vis d'un financement public, ça peut être intéressant d'avoir une image...

effectivement du point de vue du privé, si le bouche à oreille fonctionne, les choses s'enchaînent bien... mais vis-à-vis du public, le jour où on demande une subvention, avoir une communication claire... ils peuvent l'avoir en tête, ça peut aider. Est-ce que vous lâchez un peu la subvention publique en ce moment ?

WM : ...C'est comme quand une structure d'insertion qu'on va auditer pour l'analyse initiale qui me dit : moi je communique pas ! des gens qui disent dans les entretiens : j'ai pas de communication, pas de site... et après quand on regarde dans le détail dans les entretiens, on se rend compte qu'ils communiquent vachement et qu'ils ont plein de moyens de communication. Notamment le côté relation humaine par rapport à l'environnement proche,... et nous c'est un peu pareil... aujourd'hui en terme d'image... on a une vraie crédibilité vis-à-vis des acteurs avec qui on bosse, des acteurs de terrain et des financeurs. On est clairement identifiés sur notre savoir faire et sur ce qu'on peut apporter...

PICRI : Et c'est la relation physique qui fait ça ?! La communication de personne à personne.

WM : Le fait que le système de cercle marche... c'est-à-dire on va bosser avec telle structure et ça va nous apporter tel contrat ; là on le voit pour le Celavar, c'est parce que l'EMCPIE... ils sont en contact parce que la structure A est membre de la structure B, la structure B dit je cherche à faire ça, alors la structure A qui a travaillé avec nous leur dit à eux... c'est elle qui leur transmet nos valeurs

PICRI : Et même au conseil régional, c'est parce qu'ils vous connaissent personnellement en tant que l'AMI que vous n'avez pas besoin de faire une communication ?

WM : Le CR on n'a moins de financement. La DR c'est clair, la DR nous a imposé sur des projets départementaux en disant je finance si c'est l'AMI. Pas plus tard qu'hier j'ai eu la chef de mission au téléphone, je lui ai dit ce projet marche très bien, si vous voulez savoir prenez le téléphone et appelez les gens avec qui on bosse. C'est ça qui fait notre com. En grande partie. Les gens nous disent d'ailleurs : on vous a choisi vous parce que ça, parce que ça, parce que ça.

PICRI : Et « parce que ça » c'est quoi ?

WM : Parce qu'on assure techniquement et qu'on parle le même langage avec eux. On est capables de comprendre leur problématique [...] et on va prendre le temps de les écouter. Bon après il y a des éléments sur la méthode de travail...

PICRI : Et vis-à-vis des financeurs, la DR, c'est ça aussi ?

RB : Je pense que c'est quelque chose qui fonctionne à l'inverse de ce que tu disais, plus par les financeurs réguliers parce que c'est par les mêmes financeurs, ... donc le fait de connaître l'AMI à travers la connaissance physique des personnes et des projets déjà réalisés c'est quelque chose qui peut fonctionner. Vis-à-vis de la communication vers l'extérieur, peut être directement vers des structures, c'est la même problématique qu'on retrouve vis-à-vis des structure d'insertion... c'est il y a un mécanisme de survalorisation du bouche à oreille qui est lié au fait que ce soit le moyen le plus efficace, il est le moyen le plus efficace parce qu'il y a absence d'autres moyens de communication. Les gens disent moi je fonctionne surtout par le bouche à oreille c'est ça qui fonctionne ... ah oui mais vous n'avez pas d'autres moyens de communication. Donc fatalement c'est ça qui fonctionne. Peut être que si vous mettiez une campagne de communication autre, il y aurait un impact beaucoup plus profond et beaucoup plus fort,... Parce que ça nécessite du temps, des moyens du savoir faire que... les petites structures de l'économie solidaire ont pas tellement le temps. Et si les choses viennent par bouche à oreille d'une manière qui maintient l'activité, ces choses là ne vont pas se développer. A tort, je pense mais il n'y a pas le temps de développer ces choses là.

PICRI : et il y a la peur de grossir peut être aussi...

RB : la peur de grossir peut être...

PICRI : grossir et perdre ses valeurs...

RB : c'est dans le sens où les valeurs en termes de discours ne m'intéressent pas. Je les vois plutôt dans les pratiques concrètes. Il y a des gens qui ont des pratiques dites sociales et solidaires, sans forcément le savoir, et ils ont l'impression que s'ils font de la communication active, de la publicité, du marketing... agressif selon leur conception, ça va aller à l'encontre de leurs valeurs. On voit une distinction dans les structures suivant d'où viennent les responsables des structures. Si on va dans les ACE, les gens sont plus issus du travail social vont avoir ce discours là. Face à des structures où les dirigeants viennent de formation de l'entreprise, on va avoir un discours inverse. Donc, ce magma au niveau de l'économie solidaire, je le vois ni comme un frein,... ni comme ... je le vois comme quelque chose d'intrinsèque à ce milieu là. J'ai écouté tout ce qui s'est dit sur cette volonté de proposer une

alternative, si on veut proposer une alternative, ça peut pas proposer un système, ça peut que aller à l'encontre de cette uniformisation de cette unification de quelque chose. Je le vois plus, et là je parle en mon nom : c'est plus de l'émergence de micro initiatives qui peuvent se coller entre elles que de la structuration dans le mouvement général coordonné qui serait pas sur les mêmes valeurs et le même fonctionnement. Et à mon sens la critique vraiment radicale que peut apporter l'économie solidaire sur l'économie tout court, c'est vraiment dans ce sens là, qui est lié à des valeurs qui sont reliées à des pratiques concrètes de ce que les gens font.

PICRI : ... des émergences locales...

RB : Une multitude d'émergences locales et une possibilité de relier ces émergences locales.

WM : Sur un point précis que Romain a dit rapidement et qui à mon avis serait à étudier c'est l'arrivée d'une nouvelle génération dans le monde de l'économie sociale et solidaire, qui sont passés par des filières qui sont en train de se constituer de management d'entreprises sociales... ce basculement de gens de terrain qui ont dû inventer leur truc, à ce qui s'est institutionnalisé ; et quel impact ça va avoir sur le champ, et quels risques il peut y avoir...

RB : au-delà même de l'institutionnalisation ; c'est le fait d'être passé avec la constitution de ces filières dites management de l'économie sociale et management de l'économie solidaire où il y a des gens qui peuvent tenir un discours. Et justement à l'inverse de ce qu'on pourrait prétendre être les valeurs...Avoir des valeurs solidaires c'est un argument marketing ; on parle de responsabilité sociale des entreprises aujourd'hui, c'est ce qui va permettre de donner une image à la boîte, point.

PICRI : c'est pour ça que c'est la 1^{ère} question que je pose : qu'est-ce que vous pensez des mots économie sociale, économie solidaire, parce que Monoprix et Carrefour les revendiquent...

RB : Là je vais parler en mon nom. Le terme économie sociale, économie solidaire, économie sociale et solidaire, c'est toujours pareil, ça pose question. Quand on parle économie on sait de quoi on parle, même si les gens ne voient pas toujours concrètement, on sait de quoi on parle. Si on y appose des adjectifs derrière, il faut expliquer pourquoi on est obligés d'y apposer des adjectifs, c'est parce que on est dans une critique de l'économie classique, mais au final est-ce que c'est important d'y apposer des adjectifs, c'est pour ça que je ramène à des pratiques. Quelqu'un qui ne peut pas être de l'économie sociale parce qu'il n'a pas les statuts ni coopérative ou ni association...

PICRI : D'accord, mais comment les identifier, comment faire la différence entre un entrepreneur rural qui n'emploie pas ce mot là et Carrefour qui emploie toute la dialectique dans sa com. Et qui n'y est pas vraiment. C'est là que les mots sont...

WM : Tu fais des observations de terrain ; c'est pour ça que nous on part, pour les bouquins qu'on a écrits, on part des monographies, de la pratique des acteurs, on garde cette notion là...

RB : Parce qu'il est très facile de construire un discours social et solidaire s'il n'est relié à aucune pratique, il perd tout son intérêt.

WM : et en même temps il y a un fondamental sur tout ce qui est enseignement et accompagnement des porteurs d'initiatives. Le simple fait de dire je suis un porteur d'initiative qui va créer une activité c'est une revendication politique énorme. Je suis plus un créateur de projet d'entreprise individuelle...

PICRI : Bon, ben je vous remercie...

Madeleine Hersent , porte-parole du CESIF, co-fondatrice de l'IRES (inter-réseau de l'économie solidaire), devenu le MES (mouvement pour une économie solidaire)

MH : Je vous écoute...

PICRI : Voilà, **entretien Madeleine Hersent, nous sommes le 14 octobre... Oui, donc j'ai essayé d'entrer en contact avec le CESIF d'abord, et pour des raisons que j'ignore j'ai beaucoup de mal à entrer en contact avec eux. En fait j'ai été en contact avec Ana Larrègle par mail...**

MH : Son ordinateur a sauté...

PICRI : Oui...ça date de 3 semaines

MH : Ah ouais depuis 15 jours son ordinateur est en panne et donc c'est un souci, elle a perdu ses données son carnet d'adresse, c'est très compliqué !

PICRI : Elle m'a orienté vers d'autres personnes, elle était malade...

MH : Oui mais Ana en ce moment c'est compliqué et le fait qu'elle ait perdu son ordinateur...

PICRI : Voilà, donc le CESIF qui est important, et vous êtes connue dans le métier et connectée au CESIF...

MH : Oui je suis leur porte parole

PICRI : Voilà, ça m'intéressait d'avoir votre position à vous en tant que personne et peut-être aussi une position du CESIF. Les 2 points de vue m'intéressent.

MH : Redites moi, le but du PICRI c'est de construire un outil de communication sur l'économie sociale et solidaire ou c'est quoi exactement ?

PICRI : C'est une recherche action...

MH : C'est une recherche action oui...

PICRI : c'est d'essayer de comprendre les problématiques de l'ES et d'essayer d'en faire quelque chose sur une plate-forme informatique.

MH : Vous êtes naturellement au courant du projet de portail qu'avait porté le secrétariat d'état d'Hascoet il y a 10 ans ?

PICRI : Non !

MH : Il faudrait que vous vous renseigniez, il y a des antécédents, il y a des passifs même. Ça serait intéressant que vous les rencontriez les Pénélope... Leurs relations avec les mouvements de l'économie sociale et de l'économie solidaire sont pas nécessairement excellent. Mais elles ont un site qui est très bien fait et elles ont travaillé sur le projet de portail de Guy Hascoet. Donc je sais plus qui est là maintenant, l'ancienne présidente c'est Michele Dessenne d'ATTAC,...il y a eu des changements enfin vous faites Pénélope sur Internet, et ils pourront vous donner des éléments d'histoire intéressants sur ce qu'il s'est passé à une époque.

PICRI : Donc on va avoir 2 points de vue, je vous interroge d'abord personnellement, et puis si vous avez à dire en tant que CESIF...

MH : De toute façon personnellement cela fait 10 ans que j'essaie de fédérer les composantes de l'économie solidaire que ce soit sur le plan national, international ou régional, donc de toute façon ma parole elle est double toujours. Parce que je suis signataire de l'appel de 97 pour l'économie solidaire, je travaille avec le Brésil et le Québec, voilà...Donc je suis sensible à tout ce qui fait lien entre tous les acteurs du secteur.

PICRI : D'accord, est-ce qu'on peut déjà parler ne serait-ce que du nom ESS : économie sociale, économie solidaire, est-ce qu'on sait ce que c'est, est-ce que c'est la même chose pour tout le monde ?

MH : Je ne sais pas si c'est la même chose pour tout le monde, ce que je sais c'est qu'en 2000, au moment où il y avait le secrétariat d'état à l'économie solidaire, on a acté,... je faisais partie d'un chantier France Québec qui regroupait 4 catégories d'acteurs des chercheurs, des pouvoirs publics des universitaires et des acteurs de terrain, et on a choisi le terme « économie sociale et solidaire », ça a été un choix stratégique et politique. ça a été dans un souci de regrouper les forces de l'économie sociale et les forces de l'économie solidaire. Alors là où je suis d'accord avec vous, c'est que on a beaucoup de travaux sur l'économie sociale en tant que telle, on a beaucoup de travaux sur l'économie solidaire en tant que telle, mais je crois que le concept économie sociale et solidaire est en construction.

PICRI : ça regroupe des choses...

MH : ça regroupe des choses très diverses, très antinomiques, très complexes... c'est le rapport Alphandéry, je crois qu'on n'est pas très clairs sur l'économie sociale et solidaire et surtout ce que je crois que personne ne joue franchement le jeu de ça.

PICRI : Même le terme économie solidaire, est-ce qu'on est d'accord...

MH : Bah je crois que Laville dans le dictionnaire de l'autre économie l'a conceptualisé, c'est un terme qui est reconnu en Amérique latine, au Québec, en Asie partout, enfin oui, le terme économie solidaire, il y a un certain nombre d'acteurs au niveau international qui s'y reconnaissent. Et le RIPESS, Luxembourg, quand même oui c'est un terme qui a du sens, qui est porteur... enfin ce que je trouve d'ailleurs très surprenant c'est qu'en France on ne le reconnaisse pas ; j'étais fin août au Brésil à Campinas à un colloque sur économie solidaire et nouvelles formes du travail, c'est un concept que tout le monde a acté au niveau international. Il serait temps que l'Université l'accepte comme concept.

PICRI : En même temps, j'ouvre une parenthèse, Daniel Tygel avait fait une intervention pendant l'atelier 10 en disant attention ce sont des mots qui ont une histoire au Brésil

MH : oui parce que ça a été co-construit entre la France et le Brésil je pense...

PICRI : et qui n'a pas forcément le même sens pour tout le monde, des gens qui sont chatouilleux dessus... au Brésil.

MH : Enfin nous on se retrouve tous sous la définition de Laville et Eme qui est... enfin nombre d'acteurs se retrouvent à travers la définition quand même. Donc moi je me bagarre pour ça, on a pris ce terme on l'a construit, on l'a co-construit... Là j'étais à Rio de Janeiro chez la fille qui est chargée de l'économie solidaire à la mairie de Rio, on a la même position. Moi je travaille avec le secrétariat d'état brésilien, on a la même position... il y a un certain nombre d'acteurs qui se reconnaissent sous le terme d'économie solidaire.... Après, pour finir, en France c'est compliqué depuis que l'insertion par l'activité économique s'est emparée du terme d'économie solidaire. Quand on a organisé le village de l'économie solidaire en 2003, l'IAE avait refusé de s'y associer, en disant que l'insertion par l'activité économique ne faisait pas partie de l'économie solidaire. Aujourd'hui je pense qu'on est dans une vraie difficulté parce que l'IAE s'empare du terme économie solidaire ; et maintenant ça devient un mot valise où tout le monde met... Mais je pense qu'il y a des acteurs et chercheurs au Brésil en France qui l'ont conceptualisé et voilà. Je me réfère à cette définition, celle qui est passée dans Tiers Monde...

PICRI : Oui donc la définition du dictionnaire de l'autre économie, de JL Laville et B Eme.

MH : Oui ils ont fait un article avec Eme, et nous on prend cette définition là. Le CESIF l'a prise, le secrétariat d'état brésilien l'a prise,... c'est une définition sur laquelle un certain nombre d'acteurs se sont reconnus.

PICRI : Il s'agit d'un PICRI sur l'Ile de France qui est une région particulière, il y a Paris, les têtes de réseaux, les sièges sociaux et une région aussi...

MH : page 303, voilà on se reconnaît tous sur cette définition là... un certain nombre d'acteurs on se retrouve sur cette définition. Il faut le lire parce que tout le monde a écrit dedans,... c'est un mouvement... ça a beau être très contesté par l'économie sociale, ça existe. Voilà Tiers Monde : nous la définition sur laquelle l'ensemble des acteurs se reconnaît... on s'est inspirée de ça hein... c'est ça :

PICRI : « l'économie solidaire peut être définie comme l'ensemble des activités de production, d'échange, d'épargne et de consommation contribuant à la démocratisation de l'économie à partir d'engagement citoyen ».

MH : Voilà, c'est d'après Laville et Eme et voilà. Bon alors l'Ile de France oui c'est particulier.

PICRI : c'est particulier...

MH : c'est pas une région... ça n'a pas une vraie identité de région, c'est très proche du national, c'est face à une municipalité comme Paris, qui est très puissante, avec une banlieue très précarisée à l'est et très bourgeoise à l'ouest, très proche du national, donc on ne sait jamais quelles sont les instances régionales, quelles sont les instances nationales et quelles sont les instances locales. Avec le CESIF on a tenté une territorialisation sur l'Ile de France, parce que ça fait 25 ans que j'existe et que j'interviens sur tout le territoire,... je me suis il faut essayer d'investir la région Ile de France, eh bien c'est très compliqué.

PICRI : La région a du mal à trouver sa place... par rapport à ce national des associations ?

MH : oui je pense que c'est compliqué, oui je pense que c'est compliqué pour tout le monde, c'est compliqué pour les politiques, c'est compliqué pour les acteurs, c'est compliqué pour tout le monde. Et puis avec la région Ile de France, le conseil régional c'est compliqué...

PICRI : Et en même temps, c'est un département, on imagine qu'il pourrait y avoir une séparation, y a du rural, du périurbain...

MH : Par exemple Paris on sait pas si c'est un département, une ville...

(10'35)

PICRI : Si on va au fin fond du 91 du 77 on est en territoire rural.

MH : Pas... pour le 77 oui on est dans le rural comme ils disent, un mélange de rural et d'urbain. Je crois que la difficulté de l'Ile de France c'est que c'est très divers, très varié... oui c'est vrai.

PICRI : Et est-ce qu'en termes de communication... on peut poser les problèmes de communication...

MH : Ben je pense qu'il faut les poser parce que la région existe. Ça a une existence juridique... donc il faut les poser.

PICRI : Et ils sont dûs à cette cohabitation ou à la complexité de la région.

MH : Les problèmes de communication ? Alors je ne sais pas comment vous allez mener votre étude mais les problèmes de communication de l'ESS ils sont globaux, ils sont inhérents au secteur. L'ESS a des problèmes avec la communication je dirais rapidement. C'est un champ qui est peu investi et c'est dommage parce que je pense que c'est une nécessité.

PICRI : Est-ce que les problèmes de communication sont plutôt d'ordre médiatiques c'est-à-dire transmission ou politiques, est-ce qu'on est d'accord ?

MH : Ils sont des 2 ordres. Je pense qu'ils sont médiatiques parce qu'ils sont politiques.

PICRI : Vous pensez qu'ils sont d'abord politiques !

MH : Je pense qu'ils sont d'abord politiques. Je pense qu'il y a une résistance du milieu de l'économie sociale et solidaire à la communication. Je pense que c'est un vrai problème. Parce qu'ils voient comme un cheval de Troie du libéralisme (pires), la communication.

PICRI : Ah bon ?

MH : Ah moi j'ai cette perception là. Ils ont l'impression que quand ils vont faire de la communication ils vont vendre leur âme. Donc ils l'utilisent pas comme un moyen et un atout pour se faire connaître.

Ils craignent toujours que ce soit déformé etc. etc. Moi j'ai cette perception là, c'est peut être pas juste !

PICRI : La communication, si on décide de ce qu'on communique... on imagine que... (12'41)

MH : Ouais mais si vous regarde le milieu de l'économie sociale et solidaire... Là la CNCRES a fait un gros effort en communiquant sur le mois de l'économie sociale et solidaire. C'est la 1^{ère} fois où il y a une vision nationale... là les gens prennent conscience qu'il faut pas se poser trop de questions et un peu agir. Mais sinon jusqu'à maintenant c'est un secteur qui a un peu tendance à s'auto censurer.

PICRI : Par peur de la communication et de la façon dont elle peut être reçue ou politiquement on n'est pas d'accord sur ce qui est à dire ?

MH : Il y a les 2 ! Je pense qu'il y a les 2 ! Je pense qu'il y a les 2 ! Je pense qu'il y a une crainte de l'outil communication en soi, et après il n'y a pas d'accord politique. Mais bon à un moment on peut se mettre d'accord sur un minimum de choses et faire. Mais c'est pas comme ça !

PICRI : Je suis allé à une réunion du mois de l'ES...

MH : ça c'est bien le mois de l'ESS, c'est intéressant, ça visibilise le secteur quoi. Après il y a un peu de tout, c'est un peu divers et varie, mais bon.

PICRI : Et alors du coup le problème médiatique de la communication, est-ce que c'est le support qui pose problème ou est-ce que c'est la peur de se faire phagocyter par les diffuseurs...

MH : Moi je crois que c'est la peur de se faire phagocyter

PICRI : Par qui, de quelle façon ?

MH : Parce qu'on imagine des media, etc. etc. que c'est pas ce qu'on voulait dire...

PICRI : le mois de l'ESS cherchait une diffusion dans le Parisien Eco, dans...

MH : Attendez, le mois de l'ESS, ils ont pris une chargée de com.

PICRI : A l'Atelier ?

MH : Non,non, la CNCRES a fait appel à un cabinet de communication, non,non l'atelier ce n'est pas un cabinet de communication, c'est une agence, ils ont fait appel à un cabinet de communication qui s'est monté avec une fille qui a quitté France Active, Julie Schwarz qui a monté son cabinet de communication et la CNCRES a signé avec elle pour qu'elle fasse une campagne de communication. Donc ça a été un choix de faire ça !

PICRI : Donc là on rentre dans les logiques médiatiques...

MH : Ah oui mais moi je trouve ça bien. Personnellement je trouve ça bien.

PICRI : Donc vous pensez qu'il faut rentrer dans les logiques médiatiques.

MH : Moi je rentre dans les logiques... je travaille depuis très longtemps avec un série de journalistes, je fais des télé, je fais des radio, je fais plein de choses. (15'10)

PICRI : Vous commenciez à dire Politis... il y a une tribune qui a disparu récemment, le tribune sur l'ESS de JL Brun...

MH : J L Laville qui avait été demandé par Brun, peut être qu'on ne l'alimente pas suffisamment aussi. J'ai vu que ça a disparu, mais elle n'était pas sur Politis celle de J L Laville elle était sur Alter Eco. Mais dans Politis, il y avait effectivement une rubrique ESS.

PICRI : Qui a disparue...

MH : Oui mais sans doute parce qu'on l'alimente pas assez... oui je crois oui. Mais Politis c'est ce dont on a besoin, une tribune quoi, c'est pour ça que je l'utilise

PICRI : Si je vous écoute j'ai le sentiment que la communication ne va pas parce que les gens n'y vont pas assez, ils n'osent pas...

MH : Ils ne veulent pas y aller. C'est ma perception, je pense qu'ils ne veulent pas y aller. Après c'est une question de stratégie politique, qu'est-ce qu'on pense qu'est le plus important. Dans le milieu de l'économie sociale et solidaire il n'y a pas d'accord sur les priorités.

PICRI : On peut manger avec le diable avec une cuillère en bois !

MH : Voilà (rire) je pense que c'est compliqué quoi ! C'est pas simple. La c'est pas la question du diable, la question c'est qu'est-ce qu'on fait pour faire reconnaître et pour que les initiatives... la question c'est qu'est-ce qu'on fait collectivement, et la communication en fait partie, pour que les initiatives puissent exister et se développer ? Pour moi la communication ça fait partie de ça. Et moi ma priorité elle est là ! Après c'est compliqué parce qu'il faut pas se faire bouffer, faut pas disparaître, enfin ça pose des tas de problèmes. Mais je crois que pour moi la priorité, si je participe à des événements, c'est parce que je pense qu'il est important qu'il y ait des croisements, des brassages, des discussions, des débats enfin voyez ! Qu'on fasse nombre pour dire très rapidement. Pour moi la communication ça fait partie de ces enjeux stratégiques.

PICRI : Faut prendre des risques !

MH : Ah oui on n'est pas naïfs... je ne suis pas naïve après, on estime les risques, ça s'estime les risques, après on les prend on les prend pas. Le problème on a Sarkozy, on a une politique libérale, donc qu'est-ce qu'on fait en face quoi. Donc moi je pense qu'aujourd'hui l'ESS est très mise à mal, enfin l'économie solidaire en tout cas est très mise à mal... enfin l'économie solidaire telle que je la vois moi c'est-à-dire les initiatives citoyennes est très mise à mal. Donc il me semble que les stratégies pour mettre en place des cadres qui leur permettent de se développer.

PICRI : Ce qu'on voyait à l'atelier 10, c'est que de toute façon les grosses entreprises essaient de récupérer ce qui est rentable et se saisissent d'une partie du discours et...

MH : C'est évident!

PICRI : C'est incontournable ça...

MH : Je ne sais pas si c'est incontournable mais ça existe. Moi je pense que la logique petit village gaulois c'est pas la bonne.

PICRI : Et ça n'empêche pas les autres d'y rentrer de toute façon

MH : Ben non. On freine rien n'empêche rien et on ne limite rien, donc à mon avis... ce que je dis à J L Laville et à d'autres, là maintenant 2009 on ne peut pas poser la question de l'économie sociale et solidaire comme on la posait en 95, c'est pas pareil. On est dans un contexte de crise, on est dans un contexte d'un capitalisme qui montre les dents, on a été dans l'incapacité, c'est pour ça que la communication c'est intéressant, on a été dans l'incapacité collective d'offrir une réponse collective à la crise ! ça quand même ça fait réfléchir 3 minutes !

PICRI : On fait partie de cette société...

MH : Donc on a été dans l'incapacité collective de... ah oui mais moi je n'ai jamais dit que je n'en faisais pas partie hein. Moi j'ai toujours pensé que j'en faisais pas partie, de toute façon avec JL Laville on se bat pour l'économie plurielle. Y a un type qui vient de sortir un bouquin intéressant, il a été formé par Boltanski, il essaie d'analyser les nouveaux acteurs, le mouvement social etc. Mais moi je pense qu'aujourd'hui on est dans un contexte économique qui ne nous est pas favorable...

PICRI : Qui est peut être favorable à l'économie solidaire...

MH : Je ne pense pas qu'il soit favorable à l'économie solidaire.

PICRI : Pourquoi? Il remet en cause finalement... le bien fondé...

MH : Vous trouvez qu'il remet en cause? Vous trouvez que ça remet en cause ?

PICRI : ça remet en cause le capitalisme triomphant peut être...

MH : Même pas. Je pense même pas. Non mais le pire, je pense même pas. C'est à dire il y a eu une crise du capitalisme financier et je pense que ça ne remet pas en cause... non, non c'est bien ça qui me pose souci, et je pense que collectivement on n'a pas été capables de dire quelque chose, moi c'est ça que je trouve inquiétant... alors que je pense qu'il y avait une fenêtre de tir,... et on l'a pas fait. Donc moi ça m'interpelle sur notre impuissance collective **(20'32)**

PICRI : Et là c'est un problème de communication ? ou de rien à dire ?

MH : Je pense que c'est un problème de rien à dire.

PICRI : Ce qui est autre chose, ce qui est plus grave...

MH : Ce qui est plus grave

PICRI : Donc c'est un problème politique, si on n'a rien à dire c'est un problème politique

MH : Je pense que dans l'économie sociale et solidaire, il y a des tendances très différentes, il y a des gens qui sont pour l'économie libérale totale, des gens enfin vous voyez c'est compliqué quoi !

PICRI : Par contre on a aujourd'hui le Brésil, le Canada qui peuvent attester de réussites

MH : Absolument ! c'est pour ça que je dis pour moi c'est aussi un problème de communication parce que si on s'appuie sur l'expérience du Brésil du Québec et autres, y a des réalités qui bougent, et puis il n'y a pas que le Brésil, il y a l'Argentine... Voyez, on prépare une publication sur femmes et développement économique qui va sortir bientôt, on a fait un tour de piste international, il y a énormément de choses qui se font.

PICRI : J'ouvre une parenthèse, Nancy Neamtan n'a pas pu venir et c'est Charles Guidon qui est venu

MH : Je connais Nancy Neamtan mais pas Charles Guidon

PICRI : Et le responsable de Williams était là aussi...

MH : De mon point de vue il faudrait arrêter de pinailler... pour regarder les grandes orientations et se mettre sur les grandes orientations, mais bon c'est un point de vue personnel quoi.

PICRI : On va mettre en place des ateliers de travail sur une plate-forme Internet, on va peut-être s'inspirer de ce qui existe, voir un peu au Brésil...

MH : C'est très bien ça, s'inspirer de ce qui existe

PICRI : Au Brésil au Canada, il se passe des choses... et puis le but de cette recherche c'est de prendre des idées des uns et des autres...

MH : Ah oui c'est bien oui...

PICRI : Alors, la nouvelle technologie la plate-forme Internet, on se demande si probablement ça soulève pas des problèmes.

MH : Vous avez vu l'appel à projet de Hirsch sur la fracture numérique, c'est un problème de fracture numérique. Tout le monde n'a pas accès de la même manière à cet outil là. Moi je vois, je m'occupe de projets de création d'activité par les femmes dans les quartiers populaires. Par exemple, il y a quelques années, j'ai réussi à équiper les associations en ordinateurs, par contre je n'ai pas réussi à avoir un soutien pour les former pour que ça soit interactif. Et c'est ça le problème du site Internet, ça n'a pas une égalité d'accès. Si vous faites un site Internet, il faut penser à sensibiliser et former les gens dessus, il y a des gens qui s'en servent pas. Moi je vois, j'ai monté un plan de lutte contre les discrim. à Grigny, les bases Internet c'est jamais les bonnes... enfin c'est compliqué quoi ! Donc je pense que pour les gens en difficultés socio économique, le site Internet c'est pas si évident que ça. Tout le monde le vend comme un modèle de communication dans les faits, on s'en sert, on s'en sert pas c'est bien. Donc c'est une vraie difficulté je pense. Voyez c'est comme Ana Larrègle, en panne d'ordinateur il n'y a plus de communication possible quoi !

PICRI : Encore que si je suis en panne d'ordinateur je vais au cyber café !

MH : Il y a toutes ses données dedans, c'est compliqué quoi ! Les gens ne manient pas parfaitement bien.

PICRI : Oui pour une partie de la population effectivement qui...

MH : Qui est... moi j'ai un fils de 30 ans qui s'en sert tout le temps, mais pour une partie de la population, c'est pas vrai.

PICRI : Là on a les 2 expériences, à la fois le Canada qui est hyper informatisé ils n'ont pas le choix parce qu'ils ont un grand territoire, et le Brésil où il y a une grande partie de la population qui...

MH : Ah ben dans le Nordeste ça doit être le bordel noir !

PICRI : Ils font autrement, comme en Afrique...

MH : On a fait un chantier de coopération avec l'Afrique il y a quelques années. C'était intéressant parce que la fille du Burkina Faso chez qui j'étais me disait : moi je l'ouvre toutes les semaines mon mail. Donc c'est ça ils l'utilisent pas quoi. Donc c'est un problème pour nous parce qu'il faut anticiper ça quoi.

PICRI : Donc il y aurait un problème que cette plate-forme pourrait nier des différences finalement...

MH : Ben en tout cas elle ne prendrait pas en compte toutes les différences quoi. Donc il faut que vous mettiez un outil à côté pour pallier les différences. Enfin il me semble. il me semble qu'il faut penser à côté à un outil qui lutte contre la fracture numérique oui.

PICRI : Et puis il y a un rapport à l'argent qui vient avec.

MH : Euh... je sais pas si c'est seulement rapport à l'argent, je pense que c'est un rapport au savoir. Parce que je vois dans les banlieues, les ordi, il y en a, ça se trouve ; bon mais après c'est le savoir s'en servir... savoir social, éducatif... enfin le savoir. C'est plus un problème de savoir qu'un problème économique, enfin je crois.

PICRI : Donc on va avoir un certain type de population.

MH : Absolument ! Absolument !

PICRI : Bon, sachant que si on a des associations qui viennent discuter d'un sujet, si on fait un atelier sur un sujet particulier, on risque d'avoir des organismes, des associations, dont les représentants vont venir parler, et ils représenteront peut-être des gens qui ne sont pas équipés.

MH : A mon avis, c'est un sujet qu'il faut que vous travailliez dans vos groupes de travail ça : l'accès. Parce que la communication c'est aussi un problème d'accès à l'information. Pour moi c'est un vrai

problème qu'il faut traiter. Nous on l'a vu parce que le MES, le Mouvement d'Economie Solidaire, on fait tout par Internet. C'est pareil, il y a des gens ils lisent pas... tout le monde s'en sert pas de la même manière, donc y a des gens que vous perdez en route hein. C'est un peu le souci, on l'a vu dans les forums sociaux, on l'a vu partout, Internet ça favorise une élite.

PICRI : Moi la dernière expérience que j'ai eue c'est l'atelier Luxembourg 09, ça a quand même permis des choses...

MH : Ah non je pense que ça a permis des choses ! Moi je communique avec les filles aux Etats-Unis, avec Etel c'est très bien, mais les femmes des quartiers avec qui je bosse elles le maîtrisent pas bien, c'est ça que je veux dire. Donc après il faut imaginer des systèmes de relais.

PICRI : Nous on a eu des relais face à des gens qui n'ont pas un accès immédiat, et facile, 80% de la population brésilienne concernée par l'ESS n'a pas un accès direPICRI ... et en même temps, ce que disait Daniel, si ils veulent, ils accèdent, parce que il y a toujours un enfant qui sait aller au cyber café...

MH : Ah mais moi les filles de banlieue, c'est leurs enfants qui font marcher le machin, évidemment, partout. Nan mais il faut que vous le pensiez comme une question qui se pose, après effectivement il y a des manières de faire, mais il faut y penser, que tout le monde n'y a pas accès...

PICRI : il y a un accès indirect...

MH : Il faut penser à une stratégie d'accès indirect, enfin je pense... **(28'00)**

PICRI : Est-ce qu'on peut, on avait commencé à parler tout à l'heure économie solidaire, le sens des mots...

MH : Oui (rire), le sens des mots...

PICRI : Si je dis des mots comme responsabilité sociale par exemple...

MH : Oui enfin c'est autre chose quoi. C'est quand... mais pour moi c'est pas de l'ESS. Pour moi l'ESS c'est quand même quelque chose qui essaie de faire de la transformation sociale etc. La responsabilité sociale des entreprises c'est autre chose, c'est quelque chose qui bouge dans les entreprises qui est différent de ce que produit l'ESS.

PICRI : Et développement durable ?

MH : Ah développement durable, ça a beaucoup à voir avec l'ESS par contre. Je pense que c'est quelque chose sur lequel il faut qu'on travail, que pour l'instant on travaille peu. Ah si ! j'ai vu que Laville ils organisent un truc de l'université populaire sur ce thème là dans pas longtemps, mais sinon c'est un truc qu'on n'a pas beaucoup travaillé. Moi on me demande souvent d'intervenir sur ESS et développement durable, je sèche un peu, mais je pense que c'est une question fondamentale.

PICRI : Qui serait à intégrer dans ces ateliers de travail ?

MH : Ah oui absolument.

PICRI : Les entreprises sont très présentes dans le développement durable, en tout cas ça fait partie de la com.

MH : Ah oui. Bien sûr. Le développement durable c'est une nécessité, ... je ne sais pas si l'ESS c'est une nécessité mais le développement durable c'est une nécessité (rire)... Parce qu'on a un peu de souci à se faire sur cette question là quoi.

PICRI : Alors il y a aussi une question sur laquelle on s'interroge, c'est la question des valeurs. Par exemple, on est dans des réalités économiques, on doit fonctionner dans ces réalités économiques, il

peut y avoir des problèmes de conjonction entre la réalité économique et le système de valeurs, l'idéal des personnes...

MH : Alors moi je vais vous dire je suis une militante du croisement, valeurs, pratiques, modes d'organisation. Je crois qu'on ne peut pas prendre les valeurs toutes seules, parce que j'en ai ras le bol de l'économie sociale des discussions de la Fédération Nationale des Mutuelles de France sur les valeurs, qui ont des pratiques par exemple sur l'égalité hommes femmes complètement antinomiques avec leurs valeurs, donc pour moi les valeurs ça se conjugue avec les pratiques, avec les modes d'organisation. C'est pas découpé. C'est qu'est-ce qu'on fait, comment on le fait et pourquoi on le fait. Mais c'est lié. Moi les valeurs je n'en parle jamais quand c'est pris tout seul. Moi les déclarations d'intentions les y a ka faut kon, c'est bon.

PICRI : Je pensais également à ces questions de valeurs sur des nécessités de financement et...

MH : Ben c'est bien pour ça que je dis ça.

PICRI : Je pense même à des petites associations, il faut bien qu'on se finance...

MH : Mais absolument. Mais absolument, justement les grands discours sur les valeurs cachent souvent des pratiques un peu antinomiques. Donc je crois que c'est beaucoup une question de cohérence. Je pense qu'on ne peut pas faire le contraire de ce qu'on dit qu'on fait.

PICRI : ça peut être obligé aussi, c'est ça la question que je me pose.

MH : Oui mais alors on ne défend plus ces valeurs là !

PICRI : Il faut vivre...

MH : Oui mais on ne défend plus ces valeurs là c'est tout ! Si on n'a pas une cohérence entre ses valeurs, ses pratiques et ses modes d'organisation on passe à autre chose.

PICRI : ça peut être compliqué quand même...

MH : Ah mais je pense que c'est pas simple (rire). Je pense que c'est pas simple. Mais moi j'en ai ras le bol d'entendre des gens qui font des grandes déclarations et qui font le contraire de ce qu'ils disent. Moi je milite depuis toujours pour la cohérence entre les valeurs et les pratiques.

PICRI : Je vous donne un exemple, j'ai interviewé une association la semaine dernière, qui en sont venus à faire du site Internet, pour la bonne cause hein. Et puis, moins de subventions, etc. besoin de faire un peu plus de site, donc questionnement, voilà : jusqu'où on va, jusqu'à qui on prend... Donc tant qu'il y a une clientèle...

MH : Ah mais dans le secteur, vous aurez pas de mal ! Vous avez prévu d'interviewer le Groups SOS j'imagine.

PICRI : Pas pour l'instant, j'avance à pas comptés.

MH : Ben c'est un des acteurs principaux du secteur en Ile de France. Et je pense que... je suis des gens qui les appellent les tapis de l'économie sociale mais...il serait intéressant de les interroger. Enfin là ils ont pris une claque en Seine Saint Denis, ce qui me surprend beaucoup d'ailleurs.

PICRI : Et pourquoi ?

MH : Ben ils couvrent tous les secteurs. Ils ont embauché quelqu'un par exemple qui va démarcher toutes les boîtes de l'économie sociale et solidaire pour les racheter. Ils ont une politique très attaquante on va dire. A mon avis pour le coup, je ne vois pas la différence avec la bande à Sarko par exemple. Pour moi c'est exactement la même chose. C'est exactement le même type de fonctionnement, c'est pour ça que je vous dis : je ne crois pas au discours des valeurs s'il n'est pas lié avec le système des pratiques.

PICRI : Quelles sont vos valeurs ?

(32'54)

MH : Moi mes valeurs... c'est l'émancipation des personnes, c'est que les personnes puissent devenir acteurs de leur propre transformation sociale. Si je me suis intéressée à l'économie solidaire, c'est qu'à un moment je soutenais des créations d'activités de proximité dans les quartiers sensibles comme on dit populaires, à un moment on a vu que ça ne pouvait pas vivre que dans le secteur marchand, donc on s'est intéressés à l'hybridité des ressources etc. et on a construit le concept d'économie solidaire, pour moi c'est un concept construit collectivement, parce que ça répondait à une nécessité politique et économique. C'est pas un délire intellectuel, c'est une construction sur une pratique.

PICRI : Justement, il y a une relation avec les personnes, avec le terrain,... quelle image est-ce que vous donnez du mouvement CESIF, qu'est-ce qui est important de mettre en relief ?

MH : Pour moi ce qui est important dans ces mouvements là, que ce soit le CESIF, le MES,... tout ce qui regroupe l'économie solidaire, c'est les gens qui se prennent en charge qui veulent faire leurs choses. C'est les initiatives bottom up, les initiatives qui viennent de la base et qui essaient de construire quelque chose. Pour moi c'est ça l'économie solidaire, et je pense qu'on se heurte à un modèle d'insertion par l'activité économique qui est un modèle descendant. Pour moi c'est ça. Le CESIF, le MES, c'est vraiment des initiatives solidaires, c'est des initiatives citoyennes qui veulent se prendre en main, en charge, s'organiser etc.

PICRI : qu'est-ce que vous pensez de l'Atelier ?

MH : qu'est-ce que je pense de l'Atelier ? Ben c'est un montage institutionnel ; c'est le conseil régional qui a monté son outil qui coûte très cher, qui ne sert à... enfin voilà, très cher !...

PICRI : Je pose la question à dessein parce que c'est une institution qui a été...

MH : Vous avez lu mon article dans territoire, je pourrais vous faire une photocopie. J'ai fait un truc sur les jeux d'acteurs de l'économie sociale et solidaire en Ile de France après le conflit que nous avons eu avec l'Atelier. Parce que il faut que vous sachiez que dans l'Atelier il n'y a aucun mouvement de l'économie solidaire. Ça a été un montage fait par Francine Bavais et Brûlé, voilà.

PICRI : Je veux bien, on fera une copie après...

MH : Je me suis amusée à faire [...] de l'économie sociale et solidaire en Ile de France, il est sur mon site... L'Atelier c'est typique de la situation politique dans laquelle on vit. C'est-à-dire qu'à un moment la Région a décidé de créer un organisme qui est régional et sur des financements régionaux. Pas que des financements régionaux d'ailleurs, des financements d'état... ça n'a rien à voir avec les initiatives citoyennes, ce n'est pas un réseau d'acteurs, c'est une organisation du conseil régional.

PICRI : Est-ce que ça ne peut pas aider la mayonnaise à prendre ?

MH : Ah je crois que ça n'aide pas. De mon point de vue.

PICRI : Je parle en termes de résultats

MH : En résultats ça n'aide pas ! En résultats ça n'aide pas parce que ça répond à d'autres objectifs. Vous me parliez d'objectifs et de valeurs, c'est ça la question. Les acteurs aujourd'hui... c'est comme l'agence à Rouen, on pourrait espérer que ces agences... mais le problème de ces montages institutionnels, c'est que c'est des montages qui ne correspondent à rien, sauf à une demande institutionnelle. Les reproches que nous faisons à l'Atelier que j'ai transmis largement à Brûlé, Bavais et autres c'est... ils sont pas partis des besoins des acteurs, ils en ont rien à faire, ils sont partis d'une volonté d'affichage et de montrer qu'ils faisaient quelque chose ; c'est ça qui est compliqué, c'est que du coup ça correspond pas aux besoins et aux demandes des gens. C'est un pur montage institutionnel.

PICRI : Sachant qu'à l'intérieur les personnes ...

MH : Les personnes sont très bien individuellement...

PICRI : peuvent peut-être en faire à leur tête...

MH : Non elles peuvent pas. Elles ont un conseil d'administration qui est piloté par Brûlé qui est un élu... ah non elles peuvent pas... Je peux vous le dire parce que le conflit entre CESIF et l'Atelier, il a quand même fait beaucoup de vagues, surtout que j'ai fait des tribunes dans Politis et tout, il a fait beaucoup de vagues, malheureusement c'est ce qu'on craignait quoi.

PICRI : Parce que effectivement je suis allé aux réunions du mois de l'économie solidaire et j'ai été étonné de ne pas voir le CESIF, il y a une doctorante qui est venue.

MH : Elodie...

PICRI : D'ailleurs j'ai essayé de la joindre, je n'ai pas réussi non plus.

MH : Je vais vous transmettre son mail... Elodie ce serait intéressant, elle connaît bien, elle est maligne... Ah ben on n'y est pas, on n'y est pas parce qu'ils n'ont jamais voulu qu'on rentre dans le conseil... Il faut que vous sachiez que moi personnellement au nom du CESIF j'ai été pendant 6 mois dans le bureau provisoire de l'Atelier. D'accord ? J'étais une des 3 responsables, et après on va dire que les magouilles politiques on fait qu'on a été exclus. Et pour l'instant j'ai joué le jeu démocratique, je n'ai pas fait ce que m'ont dit les petits camarades, je ne suis pas sortie par la porte pour rentrer par la fenêtre. Nous sommes sorties par la porte et nous ne sommes pas re-rentre ; parce qu'on souhaitais un fonctionnement démocratique qu'on n'a pas eu.

PICRI : Donc c'est une question de valeurs pour vous !

MH : Ah non pour moi c'est pas une question de valeurs, c'est une question politique, lié au démocratique. Si on dit c'est un outil démocratique, on met un conseil d'administration démocratique, si on ne met pas un conseil d'administration démocratique voilà ! C'est un problème de cohérence interne, c'est ce que je disais tout à l'heure. Moi mon seul souci, c'est de renforcer les initiatives, le reste ça ne m'intéresse pas. Les magouilles, les histoires, c'est pas mon problème. Mon souci c'est comment on renforce, comment on crée des politiques publiques, c'est pour ça que je fais partie du groupe de travail quand il y a eu le secrétariat d'état ; le souci c'est comment on conforte les initiatives et comment on fait qu'elles aient un peu de marge pour fonctionner. Parce que je suis plus pessimiste que vous, je pense qu'il y a de moins en moins de marge... et que tout le monde s'en fiche (rire).

PICRI : On parlait du grand public, et vis-à-vis des consommateurs, est-ce qu'il y a une prise de conscience, qu'est-ce qui du point de vue prise de conscience...

MH : C'est un peu ce que vous disiez tout à l'heure sur fracture numérique, je pense que c'est compliqué : on voit bien que... consommer autrement... là pour le coup ça revient à des questions économiques, c'est quand même difficile de conjindre dans une situation de crise économique, précarité, la question de l'écologie, la question de consommer autrement, c'est compliqué. Là il faut un peu travailler,... c'est pour ça que je suis en crise avec l'Atelier, parce que vu ce que ça coûte, je trouve ça dommage que ça ne produise pas plus de choses quoi.

PICRI : Est-ce que ça pas une méconnaissance des consommateurs, enfin ça fait partie de nos hypothèses de travail, donc qu'est-ce qu'on a à leur dire ? (40'20)

MH : Oui je pense qu'il y a une méconnaissance des consommateurs, je pense qu'un travail pour sensibiliser les consommateurs ça peut être qu'utile.

PICRI : Est-ce que les acteurs de l'économie solidaire ont les moyens de faire valoir...

MH : Ah mais regardez le réseau MINGA, qui est un réseau de commerce équitable alternatif. Le réseau MINGA, il organisait le forum du commerce équitable en Seine Saint Denis chaque année où il y avait des milliers de gens... oui, je pense qu'il y a les moyens, oui.

PICRI : Je les ai interviewés...

MH : Bon ils sont un peu radicaux, mais n'empêche que quand ils font les forums, il y a du monde et ça produit. Et j'ai une maison dans la Manche, je vais souvent dans la Manche, et l'autre jour il y avait une exposition, une fille du réseau MINGA,... j'étais surprise, enfin ils couvrent large !

PICRI : Oui alors que quelques fois on peut avoir l'impression qu'il y a un repli identitaire des acteurs

MH : Ah oui, oui, on peut avoir cette impression là. Oh je sais pas si c'est un repli identitaire ou si c'est d'origine...

PICRI : Si ce sont les personnes...

MH : Là je pense que c'est beaucoup, c'est ce que dit Fraisse dans son bouquin,... je pense qu'on a un vrai problème là-dessus. Ça je suis d'accord. Je pense qu'il y a des problèmes de repli identitaire, mais qui sont originels.

PICRI : qui sont originels, mais il y a parfois des questions : comment répondre à un appel d'offre à plusieurs, comment... ce sont des choses qu'on voit soulevées aussi... Il y a des réalités de survie économique.

MH : Ah je suis bien d'accord ; oui absolument, mais je pense qu'indépendamment des questions de survie économique, les acteurs de l'économie solidaire ont un peu tendance à se replier sur eux-mêmes quoi. A penser que la société de consommation est cruelle et méchante et qu'il faut pas y mettre les pieds.

PICRI : Alors que dans les guides d'achat public,...

MH : Il faut aller dans la confrontation,... oui... vous avez interviewé les gens du CNLRQ ?

PICRI : Non ! je commence hein, vous êtes ma 4^{ème} interview...

MH : Parce que ils ont produit un bouquin sur l'économie solidaire avec Laurent Gardin, les régies de quartiers, justement c'est eux qui ont réussi à faire passer la clause d'insertion dans les marchés publics, et eux se revendiquent totalement comme étant de l'économie solidaire.

PICRI : Est-ce qu'il y a des expériences de réseaux, puisque c'est de ça qu'il est question, si on fait une plate-forme pour créer du réseau.

MH : Le CNLRQ c'est un réseau très important. Ils sont je pense 1500 salariés, 2000, au niveau national quand même. Il y a l'UFISC aussi, vous connaissez ? c'est eux qu'il faut voir, ce sont nos 2 gros réseaux. Vous allez me laisser votre mail, je vais vous envoyer les adresses de tout ce petit monde. Mais l'UFISC et le CNLRQ,... l'UFISC ils ont créé un syndicat qui fédère tout les intermittents du spectacles, tous les lieux et tout. Et ils se reconnaissent totalement de l'économie solidaire. On a fait un bouquin ensemble sur culture et économie solidaire. C'est pour ça que je vous dis que c'est quand même un concept dans lequel beaucoup de gens se reconnaissent. Je sais que les universitaires n'aiment pas trop ça mais tout de même ça existe.

PICRI : les intermittents du spectacle, ça me fait penser, je vais chez Actemploi la semaine prochaine, ils font partie de ce réseau ?

MH : Je ne les connais pas, je pense pas. Y a ACTIV sur l'Ile de France, c'est eux qu'il faut que vous voyez. Ils ont un lieu dans le 20^{ème} arrondissement qui s'appelle la maison des réseaux.

PICRI : Qu'est-ce qui à votre connaissance les aide à fonctionner ? Qu'est-ce qui les empêche, quels sont leurs problèmes ?

MH : Justement, si autant le CNLRQ que l'UFISC ils sont dans les réseaux économie solidaire, c'est parce que ils refusent cette dichotomie entre public et marché. Ils pensent qu'il faut faire de l'hybridité et que pour tenir il faut jouer toutes les choses. Donc c'est pour ça qu'ils se reconnaissent là dedans. On a quand même des manières de fonctionner communes, on va dire.

PICRI : Ce que fait MINGA aussi.

MH : Ah MINGA aussi, et MINGA fait partie du CESIF hein.

PICRI : Et ce que font les CAE genre Coopaname par exemple ?

MH : C'est encore une autre histoire ça.

PICRI : je les vois la semaine prochaine ;

MH : Pour moi ce sont des dispositifs. Enfin c'est mon entrée à moi.

PICRI : Du même type que l'Atelier vous voulez dire.

MH : Oui, les CAE c'est pareil, des dispositifs, comme l'Atelier, c'est des dispositifs. Moi je fais une grande différence dans les choses entre les initiatives et les dispositifs. Y a des choses qui viennent des gens, qui créent des trucs pour répondre et puis il y a des dispositifs. Je pense que les couveuses c'est un dispositif qui a été monté par les coopératives,... à un moment l'organisation devient plus importante que les acteurs. Voilà. Donc je pense que ça pose un peu souci.

PICRI : Oui, Coopaname y a 400 personnes ou quelque chose comme ça. **(45'20)**

MH : Oui, oui.

PICRI : Quelle différence ça pourrait faire, théoriquement, Coopaname c'est quelque chose qui est porté par ses entrepreneurs salariés.

MH : Non, pas du tout. Allez les interviewer, pas du tout. Enfin je ne pense pas.

PICRI : Et OUVATON ?

MH : OUVATON c'est autre chose. OUVATON c'est très intéressant. Pour moi c'est vraiment une initiative citoyenne, c'est des gens qui ont voulu quelque chose, changer, etc. Non, non Coopaname, je pense que c'est un outil des pouvoirs publics pour les acteurs, j'ai peut être tort mais je vois ça comme ça.

PICRI : Et si ça rend service...

MH : Est-ce que ça rend service ? vous me demandiez tout à l'heure quelles étaient les choses importantes pour moi, pour moi c'est l'autonomie. Je ne suis pas sûre que ça rende les publics autonomes.

PICRI : Pourquoi ?

MH : Ah ben je sais pas...je les ai croisés quelques fois, je suis pas sûre que ça favorise à terme l'autonomie des publics.

PICRI : Vous voulez dire des entrepreneurs...

MH : Oui, oui, oui, je ne sais pas... non, non mais c'est un outil quand même intéressant Coopaname. Je suis pas sûre qu'ils se sentent vraiment de l'ESS, faudra discuter avec eux.

PICRI : Eh bien ils ont partie du comité de pilotage du projet...

MH : Ah oui, oui ça je me doute, mais je ne sais pas comment ils se sentent de tout ça quoi..... Et c'est un PICRI qui va durer combien de temps ça ?

PICRI : 3 ans. Fin 2011. Sachant vous voyez le temps passe vite, mais on est plusieurs... C'est bien que les institutions financent aussi...

MH : Je voudrais pas être désagréable, mais vous savez qu'on a été dans le chantier France Québec avec Laville, on s'est battu à l'époque pour qu'il y ait... c'était pas des PICRI à l'époque, mais des regroupements chercheurs acteurs. Ça fait quand même 10 ans qu'on essaie de valoriser ça. Donc les PICRI c'est un peu la suite de tout ça quand même.

PICRI : Oui, d'ailleurs ils l'ont annoncé en plénière que les PICRI était une idée québécoise à l'origine.

MH : Oui, oui, oui, c'est un travail sur des années et des années avec le conseil régional quand même. Au Québec, c'est les ARUC alliances recherche universitaire communautaire. Non, non mais moi les PICRI je suis très contente que ça existe, c'est quelque chose sur lequel on s'est mobilisés pendant des années ; ce qui est sorti du chantier France Québec c'est qu'on voulait faire des ARUC. On n'a pas réussi, il y a eu les PICRI, c'est bien. Attendez, vous n'avez pas bien compris mon discours, je n'ai pas dit que je suis contre les institutions, je suis contre un fonctionnement d'institutions qui ne respecte pas les acteurs. C'est pas la même chose. Pour moi les institutions ça fait partie du jeu politique nécessaire, je pense que ça doit travailler... je ne suis pas jacobine, je ne suis pas pour qu'on impose des décisions d'en haut aux gens qui sont là pour les exercer. Il y a des acteurs porteurs d'un intérêt général et tout ça se discute avec les institutions.

PICRI : On va peut-être ouvrir des ateliers... si vous m'envoyez votre mail c'est bien, des ateliers de travail sur le site justement.

MH : Non mais déjà à mon avis il faut que vous compreniez le jeu de l'ESS en Ile de France, sinon... mais vous avez rencontré les gens de la plate-forme du commerce équitable parce qu'ils ont fait un PICRI aussi eux... Eric Sarrazin, il faudrait que vous les rencontriez, ça peut être intéressant...

PICRI : Pas encore... et en même temps on se trouve dans des projets internationaux, c'est-à-dire qu'on ne peut pas revenir de Luxembourg et de cet atelier sans avoir ces perspectives qui sont très internationales. Alors effectivement là c'est Ile de France. Mais je m'aperçois que la pensée est très internationale...

MH : Nous de toute façon l'économie solidaire, on est... depuis 97 on s'est créés dans une composante internationale. Pour nous c'est le jeu. L'économie sociale non. L'économie sociale ils sont dans une logique européenne pas dans une logique internationale. Mais l'économie solidaire depuis Lima, Québec, Dakar, on a toujours été dans une logique internationale. On a fait des chantiers de coopération au Québec en Afrique partout, on fait des productions avec le Brésil, c'est international depuis le début.

PICRI : Est-ce qu'il n'y a pas un écueil pour nous, à titre de conseil, puisqu'on travaille là-dessus sur l'Ile de France... faut bien circonscrire l'étude...

MH : C'est pas un problème, travailler sur l'Ile de France ne vous empêche pas d'avoir un regard sur l'international. L'Ile de France avait une coopération avec le Québec et avec le Brésil aussi, dans le conseil régional. Là je suis en train d'essayer de monter un truc entre la ville de Rio et la ville de Paris justement.

PICRI : D'économie solidaire ?

(51'00)

MH : Oui, oui, moi c'est les femmes vous savez ! (rires) Déjà que l'économie solidaire c'est sportif, les femmes c'est plus sportif c'est surréaliste. J'étais en rogne après Luxembourg... Déjà j'étais dans le groupe qui a réalisé les actes de Dakar, on a mis 15 à faire acter la parité. Et l'atelier Femmes du

Luxembourg, il s'est fait le dernier jour et n'a pas été mis dans la synthèse. Donc je pense qu'ils ne veulent pas.

PICRI : Attendez pour notre atelier, on n'y arrivait pas, ils ont insisté, mais on n'a pas eu une vraie parité. Nancy du Québec qui se fait remplacer par un homme, on a perdu notre équilibre et puis les brésiliens c'était surtout des hommes...

MH : Ah mais j'ai été invitée à Campinas sur un colloque sur genre économie solidaire et nouvelle division du travail. Je pense que le milieu de l'économie sociale et solidaire résiste beaucoup sur la question du genre oui. J'ai écrit beaucoup là-dessus, je pense que c'est une vraie résistance, on a du mal... les gens ne veulent pas vraiment, le RIPESS ne veut pas par exemple.

PICRI : Je vois qui vient aux réunions, le RIPESS ils nous ont envoyé notre papier, je leur disait : on envoie des invitations ce sont des hommes qui répondent.

MH : parce que c'est un secteur masculin en priorité... enfin je suis en train de faire la synthèse de mon bouquin, c'est là-dessus que j'écris, j'ai reconnu ça avec [...] la critique qu'elles me font : l'économie solidaire c'est complètement misogyne, eh bien c'est vrai ! On a un vrai problème sur ces questions, c'est pas votre sujet, faisons dans l'ordre...

PICRI : Mais si ! la parité fait partie des questions importantes. Ils étaient attentifs à la parité nord sud par exemple...

MH : Toutes les parités ! au forum social mondial j'ai fait un article là-dessus, le 1^{er} forum social mondial il y avait que des hommes 40 ans blancs. Maintenant on a quand même obtenu la parité : acteurs chercheurs, hommes femmes, parité âge, continentale. On a mis des années, c'était un combat, c'était sportif, pas acquis au départ.

PICRI : Qui sont les incontournables à interviewer dans le cadre de cette étude à votre avis ?

MH : Les incontournables ? En Ile de France, je pense le groupe SOS, MINGA vous l'avez vu, l'Atelier vous avez vu Laura Winn ?

PICRI : Oui, oui on va la voir sur ce sujet dans une quinzaine de jours...

MH : Eux aussi réfléchissent à des outils...

PICRI : Ils nous accueillent pour nous réunir et prêtent les locaux.

MH : Oui faut qu'ils justifient (rires) l'Atelier c'est important parce qu'ils réfléchissent à ces questions là, le groupe SOS c'est utile,...

PICRI : Bernard Eme par exemple ?

MH : Non il suit pas ça du tout, c'est Laville qu'il faut voir, c'est Fraisse qu'il faut voir. Eme il est à Lille maintenant, il suit pas tellement ces choses là. C'est Laurent Fraisse ou Jean Louis Laville qu'il faut voir. Mais Laurent Fraisse il suit ça très bien. Faut que vous voyez l'UFISC, Philippe Berthelot, et en Ile de France le groupement c'est ACTIF parce qu'ils ont plusieurs groupements. Et puis le CNLRQ, parce que c'est un gros réseau important... ça c'est les réseaux économie solidaire hein.

PICRI : Ah oui la question des réseaux : comment ils fonctionnent, qu'est-ce qui fait qu'ils fonctionnent bien ? vous l'avez dit tout à l'heure

MH : C'est pour ça interrogez l'UFISC et le CNLRQ parce qu'on est vraiment dans les mêmes logiques.

PICRI : parce qu'ils sont connectés aux réalités...

MH : Que ce soit l'UFISC et le CNLRQ, ce sont des groupements d'acteurs de terrain qui se sont fédérés et ont essayé de se construire en fonction des demandes à la fois du terrain et des demandes

institutionnelles. Ils ont fait les 2, mais c'est pas un pur produit institutionnel comme est l'Atelier. L'Atelier c'est un pur produit institutionnel, c'est pas les mêmes démarches et donc ça produit pas les mêmes effets. Il faut que vous voyez le Groupe SOS, le mastodonte en Ile de France de l'économie sociale. Vous avez prévu de voir la CRES Ile de France ?

PICRI : Ce dont on a discuté avec Eric Dacheux c'est qu'on va faire une 20aine d'entretiens, d'acteurs, journalistes...

MH : Il faut que vous voyiez Brun de Politis, et puis il y a un petit jeune de Politis qui m'interviewe la semaine de France, lui il suit bien sur l'Ile de France.

PICRI : Si vous avez leurs coordonnées...

MH : Vous allez me laisser votre mail je vais vous envoyer tout ça... Territoires ça serait intéressant parce que j'essaie de faire des croisements développement local économie solidaire, donc je publie régulièrement dans Territoires qui est la revue de développement local. Parce que le [...] nous interdit toute diffusion donc je cherche ailleurs...

PICRI : Quels sont les objectifs du CESIF aujourd'hui, comment vous vous positionnez ?

MH : C'est ça c'est soutenir les acteurs de terrain et aider à développer les initiatives citoyennes.

PICRI : Et quand vous partez à l'international, c'est pas le CESIF, c'est vous...

MH : C'est en tant que le MES parce que j'ai été présidente du Mouvement d'Economie Solidaire jusque il y a 3 mois. Au Brésil c'était moi ADEL sur Femmes et Economie Solidaire

PICRI : C'est un autre réseau ?

MH : oui et non parce que, avec le Brésil c'est le MES qui est en lien avec le Brésil. On a publié un bouquin en commun avec le Brésil, on fait pas mal de choses. C'est pour ça, il faudrait interviewer Laville et Fraisse. Pour nous on a eu plus de facilité à travailler à l'international que sur le local.

PICRI : Oui ce qui n'est pas étonnant !

MH : Oui, pas étonnant mais contrariant. Mais Dacheux il est plus économie solidaire qu'économie sociale ?

PICRI : Euh oui. Et je pense que le contact avec JL Laville, il a travaillé avec lui...

MH : Oui ils ont écrit un bouquin ensemble, je l'ai sur démocratie et économie solidaire

PICRI : Oui enfin je verrai ça avec lui...

MH : Je pense que Fraisse c'est intéressant parce qu'il a fait le truc avec Alphanéry, il a réuni tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Et ça vous allez en entendre parler parce que le Mois de l'ESS présente ça partout en France. Et nous on organise une rencontre CESIF - Fraisse à la Plaine saint Denis, je vous informerai de tout ça.

PICRI : Moi j'ai fini, est-ce que vous pensez qu'il y a quelque chose qu'on aurait oublié ?

MH : Non, je pense que ça va...

Deux salariées de MINGA : réseau national animant des pratiques d'économie alternatives, commerce équitable, agriculture biologique, participants à des forums comme futuribles, centre de ressource pour la création d'entreprises...

PICRI : Voilà, nous sommes le 22 septembre 2009 et c'est l'entretien à MINGA avec Anna Forgue et Elie Préveral. On va petit à petit, toutes les questions concernent la communication dans l'ESS, je vais guider un petit peu, de toute façon c'est un enregistrement mémoire, c'est pas destiné à être exploité tel quel

AF : Pourquoi vous avez choisi MINGA dans le cadre de votre recherche ?

PICRI : Parce que c'est une structure équitable et qu'on interviewe des communicants, des journalistes, des structures équitables, d'autres types d'acteurs, du secteur public aussi. Donc on fait déjà un tour de piste et après on va peut être resserrer les informations suivant les besoins de l'étude. Mais pour l'instant on est au début des interviews donc on fait un tour de piste assez large. Vous êtes acteur dans le domaine du commerce équitable.

AF : Mais j'ai du mal à comprendre pourquoi communication de l'ESS, ça ne me parle pas du tout. Quel est le problème et pourquoi... est-ce qu'il y a quelque chose de spécifique dans ce domaine là qui...

PICRI : Ben la communication, déjà le nom, est-ce que vous êtes d'accord avec le nom, est-ce que ce nom économie sociale et économie solidaire, économie sociale, économie solidaire vous paraît approprié ?... Est-ce qu'on sait ce que c'est, le public au sens large sait ce que c'est. Quand je dis économie sociale est-ce clair pour tout le monde ? Quand je dis économie solidaire est-ce clair pour tout le monde ? La communication elle commence là déjà sur la définition du nom.

AF : De toute MINGA ne se considère pas comme appartenant spécifiquement au domaine de l'ESS, de l'économie sociale et économie solidaire ; il y a une démarche économique il y a des pratiques des métiers, mais il n'y a pas une volonté d'appartenir à un secteur fermé. Puisque quand on parle d'ESS, comme avant on pouvait dire que des parties du commerce équitable tout ce type de cloisonnements de secteurs correspond assez mal à l'orientation qu'a l'association. Dans le sens où le but c'est plus de faire en sorte que l'ensemble de l'économie devienne équitable, donc pas que monter un secteur des niches de marché, mais d'avoir un impact sur le global par la pratique des acteurs économiques comment ils vendent des valeurs de types de la morale, de la solidarité etc.

PICRI : D'accord, donc vous êtes sur une représentation de l'économie en alternative et pas en complémentarité du système économique global. Ça c'est un exemple de là où on peut ne pas être d'accord sur le terme d'économie sociale où des gens peuvent des idées complètement différentes de ce qu'est l'économie sociale. Donc si je comprends bien vous êtes plutôt dans une position où l'économie sociale arrive en alternative.

AF : Arrive en régulateur de l'économie générale. Est-ce qu'il y a une raison de faire un secteur spécifique de la gestion de la maison,... on parle économie dans le sens approvisionnement en ressources si on prend dans un sens universitaire. Est-ce qu'il y a un intérêt à faire un secteur de cette gestion de ces ressources ? Par contre il y a un intérêt à voir comment on gère ces ressources de manière qui soit pas liée à un fonctionnement uniquement lié a des logiques financières, au centre d'un projet, qui soit une logique humaine, des fois de métiers, une logique d'œuvre de création, il y a plein de logiques autres que la logique financière. C'est ça l'idée.

PICRI : Donc vous n'avez pas de sentiment d'appartenance à ce qu'on appelle le secteur de l'économie sociale ou de l'économie solidaire,... c'est pas une signature importante pour vous ?

AF : Pas dans les activités de MINGA!

(05'00)

PICRI : Mais dans la communication de MINGA?

AF : Alors quand vous parlez de communication, de quoi on parle ? est-ce qu'on parle de communication en général... par exemple en interne comme en externe...

PICRI : Par exemple, vous êtes là...

AF : Là vous parlez de communication publique, on est classés dans plusieurs types de secteurs mais on ne se revendique pas, il n'y a pas une volonté de faire partie de club de l'ESS. Après moi je vous dis la perception que j'en ai, c'est pour ça de quoi on parle... si vous me dites en général de...on va trouver que MINGA fait partie du développement durable,... on peut mettre MINGA dans tout... Dans beaucoup d'actions qui peuvent être très spécifiques, parce que y a une recherche de faire autrement donc de mettre au cœur des logiques économiques autre chose que la logique financière. Par contre ce n'est pas une velléité d'appartenir à.

PICRI : Ce qui m'intéresse dans ce que vous dites, c'est que comme je le disais tout à l'heure, économie sociale par exemple est un terme qui peut recouvrir énormément de choses : pour les uns des stratégies internationales, d'autres une idée de niche, une idée globale de remplacement de l'économie, une modération de l'économie... Cette économie sociale telle que je la perçois avec les gens que je rencontre, c'est quelque chose d'extrêmement vaste,... mais c'est la 1^{ère} fois que je l'entends comme fermeture : on ne se revendique pas de l'économie sociale parce que ce serait un enfermement au titre de communication, ou ça serait une appartenance à quelque chose de fermé,... vous avez même dit fermé cloisonné. Ça m'intéresse parce que c'est pas l'impression que j'en ai en interviewant les gens, j'ai l'impression d'une énorme diversité de comportements, d'idées, de représentations... c'est pour ça que j'aimerais qu'on creuse un petit peu cette question.

AF : Ouais?

PICRI : Vous avez un sentiment que c'est un milieu... qui stigmatise, qui ferme, à quel niveau ça cloisonne ? de dire qu'on est de l'économie sociale.

AF : En fait moi je ne sais pas quelle est la vision publique de MINGA par rapport à l'ESS. Ça dépend si on parle de ma vision d'Anna Forgues, qui suis parce que c'est pas tout à fait pareil, je ne peux pas porter la voix de MINGA global, je pense qu'il y a confusion entre les 2.

PICRI : Vous pouvez me donner les 2...

AF : Moi en tant que salariée de MINGA, je n'ai pas de vision claire de la position de MINGA par rapport à l'ESS. Voilà. J'ai une vision d'une structure qui est dans des démarches

PICRI : ce n'est pas signifiant pour vous.

AF : ce n'est pas signifiant pour moi en tant que salariée. C'est pour ça que je vous demande préciser un peu : en communication interne, on travaille avec les acteurs de l'ESS, on fait partie des acteurs de l'ESS, mais ce n'est pas omniprésent, je ne vois pas qu'on se revendique de l'ESS spécifiquement. Alors du coup si c'est aussi large que ça, on en fait partie de fait par nos actions mais ce n'est pas revendiqué.

PICRI : Vous ne communiquez pas comme faisant partie de l'ESS, vous communiquez sur vos activités...
(en montrant un support papier)

AF : Voilà. Si vous parlez de communication grand public oui, ce que vous montrez là. Mais de communication public dans les partenariats, dans les partenariats on travaille avec des acteurs de l'ESS qui le revendiquent mais si on est acteur ESS ce n'est pas revendiqué dans la communication. On dit pas « acteur de l'ESS » dans la communication de MINGA, acteur de l'économie sociale et solidaire... il y a plutôt une méfiance par rapport à ça, quand on parle d'économie sociale et solidaire ça regroupe beaucoup de statuts qui n'ont pas forcément un lien avec les actions. Le cœur de l'activité de MINGA c'est de relier un statut à des actions, avoir une vision entre qu'est-ce que vous dites et qu'est-ce que vous faites et comment on fait le lien entre les 2, sans être seulement dans l'annonce.

PICRI : Est-ce que vous faites une différence entre l'économie sociale et l'économie solidaire.

Comment vous la définissez ici par exemple ?

AF : (répond au téléphone) tenez, donc... **(12'43)**

PICRI : Alors on va prendre un exemple: vous regroupez des activités et la tête de réseau ou le siège est en Ile de France. Est-ce que par exemple il n'y a pas un conflit, en communication, ou du point de vue de l'affirmation, entre les intérêts régionaux et les intérêts nationaux en Ile de France ? Il arrive que dans des associations, le régional en Ile de France ait des difficultés à avoir l'autonomie, les mêmes degrés de liberté, la même intensité d'action qu'en province. Parce que la tête de réseau est là aussi.

AF : Non, là il me semble pas. Je n'ai pas forcément le recul pour avoir cette vision là. Mais au contraire il me semble que c'est une région qui est très active par rapport à d'autres régions en France. Ils ont sorti il n'y a pas longtemps un annuaire, enfin il y a des membres très actifs. Y a vraiment une vie indépendante de ce que peut faire le siège. Enfin il y a une administratrice nationale qui est aussi membre de MINGA Ile de France, ça ne l'empêche pas de participer à l'activité nationale...

PICRI : ça le favoriserait plutôt...

AF : ça le favoriserait... oui parce que de part son activité, elle a un lien... La communication parce que au contraire c'est assez complémentaire.

PICRI : Est-ce qu'il y a une communication MINGA Ile de France et une communication MINGA national en parallèle.

AF : Ben oui là ils ont sorti un...là un petit annuaire qui a été fait par les membres MINGA Ile de France, enfin plutôt complémentaire avec ce qui peut se faire au niveau national, là derrière vous avez une communication pour un événement qui se fait au niveau national, donc et en Ile de France et dans d'autres régions, qui est le printemps pour une économie équitable... et là à l'intérieur il y a les membres de MINGA Ile de France avec un texte qui est inspiré des textes du niveau national mais qui a été retravaillé par les membres de la région. Donc c'est assez un travail complémentaire.

PICRI : Du point de vue des supports de communication, vous avez une plate-forme Internet ?

AF : Oui!

PICRI : Entre le national, le régional, ça se découpe comment ? Tout le monde a le même accès, ça se finance comment, le national prend tout en charge, le national le régional prennent en charge ensemble ? Puisque ça c'est un outil de communication important.

AF : Internet ?

PICRI : Oui.

AF : Alors Internet ça a été monté dans le cadre d'un système d'échange local sur une base open source...

PICRI : C'est un SEL qui a fait ça... qui monte une plate-forme ?

AF : Qui a fait notre site Internet oui. Avec un échange de service sur le... après l'hébergement c'est national, mais chaque membre qui fait partie d'un MINGA régional, chaque membre du national il y a une partie de son adhésion qui est reversée au régional s'il fait partie du groupe régional. C'est financé comme ça.

PICRI : Mais à l'intérieur du site...

AF : Le fonctionnement du site a varié suivant les époques, actuellement, il est géré en local ici au siège, et il y a une adresse mail qui a été ouverte pour MINGA Ile de France.

PICRI : C'est géré par le national

AF : C'est centralisé, il y a mutualisation des moyens puisqu'on a tout l'hébergement eu même endroit, les moyens les services, et après on a pu mettre, sur le contrat c'était possible, à disposition une adresse MINGA Ile de France... parce que c'est pas nous qui gérons au quotidien l'adresse. Par contre nous gérons l'adresse officielle minga.net.

PICRI : Et les régions sont autonomes pour gérer ce qui les concerne sur la plate-forme.

AF : On n'a pas de rubrique région spécifique. Il n'y a pas spécialement de gestion du site par région.

PICRI : Vous l'avez depuis longtemps ce site.

AF : MINGA a 10 ans, alors ce site sous cette forme là je peux pas trop vous raconter parce que j'étais pas là. (elle répond au téléphone)

(20'21)

Excusez moi, on parle de communication interne externe... voilà.

PICRI : Oui la plate-forme, est-ce qu'elle a un rôle signifiant par rapport à notre sujet, est-ce que vous avez une réflexion par rapport à ce sujet la communication à travers la plate-forme ? A quoi elle vise...

AF : Euh... oui il y a une période où il y avait des accès, des forums... vaudrait mieux que ce soit Elie qui vous raconte parce que moi je connais pas tous les détails du site Internet, je ne suis pas là depuis assez longtemps... mais oui là il y a une réflexion sur la visibilité du message, la cohérence du message, après entre la réflexion et les moyens ça prend du temps. Mais il y a une réflexion de recherche de cohérence, de meilleure visibilité des membres parce que ce qui est au cœur de l'association ce sont les membres, visibilité des actions etc.

PICRI : Est-ce que ça ne peut pas être vu comme une communication un peu sélective, parce qu'elle est chère la communication via Internet, c'est une question de moyens, d'entretien...

AF : je ne vois pas bien la question...

PICRI : par rapport à d'autres modes de communication... ben je le met en perspective d'autres associations plus petites, pas uniquement vous... parlant d'économie équitable, il y en a qui sont plus petits, plus grands, qui ont plus de moyens, moins de moyens... Réfléchir en termes de communication sur une plate-forme fait aussi partie des applications de l'étude sur laquelle on est, et c'est pour ça que j'en parle... Est-ce que par exemple vous avez pensé l'ouvrir à d'autres, des partenaires qui n'ont pas de moyens... ouvrir des pages à d'autres par exemple...

AF : Je comprend pas la question que vous posez, c'est qu'a priori, un site, la visibilité sur Internet ça peut être très simple, on peut ouvrir un blog, il y a énormément de choses gratuites auxquelles on peut accéder pour avoir une visibilité sur Internet

PICRI : Oui, mais une plate-forme un petit peu efficace dans un domaine économique, même si c'est simple ça nécessite quelqu'un qui s'en occupe, ça nécessite une mise en place, ça nécessite une réflexion, un suivi... C'est pas un blog personnel, si on fait quelque chose dans une activité économique

où des gens vont venir chercher de l'information ou se rencontrer, enfin ce qui peut se passer sur une plate-forme, c'est pas un blog, si on veut une efficacité...

AF : Vous parlez de plate-forme, de site Internet...

PICRI : Je dis plate-forme parce que c'est plus large. Un site ça peut n'être qu'une présentation, et une plate-forme ça peut être un lieu où on échange, où on diffuse l'information mise à jour. Et je dis plate-forme parce que souvent ce qui va avec, ce sont souvent des forums, des relations de personne à personne, soit de la récupération d'informations à jour... avec cette idée que c'est entretenu au quotidien. Mais restons sur le mot site...

AF : Il y a plusieurs choses dans ce que vous dites...

PICRI : Y a une réflexion de communication quand on fait un site... prenons cette question : jusqu'où on l'ouvre le site ? aux partenaires, est-ce qu'on le garde pour soi ?

AF : Après il y a différents degrés de partenaires, il y a les membres en interne ; il y a les partenaires par exemple on fait des actions de... on a fait un communiqué qui s'appelle « alimentons l'Europe » où là on a ouvert un blog très simple avec les partenaires effectivement. C'était Nature et Progrès, Frères des Hommes, on a fait une pétition qui a été ouverte avec un site... (téléphone...) **(25'35)**

De réflexion sur de l'ouverture à des membres, oui elle existe, sur des espaces spécifiques pour les membres, des espaces où les gens peuvent poser leurs actualités, il peut y avoir des forums, des débats en interne sur des sujets ponctuels.

PICRI : Il y a eu des forums sur MINGA, ça a été supprimé ?

AF : ça a pas été supprimé, ça a été arrêté parce que justement il y a avait un manque d'entretien, donc il y a eu un renouvellement du site Internet à un moment donné avec perte de toutes les discussions qu'il y avait.

PICRI : Donc par manque de trafic, d'intérêt...

AF : Par manque d'entretien de la part de la structure

PICRI : de la part de la structure... par manque de moyens.

AF : par manque de moyens. Et aujourd'hui... du coup la question que vous posez c'est si on a une plate-forme on l'ouvre à des gens qui ont moins de moyens, c'est ça ? (téléphone...)

PICRI : Ce que je cherche à percevoir c'est comment vous vous l'avez réfléchi la communication.

AF : On peut partir d'une idée... vous dites à qui on l'ouvre, c'est parce que vous avez une idée de l'ouverture à des structures...

PICRI : Non c'est juste pour essayer de comprendre comment vous l'avez fait... moi je n'ai pas d'idée, et même volontairement je me suis peu renseigné sur MINGA, j'ai rapidement regardé le site mais j'essaie de le comprendre à partir de vous. Si j'apporte des choses c'est parce que j'essaie de comprendre. Mais je n'ai pas d'idée sur la façon dont vous l'avez fait.

AF : Comme vous êtes dans une réflexion sur la communication dans l'ESS il y a forcément des questionnements qui se posent, du coup c'est difficile de vous dire dans le vague comment on fonctionne ; comme c'est humain et associatif, ce n'est pas aussi linéaire qu'on pourrait... Après il y a la communication sur des communiqués très ponctuels l'ouverture de blogs, avec...

PICRI : Sur le site vous proposez des blogs ?

AF : Pas sur le site, parallèlement, et par contre... on a choisi nos modes de fonctionnement, que ce soit fait avec un SEL, on a choisi que ce soit avec notre hébergeur qui travaille avec de l'open source, qui a

une manière de travailler qui correspond aux valeurs que porte MINGA. Les choix de fournisseurs sont réfléchis.

PICRI : Ce sont des choix éthiques, ou des choix de gratuité par exemple pour l'open source.

AF : Pas des choix éthiques a priori, mais des choix de relations, des choix de services, de qualité et de modes de fonctionnement qui correspondent à notre vision de l'économie. Notre hébergeur [...] est une SCOP, les personnes qui ont réalisé le site sont un SEL, et une recherche de qualité... Après il y a de la communication entre les salariés, on est 4 salariés, un est à Poitiers. Là on est en train de mettre en place une plate-forme de communication interne avec un questionnaire pareil sur l'hébergement, parce que l'hébergement c'est toujours la question de la propriété des données. Donc on veut rester propriétaires de nos données, on ne se défait pas de toutes nos informations, il n'y a pas de risque sur la confidentialité. Là on est en train de mettre en place une structure pour pouvoir travailler à distance correctement...

PICRI : Donc vous mettez à disposition une partie sur le site, et une partie gardée...

AF : C'est pas dans le cadre du site, c'est dans le cadre d'une plate-forme qui va être interne aux salariés, ou avec les administrateurs, on ne sait pas encore le cercle d'élargissement de cet outil pour une structure qui est dans plusieurs endroits géographiquement, on va avoir un échange à distance.

PICRI : et vos media de fonctionnement sont, à part le site...

AF : Le mail, skype...

PICRI : (montrant flyers) vous avez ça sur ces media aussi !

AF : Elie, ça ça s'est fait comment ? C'est nous qui avons contribué à ou...

EP : Ah non c'est l'Atelier () qui a fait ça et par Jacques et Marianne qui travaillent à Plaine Commune, qui ont fait remonter les informations c'est passé par ramification successive des acteurs de terrain. Donc tout est remontré comme ça par les chargés de mission administrative.

PICRI : C'est-à-dire que quand vous communiquez comme ça par media papier c'est que vous êtes sollicités, ce ne sont pas des choses que vous recherchez...

EP : ça on n'a pas recherché, et je ne suis même pas sûr qu'on était au courant de ce qu'ils mettaient dedans. Alors maintenant il y a le privilège pour MINGA d'être cité. D'être mentionné sans qu'on prévienne, notamment pour ça.

AF : Après, la question c'était est-ce que MINGA se revendique de l'ESS ou pas ?

EP : ça dépend ce qu'on y met derrière, si on y met une ligne de financement public, ou est-ce qu'on y met un projet politique. C'est une question très bête.

PICRI : Justement, la question elle est politique parce que l'économie sociale c'est pas la même pour la MACIF que pour le SEL...

EP : L'apparition du vocable elle est très très récente, elle est arrivée successivement par la certification et le jeu politique des Verts,... c'est vers la fin des années 90 avec Guy Hascoet, des créations de...

PICRI : Le terme d'ESS...

EP : Le terme ESS au fur et à mesure s'est imposé...

PICRI : ou d'économie solidaire.

EP : Non d'ESS s'est imposé au fur et à mesure et assez rapidement, ça date pas des années 60, 70. Au bout d'un moment l'économie sociale a été obligée d'écouter de nouvelles initiatives qui étaient plus solidaires. Les barons de l'économie sociale. On a greffé ce terme là. A l'époque les CRES () ont pris un 2^{ème} S il n'y a pas si longtemps que ça. D'ailleurs il y en a encore elle hésitent.

PICRI : Qui écrivent encore CRES

EP : C'est l'insertion dans des logiques institutionnelles de nouvelles dynamiques issues des années 80, de nouveaux acteurs qui se sont insérés dans des mouvements d'acteurs existant depuis les mouvements ouvriéristes, qui s'étaient bien modifiés hein, et mutualistes. Donc c'est une histoire qui continue...

PICRI : Alors vous vous débrouillez comment parce que vous appartenez à ce domaine de l'ESS au sens large.

EP : Non ! les appellations elles sont ce qu'elles sont, ce n'est pas très grave, ça ne change pas ce que font les membres, ce que nous on fait. C'est vraiment le point de vue, après on nous dit vous faites de l'économie solidaire... ben si vous voulez, à la limite... c'est le même problème que le commerce équitable, exactement le même problème, parlons des pratiques : qu'est-ce qu'on défend comme projet. On est très loin de certaines pratiques des grands mutualistes. Par ailleurs on peut se reconnaître dans une histoire de début du siècle des mutuelles ouvrières, il y a des fils qui se renouent de temps en temps. On est proche de Coopaname qui est une CAE, on est plus loin de... ah vous êtes de Coopaname, ah on est très proches de Coopaname parce qu'on s'est découvert tiens on pense la même chose. Par contre on est très loin des mouvements mutualistes. Mais Coopaname a les mêmes débats je pense.

PICRI : Elle a ses universités d'automne d'ailleurs le 17 !

EP : D'accord. On va faire de la formation collective pour Coopaname, ce qu'on est en train de voir avec eux, pour Coopaname Aubervilliers. On a des visions communes avec d'autres acteurs : Nature et Progrès par exemple. Les appellations sont plus encartées et restreint les analyses, et les pratiques plus que ouverts des imaginaires.

PICRI : Comment vous vous débrouillez avec ce terme pour vous positionner alors qu'on a un terme un peu global général... Comment vous vous débrouillez avec ça, parce que c'est difficile de ne pas se mettre dedans, on est dedans qu'on le veuille ou non ; et en même temps c'est un terme qui regroupe beaucoup de choses et vous parliez d'un point de vue politique, on peut se situer dans une économie en alternative, en complémentarité, en...

EP : Par exemple, nous on a fait beaucoup de rapprochements avec les commerçants (futuribles). Les commerçants dépendants. On a pris en charge les problématiques bouchers boulangers du coin qui a un métier et n'a pas forcément une logique de rentabilité financière, différente de Carrefour. Ces gens là sont des gens avec qui on a des problématiques communes. Par ailleurs on refusera toujours de les mettre dans l'ESS, alors que nous on pense qu'il y a une problématique du commerçant comme acteur d'un [...] économique

PICRI : Vous vous les mettriez dans l'ESS !

(37'00)

EP : Si l'ESS c'est une initiative d'économie socialisée prenant en charge des conflits d'intérêt ou des problématiques d'intérêt général, oui ! Evidemment, le lien social, le centre ville,... Je parlais avec les élus de Drancy sur le fait que la petite vieille qui va chez le boucher peut demander précisément ce qu'elle veut pour son chat, alors dans un linéaire, le mec qui est devant un linéaire de boucherie ou de Kelloggs, son métier c'est d'être manutentionnaire, en plus il est sous qualifié, il se précarise, il n'a plus d'accès au métier, tout ça, c'est là que les débats évoluent vachement. Et où là, le terme ESS a de temps en temps... nous on s'en fout... faisons vivre le débat de l'économie et des pratiques professionnelles... Oui, d'un point de vue pragmatique, nos lignes de financement sont des lignes ESS

après des pouvoirs publics, eux nous catégorisent comme ça ! Ce que fait MINGA c'est de l'ESS... bon c'est pareil pour Coopaname je pense.

AF : Du commerce équitable selon les structures,... elle s'en revendique pas spécifiquement.

EP : Par contre ça ne change pas les analyses qu'on peut avoir, les pratiques des membres, c'est vraiment des jeux institutionnels.

PICRI : Ce sont des jeux, mais vous avez une activité économique, vous avez affaire à des gens, alors il y a des définitions assez large du domaine, comment est-ce que vous coordonnez ça avec vos valeurs ?

EP : Y a aucun membre de MINGA qui se revendique de l'ESS dans son activité économique.

PICRI : Mais, vous avez une activité économique, vous avez des valeurs, est-ce qu'il n'y a pas de temps en temps des problèmes de coordination, d'articulation entre... ces valeurs avec lesquelles vous fonctionnez avec MINGA et des activités qu'on vous propose, il n'y a jamais de conflit ?

AF : Il n'y a pas non plus une interdiction de travailler avec l'ESS, il n'y a pas de segmentation établie, c'est juste une question de perception.

PICRI : Là je ne parlais pas que d'ESS ; une association ou une organisation a un système de valeurs...

EP : Attendez je vais juste poser ça à côté... parce que du coup...

AF : Quel est le lien avec les valeurs, il n'y a pas d'opposition...

PICRI : Il y a des impératifs économiques... dans les activités.

AF : Oui... et... je vois pas l'impact que ça peut avoir sur les valeurs et les conflits...

PICRI : Il y a un système de valeurs politiques ou idéologiques et il y a des impératifs économiques. La question elle est là : est-ce qu'il n'y a pas quelques fois des chocs entre votre système de valeurs ou ce à travers quoi vous vous reconnaissez et... on ne parle plus que d'ESS et de sa définition, mais à travers ces valeurs qui vous définissent vous... et les réalités économiques auxquelles vous êtes confrontés.

EP : L'histoire de MINGA, elle est justement sur la dialectique pour ça, elle est de dire, il y a pas d'un côté... je vais revenir en arrière : il y avait des mouvements qu'on appelait alter mondialistes, qui sont un peu... balbutiants, en train de péricliter plus ou moins... c'était des discours maximisés, par exemple ATTAC avait 10000 adhérents je crois. Il y avait par ailleurs des gens qui avaient une souffrance au travail, un dédoublement, et on gérait une schizophrénie sociale comme ça ; beaucoup de structures avaient ce rôle là. Il était de dire, MINGA est un lieu où on ne peut pas s'exonérer d'examiner ses propres pratiques professionnelles, oui évidemment on est là pour vivre, sinon c'est la pureté doctrinaire qui pousse aux plus grandes aberrations dans tous les sens, c'est dire comment on ne s'exonère pas de regarder nos contradictions pour essayer de voir ce qu'elles sont, mieux se comprendre, mieux les faire évoluer, mieux les gérer et mieux travailler sur le projet de société qu'on porte. Et surtout pas fuir ses contradictions ; oui il y a des contradictions, toute action amène une contradiction et heureusement, elle existe ; ben à Coopaname, le problème entre le projet de Coopaname qui est un projet collectif et collaboratif et le fait qu'il y a peut-être 10% des acteurs de Coopaname qui jouent... et qui sont plutôt entrés sur des effets d'aubaine,... affrontons ce débat là, affrontons le pleinement. On a plutôt une posture de réconciliation des contradictions. On peut de temps en temps sans le faire exprès aller à Leader Price, parce qu'il y a un truc qui nous manque, et à la fois, aller au marché le dimanche matin, c'est pas pour autant qu'on va se flageller... par contre comment on est humble et comment on gère ça. C'est ça qu'est important quoi.

PICRI : Comment ça se gère dans la communication. Là c'est un nœud de la communication dans le discours avec les autres...

EP : Nous on le gère en forme de question. La fameuse question c'était « vendre du commerce équitable ou rendre l'économie plus équitable ». Des questionnements, la consommation citoyenne pour couper la planète du capitalisme, c'est une question qui nous amuse beaucoup. Des questionnements qu'on a mais qu'on n'a pas résolus, des articulations paraître une forme de garantie, MINGA est en train d'inventer en marchant, accepter à un moment qu'il y ait, ... quitter les postures de sachants, d'experts de l'ESS qui disent j'ai un plan parfait de la société un peu comme Baudin, les mecs, ils font un dessin parfait limite totalitaire au bout d'un moment... nous on est un peu plus libertaires de ce point de vue là au sens philosophique, accepter de marcher de faire des erreurs, c'est un peu la posture de MINGA.

PICRI : ça me fait revenir sur les rapports entre le côté siège social, puisque l'étude est sur l'Ile de France, portée par Clermont, mais c'est un PICRI Ile de France. Le fait qu'il y a un MINGA national et un régional Ile de France à côté, donc quelque chose qui est peut être plutôt d'une réalité globale et quelque chose qui est peut être d'une réalité de terrain, comment est-ce que ça se gère, il peut y avoir des conflits politiques, ... pas des conflits mais des représentations ou des regards politiques différents...

EP : MINGA c'est très jeune, ça n'a pas 10 ans. C'est une structure qui s'est construite sur la hantise du siège

PICRI : et on vient de le dire pour Coopaname, il y a 450 entrepreneurs, tout le monde est d'accord, mais il y a des logiques différentes...

EP : ça n'a rien à voir MINGA, on est 80. Toute proportion gardée, on est 80, ici, ce qui pourrait être considéré comme le siège, a un travail de terrain ; on travaille beaucoup à Saint Denis il y a une activité terrain, d'où les rencontres avec Coopaname à Aubervilliers. Pour nous 2 là, il y a des permanences nationales, par ailleurs il y a un travail de terrain. Parce qu'on a les pieds ici. Parce qu'avoir un siège à Saint Denis, ce n'est pas la même chose qu'avoir un siège ailleurs, parce que c'est aussi l'histoire de MINGA qui se construit comme ça. En même temps MINGA est très jeune, et il y a une culture qui était... on a longtemps structuré MINGA en notion de national, ça fait même pas un an qu'on parle de MINGA national, ça n'apparaissant pas. Il y a des MINGA qui en région se regroupaient, comme en Ile de France.

PICRI : Alors vous êtes ici sur une Ile de France très urbanisée, il y a une Ile de France très rurale, une Ile de France banlieue...

EP : Oui bien sûr tout à fait...

PICRI : C'est un département qui est un pays à lui tout seul.

EP : C'est une région qui est un pays à lui tout seul oui.

PICRI : Avec des logiques...

EP : Par exemple dans MINGA vous avez cette diversité là par exemple vous avez Plaine qui est un jardin collectif à Vitry sur Seine, sur des histoires agricoles en banlieue. Dans le 77 en grande banlieue ; Vous avez des boutiques à Bastille avec des problématiques de centre ville parisien. Voilà, les membres de MINGA Ile de France répercutent cette réalité parisienne avec peut être un peu déformé, parce qu'on va avoir un peu plus d'activités domiciliées à Paris je pense... y a un jeu un peu comme ça. Du coup... vous travaillez sur le projet PICRI ? Le PICRI commerce équitable ?

PICRI : Non, ce n'est pas le PICRI commerce équitable, c'est le PICRI problématiques de communication dans l'ESS, et en fait on a commencé la 1^{ère} action a été Luxembourg 09, l'atelier 10 sur la communication c'est nous qui l'avons modéré.

EP : D'accord, j'ai rencontré quelqu'un du MES François Bernard, il m'a parlé justement de Luxembourg 09, parce qu'on lui avait proposé une collaboration pour le Printemps...

PICRI : D'ailleurs je le vois la semaine prochaine pour parler de tout ça

EP : La structure porteuse du PICRI c'est qui ?

PICRI : L'université de Clermont

EP : Uniquement, sans structure associative derrière ?

PICRI : Si, il y a ... enfin l'objet c'est de mettre en place une proposition de plate-forme informatique qui soit un modèle... on a proposé ça comme application pratique, sachant que c'est une étude doctorale qui est derrière...

EP : Je pensais qu'un PICRI était une alliance entre un milieu de recherche et un milieu associatif, je demandais seulement quels sont les milieux associatifs qui sont partie prenante du projet ?

PICRI : Le côté recherche c'est l'université de Clermont avec Eric Dacheux, et l'association c'est FIDAREC qui est plutôt orienté environnement, et on va vous recommander de vous inscrire, et d'ailleurs la plate-forme existe vous pouvez y aller, ils sont plutôt sur des problèmes d'environnement, mais on va élargir, trouver des modes de fonctionnement qui accueillent et qui laissent la place à tous, et qui soient information et qui soit aussi un lieu de travail ensemble. C'est ça qui a peut être été le plus moteur du côté du PICRI.

EP : D'accord... si vous en avez déjà parlé, je suis désolé, c'était juste pour comprendre.

PICRI : Voilà, donc... si j'avais votre mail on vous enverra une proposition de vous inscrire sur le site ou d'aller le voir. Il est...

EP : Il y a 2 mails : minga@minga.net le mail général de MINGA, sgap@minga.net, le mail d'Anna, lié à l'évaluation des pratiques, et centrederesources@minga.net pour les problématiques de création d'entreprises. Après minga@minga.net est reçu, pas de problème.

PICRI : Vous êtes centre de ressources équivalent à ce qui se fait à l'atelier, j'ai vu qu'il ne s'agit pas des mêmes moyens...

EP : Il ne s'agit pas des mêmes projets, il y a un projet à 1,7 millions je crois que c'est pas loin, avec un collègue d'économie sociale, c'est énorme, enfin nous on est membres de cette de ça. ça n'a rien à voir, avec 8 ou 9 salariés, un local qui fait envie à tout le monde, disons qu'eux ils ont un accès handicapés que nous on n'a pas (rire)... c'est le problème de richesse des associations. Nous c'est un truc qui existe depuis 3 ans, 4 ans, dont le but est de permettre à des créateurs d'entreprises de pouvoir partager l'expérience des membres de MINGA ; éviter les erreurs des membres de MINGA, professionnellement, partager les réflexions, enfin c'est vraiment ça le but du centre de ressources, sur ça s'est construit un centre de documentation... **(51'13)**

PICRI : Quelles sont les images les notions que vous essayez de mettre en relief, images de la société que vous aimeriez mettre en avant.

EP : C'est un peu comme pour le SGAP c'est le questionnement qu'on voudrait faire apparaître. Il est véhiculé dans les entreprises, faire tout seul, se construire tout seul, l'image du self made man, qu'il faut une économie guerrière, l'idée est de dire l'économie est humaine, l'homme a le choix d'investir l'économie avec ses convictions. Donc c'est ouvrir le questionnement, c'est ça le plus dur en fait.

PICRI : Et même vis-à-vis du grand public ?

EP : Ben vis-à-vis des citoyens, c'est ouvrir le questionnement, c'est-à-dire partageons un questionnement ensemble. Par exemple, un questionnement qu'on aime bien c'est : créer une activité économique pour partager quelle société ? Et l'impact de l'acteur dans un collectif, qu'est-ce que ça veut dire ?...

PICRI : C'est pas simple parce qu'on est souvent dans une communication de l'affirmative... c'est un peu ce qu'on a l'habitude de recevoir. Comment vous diffusez ?

EP : Par le site...(rire)

AF : par le centre de ressources, par les membres,...

EP : on est beaucoup invités à l'Atelier, on discute, ce sont des idées qui circulent,

PICRI : ce sont des idées qui circulent de proche en proche ?

EP : on n'est pas des rois de la communication. On est communication au prorata de nos moyens. Nous ce qu'on souhaite faire communiquer c'est des questionnements... L'exigence à MINGA, c'est de dire on n'est pas obligés de partager toutes les mêmes choses, par contre, ce qu'on peut partager c'est un questionnement. Et un questionnement c'est comment les convictions arrivent dans le champ économique ? qu'est ce que ça veut dire, c'est un questionnement, après on a les convictions, par ailleurs ça n'empêche pas d'avoir des problématiques communes. C'est ça qui est important.

PICRI : Antoine Pillet disait « le media c'est le réseau » et pour lui c'est le bouche à oreille qui compte. Si vous êtes dans cette perspective là, ce n'est pas une sous médiatisation, c'est un certain mode de fonctionnement.

AF : C'est qui Antoine Pillet ?

PICRI : Antoine Pillet c'est un monsieur d'un certain âge qui a beaucoup pensé, travaillé sur le domaine.

EP : Un truc sur la mutualisation et un truc sur le marketing publié à l'AMI. Voilà ça c'est quelqu'un d'intéressant à interviewer parce qu'il prend des structures très différentes sur le marketing de l'ESS. Il prend à la fois Alter Eco aussi bien qu'Ardelaine. Le projet de société est-il le même derrière les 2 projets économiques. Je suis pas sûr (rire). Et c'est là où en mettant ESS sur des projets très différents, enfin les projets ne portent pas le même projet de société et sont mis sous le même vocable. C'est ça qui est intéressant. Et moi ça m'intrique toujours quand je vois... je pense à son ouvrage... vous lui poserez la question pour moi...

PICRI : Oui...vous l'avez rencontré ?

EP : Non !...

PICRI : Si vous répondez à des appels d'offre, est-ce que vous avez des associations avec des partenaires réguliers ?

EP : ça dépend des sujets, ça dépend du travail. Y a des collectifs avec lesquels on travaille régulièrement. Collectivités territoriales là où on est situés. Là on est à Saint Denis, Saint Denis est dans Plaine commune, Plaine commune est en Seine Saint Denis et Seine Saint Denis dans l'Ile de France. Vous avez la construction des relations qu'on a territoriales...

PICRI : C'est la logique territoriale qui fait l'alliance ?

EP : C'est la logique territoriale qui fait le vécu et les rencontres ; l'alliance je ne sais pas c'est une autre question ; les rencontres, la mairie de Saint Denis c'est à 500 mètres d'ici, Plaine Commune c'est à 10 minutes d'ici. C'est un quartier, c'est pour rebondir sur la question par rapport au siège, quand on

voit la structure de financement de MINGA c'est très territorialisé, surtout pour le national. Donc c'est intéressant de voir que ce sont des logiques régionales ou territoriales, ce qui montre bien l'ambivalence. Voilà, il y a les collectivités territoriales, ensuite les structures avec lesquelles on travaille beaucoup, des partenaires financiers ou pas, comme Nature et Progrès, comme terre des hommes, comme Coopaname, avec qui on peut monter des projets communs. Le printemps pour une économie équitable, on a proposé au MES d'y participer, on a un projet pilote du (Périscope) sur l'éducation populaire... ça dépend des projets, des envies, des rencontres et ce qui nous questionne. Là où on se sent faible où on sent des manques, on a envie de travailler des choses.

PICRI : Oui, donc vous ne défendez pas une position politique sur ce qu'est le social, le solidaire,...

EP : on défend le droit de pouvoir questionner ce que c'est, de pouvoir innover, le droit de ne pas figer avec la loi de 82... Qu'on ne soit pas figé avec la loi commerce équitable en 2005. Les citoyens ont le droit d'irriguer tous ces débats là, et nous on en fait partie. C'est vraiment la position de MINGA.

PICRI : Alors qu'est-ce... vous faites partie du commerce équitable, ou est-ce aussi un questionnement ? Comment vous vous définissez par rapport à ça ?

AF : (rires) ça dépend de la vision du commerce équitable

PICRI : C'est comme pour l'ESS !

AF : C'est comme pour l'ESS bien sûr. Aujourd'hui il y a une vision du commerce équitable qui a été officialisée par la loi du 2 août 2005, dans laquelle le commerce équitable est exclusivement dans le sud, exclusivement en payant un peu plus les petits producteurs du Sud et en sensibilisant les consommateurs du Nord. Dans ce cadre là, il y a un certain commerce équitable qui se développe qui est très loin de la vision du projet qui est défendu par MINGA et par ses membres...

EP : Oui, c'est comme pour l'ESS, c'est pareil...

PICRI : Là en plus vous avez une définition... qui a eu lieu par les instances administratives... 2005... ce qui n'a pas été le cas pour l'ESS.

EP : Politique, les instances politiques, c'est important, ce sont les députés qui ont voté, c'est une loi. Après les lois qui sont passées en août il faut toujours se méfier, ce sont les plus belles en France. Une loi qui est passée en septembre est plus intéressante en général. Nous ce qui intéresse MINGA, c'est la question de l'équité commerciale ou économique. La question du commerce équitable, clos, défini, qui s'arrêterait sur telle chose... en plus on a une définition politique opposée pour le coup. Si c'est que nord-sud, pourquoi ? ça renverrait à une histoire, à un passif historique assez compliqué, assez lourd, pourquoi on ne reconnaît pas le fait que les producteurs du sud, créent de la valeur, de la richesse et des emplois en France. On prend l'exemple des 2 plus grosses structures qui se revendiquent du commerce équitable, ont 50 salariés chacune à peu près en France. Jamais elle vont les petits producteurs d'avoir créé de l'emploi en France. C'est grâce à leurs produits qu'on crée de la richesse, de la plus value ; dans les communications ça ne se fait pas. Il y a uniquement dans le sens on vous a aidé. C'est faux, c'est un contrat économique. Enfin il y a plein de choses comme ça : pourquoi que Nord Sud, pourquoi que sur la condition de travail des producteurs, pourquoi pas aborder d'autres, même si c'est compliqué. Enfin voilà, dans ce cas là ça ne nous intéresse pas dans le sens, pourquoi on restreint ? Qu'est-ce qu'il y a derrière ?

PICRI : Pourquoi cette communication est-elle un peu figée ?

EP : Pourquoi on a voulu figer une définition ? Qu'il y ait une notion d'équité commerciale vis-à-vis des producteurs on peut comprendre mais (rire)

PICRI : C'est vrai qu'on a une représentation du commerce équitable, qui est, ... au delà de la définition officielle, on a une représentation médiatique...

EP : Vous êtes universitaire... si vous prenez le terme de commerce, la définition : un échange de biens ou de services entre des personnes, si vous prenez le terme d'équité : la juste appréciation de ce que chacun doit. Si vous les mettez côte à côte comme une addition, vous n'aurez pas une définition Nord Sud producteurs. Et donc il y a un enjeu historique et politique, enfin au niveau analytique, on voit une distorsion entre ce qui est sémantique, analytique et une définition historique, c'est ça qu'est intéressant, nous on questionne ça.

PICRI : Et développement durable ? Même combat ?

EP : Là je sais pas c'est...

Arrivée de membres dans la pièce, interruption. Il y a 25 cartons à descendre...

Gérant d'une CAE francilienne :

PICRI : Stéphane Veyer, Coopaname le 20 octobre 2009...

Peut être 2 mots sur Coopaname, ça fait partie de l'économie sociale ou de l'économie solidaire ?

SV : Les 2 mon colonel. Je ferais la distinction entre le projet lui-même et l'activité. Y a une question identitaire derrière. En spontané, je dirais l'économie sociale, c'est l'identité, d'une coopérative avec un projet qui s'inscrit dans l'histoire et le mouvement de l'économie sociale tel qu'il existe depuis 150 ans, projet de démocratie économique, émancipation de l'homme etc. après il y a un aspect d'économie solidaire dans ce que l'on fait, la coopérative dans son mode de fonctionnement est largement ouverte à tout le monde et y compris avec un soutien public, on mène des actions qui permettent de l'ouvrir encore plus avec un aspect solidaire dans le fonctionnement

PICRI : Tu fais quelle nuance entre l'économie sociale et l'économie solidaire ?

SV : Je la fais... mes petites définitions à moi, qui peuvent se retrouver facilement dans la littérature, l'économie sociale, expression inventée par Charles Gide au début du siècle (20^{ème}), et pour rassembler sous un même chapeau les coopératives ouvrières, les associations de consommateurs et des choses qui ressemblent à de la mutualité. Donc on est dans une tradition longue issue du mouvement ouvrier, qui a un début vers 1840 qui donne naissance à, coopération, mutualité et associations. Après le passage de théoriciens comme Foquet, Vianney, desroches, Drapery etc. l'économie sociale c'est des formes d'entreprises où il y a conjonction entre mouvement de personnes et projets économiques. Ce sont des sociétés qui reposent sur des groupements de personnes avec des doubles qualités : le bénéficiaire de l'activité économique est aussi l'entrepreneur du projet. Donc on est une SCOP, on est avec ces principes et valeurs là, clairement économie sociale. Et solidaire c'est quelque chose qui est plus récent, une 20aine d'années qui fut théorisée en son temps et qui est davantage un secteur économique qui vient se substituer à un état défaillant et des organisations religieuses qui sont en recul, soit de la sphère de la famille, on est dans une forme d'économie s'adressant aux plus fragiles de la société.

PICRI : Tu dis que c'est récent l'économie solidaire, mais ça existait avec les petits frères des pauvres et autres organisations catholiques, ça existait depuis un bon siècle et est peut être plus ancien que l'économie sociale...

SV : Oui bien sûr. Si on appelle ça de l'économie, non je ne crois pas. Si on met là dessus de la philanthropie ça existe depuis toujours, y a un débat à avoir. Mais c'est évident que l'économie solidaire s'est structurée à un moment où l'économie sociale s'était ankylosée, institutionnalisée, si les grandes entreprises de l'économie sociale campaient sur leur position sociale, n'étaient plus très solidaires, et l'économie solidaire s'est créée par rapport à ça. Moi je n'ai rien contre l'expression d'économie sociale et solidaire dans la mesure où tous les projets très dynamiques et utopiques de l'économie sociale sont solidaires et Coopaname en fait partie.

PICRI : Donc ce terme d'économie sociale et solidaire, déjà il y a une dimension historique, interpersonnelle, qui se situe à différents niveaux... est-ce que le nom ne pose pas un problème, est-ce que Coopaname se reconnaît à travers ce nom là ? ESS.

SV : Non, on se reconnaît là dedans sans problème... mais l'appellation pose problème ; tel qu'on est en train de se dire des principes, des histoires différentes ; maintenant il y a aussi l'entrepreneuriat social avec des histoires et principes carrément différents ou à l'opposé de l'économie sociale. Donc y a un Gloubi Boulga social et solidaire où on a du mal à se repérer et tout le monde est dedans, et demain Veolia peut dire moi je fais de l'économie sociale et solidaire parce que j'engage des gens !

PICRI : En terme de com. est-ce que ça a du sens, on s'y reconnaît, ça a du sens ? Déjà le nom...

SV : Pfff ! ça a eu du sens, je pense que ça en aura de moins en moins. Il y eu inter reconnaissance autour de ce mot, puis on a un peu tout mélangé, et avec quelque chose qui était une pression morale : on est là pour travailler ensemble, donc ceux qui cherchent à faire des différenciations sont culpabilisés et montrés du doigt comme fauteurs de disputes. Je crois que ce n'est pas vrai. Il faut être très sûr de ce que l'on est pour pouvoir dialoguer avec les autres. On a fait tout et n'importe quoi, mais ça a eu le mérite de rapprocher des gens dans des démarches citoyennes humanistes mais pas forcément dans des formes juridiques qui leur permettraient d'aller plus loin, et des gens qui venaient de l'économie sociale classique et qui avaient oublié que par nature l'économie sociale est solidaire. Il y a eu une utilité à un moment, qui est en train de disparaître parce que banalisation extrême, crise, de toute façon on va assister à une appropriation par les entreprises capitalistes de tous ces concepts qui vont les reprendre et les marketer, ça s'est fait avec le greenwashing, mais aussi sur l'économie sociale et solidaire. J'ai appris dans le sud que le MEDEF avait déposé l'appellation économie sociale et solidaire pour ouvrir des associations d'entrepreneurs du MEDEF économie sociale et solidaire. Voilà, on est dedans. A mon avis dans cette banalisation l'économie solidaire va plus souffrir que l'économie sociale, elle va se faire manger pour ces courants humanistes et philanthropiques manipulés par les grandes entreprises.

PICRI : Donc il y a un sacré problème de communication, si le nom, tout ce qui est exploité est récupéré au bout de quelques années et devient inexploitable. Ça veut dire que la problématique de la communication elle est quoi ? Réinventer une façade, une étiquette, ... ? Que faire, réinventer les principes, des façons de se démarquer ?

SV : Je pense qu'on va faire ce qu'on a toujours fait, il va y avoir une forme d'inter reconnaissance et ... on y met les étiquettes qu'on veut, mais il y a eu des moments où les gens se sont reconnus comme étant de la même famille ; quelle famille, quels acteurs... ça commence à se faire, faut voir la critique de groupe SOS dans le milieu... voilà ces gens là font ils vraiment partie de l'économie sociale est solidaire ? Grande question

PICRI : On m'a recommandé de les interviewer d'ailleurs...

SV : oui ! vas-y !

PICRI : Qu'est-ce qui leur est reproché ?

SV : On est dans une forme de regroupement et de mutualisation de moyens qui est extrêmement maligne, et qui mériterait d'être développé ailleurs dans le monde associatif. C'est très efficace le groupe SOS. Le problème du groupe SOS c'est qu'ils affirment qu'ils sont dans l'économie sociale parce qu'il y a un marché dans l'économie sociale. Ils ont un positionnement marketing. Ça fait 3 – 4 ans qu'ils ont décidé de s'installer sur ce marché de le monopoliser et d'y faire du business. Donc ils ont créé des structures parallèles aux associations, des petites entreprises on n'est même plus dans l'économie sociale ni même dans les statuts de l'économie sociale. On est dans des EURL possédée par une personne morale. Alors tout est entreprises d'insertion... enfin il faudra me dire dans certaines entreprises du Groupe SOS elle est où l'insertion ? J'ai des doutes. Donc il y a à la base un projet d'insertion qui fait clairement partie de l'économie solidaire, mais qui s'est développé sur un schéma entrepreneurial légitime, rien à dire là-dessus, de manière extrêmement maligne mais en adoptant un position marketing point !

PICRI : Mais est-ce qu'ils peuvent être solidaires en ayant un positionnement marketing ?

SV : Non, je crois pas. C'est pour ça que je parle d'inter reconnaissance ; tant qu'on est sur quelque chose où on sait pas dans le détail comment fonctionne le Groupe SOS, et peu de gens le savent parce que c'est opaque. Tant qu'on ne sait pas, ça brouille... donc qu'est ce qui reste sans argument avec quelque chose qui brouille les frontières ? on a un système d'inter reconnaissance, et c'est ce qui se passe ; il y a des acteurs de l'économie sociale et solidaire qui dit voilà quelqu'un qui se proclame haut et fort de l'économie sociale et solidaire, mais je ne le reconnais pas de ma famille. Il est peut être de l'économie sociale et solidaire, mais il n'est pas de ma famille.

PICRI : Qu'est-ce que ça change... tu fais pas de business avec lui...

SV : Je sais pas !

PICRI : Si tout le monde peut s'accrocher l'étiquette et dire moi j'en suis !

SV : Non c'est simplement que derrière ces démarches là il y a un projet politique ou un projet social, il y a des idées. 1 je crois que ça choque beaucoup d'organismes de l'économie sociale de dire tiens il y a ici des gens qui n'ont pas d'idée parmi nous, qui cherchent à faire de l'argent et pas d'idée.

PICRI : C'est un moyen de reconnaissance ça d'avoir un moteur...

SV : Oui peut être... et 2 on se recompose souvent sur les idées. Il y a des querelles souvent très byzantines dans l'économie sociale et solidaire, on dit que c'est des luttes de pouvoir,... c'est vrai mais il y a aussi des luttes d'idées.

PICRI : C'est ça qui sera la base de la communication, ce que l'ESS a de spécifique ?

SV : Non parce que ce n'est pas monolithique, impossible de fédérer quelque chose d'aussi gros que l'ESS,... au contraire là il y a une diversité d'idées ; mais les familles d'inter reconnaissance dont je parle, elles se reconnaissent sur des idées. Si je prends Coopaname, on se sent plus proches dans notre fonctionnement de MINGA ou de la confédération paysanne, qu plein de SCOP où il y a pas beaucoup de démocratie et des coopératives d'activité qui me semblent travailler plus comme des sociétés de portage...

PICRI : Alors il y a une question centrale, il y a des valeurs, de idées... et il y a une réalité économique, c'est clair chez Coopaname, on peut même dire qu'il y a un petit côté entreprise d'insertion chez Coopaname ... ?

SV : Pffft ! Un petit coté, mais on n'est pas entreprise d'insertion,

PICRI : mais il y a un système de valeurs, une réalité économique, vous êtes assujettis à la TVA, voilà. Est-ce que ça pose pas problème quelques fois ? Avec des entrepreneurs qui ne sont peut être pas toujours dans le champ de la solidarité ou du social. Vous maîtrisez pas les 400 salariés.

SV : On les maîtrise pas ! de manière générale, le fonctionnement d'une coopérative comme Coopaname, ça pose sur de la confiance, ce type d'organisation prend un risque énorme à longueur de journée. C'est gigantesque quand on le dit à l'extérieur... mais si ça marche le métier consiste à gérer ce risque là. Dans la mesure où on signe des CDI avec n'importe qui qui passe et est susceptible d'envoyer la coopérative devant n'importe quels tribunaux. Ça peut sembler irrationnel, mais si ça marche c'est que y a aussi une pratique professionnelle et des principes de fonctionnement qui font que ça tient, un de ces principes est de toujours faire en sorte que les gens prennent leur décision et s'auto sélectionnent et s'auto gèrent à l'intérieur de la Coopérative. Donc quand les gens veulent rentrer, ils sont au courant, et s'ils ne sont pas d'accord, ils n'entrent pas, eux choisissent. Si ça ne leur plait pas, eux s'en vont. Voilà il y a une forme d'auto sélection permanente, c'est un choix questionné en

permanence. Quelqu'un qui ferait quelque chose dont l'activité ne serait pas ni éthique, ni... très rapidement il ne trouverait plus sa place...

PICRI : Sauf s'il le prend comme portage salarial pas cher !

SV : Oui mais pour le portage il vaut mieux aller dans une boîte de portage c'est plus économique.

C'est un effort d'être dans la coopérative... enfin je ne crois pas, il y a des entretiens à l'entrée, mais je crois pas... tout le monde n'est pas dans une démarche d'économie solidaire, mais énormément de gens le sont et je n'en connais pas qui soit dans une démarche cynique ou qui reposerait sur la naïveté ou l'exploitation des gens

PICRI : Vous ne faites pas de formation, c'est un apprentissage de l'intérieur. Mais c'est quand même subventionné, institutionnel, on peut venir que c'est venu d'en haut... ou des 2 côtés à la fois

SV : Non c'est venu d'en bas !

PICRI : Vous avez une liberté d'action ou vous êtes pieds et poings liés par rapport à certaines choses

SV : C'est une forme de négociation perpétuelle... ça vient d'en bas, juridiquement, il n'y aucune reconnaissance de l'entrepreneur ou de la coopérative d'emploi, donc c'est bien d'abord une pratique qui s'est développée dans le temps, donc il y a négociation avec les institutions et pas seulement les financeurs, aussi l'inspection du travail, il y a forcément négociation...

(arrêt du dictaphone... 2^{ème} enregistrement :)

(22'39)

PICRI : on en était au réseau mais avant, on a peut être été coupés sur la communication qui a 3 volets : vis-à-vis des institutionnels financeurs, en interne de coopaname, vis-à-vis du grand public, donc...

SV : La communication grand public est modeste et passe par le métier habituel de la coopérative : rencontrer des gens pour leur dire ce que l'on fait s'ils sont intéressés bon ; et bouche à oreille. La communication interne n'existe pas en tant que telle, elle est un bout de quelque chose de plus large qui est un travail constant de pédagogie qui est au cœur même du métier de la CAE et qui passe par de la communication mais pas seulement : aussi par de la formation, animation, débat. Et puis... la communication institutionnelle, ce n'est pas de la communication c'est un partenariat de toujours : des relations constantes avec des institutionnels pour expliquer en transparence ce que l'on fait, ce qui a toujours de fortes chances d'être mal compris et si on veut faire notre métier on a intérêt à ce que le monde entier l'accepte autour de nous ; ce n'est pas du lobbying parce qu'on n'est pas dans ces sphères là, mais un travail de partenariat constant.

PICRI : Il n'y a pas une image à transmettre, elle est dans la déontologie ?... dire plutôt tel type de choses, s'exprimer, mettre en avant tel type de choses...

SV : mettre en avant oui ! Y a pas de changement de discours selon les interlocuteurs, si on prend les mairies on est soutenu aussi bien à Nanterre qui est communiste qu'à Paris qui est socialiste qu'à Bry sur Marne qui est UMP. On dit la même chose, le message militant, la position, l'analyse c'est la même. En revanche on peut selon les auditoire insister plus sur telle ou telle chose, mais c'est du bon sens pas de la stratégie. Pour des personnes qui accompagnent des bénéficiaires du RMI on va appuyer sur ce qu'on peut leur apporter... Il n'y a pas d'image... ça a toujours été une image pratique, pragmatique, on essaie de faire des choses d'abord avant de les théoriser. On le fait en toute transparence avec un fond d'idées qui est fort.

PICRI : La communication c'est le vecteur des idées, c'est à partir de ça qu'on se reconnaît comme du même monde.

SV : Oui, bien sur. C'est au travers de prises de positions, comme avec MINGA, qu'on s'aperçoit qu'on a les mêmes valeurs qu'on se reconnaît.

PICRI : Donc la communication qui compte c'est celle de ces idées importantes autour desquelles on se retrouve.

SV : Oui

PICRI : C'est pas une question la com. c'est une question politique !

SV : Oui. C'est ce qui fait la différence entre l'économie sociale et solidaire et l'économie classique. Au final on communique pour transmettre des idées. Si on communique pour vendre son produit, là on est dans des démarches marketing classiques, avec des entreprises classiques derrière.

PICRI : Les vecteurs de communication, les media ne sont pas les mêmes alors.

SV : Oh ils son sans doute les mêmes.

PICRI : Vous passez par les mêmes media, Internet...

SV : Oui, les mêmes media, peut être pas les mêmes moyens ni la même hiérarchie de priorité derrière, mais c'est les mêmes media

PICRI : Alors du point de vue communication, vous avez ouvert un site il y a 1 an.

SV : Il y a presque 4 ans, il est très vieux. C'est l'extranet qui a 1 an 1/2.

PICRI : C'est une plate-forme cet extranet, qui aide à se retrouver...

SV : l'extranet oui.

PICRI : Donc nous on va mener une action qui va porter sur la mise en place d'une plate-forme Internet a priori la forme est à bâtir. On a des interrogations sur les nouvelles technologies : est-ce que tout le monde va s'y retrouver, ça va pas être sélectif... plusieurs questions se posent : c'est un rapport à l'argent pour le faire développer, rapport à la culture, il faut y être, est-ce que d'expérience il y aurait des conseils ou observations à faire ?

SV : La chose la plus importante est sans doute que les outils collaboratifs viennent soutenir une pratique dans le monde réel et non pas dans le monde virtuel. Je viens de ce milieu là, j'étais dans une start-up il y a 15 ans... je n'ai jamais cru au pur réseau social virtuel pour faire ce qu'on fait, y compris tisser des liens forts, on est dans la même boîte... ; je n'y crois pas un seul instant. Notre mode de fonctionnement coopératif, mutualiste, associatif, des gens qui travaillent les uns avec les autres, qui se reconnaissent dans les mêmes idées échangent, il faut de la rencontre physique, se voir. L'outil vient en appui de ça mais ne s'y substitue pas.

PICRI : On peut pas faire un débat sur un thème...

SV : C'est vachement limité... il y a un rapport à l'écrit qui n'est pas simple pour tout le monde et je ne parle pas des gens qui le maîtrisent mal, mais même les gens le maîtrisant bien sont mal à l'aise à écrire quelque chose et le proclamer au monde entier. Le support lui-même est limitatif et ça méconnaît que quand on est dans les idées et dans l'échange, on est dans une forme de spontanéité, de dialogue socratique, beaucoup de choses qu'on n'a pas avec une plate-forme collaborative. MSN ça ne vole pas très haut !

PICRI : Non mais ce ne sont pas des pro qui se rencontrent. Enfin l'économie solidaire est friande de réseautage, du moins dans le discours, est-ce que c'est pas une façon de se retrouver...la question du réseau puisque coopaname éprouve le besoin de développer du réseau, des filières de spécialités...

SV : je culpabilise un peu de dire ça, à ce moment du projet PICRI,... je crois que l'économie sociale et solidaire a les espaces de réseautage existent. Les liens faibles sont très nombreux, ils ne passent pas par des endroits institutionnalisés, mais à partir du moment où on pose les pieds dans un forum, des réunions,... on se voit, se cause se connaît. Il y a toujours une frustration de ne pas connaître tout le monde. Moi je ne connais pas d'association qui ne soit pas profondément intégrée dans plusieurs réseaux locaux, par métiers, etc. Donc le lien faible je suis pas sûr que ce soit la priorité. Ce dont manque cruellement l'économie sociale et solidaire c'est de lien fort. C'est là que le Groupe SOS avec son modèle est efficace et très pertinent, car ils ont pigé un truc : ce qui manque à l'économie sociale et solidaire c'est des outils financiers partagés, de la mutualisation de compétences de postes d'emploi, des groupements d'employeurs, des fonds de garantie. Et c'est ce qu'on fait à l'intérieur de Coopaname. Coopaname n'est pas un réseau, c'est une entreprise, y a du lien fort. C'est pas j'adhère, c'est j'ai un CDI ! C'est ça dont on a besoin surtout. Est-ce qu'on a besoin de réseauter non ! on a tous les réseaux du monde. Par contre faire groupe avec des gens qui ont le même projet politique, se donner ensemble les moyens forts parce qu'on va partager un contrôleur, un système informatique ou un fond de mutualisation ou de trésorerie, là oui.

PICRI : Et pour Coopaname c'est pas anodin d'être à Paris en Ile de France, là ça grossit tout seul aussi, il y a une vivacité particulière du milieu en Ile de France, non ?

SV : Oui, sans doute

PICRI : Vous bénéficiez de cette espèce de fond de roulement...

SV : Je suis pas sur... je connais de CAE dans des bassins d'emploi plus petits, le tour des acteurs possibles, des partenaires, on le fait très vite. Mais aussi avec la densité des réseaux, en 5 jours on a fait le tour de ce qui existe et de qui fait quoi.

PICRI : Vous faites des partenariats par exemple, pour répondre à des appel d'offres, des subventions...

SV : Avec d'autres CAE ?

PICRI : Ou d'autres n'importe quoi d'ailleurs...

SV : Non pas sur de la subvention, non c'est surtout des formes de présence dans le débat, les réseaux servent à ça principalement.

(14'42)

PICRI : On a été coupés aussi sur le hiatus qu'il peut y avoir entre les valeurs et les réalités économiques

SV : Les miennes perso ? non y a pas hiatus. J'étais avant dans un milieu où il y avait un hiatus, et j'ai quitté ce milieu là pour essayer de faire en sorte que mon boulot soit en accord avec, mes valeurs je sais pas, mais mes idées militantes et pour l'instant ça marche. Le jour où je m'aperçois que je n'ai plus en ligne de mire mes idées pour faire fonctionner la coopérative, je ferai autre chose. Y a pas hiatus mais il y a dialogue, négociation, c'est la définition même de la démarche de recherche action en économie sociale telle que tu la trouves chez Henri Desroches. Dans un projet comme celui de Coopaname, il y a une utopie et il y a la pratique, et le travail de recherche est un travail constant de distanciation sur les pratiques et de comparaison entre pratique et utopie. Forcément il y a décalage parce que l'utopie c'est gros comme ambition. Cette dialectique là, c'est la dialectique qui permet d'avancer, c'est la dialectique de la recherche action. Je m'inscris parfaitement là dedans. C'est parce qu'il y a un décalage, pas un hiatus. Un aller retour entre un objectif très lointain et un quotidien.

PICRI : La question de la com. dans l'ESS, où on ne communique pas par manque de moyens, pour ne pas vendre son âme au diable, pas utile, pas dans le projet politique, tout un tas de raisons... est-ce qu'il sous reconnaissance ou déficit d'image des entreprises de l'ESS qu'ont besoin de chiffre d'affaire, de marché. D'ailleurs à Coopaname, les entrepreneurs qui se positionnent comme prestataires ont aussi besoin d'être reconnus comme étant... pour être valorisés dans les appels d'offres.

SV : Un des principes de base de Coopaname, c'est qu'il n'y a jamais de démarchage de la Coopérative pour le compte de ses entrepreneurs. Nous on communiquerai plus... il y a des questions de propriété de la clientèle qui se posent, chaque entrepreneur se débrouille avec sa com. Après... je suis pas sur que les entreprises de l'économie sociale et solidaire communique mal, ils communiquent ni plus ni moins que les autres. Je vois pas... la petite entreprise d'insertion qui fait dans sont coin son imprimerie ne communique ni plus ni moins qu'une autre entreprise. Je pense qu'il y a peut être un fantasme collectifs là-dessus : ah si on avait les moyens on ferait vachement mieux et on serait meilleurs et d'ailleurs on est des rigolos face à l'économie classique ; le complexe d'infériorité est flagrant. Dans le milieu SCOP y compris à la confédération générale y a un complexe d'infériorité terrible. Mais je ne suis pas sûr qu'on puisse faire beaucoup mieux. En revanche là où ça pêche, c'est sur la capacité à affirmer des idées à les structurer et à les poser dans le débat public. On se rend compte de la facilité avec laquelle l'entrepreneuriat social qui à 5 ans, n'a pas beaucoup d'idées, pas d'histoire et arrive vraiment dans les wagons des cabinets de conseil, banques d'affaire etc. la facilité avec laquelle l'entrepreneuriat social est en train de faire un OPA y compris dans les instances dirigeantes de l'économie sociale. Parce que il y a 1 manque total de recul, de confiance, d'ambition...

PICRI : On a dit tout à l'heure qu'il y a beaucoup d'idées, mais le problème ne serait pas politique, les entreprises de l'ESS n'arrivent pas à se fédérer aussi d'idées claires simples et faciles autour desquelles on ferait une communication efficace. Est-ce que l'entrepreneuriat social ne fonctionne pas parce que comme tu le disais ils ont peu d'idées

SV : Alors oui je suis parfaitement d'accord, ils ne se mettent pas des boulets aux pieds comme fonctionnement démocratique de l'entreprise comme dans l'économie social ou éthique ou philosophique... non on est dans quelque chose qui est vieux comme le monde, c'est la philanthropie du riche vers le pauvre, c'est moralisateur... ça se casse pas la tête avec ce genre de choses. Et comme en plus ça vient de gens formés au marketing et au fonctionnement de l'entreprise classique, ils n'ont aucun problème à gérer ça et, on disait le Groupe SOS tout à l'heure, à avoir des démarches marketing, dans le 'marché' de l'économie sociale et solidaire. Là je suis d'accord. En revanche il y a omission : on est en présence dans l'économie sociale et solidaire de petites ambitions, c'est pas péjoratif, la plupart des personnes se disent attention, si on est trop gros, si on se donne de trop grosses ambitions en termes de taille, d'organisation etc. on va y perdre notre âme. Et donc on le fait pas, on reste petits, et ça les entreprises capitalistes savent qu'il faut penser gros, il y a une inégalité là-dessus qu'on se donne comme un boulet, psychologique...

PICRI : ce n'est pas la multiplicité des idées qui bloquerait la communication ? C'est plutôt un manque d'ambition ?

SV : Non, c'est pas la multiplicité des idées, c'est l'absence d'idées qui permet aux autres d'aller plus vite, je prends a contrario, c'est plus facile de faire fonctionner une dictature qu'une démocratie, pour

faire simple, mais une démocratie, c'est dur compliqué à se construire, des siècles et si on la fait pas, si on n'est pas très exigeant ça retombe tout de suite. Une dictature c'est plus simple, on est dans ce registre. Maintenant il y a une idée qui est d'ambition, on pense petit. Quand je dis Coopaname grandit beaucoup, le 1^{er} réflexe dans les cercles d'économie sociale, c'est quand est-ce que vous allez arrêter parce que vous allez atteindre le moment où ça ne va plus être jouable pour les valeurs. Moi je pense que la limite est beaucoup plus éloignée qu'on ne le pense. On n'a pas le droit de s'arrêter maintenant, parce que c'est la taille qui donne l'efficacité derrière, à partir du moment où on se donne les règles, où on est stricts sur les valeurs sur le projet, pour la mettre au service d'un projet politique, pourquoi s'en priver ? Il y a sans doute des 2... question organisationnelle et psychologique des ambitions. Petit côté péjoratif en plus, quand tu dis que ton ambition dans l'économie sociale c'est de grandir, il y a le soupçon de vouloir devenir monopolistique

PICRI : Réussir on pense capitalistique

SV : Peut être aussi...

PICRI : Il y a plusieurs façons de voir cette économie en alternative, en complémentarité, en remplacement... cette économie sociale et solidaire par rapport à l'économie mainstream. **(13'10)**

SV : Je referai la distinction entre solidaire et social pour le coup. L'économie solidaire à mon avis elle est rapée, en tant que telle. Elle s'est développée à un moment où il y avait une place à prendre et il fallait l'occuper entre l'Etat les grandes entreprises etc. je crois que cette place là ces la grande entreprise qui va la reprendre, on le voit déjà avec l'entrepreneuriat social, le mécénat de compétences, les fondations d'entreprises, la philanthropie dans tous les sens. Maintenant dans une grande entreprise on ne peut pas se faire recruter cadre si on n'a pas un engagement dans une association, plus la cause est larmoyante mieux c'est. La grande entreprise et l'économie capitaliste, demain va faire une OPA sur ce qui a été économie solidaire hier.

PICRI : Et qui n'aura pas vécu longtemps!

SV : Et qui n'aura pas vécu longtemps! L'économie sociale a encore une place à prendre parce que c'est la seule vraie alternative au capitalisme qui existe depuis toujours. Mais alternative qui n'a pas vocation à renverser. Par contre il y a ambition qui a toujours marché à être subversif. Je pense que c'est ça que doit se fixer l'économie sociale c'est ce caractère un peu subversif. Montrer qu'on peut être aussi efficace avec des règles différentes, parce qu'on est sur des groupements de personnes et pas sur de sociétés de capitaux ; et donc obliger les autres à modifier petit à petit leurs règles. Quelque chose comme Mondragon c'est ça. Si on a fait beaucoup de pas en avant dans la protection sociale au 20^{ème} siècle c'est aussi parce que des entreprises d'économie sociale mutualistes ont ouvert la voie... il y a une fonction de précurseur et de subversion à l'économie sociale qui est et sera encore plus d'actualité demain. C'est évident notamment avec les enjeux écologiques parce qu'on est dans une conception d'entreprise qui n'est pas la propriété capitaliste qui est plus adapté aux enjeux environnementaux... mais l'économie solidaire elle est foutue !

PICRI : C'est pas encourageant ça !

SV : c'est vrai qu'on parle de l'économie solidaire. Mais l'économie sociale a vocation à être solidaire. Il y a pour moi quelque chose de profondément choquant et qui a choqué les personnes qui ont lancé l'économie solidaire, il y a des grandes entreprises de l'économie sociale qui ne sont pas solidaires. Elles ont oublié leur projet et leurs idées de base.

PICRI : MGEN, MAIF...

SV : Justement la MAIF parce qu'il y a les fondations, quand tu penses que la moitié du système bancaire français est sensé être coopératif, ça fait rigoler. Le projet d'économie sociale il est solidaire par nature ; Coopaname, la NEF... c'est solidaire, plein d'entreprises sous forme coopérative mutuelle se réclament de l'économie sociale. Quand on creuse elles sont aussi de l'économie solidaire.

PICRI : Alors comment tu vois l'avenir de Coopaname dans ce monde sans le solidaire phagocyté par les entreprises...

SV : Il y a du chiffre, de l'image, du marketing, tout ça. Moi je le vois bien.

PICRI : Il n'y aura plus d'économie solidaire !

SV : A mon avis le secteur défini dans les années 80, je n'y crois pas il n'y a plus de solidarité, il y a quelque chose qui est dans la mouvance des entreprises capitalistes. Par exemple l'entrepreneuriat social va se substituer à ces [...] Yunus on est là dedans micro crédit, exemples de l'Inde, comment je considère la France comme extension Bangladesh et comment moi grande entreprise après avoir licencié 30 000 personnes leur donner le pied à l'étrier grâce à du micro crédit, ma fondation qui va aider l'alphabétisation, ... j'ai lutté contre le service public pendant des années, je vais alphabétiser grâce à ma fondation. Ça pose le vrai problème de l'appartenance des fondations à l'économie sociale. Les fondations d'entreprises de l'économie sociale oui, les autres je ne crois pas. J'ai peur qu'en effet on ait avec une forme de retrait de l'état on ait une solidarité qui se fasse sur les vieilles bases qu'on avait avant : paternalisme, Madame a ses pauvres, charité, humanisme, moralisme, il y a toujours une dimension morale, c'est pas innocent ça vient du monde anglo-saxon

PICRI : ça vient du monde ou ça a été très religieux en France.

SV : Je pense que le secteur de l'économie solidaire malheureusement va vers ça ; le secteur de l'économie sociale pour peu qu'il soit bien conscient et ancré sur ses valeurs et ses principes surtout, il a un potentiel de subversion de tout ça qu'il faut exploiter.

PICRI : On aurait oublié quelque chose à ton avis ?

SV : Non

PICRI : Mise en application sur plate-forme internet... sur laquelle tu seras invité à travailler

SV : Oui avec plaisir, on peut y réfléchir mais encore une fois je crois beaucoup plus aux outils de lien fort plutôt que de lien faible. Je veux bien travailler aux plate-forme, mais l'expérience de Coopaname c'est que on fait de la coopération parce qu'il y a contrat de travail, on est pas dans une association d'entrepreneurs

PICRI : Tu as une idée de qui on pourrait interroger?

SV : MINGA?

PICRI : Je les ai vus...

Journaliste d'un hebdomadaire généraliste qui avait une rubrique sur l'ESS

PICRI : Donc **Thierry Brun, le 21 octobre 2009 Politis**, voilà.

TB : Hebdomadaire Politis, rédacteur en chef adjoint chargé du service économique et social du journal, et des Hors Série. Les Hors Série ont tous pour thème l'économie sociale et solidaire. Je disais donc que j'avais été invité à participer à un débat sur les média et l'économie sociale et solidaire, c'était à Nantes il y a 2 ans et c'était au cours des Ecosolies, il y avait de grands et petits media et ça allait de un responsable de France 3 au niveau régional bien sûr, et un responsable de FIP, parce qu'il existe encore un FIP dans la région, une radio associative qui accueillait tout le monde et avait la particularité d'être dans un centre associatif d'une cité : le jet FM et des media sur Internet indépendants avec de petits moyens, une radio libre installée dans un camion... voilà des intervenants très divers et aussi un media important sur Internet... et autour de l'économie sociale et solidaire, c'était une première, et ça a permis de comprendre pas mal de choses sur ce que faisaient les uns et les autres sur ces questions là et sur ce qu'ils entendaient aussi par économie sociale et solidaire. Ensuite sur la question : comment traiter l'économie sociale et solidaire, est-ce qu'il existe des rubriques spécifiques à ça. Et ceux qui se considèrent comme représentants ou pas de l'économie sociale et solidaire.

PICRI : est-ce qu'on est d'accord déjà sur ce qu'est l'économie sociale et solidaire, rien que le mot pour commencer.

TB : Moi en tant que journaliste, dès les débuts du journal qui a plus de 20 ans il y a eu des articles qui ont été écrits sur l'économie sociale, je pense qu'à l'époque, on parlait des coopératives sans parler d'économie sociale, et puis petit à petit dans les années 2000, on a été confrontés à cette notion d'économie solidaire, parce qu'il y a une visibilité politique qui est apparue aussi à cette époque là, avec le secrétariat d'Etat à l'économie solidaire. Nous ça fait plus de 10 ans, car on avait créé la rubrique avant, plus de 10 ans qu'on suit l'économie sociale et l'économie solidaire. Dans un 1^{er} temps c'était plutôt l'économie sociale, et ça s'est élargi à l'économie solidaire. Moi j'ai été confronté sans cesse, comme des pigistes passés à Politis pour écrire là-dessus, à la définition et à savoir si on parlait d'économie sociale et ou l'économie solidaire, l'économie sociale solidaire, l'économie sociale et solidaire, bref on avait une foison de personnes devant nous qui nous reprenaient... comme c'est encore le cas dans les chambres régionales. Pour nous l'économie sociale c'est aussi de l'économie solidaire, donc on est confrontés à autant de définitions qu'on veut selon les personnes qu'on a devant soi. Evidemment il y a des définitions qui a priori font autorité, accueillent l'adhésion. Mais il ne faut pas oublier que l'économie solidaire, même s'il est question de se retrouver dans l'économie sociale et solidaire pour lancer des proposition et sortir de la crise, l'économie solidaire s'est créée justement pour critiquer sinon remettre en question l'économie sociale. C'est un mouvement historique, politique même, à l'origine écologiste qui ensuite s'est étendu à d'autres champs, à d'autres pratiques.

(interruption...)

(6'00)

TB : Euh... voilà, donc donner une définition c'est très difficile et en même temps c'est complexe pour un journaliste parce que nous on a des impératifs d'écriture sur des textes courts.

PICRI : Et vous écrivez pour tout le monde

TB : Et on est sensés écrire pour le grand public. Puisque Politis est un média généraliste de diffusion nationale ; donc régulièrement, on s'est attachés à expliquer que quand on parle de l'économie sociale

il s'agit des mutuelles, des coopératives et des associations, et quand on parle d'économie solidaire on essaie de donner un cadre, mais difficilement car le cadre politique il est très varié.

PICRI : Alors comment communiquer là dessus, parce qu'il n'y a rien qui fait vraiment consensus.

TB : C'est très difficile on a la preuve concrète, on est dans la crise économique la plus forte de l'après guerre ou depuis 1929 et c'est dans ces périodes là, que des réponses citoyennes alternatives à des problèmes économiques sont... oui...

(interruption, changement de bureau)

(7'20 à 08'00)

PICRI : on en était à comment faire consensus, au milieu de ces associations qui n'ont pas de problème parce qu'elles se définissent elles mêmes.

TB : C'est très difficile de faire consensus, que ce soit dans l'économie sociale ou dans un secteur de l'économie sociale ou dans l'économie solidaire, il y a des variantes, des courants c'est assez complexe. Alors on parlait surtout de visibilité, alors quand je disais qu'on a la preuve concrète que c'est très difficile de rendre lisible l'économie sociale et solidaire, je pense que c'est pas simplement pour raison politique ou d'une tendance à banaliser, mais je crois que l'économie sociale et l'économie solidaire n'arrivent pas à se rendre visibles auprès d'un grand public très large et de niveau national, la question se pose différemment au niveau local.

PICRI : N'arrivent pas... est-ce qu'ils le souhaitent?

TB : ça c'est une question intéressante. Là ça n'engage que moi mais je pense que en ce qui concerne l'économie sociale, je pense que c'est pas une vocation... ils ont une vocation de lobbying mais pas de communication, mais en même temps je vais vous dire que si, dernièrement dans des grands media, il y a eu une campagne de communication de l'économie sociale et solidaire. Il y en a eu une dans Libération, et une dans Le Monde. Donc on ne peut pas dire qu'ils ne cherchent pas à communiquer !

PICRI : Mais qui l'a fait parce que l'économie sociale et solidaire tout le monde n'a pas les moyens...

TB : tout le monde n'a pas les moyens mais en général ça part de grandes entités de l'économie sociale, on les connaît, celles qui ont les moyens de financer plus de 300000€ un cahier publié dans Libération. Mais pour en revenir à la lisibilité, ça ne veut pas dire pour autant que, j'ai trouvé maladroit la façon dont ça a été fait, ça ne veut pas dire pour autant que le grand public, s'il fallait faire un sondage, comme on le fait pour d'autres questions liées à l'économie solidaire, on aurait peut être plus entendu parler de commerce équitable, et là les gens se reconnaîtront plus dans des pratiques de commerce équitable, les gens en ont au moins une fois entendu parler, que économie solidaire ou économie sociale ; d'ailleurs ça a peut être même disparu des esprits, il faut même le rappeler dans notre journal qu'il y a eu un secrétariat d'état à l'économie solidaire et puis on était obligés d'expliquer à une époque qu'avant le secrétariat d'état à l'économie solidaire, il existait des délégations interministérielles à l'économie sociale, la 1^{ère} a été créée dans les années 80. Ce sont des choses qui sont complètement oubliées

PICRI : Parce que le public ne suit pas...

TB : Y a un manqué d'information dans les institutions de l'économie sociale dans les organisations de l'économie solidaire, là il y a des différences de moyens. Mais si on prend le cas de l'économie sociale il y a un problème d'information. Quand on interroge les syndicalistes par exemple, maintenant ils commencent à prendre conscience, mais les gens ne font pas la distinction entre les caisses d'épargne et le fait que ce soit de l'économie sociale. Les caisses d'épargne on en a parlé à propos de la crise, les

banques populaires avec. Il n'a jamais été question de l'économie sociale quand on a parlé de cette actualité là.

PICRI : D'ailleurs quand le Crédit Agricole a racheté le LCL, on s'est posé la question du mélange des genres.

TB : C'est un énorme paradoxe. Il n'y a pas d'information, parce qu'il y a sans doute une volonté de banaliser certaines des organisations de l'économie sociale, banaliser soit par décision politique, soit par choix des dirigeants, et puis il y a aussi un problème de formation. La CAMIF a disparu parce que les gens qu'on y a recruté étaient issus de grandes écoles de commerce et ignoraient complètement ce qu'était l'économie sociale. On s'en est aperçu quand la CAMIF existait encore et avait des soucis. Et on a vu que les cadres dirigeants étaient en train de faire quelque chose qui n'avait plus rien à voir avec une coopérative de consommateurs. Donc il y a une tendance à « vivons cachés vivons heureux », il y a une tendance aussi à balancer un grand coup de communication qui passe inaperçu, et il y a une tendance à créer des structures qui sont sensées rassembler l'économie sociale et solidaire, donc la faire connaître, et faire aussi qui ne sont pas lisibles. La région Ile de France est la plus importante des régions. Il existe un centre des ressources de l'économie sociale et solidaire, si j'interroge les gens pour leur demander : vous savez qu'il existe un centre régional de ressources de l'économie sociale et solidaire, ils vont me regarder avec des yeux énormes... d'autant plus que ça ne s'appelle pas comme ça, ça s'appelle l'Atelier.

PICRI : Justement l'Ile de France, y a des particularités, est-ce qu'il y a pas un choc entre le côté national et le côté régional des associations, est-ce qu'il y a pas un choc entre l'urbain et le rural, déjà le fait que les têtes de réseau nationales soient là et souvent cohabitent avec le régional.

TB : Un des principes de l'économie solidaire c'est relocaliser l'économie. L'économie solidaire se définit par les pratiques beaucoup plus que par les statuts. A l'inverse de l'économie sociale, qui est institutionnalisée et bénéficie d'un régime juridique qui fait qu'elle se considère comme économie sociale, on avait parlé du Crédit Agricole... le mettre dans l'économie sociale c'est un gros mot !

Banque populaires aussi, Crédit mutuel pareil.

PICRI : Et Crédit Coopératif ?

TB : Crédit Coopératif, c'est vraiment une l'organisation de l'économie sociale c'est un peu... avec ses influences, c'est une petite structure, c'est l'exception. Ce sont les seuls à organiser une sorte de débat politique, chaque année à Paris porte maillot dans un superbe endroit, mais en même ce sont les seuls à essayer de faire cet effort, même si on se pose des questions sur ce qui s'y dit. Mais le Crédit Coopératif est probablement le moins critiquable sur sa vocation de structure de l'économie sociale. C'est d'ailleurs la seule à avoir financé et poussé à une structure assez forte dans l'économie sociale et solidaire, la NEF qui est en train de se détacher... du Crédit Coopératif, car depuis une 20aine d'années une coopérative financière comme la NEF cherche à avoir le statut de banque et n'a jamais pu l'obtenir parce que la commission bancaire n'a jamais voulu lui accorder.

PICRI : Y a-t-il une problématique pour l'économie solidaire entre les têtes de réseau et le régional, en Ile de France.

TB : Je disais, oui mais ça part du local. Si l'économie sociale a été de plus en plus critiquée et qu'un mouvement s'est créé, l'économie solidaire, comme dans d'autres pays, c'est justement parce que les grandes structures de l'économie solidaire se sont détachées des réalités locales. Des valeurs fondamentales qui sont aussi revendiquées par l'économie solidaire. C'est-à-dire la démocratie interne,

un homme une voix, les redistributions, et le fait que ce soit une organisation capitaliste quand il s'agit d'entreprises. Mais c'est vrai que c'est au niveau local que les gens agissent le plus. Et c'est difficile en termes de moyens de suivre tout ça. Au niveau universitaire, j'ai eu affaire à pas mal d'universités où il y a eu des tentatives avec l'INSEE de recenser tout ce qu'il se passait sur l'économie sociale et solidaire locale et pour l'instant à part des statistiques de l'INSEE région par région, on n'a...

(répond au téléphone

19'34 à 20'14)

Oui donc au niveau local,...

PICRI : Est-ce qu'il y a des conflits entre la tête de réseau et l'entité régionale... entre le côté peut être hyper urbain du réseau et le côté très rural des pratiques locales

TB : Je pense que c'est déjà parti de conflits, la naissance de réseaux locaux.... Quand le mouvement de l'économie solidaire s'est formé, il s'est formé à partir d'une critique au niveau local de l'économie sociale et même des organisations de l'économie solidaire. Quand on regarde sur Ile de France, on voit que le CESIF a vécu avec une 40 ou 50aine d'organisation qui se revendiquent dans l'économie solidaire et on voit que d'autres organisations contestent des structures d'économie solidaire. C'est très divisé. S'il fallait suivre ça, il faudrait tous les jours téléphoner à tous les acteurs de l'économie solidaire, et encore je ne sais pas s'ils répondraient.

PICRI : Alors justement, on enchaîne sur quelque chose d'important. Si on pense qu'il peut y avoir des problématiques de communication, ils peuvent être médiatiques, politiques ; c'est-à-dire est-ce qu'on est d'accord, pas d'accord, est-ce qu'on a des moyens de communiquer, vous situez où cette problématique.... est-ce qu'elle existe d'un point de vue médiatique vraiment, financier, ou de définition interne...

TB : Je pense qu'il y a un 1^{er} point important : la formation. Car dans tous les secteurs il y a des divergences, des contre-courants, tout ce qu'on veut. Du point de vue de la communication ça devient urgentissime. Comme il existe des semaines de l'économie sociale dans l'école, il faudrait qu'il y ait régulièrement une formation proposée aux organismes de communication presse écrite audio visuelle etc. je dis ça parce que France Info a voulu lancer une chronique pour parler souvent ou régulièrement d'économie sociale et solidaire, et ça a capoté et ça s'est terminé par une chronique sur la consommation avec les associations de consommateurs, et on m'avait posé la question, je leur ai donné des exemples, oui c'est très intéressant très bien, mais dans un brouillard total.

(23'36)

(problème, arrêt du dictaphone)

(deuxième partie)

PICRI : On était sur la communication, est-ce que le problème serait plutôt d'ordre médiatique, financier, temps disponible... ou politique entre des gens, on l'a vu tout à l'heure, qui ont du mal à se trouver un nom commun.

TB : Par définition, sur les pratiques c'est au niveau local, donc il faut des moyens parce que c'est du reportage : c'est la meilleure façon d'illustrer ce que c'est que l'économie solidaire, ça veut dire aller aux 4 coins de la France, donc des moyens conséquents pour envoyer des personnes et les rémunérer parce que ça nécessite aussi du temps et être disponible pour le faire. Nous on est un petit media, mais les chaînes locales, France 3 ou autres, le font de temps en temps. Au niveau national ça devient

médiatique dans les JT ou les documentaires quand il y a une médiatisation déjà une bonne connaissance, comme le cas du commerce équitable, mais on ne parle pas d'ESS.

PICRI : Pour ouvrir une parenthèse sur Politis, il y avait une tribune ESS à un moment.

TB : Y a eu une rubrique, la rubrique économie solidaire... ben faute de moyens, et j'ai tenté de la maintenir mais la nouvelle pagination est plus réduite. Donc j'ai été obligé d'alterner avec la rubrique économique classique, avec de temps à autres l'économie solidaire. Souvent on a des sujets qui apparaissent dans d'autres rubriques avec une tête économie solidaire. Ça peut être le cas dans en résistance, cette semaine c'est le cas de cette double page événement qui est un reportage aux états unis sur les monnaies alternatives et sur lequel j'ai expliqué ce qui se passait actuellement. Voilà, on en a régulièrement, mais ça n'apparaît plus de la même manière, ce n'est plus une rubrique figée avec une brève, des reportages... alors dans la rubrique économique, il peut arriver qu'on ait l'ouverture économique sur l'économie sociale ou l'économie solidaire. Moi j'ai déjà fait au moment où Nicolas annonçait le sauvetage des banques, j'ai abordé des mondes coopératifs et mutualistes donc Crédit Agricole, Caisse d'Epargne, Banques Populaires. Sinon, la rubrique en tant que telle a disparue... mais c'est aussi une question de moyens, c'est...

PICRI : de moyens ou vous pensez qu'il n'y a pas de lecteurs pour ça...

TB : Pour Politis si, il y a une vraie demande d'information sur ce que font les uns et les autres dans telle ou telle région en matière d'économie solidaire.

PICRI : Dans quel domaine c'est une question de moyens alors... si le lecteur est en demande de ça?

TB : Il faudrait que le journal soit doté financièrement... parce qu'il faut faire appel à des journalistes pigistes, il faut les envoyer en reportage, rémunérer le reportage, les journalistes, or moi je suis seul et c'est très irrégulier quelqu'un qui écrit dans la séquence économique.

PICRI : Parce que c'est du terrain...

TB : Voilà! c'est forcément du terrain. Si on veut traiter vraiment, intéresser un lectorat large qui n'est pas familier d'économie, il faut leur montrer ce qu'il se passe e, termes de pratiques. Le traitement de ça c'est le reportage, un papier qui serait simplement d'analyse faite à partir de 2 ou 3 propos recueillis ici ou là...

PICRI : Vous pouvez donner la parole...

TB : L'entretien oui, c'est pas des grands communicants ni dans l'économie sociale ni dans l'économie solidaire, sauf les services de presse ou de com. de grandes organisations de l'économie sociale. Sinon c'est très difficile de recueillir un entretien crédible. J'ai fait ça pendant presque 10 ans avec la rubrique économie solidaire : à l'entretien on n'était fixé de combien de fois on a été confrontés au propos : il faut tout réécrire, tout refaire. Quand les gens parlent quand il s'agit d'association d'insertion, par exemple, ils sont dans leur monde, ils savent pas communiquer, ils parlent pour leur association, dans l'éducation populaire, ça va un peu...

PICRI : Ils n'ont pas de vision globale?

TB : C'est impubliable

PICRI : Ils n'ont pas de pensée politique?

TB : ça dépend, y en a quelques uns mais on les a tellement usés régulièrement dans le journal...

PICRI : C'est à dire qu'il y en a peu qui ont une pensée politique et la plupart sont dans des actions de terrain ?

TB : Voilà. Et les universitaires, certains s'en sortent bien, mais la majorité sont spécialisés, dans un créneau, donc le propos est très universitaire, très spécialisé et s'adresse à Cadres ++. Moi c'est pas ce que je vise, je me suis engagé à fond là dedans jusqu'à l'éducation nationale, académie de faire de la formation des enseignants sur l'économie solidaire. J'ai écrit une série de cours qui sont à l'académie, et qui sont proposés à d'autres académies. On a fait un cycle de formation avec les IUFM, et les formations pour les professeurs de lycées,... j'ai pas écrit « l'économie solidaire », j'ai écrit « l'autre économie » j'ai repris un certain nombre de choses écrites par de universitaires pou interpeller des professeurs qui ont en face d'eux des futurs bac pro, et c'est l'essentiel du public qu'on va retrouver dans l'économie sociale et dans l'économie solidaire, c'est pas bac ++ ou l'ESSEC, parce que à chaque fois qu'on parle d'ESS on dit : voyez, l'école de commerce a une formation universitaire bac +4 etc. L'université de Valenciennes ou Toulouse, Grenoble, mais ne s'adresse qu'à une population qui ne va pas se tourner vers cette économie. Alors qu'il y a toute une population qui va de fait travailler dedans. C'est pour ça qu'on a organisé cette formation parce que les professeurs ignoraient totalement ce qu'était l'économie sociale et l'économie solidaire. Pourtant certains avaient une formation de sciences économique.

PICRI : C'était?...

TB : à Paris, pendant 2 ans, au Lycée Etienne Dolet,...

PICRI : en Lycée Professionnel !

TB : Moi j'ai accepté ça parce que c'était en Lycée Professionnel, volontairement. Je n'ai jamais cessé de dire à des amis universitaires qu'il faut toucher toutes les catégories sociales si on veut médiatiser l'économie solidaire, il faut le faire auprès de toutes les populations. Si on reste, les coopératives d'activité sont en plein là dedans, mais si on reste en Seine saint Denis, et qu'on ne va pas dans les Lycées alors qu'ils sont en train de l'apprendre, c'est même pas la peine de songer à avoir des journalistes écrivant sur ces thématiques là. Dans les media spécialisés on a les Echos et la Tribune le font de temps en temps. On voit : les mutuelles de santé vont faire ci ou ça, cheque déjeuner coopérative modèle et le modèle associatif... donc ce sont des sujets très généraux un bout d'actualité politique. Après dans les grands quotidiens généralistes, Libération, le Monde,... La Croix c'est plus particulier parce qu'il y a un courant religieux qui s'attache à l'économie solidaire. On m'avait contacté pour ça pour les écoles privées, et La Croix a une rubrique économie solidaire, avec je crois 2 personnes, dont l'une qui est dans l'économie solidaire.

PICRI : On entend plusieurs choses sur l'économie solidaire par rapport à l'économie mainstream : elle peut être en complémentarité, en substitution, en soutien...

TB : C'est tout le débat politique, c'est dans l'économie sociale et dans l'économie solidaire ; dans l'économie sociale on voit bien qu'il y a un pan qui est soit poussé et se laisse faire soit est banalisé et fait le choix de s'inscrire dans l'économie et d'organiser débats sur débats pour expliquer que c'est une économie comme les autres aussi capable de faire mieux que le modèle économique libéral, j'ai entendu ça plusieurs fois. Et puis d'autres qui se distinguent, l'économie sociale et ou l'économie solidaire on a vocation à pas être le coter sur la jambe de bois du libéralisme mais aussi à proposer des alternatives.

PICRI : C'est ce qu'on a entendu à Luxembourg : nous faisons partie de cette société, nous devons proposer autant que les autres.

TB : C'est vrai qu'au niveau européen on a ce débat là...

PICRI : C'est un brésilien qui l'a dit...

TB : Oui, oui, c'est aussi le cas au Brésil, il y a des réseaux d'économie solidaire créés avec l'arrivée de Lula, il y a un secrétariat d'état au niveau fédéral. Mais il y a un antagonisme des mouvements sans terre brésiliens qui voulaient se démarquer d'une institutionnalisation de l'économie solidaire, mais il y a une raison historique forte, puisque le coopérativisme était attaché aux dictatures...

PICRI : On parle de mots, il y a eu un petit accrochage au Luxembourg, les brésiliens ont dit nous on ne peut pas dire l'économie sociale et solidaire parce que c'est très connoté. Ils n'ont pas dit pourquoi mais probablement pour une question d'histoire politique.

TB : C'est ça le mouvement coopérativiste qui a perduré après la dictature, comme en Argentine, en Chili, la dictature s'est adossée au coopérativisme, il y avait des coopératives d'état y compris dans les secteurs marchants. Se sont détachés différents courants, et il y a un courant d'économie solidaire se revendiquant autonome et puis un s'est revendiqué d'économie solidaire. Voilà, en France c'est différent. Mais on retrouve ces divisions et c'est se retrouver. Dans le numéro qu'on vient de boucler on a une ouverture qui va être entièrement économie solidaire puisqu'on va présenter les propositions de l'économie sociale et solidaire pour sortir de la crise

PICRI : Alors un besoin de se retrouver... moi j'ai interrogé quelques associations, il y a un discours on ne veut pas communiquer, on est dans notre univers, on ne veut pas être trop gros

TB : Vous voyez pour un journaliste ce que ça donne par téléphone ? (rires) **(16'25)**

Il y en a qui ne veulent même pas me répondre. C'est problématique, comment recouper les informations et rendre un article crédible quand on a toujours les mêmes interlocuteurs. C'est problématique. Surtout que nous sommes le seul media à avoir exploré tous azimuts. Les archives de Politis, il y a une telle variété d'articles et une telle variété de sujets que ça reste encore d'actualité, donc mettre ça sur un site Internet, j'ai de nombreuses propositions...

PICRI : De les scanner pour les mettre, mais ils les ont ! ou peuvent les acheter.

TB : Y en a qui ont commencé à le faire, j'ai des historiques, mais bon j'ai pris le téléphone pour dire il y a des droits, il y a des choses à respecter. Mais ça nous a coûté, le prix est énorme. D'ailleurs on voit bien, alternative économique qui est très engagé dans l'économie sociale et solidaire dont un nouveau député européen ; ils ne font pas un dossier vraiment économie solidaire comme on pourrait le voir dans une publication qui s'appelle alternative économique ; maintenant il y a des sous rubriques où il y a des info très informatives où on a débat, l'économie solidaire en question et quelques petits articles de temps en temps.

PICRI : Vous semblez dire que c'est un de vos chevaux de bataille l'économie alternative.

TB : Oui. Quand je dis qu'il faut former les journalistes, quand j'ai les pigistes devant moi, je leur dis faites attention, c'est l'occasion de parler d'une actualité mais avec prisme alternative. C'est-à-dire qu'on est des super journalistes, parce qu'il faut une bonne connaissance de l'économie Sociale, savoir que quand on traite des systèmes bancaires, si on parle des mutuelles, il y a un projet de loi sur les financements de la sécurité sociale, eh bien, il y a un grand enjeu pour l'économie sociale pour ça, il y a les financements de la sécurité sociale on est l'essentiel des mutuelles de santé. Oui mais c'est quoi les mutuelles de santé ? Les mutuelles de santé c'est sans but lucratif, c'est pas la même chose que les assurances etc. Aujourd'hui nous les journalistes, on est bombardés de mails, on nous parle de complémentaires santé avec des pub et on fait l'amalgame : votre mutuelle alors que c'est pas une mutuelle de santé. Maintenant il y a tous les organismes privés qui sautent sur l'occasion... Alors là

il y a un vrai sujet, on peut le traiter comme tel, c'est un sujet d'économie sociale proprement dite, mais après quand il s'agit de traiter de l'actualité et de la traiter avec un regard reliant ça à l'économie sociale et solidaire... alors il y a quelque chose que j'ai oublié de dire, qui est importante pour nous, c'est que la visibilité de l'économie solidaire existe toujours pour Politis, mais dans les hors série, ça existe depuis 10 ans et c'est... on essaie de ne pas faire que sur l'économie sociale et solidaire, on a des thématiques sur les finances solidaires, sur la solidarité, on a fait le dernier sur des questions écologique, et donc sur le réchauffement climatique, et donc il y a dans les alternatives on propose des choses sur l'habitat, donc il y a des organisation de l'économie sociale et solidaire qui se sont impliquées dedans...

PICRI : J'ai même l'impression que c'est un pivot du journal

TB : Là si on parle en termes de moyens et de ventes c'est très important.

PICRI : Vous avez combien de lecteurs ?

TB : Alors, sur l'hebdomadaire, on a 11000 lecteurs, actuellement 10500 abonnés, c'est en train de remonter car on en a perdu avec la crise, et en moyenne 4000 ventes en maison de la presse et kiosques, avec des pointes à 5 ou 6000. Donc c'est ça 15000 par semaine...

PICRI : Donc 15000 personnes qui s'informent chez vous !

TB : Oui mais les hors série c'est des numéros bimensuels, des diffusions de 32000 exemplaires, des numéros qui se vendent en maison de la presse entre 6000 et 8000, plus les exemplaires en kiosques auxquels il faut ajouter les abonnements et les ventes au numéro, des précommandes, qui parfois dépassent les 1500 exemplaires. Donc là il y a un avantage économique.

PICRI : Toute les 2 semaines, il y a un hors série...

TB : Non, je me suis trompé, c'est bimestriel,

PICRI : tous les 2 mois. En clair vous informez 15000 personnes que ce soit par un biais ou par l'autre.

TB : Oui élargi, on a un phénomène qui nous handicape, on a un taux de lecture qui est très élevé d'après un sondage CSA, il y a plusieurs personnes qui lisent le même numéro (rire) on est dans la fourchette haute, on aimerait bien qu'il y en ait plus qui l'achètent.

PICRI : Vous pensez toucher quoi 30 000 personnes?

TB : Oui c'est ça!

(24'20)

PICRI : Et un media dit national touche combien?

TB : C'est incomparable, la diffusion de l'hebdomadaire au niveau national. Le Point c'est 150 000 dont la moitié partent au bouillon. Dans les kiosques il y a des piles pour « ça » de vendu. Bon, ils ont les moyens de faire des taux d'invendus, nous aussi mais bien moindre, si bien qu'on gagne plus d'argent. Eux ils ne calculent pas ça, ils calculent le nombre d'annonceurs dans le numéro. C'est leur ressource, nous c'est l'inverse, notre ressource principale c'est la vente.

PICRI : Vous avez peu de publicité

TB : On n'en a pas, et le peu d'annonceurs ce sont des échanges, pas de la pub payante, et sinon voilà. MAIF et MACIF veulent bien paraître mais pas ensemble, donc c'est compliqué au niveau des plans media. C'est des négociations... Y a Crédit Coopératif, chèque déjeuner, MAIF et MACIF et de temps en temps Biocoop mais c'est de petits annonceurs. Nous ce qu'on considère être les gros, c'est...

PICRI : Ce sont les mutuelles...

TB : Sur les hors série on a adopté un autre système qui consiste à faire en sorte que le numéro soit déjà financé, c'est-à-dire que les ventes c'est le plus.

PICRI : Qui les finance

TB : Publicité. Mais là il y a un gros travail de recherche.

PICRI : On parlait de problèmes médiatiques, Internet qui récupère etc. Nous on va animer des ateliers informatiques sur le net, vous pensez que c'est pertinent, ce réseautage par le net ?

TB : Oui ça l'est, il y a eu plusieurs expériences... malheureuses

PICRI : Ah !...

TB : Ce sont des initiatives qui ont existé. Il y a eu un site de l'économie sociale et solidaire qui centralisait toute l'info, avec l'ensemble des media du social, du monde diplo, de Politis, Vina, et les media de la presse sociale... il y en avait une 20aine, un site avec toute l'info actualisée au jour le jour avec des salariés, ça a capoté...

PICRI : Là ce serait plutôt des ateliers de travail.

TB : On peut retrouver ça : l'information venait de, il n'y avait pas que ça. Il y avait les débats, les ateliers, toutes sortes de choses... l'initiative est relancée, il y en a eu 2 ou 3. Tout a capoté. Il y a eu une initiative particulière, un individu qui a lancé ça sur la région nantaise je crois qui est incomplète...

PICRI : ça a capoté pourquoi ?

TB : Financement !

PICRI : Juste pour payer le web master et l'hébergement

TB : ils avaient pas de financement pour ça et faire la trésorerie de la SCIC. Ça a démarré sous des formes associatives. Il y a eu des idées très très intéressantes, ce qui s'est appelé la bourse aux financements solidaires c'était vraiment une très bonne idée, ça permettait de prendre connaissance de l'économie sociale et l'économie solidaire et en même temps de faire de la recherche d'emploi et de connaître tout ce qui pouvait se projeter dans toutes les régions de France.

PICRI : On va peut-être faire des ateliers payants

TB : rire

PICRI : Non mais pour certains ateliers professionnels, pas tout le site...

TB : Ben le principe, ce qui est lancé maintenant, c'est de faire payer un certain nombre de partenaires sous cette forme, les engager sur certains ateliers et les faire participer au financement. Il y a les rencontres sociales c'est ce principe là.

PICRI : Sachant que tout le monde n'a pas accès à cette culture de l'info...

TB : Alors évidemment Internet ne résout pas le problème de la connaissance dans le monde

PICRI : Je parle en France où 80% des gens sont équipés

TB : C'est un vaste fourre tout Internet, et si on sait ce qu'on y cherche, je ne suis pas sûr que les gens même en tapant sur Google, vont trouver quelque chose sur l'économie sociale et solidaire. Il faudrait faire une étude là-dessus. A partir des moteurs de recherche sur le concept de recherche de l'économie sociale et solidaire. A une époque c'est venu en débat et j'ai participé à ça. L'économie sociale avait lancé la chose sur Internet, avec les noms de domaine, aujourd'hui il y a un .coop Le grand public sait il qu'il va trouver un .coop sur l'Internet. Pas sûr. Pourtant chèque déjeuner ont acheté un nom de domaine très cher. Il y a un .coop, un .asso,... C'est venu sur tapis, Internet, sites, visibilité, ateliers, le centre de ressources c'est un peu sa vocation pour l'île de France...

PICRI : C'est pas une plate forme informatique...

TB : Y a tout ce qu'il faut sur leur site Internet... mais il faut le trouver ou le connaître...

PICRI : Et est-ce que ce n'est pas sélectif en termes de financements, un blog faut savoir faire mais ça ne coûte rien.

TB : Y a des blogs plus fréquentés que des sites Internet

PICRI : Il n'y aurait pas danger à niveler des choses sur une plate-forme qui présente des choses très diverses.

TB : c'est toujours parti de là. Les débats auxquels j'ai assisté c'était que ce soit diversifié et d'élargir au maximum, de désacraliser, que l'ESS ne soit pas un champ de ceux qui se parlent à eux même... ça a foiré. Derrière ça, il y a des questions politiques, on revient toujours à ça. Elles ont été très fortes ces divergences politiques et elles existent toujours quand le dernier livre de Thierry Jeantet, pour lui l'économie solidaire n'existe pas... dans les années 2000, le secrétariat à l'économie solidaire s'est créé sur un coup de téléphone. On a raconté l'anecdote, c'est Lionel Jospin au moment de la constitution de son gouvernement demande aux verts si il y avait moyen de créer un ministère de l'environnement, et puis est venue sur le tapis l'économie sociale et solidaire et comme il avait au téléphone Dominique Voynet lui a dit pourquoi ne pas créer un ministère de l'économie sociale et solidaire. Jospin a dit c'est trop long. Ils ont tranché et l'ont nommé secrétariat d'état à l'économie solidaire. A la 1^{ère} réunion, avec tous les représentant de l'économie sociale et des verts pour l'économie solidaire, ça s'est déchiré, parce que ça s'est appelé secrétariat d'état à l'économie solidaire et de grandes entités de l'économie sociale ont claqué la porte. Et c'est toujours une question en suspend. Donc sur Internet, les expériences locales sont plus intéressantes parce que les gens essaient de dépasser leurs divergences. Et on retrouve du syndical à côté du commerce équitable, de l'agriculteur de toutes sortes d'associations aidées par la mutuelle locale, ça on le rencontre.

PICRI : On va pouvoir travailler comme ça sur plate forme électronique avec des gens qui sont du terrain

TB : Pourquoi pas. La région Rhône alpes assure bien avec ce qu'ils ont fait sur Internet, les différentes associations, ils n'ont pas voulu créer de clash, finalement, c'est une plateforme très réussie sur le plan documentaire, sur le plan de l'emploi de la formation... y a compris les annuaires...

PICRI : On a affaire à des personnes qui ont des systèmes de valeurs se regroupent sur certaines idées, et des réalités économiques, parce qu'il faut bien vivre, est ce que vous avez remarqué des problèmes ?

TB : Oui!

PICRI : Vous situez Politis dans le champ de l'économie sociale et solidaire, on aurait pu commencer par là !

TB : C'est la grande question pour Politis, il faut savoir que Politis est à l'origine une coopérative ouvrière, elle l'a été jusqu'à la fin, l'appel au don en 2006.

PICRI : ça date de quand?

TB : 1988, et c'était un statut de SCOP qui n'a jamais bien fonctionné, d'où le traumatisme des anciens donc c'est difficile... aujourd'hui on est une SAS, pas coopérative, on n'a pas le statut social, mais on a une association : « pour Politis », des amis de Politis,...

PICRI : Vous pourriez vous revendiquer de l'économie sociale et solidaire

TB : Par l'association oui... je pense que des media par Internet le font aussi. C'est très particulier c'est l'association qui pilote l'entreprise en quelque sorte. Ce sont les salariés qui sont les membres et les administrateurs par l'association

PICRI : et l'association fait quoi ?

TB : Elle est la trésorerie, le principal actionnaire, elle détient le capital...

PICRI : Vous sauvez un peu les apparences...

TB : 941000€, l'appel lance pour sauver le journal, a eu un véritable succès médiatique. Même Libération qui a eu les mêmes difficultés à la même période n'a pas eu le score qu'on a fait. On a demandé et eu 1 million d'euros. Ce qui ne s'est jamais vu, et donc...

PICRI : Qui a payé

TB : des particuliers et de gros donateurs anonymes et pas anonymes : ...

PICRI : Est ce qu'on peut revenir sur ce secteur où on a des idées, un sens politique et dans des réalités

TB : En tant que journalistes je piaffé d'impatience, parce qu'on ne cesse de nous dire que pour sortir de la crise, démonstrations locales à l'appui, et on peut parler d'entités internationales revendiquant l'économie solidaire. On a de cesse de dire que la crise est systémique et qu'il faut repenser notre système et voir ce qui existe en termes d'alternative. Les forums sociaux mondiaux, la question est posée, on n'est plus là pour être dans le slogan la revendication mais pour mettre en évidence les pratiques. Immédiatement sont venues sur le tapis l'économie solidaire et l'économie sociale, donc beaucoup de monde dans ces forums

PICRI : Au Pérou

TB : Non à porto allegre. Ensuite... nous en tant que journaliste on se pose cette question et on n'a personne. Par exemple, j'ai lancé l'idée... d'un groupe bancaire coopératif, en demandant un entretien autour de la crise et du rôle de l'économie sociale en alternative ou dans ses dérivés aussi, je n'ai pas eu de réponse. Peut être que si la question avait été posée par le monde, ça aurait bougé. On a relancé plusieurs fois dans l'économie solidaire, pour l'instant...

PICRI : On a abordé les banques les mutuelles, est-ce qu'il n'y a pas conflit d'intérêt... même pour les petites associations...

TB : Moi je dirais comme observateur qu'il y a une crise de l'écu, une crise politique, et une crise de l'économie sociale et solidaire. Ça marche au local, mais il y a une banalisation de l'économie sociale et solidaire à marche forcée soit venant de décisions politiques. Il faut voir ce qu'il se passe dans les conseils régionaux, la conception de l'économie solidaire dans les 21 CR socialistes c'est à géométrie variable. Les élus en charge de ça n'ont pas les mêmes définitions ni vocations, il faut demander à Christiane Bouchard du réseau des territoires de l'économie solidaire. On voit qu'il y a une vision de l'économie solidaire en terme d'insertion uniquement et d'autres vont plus loin jusqu'à intégrer l'économie solidaire dans la passation de marchés publics.

PICRI : C'était la question, jusqu'où on est dans l'alternative, le remplacement, le complément...

TB : aujourd'hui, en termes de communication... pour Politis, on est un media indépendant et on s'intéresse à ce qui pourrait déclencher des alternatives. 1 fois qu'on a fait le constat on prêchait dans le désert avant la crise 2008 2009 dont on est loin d'être sortis, la plus forte depuis 29, maintenant, on a l'impression d'être ceux qui ont annoncé depuis longtemps que ça allait arriver, et qu'il faut voir d'autres pratiques, alors on va pas substituer du jour au lendemain un capitalisme financiarisé par une économie de la solidarité et sociale. Mais on peut dire qu'il y a des leviers politiques pour orienter l'économie et la tourner un peu plus vers des fonctions de solidarité, liées à l'intérêt général et de service public.

PICRI : La solution est dans la main des élus?

TB : l'association des régions de France avait lancé un appel il y a quelques mois autour de l'économie solidaire, avec une charte, des principes, c'était intéressant, rassembleur, avec des choses de contact, pratiques et tout et tout... et puis il y a la banalisation du concept, on a un président de la république qui fait une critique du capitalisme financier et va essayer de dire qu'on va se tourner vers un capitalisme vert et solidaire. Est-ce qu'on parle de la même chose ? pas Politis du moins.

PICRI : quand il y a une bonne idée ou porteuse, le problème c'est de se faire pirater par les stratégies marketing... **(50'30)**

TB : régulièrement, on écrit des articles pour expliquer que l'association d'économie solidaire créée par Claude Bébéar patron d'honneur d'Axa, n'ont pas grand-chose à voir avec l'économie solidaire dont on parle. L'économie sociale, c'est différent il y a un statut juridique, c'est plus difficile à banaliser, il faudrait démonter des statuts juridiques pour banaliser le secteur associatif, qui gêne particulièrement le MEDEF. Les coopératives moins, parce qu'il y a de la concurrence. Les associations le MEDEF pond régulièrement des pavés de 40 pages pour dire, il faut supprimer ça.

PICRI : ça ne donne pas raison à ceux qui disent plus ça marche moins il faut parler pour ne pas se faire récupérer par les stratégies du marketing

TB : C'est une erreur, au contraire ça ouvre la porte au marketing pour la récupération d'un certain nombre des concepts d'économie solidaire. Déjà faute de moyens ils ne peuvent pas communiquer. Des étudiants nombreux ont écrit des thèses pour expliquer qu'il peut exister un marketing solidaire. Le terme dérange, mais il y a des asso qui sont créées. Mais le marketing des charités fonctionne à merveille, les fondations. Il n'y a pas une visibilité européenne non plus, ni reconnaissance, si ce n'est en divisant pour régner, ce qui s'est passé avec la création du gouvernement, on a scindé l'économie sociale pour la rendre moins lisible. La commission interministérielle à l'économie sociale n'existe plus. Et on a passé le secteur associatif avec le sport et la jeunesse. Il n'y a pas de volonté politique du point de vue gouvernemental, il faudrait une véritable vision politique au niveau local. Car les pratiques existent, elles sont là, mais il n'y a aucun organisme pour les fédérer.

PICRI : Mais alors le Groupe SOS...

TB : Si je parle du Groupe SOS, le PICRI va disparaître (rire) je suis confronté au Groupe SOS, c'est une organisation qui a un passé discutable, dans lequel on trouve tout ce qu'on veut, ils font des choses remarquables, ils décrochent des subventions au détriment... on trouve le spectre le plus large : insertion, aide aux plus démunis, de l'habitat,... beaucoup d'universitaires s'y engagent...on n'enregistre plus... !

Entretien du 27 octobre avec Ben Cramer, journaliste, spécialisé en Développement durable , membre de l' AJIS (Association des Journalistes de l'Information Sociale)

Pas d'enregistrement souhaité

Il s'informe sur le déroulement des journées Globaliser la solidarité de Luxembourg et déplore le manque de visibilité médiatique : pourquoi les médias n'ont-ils pas été prévenus ?

A ma question comment améliorer la visibilité médiatique de l'ES ?

« Les associatifs doivent vraiment apprendre à travailler avec les médias et les journalistes » :

Il cite des exemples d'évènements associatifs qui se sont déroulés sans aucune couverture avec des acteurs furieux contre les journalistes » qui ne font pas leur travail » comme si les journalistes pouvaient avoir des dons de voyance et prévoir tout ça qui va arriver en événementiel.

Il cite l'exemple d'une bonne pratique de la part d'ATD quart monde, qui les a invité à une journée de réflexion stratégique pour comprendre les besoins des journalistes pour être mieux relayé dans leur médias et pour leur clarifier leurs objectifs et les champs d'activités de cette organisation : la formation a été réciproque, les journalistes expliquant leur mode de contact et d'intervention et ATD quart monde affinant sa présentation.

Il pense que ce serait un bon modèle pour l'ESS. Il est très intéressé par l'Atelier, le centre de ressources de l'ESS et pense y passer pour récupérer de la documentation ; il pose des questions sur le soutien politique de l'ESS au niveau régional .Il lui semble que les termes économie sociale et économie solidaire sont des mots qui ne vont pas spontanément ensemble, pour le sens commun des gens. Certains pensent même que l'économie n'a pas vocation à être sociale ou solidaire, que c'est une totale utopie. Il décrit l'ESS comme un oxymore, telle que cette notion a pu lui être renvoyée dans son milieu professionnel.

Il parle de ses méthodes de repérage de l'information : surveillance des sites internet, bouche à oreille, flux RSS et mailing- list, annonces dans les médias, échanges d'informations entre collègues (non exhaustif).

Il constate que les médias parlent de plus en plus régulièrement d'économie solidaire (il cite les échos, la CROIX, et beaucoup d'autres selon lui) ; le film de Yann Arthus Bertrand cite le commerce équitable et le micro-crédit comme solution à la crise sociale qui se développe sur la crise écologique. Il trouve que le message passe bien au contraire. Par contre, il y a beaucoup d'occasions ratées par manque de systématisation de la diffusion médiatique, les acteurs ne savent pas travailler avec les journalistes : manque de temps, ne sont pas formés pour ça, ne savent pas faire un dossier de presse, ne savent pas valoriser leur activités dans le cadre d'une diffusion médiatique.

Il propose de relayer auprès de l'AJIS tout communiqué issu de l'ESS et se dit intéressé pour participer à un groupe de travail avec les acteurs.

Entretien avec Eric Larpin, journaliste, ancien salarié de l'agence EPICES (agence de presse spécialisée dans l'économie sociale et solidaire) le 10/11/2009

Il travaille au moment de l'entretien, pour le groupe **TERRITORIAL** (www.territorial.fr), la lettre du cadre territorial, qui cible les fonctionnaires et agents territoriaux, les grandes fédérations, les acteurs de la vie scolaire... (qui fait partie du groupe Le moniteur) Ce groupe a récupéré **TESSsolidaire.com** (Travailler dans l'ESS) sous forme électronique.

Nous faisons le tour ensemble des médias qui travaillent sur l'ESS :

Association mode d'emploi: mensuel fait par la Navette, à Faux la montagne en Creuse (qui s'est séparé de La Péniche)

Le site de **RTES**

(Réseau des territoires d'économie solidaire) est fait en partenariat avec la Péniche (Rhône Alpes solidaire) les Sites sont en syndication.

Ressources solidaires: site qui reprend des informations prélevées sur des sites régionaux, c'est Guillaume Choqueteau qui s'en occupe surtout, on trouve ces informations souvent reprises en boucles sur d'autres sites plus locaux ou plus spécialisés

Le dernier né, un réseau social: **Mycoop.coop**, le monde des coopératives (c'est une création du Crédit coopératif) mais avec de l'information sur l'économie solidaire et sur l'entrepreneuriat social. Accord avec TESSolidaire.com, pour des reprises hebdomadaires d'articles.

Le journal papier des SCOP : **Participer**

Eric constate que plusieurs journaux qui avaient des rubriques spécialisées ESS ont arrêté, comme Politis, comme La croix, qui a remplacé cette rubrique par « A contre crise », qui recense des initiatives citoyennes pour surmonter la crise. Mais il constate aussi que de l'information sur l'ESS est de plus en plus présente dans de nombreux journaux mais de manière informelle sans rubrique dédiée. Il constate que de nombreuses thématiques qui ont germées dans le monde de l'ESS sont passées dans le débat public, comme le transport doux, le recyclage, l'entrepreneuriat collectif avec le renouveau de l'entrepreneuriat social, qui ne se reconnaît pas forcément dans l'ESS...

Son analyse des difficultés de communication de l'économie solidaire:

les structures sont de petites tailles et les informations qu'elles produisent ne sont souvent exploitables

qu'au niveau local. Les journalistes ne voient pas le réseau derrière, n'arrivent pas à faire des liens plus globaux, d'autant plus que les acteurs communiquent peu sur le projet politique (soit parce qu'il est inexistant, soit parce qu'ils craignent pour leurs appuis politiques ou leurs subventions, soit pour garder une image neutre pour leur clientèle).

Ainsi Chèque-déjeuner, qui doit surtout séduire des dirigeants d'entreprises, pour l'achat de leurs services, communiquait peu, vis à vis de leurs clients, sur le fait qu'ils sont une coopérative, membre de l'économie sociale (propos recueilli auprès d'un responsable du service R et D de ce groupe)

Il suggère qu'un organisme intermédiaire qui tienne à jour un listing de contact de presse susceptible de diffuser de l'info sur ce sujet et qui puisse aider les acteurs à monter un dossier de presse, améliorer le contenu et la forme de ce qu'ils souhaitent médiatiser, est peut être, un chaînon manquant, actuellement.

Par ailleurs, il y a de grands groupes qui tiennent le devant de la scène et récoltent beaucoup de subventions

FINANSOL qui vient d'avoir un 10^e salarié, a une vraie stratégie de communication; l'ADIE aussi

Le groupe SOS possède son propre groupe de presse et son agence de Communication

le journal INTERDEPENDANCES, Respect MAG (sur la diversité), etc.

Le mouvement des entrepreneurs sociaux a créé le salon des entrepreneurs sociaux : les premiers à s'y être investi dans le sillage du groupe SOS sont les jardins de Cocagne, le Crédit coopératif, le CNEI (Conseil national des entreprises d'insertion)

Il se pose la question de comment se positionner de nos jours, en tant qu'économie solidaire?

Le mois de l'ESS, qui a d'abord été une initiative de la région PACA est devenu un évènement incontournable de la vie du réseau et remporte, années après années, un succès grandissant donc il ne faut pas désespérer du mouvement.

Les CRESS s'ouvrent les unes après les autres à l'économie solidaire et retrouvent d'ailleurs souvent une dynamique de projet grâce à l'arrivée de ces petits derniers, donc là encore une raison de rester optimiste.

Entretien avec GERARD BRUNAUD, responsable des achats socialement responsables au service des achats de l'Etat (SAE), le 3/11/09 qui dépend du ministère des finances et de l'industrie à Bercy. Ils sont 2, lui et son assistant, à s'occuper des aspects sociaux et environnementaux dans un service de plus de soixante- dix agents, qui traitent des achats publics interministériels (processus d'achats mutualisés) et d'achats pour leurs propre ministère

Qu'est-ce que l'économie solidaire?

Mr Brunaud connaît bien l'insertion par l'économie (c'est son métier avec les clauses sociales) et le commerce équitable mais il a du mal à en cerner les contours: c'est difficile d'y voir clair, l'économie solidaire c'est trop disparate selon lui, on ne comprend pas pourquoi ces activités si différentes feraient

partie d'un même secteur. « *Beaucoup ici, considèrent que l'économie solidaire, c'est plutôt du caritatif, la partie économique gêne les acteurs publics pour financer sereinement l'économie solidaire qui se positionne entre associatif et démarche entrepreneuriale* »

Les axes de développement pour son service:

Il y a consensus sur l'environnement sur tout processus de l'Etat exemplaire mais le social provoque beaucoup de freins et de frilosité, et le solidaire, n'en parlons même pas !

1° AXE, l'insertion par l'économie:

Le site socialement -responsable.org , à la création duquel il a participé, et qui est administré par l'AVISE, s'est allié avec l'association Alliance-ville-emplois, pour envoyer un questionnaire aux 140 facilitateurs de clauses sociales, qui travaillent en réseau avec cette association; 106 réponses ont été obtenues, concernant les filières qui sont sans risques pour créer des clauses sociales d'insertion; le but de ce questionnaire était de classer par ordre décroissant les secteurs les plus propices à la rédaction de clauses et pour lesquels, on peut rassurer les adjudicateurs sur le fait que le marché sera fructueux du fait de l'importance de l'offre.

Ces secteurs sont les suivants par ordre décroissant de l'importance de l'offre:

- nettoyage
- espace vert
- recyclage
- réparation/maintenance
- reprographie/distribution
- restauration/traiteur

Il s'est attelé à la tâche de convaincre les acteurs économiques de se constituer en filières qui rend plus visibles les capacités existantes du marché, ce qui permet aux adjudicateurs de qualifier leurs appels d'offres en fonction de l'existant, et facilitent le regroupement des acteurs pour répondre à de gros appels d'offres (groupement momentané d'entreprises, prévu par le code des marchés publics)

Un des objectifs affichés du gouvernement est de **doubler le nombre de clauses sociales dans les prochaines années mais il faut bien sûr, se donner les moyens de les évaluer**; le réseau des facilitateurs pourrait participer à cette évaluation mais il a été voté un gros budget pour développer un **réseau de référents SIAE (services d'insertion par l'activité économique) dans les préfectures, sous la responsabilité de la DGEFP**. Ce budget fait partie du plan de relance: un million d'euros a été alloué pour l'animation de ce réseau. L'axe « accompagnement à l'insertion devrait être retiré des maisons de l'emploi au profit du pôle Emploi (qui ne s'occupait pas d'insertion jusqu'à présent).

Le gouvernement voudrait visiblement reprendre en main le secteur de l'insertion.

En plus le secteur de l'insertion est très divisé: le CNIAE n'a momentanément plus de président (Claude Alphandéry a pris sa retraite)

Le site Socialement-responsable, qui pourrait devenir une place de marché et animer le réseau des facilitateurs, n'est pour le moment qu'un annuaire, qui au mieux, se rend visible par filière.

Dans une étude publiée sur l'IAE dans les Pays de Loire, il y a 3 ou 4 ans, il était démontré que, pour chaque euros investit dans le secteur de l'insertion, il y avait 2,4 euros de retour d'investissement au

bénéfice des collectivités. C'est donc un secteur d'une importance capitale et la priorité de son service.

Un 2° axe de développement est l'attribution de marchés publics aux populations handicapées; le code des marchés propose plusieurs modes d'attribution des marchés à cette catégorie d'acteurs, qui se regroupent dans les entreprises adaptées et les chantiers écoles, entre autres.

Mr Brunaud se lamente de la difficulté à faire travailler les acteurs d'un même secteur entre eux: les pouvoirs publics voudraient une belle lisibilité de chaque filière pour que les acheteurs publics puissent « faire leur marché » et rédiger leur appel d'offre en conséquence mais dans les faits, les acteurs passent leur temps à se chamailler entre eux, et que ce soit dans le secteur de l'insertion ou dans celui du Handicap, les différentes organisations ne veulent pas travailler ensemble alors que ce serait une source de développement économique important pour eux : la création de filières en amont permet aux appels d'offre de se construire en connaissance de l'existant et permet aux acteurs de se regrouper pour répondre à de gros appels d'offres, qui dépassent leur capacité : par exemple les ESAT (aide par le travail) ont su se regrouper pour capter un gros marché de l'UGAP pour la déconstruction et le recyclage des appareils électroniques.

Pour les entreprises adaptées et le projet de site commun, il existe de grosses difficultés des Fédérations entre elles (comme si elles jouaient leur survie et leur légitimité) Probablement qu'elles se sont toujours positionnées l'une contre l'autre et elles n'arrivent pas à passer le pas de collaborer entre elles.

3° axe : développer les achats éthiques, ce que prône le collectif : « De l'éthique sur l'étiquette » est un objectif pour son service; il pense se faire aider par Vigeo, et Ecovadis dont une partie de l'activité est de contrôler l'éthique des achats sur la chaîne des fournisseurs et le respect des conventions de l'OIT (contrôle de la qualité et de l'efficacité).

Plan de communication du service des achats de l'Etat:

-évaluation des retombées de clauses sociales

-communication: faire connaître l'existant (cartographie des facilitateurs de clauses sociales) et faire savoir les bonnes pratiques; se faire connaître par la presse spécialisée

-organisation d'évènements: journée sur les APSR pour les acheteurs franciliens

-participation à l'université d'automne du CNIE (insertion par l'économie)

-intervention à la faculté de droit de Poitiers

-colloque sur les achats responsables, organisé par MAZARS (cabinet de consultants) le 25 JANVIER à la mutualité

-projet de CNAR du handicap:

handeco.org : annuaire des ESAT et des EA et le site du GESAT mais grosses difficultés des Fédérations entre elles et pour le moment au point mort.

Participation au guide européen sur les APSR (achats publics sociaux responsables)

avec Michel Toussaint, ambassadeur de la France au secrétariat de l'Europe (et Julien Rossi)

Rédaction d'un guide sur les APSR avec G.Cantillon, publié par les éditions WEK (journal HA)

En projet, le prochain guide GEM -DD (groupement d'études des marchés -Développement durable)

sera sur le commerce équitable.

Personnes contacts à Paris:

Laurence Herry, qui s'occupe de la cellule insertion de la direction des achats de la ville de Paris et de la Maison de l'emploi, une des pionnières des clauses sociales

CR JOSE DHERS DU 17/11/09

ADMINISTRATEUR DE L'IDELIF, du CESIF et du MES (représente le CESIF au MES)

L'IDELIF est née en 2002, c'est le réseau francilien de l'UNADEL.; dans ses statuts, il est stipulé que son champs d'action est dans l'ECONOMIE SOLIDAIRE. L'UNADEL est une organisation orientée sur le développement local et la promotion de pratiques participatives, suite à la loi Voynet sur les conseils de développement et les Pays.

Jose Dhers était chef de projet à la politique de la ville (DSU) et il s'occupait déjà de participation citoyenne, d'intercommunalité, il a travaillé sur une plate –forme des métiers

Du développement territorial en 2001 financé par la DATAR.

L'IDELIF est composé de personnes morales et physiques et l'économie solidaire est inscrite dans ses statuts depuis le début ; la maison du développement durable de Seine et marne en fait partie ainsi que de structures d'insertion et de culture populaire. Ils se réunissent à l'AGECA qui fait de la gestion de locaux avec mise en relation des associations participantes. Leur première affiliation avec l'économie solidaire s'est faite à l'ACPES mais un problème avec le trésorier est apparu et les a incité à changer d'association; Le CESIF s'étant créé par la suite, ils ont participé à sa fondation et en sont devenus membres mais il me rassure qu'il n'y a pas de stratégie antagoniste entre le CESIF et l'ACPES

Il représente l'IDELIF au CA du CESIF

Il m'expose sa théorie de la lisière: il y a création, interactivité, à la frontière de champs d'actions de chacun, les différents domaines de spécialisation de chacun se potentialisent sur les segments où ils se recourent.

Il me parle de leurs réserves par rapport à la CRESS et à l'Atelier: il commente que le CESIF a fait le choix de ne pas y participer estimant que la politique de la chaise vide était parfois la seule envisageable. L'ACPES a fait le choix inverse d'occuper tous les terrains. L'UNEDIF ne participe pas non plus à la CRESS mais adhère à l'Atelier et un de leur membre, la maison du développement durable de Seine et marne est adhérente à titre personnelle, de toutes les structures.

Leur dernière organisation internationale date d'avant la réunion de LUX'09; ils avaient proposé à la région, un accueil /échange intermédiaire avant le forum luxembourgeois des représentants des délégations du SUD mais la région n'a pas pris en charge ce financement; il y a eu accueil de la part de l'Atelier (centre de ressources de l'ES en IDF) mais sans financement des billets d'avion pour les participants du SUD. Ils ont néanmoins réussi à financer 4 marocains qui ont ainsi pu participer à Lux' 09.

Leur actualité sur le mois de l'ESS : l'IDELIF organise une intervention avec L. FRAISSE pour la diffusion du livre blanc de l'économie solidaire et de ses 50 propositions. Ils participent à une journée

sur la péniche ACTEA, avec d'autres acteurs de l'ES, pour une journée de sensibilisation grand public; le CESIF met au point avec l'ATELIER, une convention pour créer des groupes de travail sur l'essaimage de l'ESS (sur proposition de JL Laville et Madeleine Hersent)

Il est très présent sur les réseaux sociaux, en particulier sur le groupe RIPESS de Facebook et estime que le RIPESS se cherche encore et que ces contours sont encore mal définis.

Il est conscient des mauvais côtés de ces réseaux, en particulier le côté exhibitionniste sans suite et le fait de parler pour ne rien dire.

LA TABLE DE CANA Patrick Carrié verbatim (enregistré) 07 décembre 2009

La table de Cana est une entreprise d'insertion qui a 25 années d'existence

A la base, c'est une association qui a été créée pour venir en aide à des SDF et donc ils avaient choisi à l'époque, le métier de cuisinier/traiteur pour aider ces personnes, l'association est restée telle que, elle possède la majorité des parts de cette structure d'insertion qui est une société anonyme. La table de Cana, c'est aussi un réseau et il y a 7 structures en France, qui fonctionnent toutes à peu près de la même manière mais on a une implication de l'association variable selon les structures mais c'est un réseau avec les mêmes métiers et les mêmes valeurs, je dirais.

Donc, ici on a eu jusqu'à cinquante personnes en insertion, en moyenne, avec différents métiers liés au travail de traiteur, pâtisseries, cuisine salée froide et chaude, réception, logistique, en plonge, en blanc... il y a aussi des chauffeurs, des préparateurs de commandes, qui s'occupent de la réception de produits et qui apprennent à gérer les stocks; l'objet de l'entreprise, c'est bien sûr de pouvoir réinsérer les personnes en difficultés sociales.

On a observé, depuis 2 ans, depuis le grenelle de l'environnement, qu'il y avait une demande assez forte de la part de certaines municipalités, de certains ministères, sur ces produits-là. Les attendus du Grenelle demandaient aux collectivités de passer à 15% de produits bio dans leur restauration en 2010..Il y a donc une demande croissante à tel point que la ville de Paris a demandé dans leurs derniers appels d'offres une présence forte de produits bio pour leur restauration , y compris en traiteur. On a pu observer alors que le marché parisien, pour pouvoir s'approvisionner, n'était pas du tout en adéquation avec nos attentes, c'est à dire que d'une part, il n'y a presque pas de production, très très peu; le marché de gros est complètement tourné vers la distribution, avec des prix extrêmement importants, avec beaucoup d'intermédiaire et des circuits physiques assez incroyables;

des produits qui ne sont pas adaptés non plus en terme de conditionnement; par exemple la crème en 50 ml ou la charcuterie en 150g ; le marché s'est organisé comme ça et la production bio s'est enkystée, depuis vingt ans dans un marché, je dirais, pour bobo, pour une population qui a des moyens financiers. En discutant avec des collègues qui sont dans la restauration collective, le responsable de la restauration du ministère de l'éducation nationale, on s'est aperçu qu'on avait les mêmes attentes et qu'à la problématique, on pouvait éventuellement répondre en mutualisant nos achats. Donc à partir de ce moment-là, si plusieurs structures qui font le même métier arrivent à exprimer leurs besoins en un volume suffisant, ça va servir directement à des fabricants à mettre en place des contrats d'apports sur

les régions périphériques et je pense notamment, à la Picardie. Disons qu'il y a une grosse capacité de productions et pour l'instant, beaucoup de producteurs ne franchissent pas le pas parce qu'ils n'ont pas de visibilité par rapport au marché.

PICRI : tout le monde s'attend!

PC : Oui, tout le monde s'attend à la FNAB, une personne qui s'occupe de restauration collective m'a expliqué que, des agriculteurs qui souhaitaient se convertir à la bio se mettaient en attente car, par exemple, à la caisse des écoles, ils n'arrivaient pas à exprimer un besoin, des volumes; ce n'est pas leur métier! Ils sont poussés par la ville de Paris, par contre mais bon voilà, tout ça, ça ne s'organise pas! Alors comme je viens de la coopération agricole c'est une chose que je sais faire donc, on a avancé la-dessus et on est arrivé à la conclusion qu'effectivement on pouvait s'adresser à ces fournisseurs mais qu'au démarrage de l'activité, on va d'abord faire appel à de l'importation car jusqu'à présent, les agriculteurs bio français étaient assez peu intéressés par le marché de la restauration collective, déjà parce qu'il y a un manque global de produits français alors que j'ai trouvé des coopératives dans les Ardennes belges qui, en matière d'impact Carbone, sont plus près que les bretons. Donc on devra importer mais ça va permettre de mettre en place des programmes avec des producteurs et que ça va créer un marché, ça va le structurer. Sinon, chacun va attendre l'autre indéfiniment

Sinon, au niveau des prix, j'ai observé des différentiels considérables: par exemple, pour la journée contre la myopathie, qui réunit 600 personnes tous les ans; là, ils ont voulu que le repas soit bio, je me suis adressé à 2 fournisseurs de produits surgelés. Par exemple, la carotte sur le marché conventionnel est à 70 CTS et en bio, je l'ai payée à l'époque un euro 20 cts; actuellement, je peux livrer dans chaque restaurant de la région parisienne, de la carotte bio à moins de 70 cts mais ce fournisseur ne fournit que des produits étrangers La plupart de produits bio vendus à Rungis viennent d'Allemagne ; il y a un gros importateur bio en Allemagne, qui se fournit dans toute l'Europe (sauf en France, bien sûr)

Notre projet est soutenu par le mouvement Colibri, par Pierre Rabbhi, ça c'est clair et le but final, c'est de développer de la production locale, si possible dans la grande région, autour de Paris. On veut utiliser la structure: la table de Cana, qui a des véhicules qui sont peu ou mal employés, avec du personnel en insertion et on veut livrer des colis de produits alimentaires bio, de type AMAP, pour les particuliers, éventuellement avec des bons d'achats. Je n'accepte pas que les produits bio, ce soit réservé à une élite, alors qu'en Allemagne, par exemple, les prix sont très proches du conventionnel et quand on s'approche du producteur, on s'aperçoit qu'il n'y a pas tant de différence que ça

Interruption pour le travail

Reprise de l'interview

je ne peux pas dire qu'en vingt ans la situation en France se soit beaucoup améliorée, par exemple pour les ovo produits bio, les producteurs n'ont toujours pas le droit de rentrer des oeufs avec des coquilles dans beaucoup d'endroits. Donc ces endroits doivent acheter des oeufs en bidon et ils constatent qu'ils ont perdu des producteurs bio qui ne s'en sortaient pas avec de telles conditions.

Donc dans beaucoup de régions, non seulement ça ne s'est pas développé mais c'était plutôt en perte de

vitesse ; et oui, il y a vraiment du travail!

PICRI: je reviens sur votre entreprise d'insertion, donc votre projet vous créerait une deuxième entreprise d'insertion mais les entreprises d'insertion ont de plus en plus de mal à survivre; malgré ce fait, votre démarche vous paraît néanmoins la plus adaptée?

PC : Oui car l'idée , c'est de dire qu'ici, on a un grand espace disponible et on va avoir besoin de personnes; certes la sélection sera beaucoup plus fine c'est à dire que le recrutement se fera sur des gens qui maîtrisent mieux le français mais je pense qu'il y a beaucoup de personnes qui sont complètement sorties de l'emploi mais qui peuvent avoir l'idée d'une création d'autoentreprise, non pas pour acquérir un métier car souvent elles l'ont déjà mais ce serait surtout pour les aider à formuler pendant leur période d'insertion leur propre projet, leur projet pour eux;

J'ai proposé à la fondation que cette grande surface soit utilisée comme une pépinière, pour des entreprises qui ont une vocation développement durable, pour rester en synergie avec la création de cette structure, que ça puisse servir aussi à des entrepreneurs individuels qui soient en lien avec ce secteur, voilà. Effectivement si le circuit AMAP se développe, on pourra peut-être y trouver d'autres besoins.

PICRI : vous allez donc avoir un réseau de consommateurs qui vont s'inscrire dans cette structure et là ? Vous n'avez pas encore de projets pour eux, pour les impliquer dans ce réseau?

PC : Non, car pour le moment, on est vraiment polarisé sur le cœur du projet qui est la restauration collective: on a un partenaire qui est informaticien et qui gère le parc informatique de la table de Cana, qui a déjà exprimé cette idée là et ça nous paraît vraiment intéressant mais c'est vrai qu'on n'a pas fouillé ce pan de l'activité qui paraît actuellement encore secondaire. On ne pourra pas démarrer avant que la distribution de produits bio ne soit partie; on ne pourra pas faire d'AMAP avant. On est assez proche du réseau des jardins de Cocagne, on doit d'ailleurs les rencontrer un de ces jours mais eux n'ont clairement pas assez de terrains. Mais ça peut être complémentaire.

PICRI: est-ce difficile d'avoir du terrain?

PC : J'habite dans l'Ouest de Paris et je sais qu'il y a énormément de friches

PICRI: donc il y a aurait du travail à faire pour sensibiliser à la reconversion du terrain disponible?

PC : Oui et je sais que ce que je n'ai pas pu bien faire passer, c'est que l'intérêt de développer une structure mutualiste avec les collectivités, et là on va avoir une réunion avec plusieurs municipalités du plateau de SACLAY: on apporte un service et rien que pour une entreprise d'insertion, avoir 150 clients de collectivités en restauration, pour une entreprise qui forme des gens en cuisine, c'est une niche d'emploi énorme. Il y a une idée de réseau et d'avoir des contacts de plus en plus étroits avec des municipalités et conseils généraux et bien ça aide. Effectivement, on pourrait récupérer des terrains. Sur le plateau de Saclay, on assiste aux difficultés des producteurs qui voudraient passer en bio et qui

pour l'instant on a du mal.

Par exemple, ce qui s'est passé à Flin, c'est aberrant!

A Flin la SAFER avait préempté 200 hectares de terrain agricole, pour installer de la production, bio, appuyé par le conseil régional et le conseil général des Yvelines a dit non: nous on les prend et on va en faire une piste de construction automobile; ça a fait un gros scandale et ça a duré quelques mois quand même puis le CG a abandonné le projet et c'est revenu à la SAFER. C'était la zone principale de captage d'eau potable pour les Yvelines et ils avaient vraiment le projet d'en faire un circuit automobile. Il y a eu des pétitions et ça a été vraiment chaud

PICRI : il y a vraiment encore tout un travail d'éducation/sensibilisation à faire auprès des élus. Sinon, comment vous situez vous par rapport à l'économie sociale et solidaire ?

PC : Je pense qu'on en fait partie ; en février, le groupe SOS lance une sorte de concours et ils souhaiteraient vivement que nous participions à ce concours (il s'agit d'une sorte de bourse aux projets les plus innovants) Ils sont intéressés pour nous donner un coup de main sur la finalité.

Voilà, nous cherchons des partenaires pour développer ce projet et ils ont l'air intéressés.

Entretien du 4 octobre avec un des fondateurs de Totum, importateur revendeur de produits bio équitables , Jean Francois Hammerle

PICRI : question sur ce qu'il vend et si ces produits sont référencés dans des filières bio ou équitables :

Son magasin situé dans le 10^e arrondissement, vend des plantes et produits que lui et son équipe importent directement, après contrat avec les producteurs ou des exportateurs locaux. Les 2 principales filières viennent du Brésil et du Pérou. Leur exportateur brésilien est labellisé équitable par une agence nord-américaine. La plupart de leurs produits sont certifiés biologiques par Qualité -France (un des 4 certificateurs biologiques français) mais d'autres produits sont certifiés par d'autres labels (des labels fair-trade américains, des certifications allemandes (qui certifient par exemple la production de chlorelle chinoise, avec des garanties à la fois, sur un plan social et environnemental); certains produits n'ont aucun label mais il connaît les petits producteurs chez qui il se fournit (qui n'ont souvent pas les moyens de se payer un certificat). Jean-François pense que les labels sont surtout utiles si le point de vente est très « grand public » avec peu de contact entre les importateurs et les consommateurs (il parle de consommation anonyme) mais ce n'est pas le cas de Totum : le ou les vendeurs présents sont très bien informés et très compétents pour renseigner sur les vertus des plantes autant que sur leur conditions de productions .

PICRI : quels sont les profils et les motivations de ses clients, quel type d'informations recherchent-ils?

Leurs clients viennent dans leur magasin par le bouche à oreille et parce qu'ils ont fait le choix de faire des prix équitables aussi pour leurs clients/consommateurs; Il décrit la relation avec ses clients comme

une relation de confiance où ils peuvent avoir tous les renseignements qu'ils souhaitent, aussi bien voire mieux qu'avec un label.

Leurs préoccupations premières concernent la santé, ils recherchent une alimentation saine, équilibrée, des saveurs nouvelles, des compléments alimentaires gouteux et naturels.

Pour lui, son lieu de vente est en cohérence avec tout l'engagement et la vision qui était portée au fondement de ce magasin. Il reproche au commerce équitable de s'occuper de l'amont puis de se désintéresser de l'aval, des conditions faites aux consommateurs occidentaux. Il faut une cohérence sur toute la chaîne et pratiquer des justes prix jusqu'à la revente finale aux consommateurs européens ; les intermédiaires doivent participer à la consommation responsable.

Il pense à aller discuter avec Minga qu'il connaissait déjà auparavant, bien qu'il ait l'impression que ses clients ne soient pas attachés à la certification officielle mais la réflexion sur les pratiques entre proches lui paraît pertinente. Il existe une réglementation qui stipule qu'en cas de nouvel aliment apparaissant sur le marché, il doit faire l'objet d'études (coûteuses) avant sa possible mise en vente « grand public ». C'est le cas de la stévia, qui n'est que récemment importée en Europe, par exemple, et qui ne peut être vendue que pour un usage cosmétique alors que son pouvoir sucrant « sans sucre aucun » en fait un allié naturel des régimes hypoglycémiques, ces vertus étant utilisées de longues dates par les populations sud-américaines. La firme Coca-cola est en train d'acheter le brevet de cette plante et si sa commercialisation est privatisée par un seul groupe, ce sera une grande perte pour la communauté des diabétiques.

L'inspection des fraudes est passée dans ce magasin et a exigé que tout l'étiquetage soit refait de telle sorte qu'il ne comporte plus aucun terme médicaux ni aucune référence aux vertus curatives des plantes. Donc il va refaire un étiquetage plus sobre, et mise sur le dialogue pour que les gens s'informent sur les possibilités thérapeutiques des produits. La motivation de sa clientèle porte principalement sur la santé, la recherche de compléments alimentaires, la curiosité de connaître de nouveaux goûts, de nouvelles saveurs. Ils s'informent plus rarement sur les filières, les conditions de productions. Ils sont assez sensibles au label biologique.

PICRI l'interroge sur sa perception de l'économie sociale et solidaire:

il propose les questions suivantes à se poser avant chaque achat:

-le produit est-il judicieux, est-il le plus adapté aux besoins ?

-est-ce bien nécessaire ou peut-on trouver un produit de proximité qui soit plus pertinent?

-le prix est-il en rapport et est-il le plus adapté dans le respect de la juste rémunération des producteurs sans léser le distributeur et les consommateurs. Il revient sur le problème de la grande distribution, qui exige des volumes si importants qu'ils mettent en danger la consolidation de la filière et le maintien d'un juste prix pour les producteurs car les rapports de force ne sont pas équitables et les modes de distributions n'obéissent pas à la même logique.

Il prépare un salon « Vivez nature » pour cette fin de semaine et a créé un espace à l'intérieur du magasin, de convivialité, discussion, dégustation de produits, avec un coin bar qui sert des cocktails, fabriqués avec les plantes du magasin; il s'agit toujours de favoriser le contact direct et l'échange

d'information entre son équipe et ses clients.

Entretien avec Yves HUGUET, Léo Lagrange Consommation (19 décembre 2009)

Membre du Collectif *De l' Ethique sur l'Etiquette*

Il fait partie de l'organisation de consommateurs de Leo Lagrange qui traite des services, de l'alimentation, du DD, et des TIC.

Il fait partie d'un comité de coordination, à l'intérieur de l'AFNOR, entre la responsabilité sociale et le développement durable, pour travailler à partir de la future norme ISO 26000.

Tout le monde dit que cette norme est un processus qui ne sera pas certifiable mais le Danemark est déjà en train de travailler un label officiel inspiré d'ISO 26 000;

C'est le comité COPOLCO des consommateurs consultatifs de l'ISO, qui ont impulsé le travail sur cette norme ; l'ISO 26000 sur la responsabilité sociale des organisations (publiques, privées, etc.) sera publiée par l'ISO et sera « vendue » par l'AFNOR. C'est à dire que même si elle n'est pas certifiable, aucune organisation ne pourra reprendre pour son compte ses lignes directrices, sans payer sa dîme à l'AFNOR (interdiction de se servir du texte sous copyright, voire même des idées contenues dans le référentiel de cette norme et l'AFNOR menace d'emblée de procès, ceux qui prétendraient la contourner « pour bricoler dans leur coin » leur propre référentiel de gestion de leurs parties prenantes. Car l'essentiel de cette norme concerne surtout la gestion des parties prenantes de l'organisation et leur consensus pour aboutir à un constat unanime de responsabilité sociale, entre les 6 collèges (consommateurs, ONG, syndicats, pouvoirs publics, experts (universitaires, monde de l'audit et du conseil...), et l'organisation elle-même) La norme s'établit dans l'unanimité de ces collèges sur la conformité aux lignes directrices citées dans le référentiel ISO 26000.

Le point faible selon lui, c'est que les entreprises choisissent elles-mêmes leurs parties prenantes et prennent engagement avec elles, après les avoir identifiées, de faire régulièrement un bilan (donc les grandes entreprises ne vont choisir que des panels « favorables » et ne prendront sûrement pas beaucoup de risque

Par contre, pour l'économie solidaire, ce peut être une vraie opportunité d'apprendre à communiquer, à formaliser ses différentes pratiques et de faire supporter par un réseau de parties prenantes.

Son avis sur le mépris souvent affiché de l'ESS vis -à-vis des normes de RSE :

Il entend toujours : « mais nous on fait ça depuis longtemps » c'est en partie vrai mais ça ne dispense pourtant pas de formaliser les pratiques, ne serait-ce que pour devenir exemplaire et pédagogique vis-à-vis de l'économie classique et aussi faciliter le travail des acheteurs publics, qui ne demandent qu'à trouver de légitimes critères pour se fournir chez les mieux disants sociaux.

Mais il pense quand même que l'économie solidaire n'a pas de culture de la négociation avec ses parties prenantes: elle pense qu'elle est tellement bien que tout le monde devrait s'en apercevoir mais avec en face des professionnels de la communication green-social-washing, elle aura quand même du mal à se faire remarquer en dehors d'un effort de communication adaptée, ne serait-ce que sur ces spécificités. Pour lui, une entreprise pourrait facilement capter la bannière ESS, pour habiller ses

seules pratiques de RSE où il y a aussi le mot social. Il pense que l'économie solidaire est une sous-partie de l'économie sociale.

Ses autres groupes de travail :

l'affichage social des produits (sous la responsabilité du bureau de la consommation responsable du CGDD)

Cartographie de la chaîne des fournisseurs du produit fini, avec les zones connues et les zones grises sur lesquelles on n'a aucune information: le revendeur final ou l'acheteur public devra faire pression sur son fournisseur pour qu'il fasse à son tour pression sur son sous-traitant pour faire remonter les informations.

L'idée est que ces renseignements soient mis sur internet (le site est indiqué sur l'étiquette du produit afin que les consommateurs puissent faire leur choix en ayant accès au maximum d'informations disponibles)

Il manque un référentiel d'affichage social sur les services, à travailler avec des syndicats : ce serait plus facile car il y a moins de sous-traitants en cascade.

Par ailleurs, **il fait partie du collectif De l'éthique sur l'étiquette**, crée par la CFDT , le CCFD, peuples solidaires, Leo Lagrange , artisans du monde (qui n'en fait plus partie) la CGT en fait aussi partie , ce collectif qui s'était dissous suite à de rudes confrontations avec la grande distribution, s'est reformé il y a 2 ans et promeut les achats éthiques publics et privés (au minimum, les respect des 8 conventions de l'OIT sur la chaîne des sous-traitants)

Il est très pris comme tout expert consommateur et ne peut s'engager à suivre un atelier autour de l' ESS.

Entretien du 11 octobre 2009, avec J-C. A., membre de cabinet d'une élue en charge de l'économie sociale et solidaire

Ses projets : création d'un territoire de commerce équitable avec la PFCE, création d'un forum des acteurs en lien avec sa collectivité,

Il est assez critique avec le comportement des acteurs et la difficile coopération entre eux, quand il organise des événements collectifs. Il critique aussi leurs discours, à toujours mettre en avant leur pratiques démocratiques alors qu'ils ont le plus grand nombre à trouver un consensus entre eux. Il ironise sur les pratiques démocratiques des mutuelles qui proposent de voter une fois par an, en donnant le choix entre du gris clair ou du gris foncé et qui se pensent convaincantes sur leur haute moralité démocratique avec ça. Comme elles regroupent quand même un nombre important de personnes, il pense que ça a beaucoup contribué à décrédibiliser le fonctionnement démocratique de l'économie sociale, dans l'opinion publique.

Il exprime son opinion sur le concept de « solidaire », qui arriverait à notre époque pour rappeler aux tenants de l'économie sociale une partie de ses objectifs. Dès lors le « solidaire » contiendrait une

critique de ce qu'est devenu le secteur social, qui s'est institutionnalisé en regard de son élan émancipateur premier. L'économie solidaire serait alors une économie sociale qui redeviendrait dynamique et idéaliste. Il est très admiratif du concept des **CAE**, qui permettent vraiment d'intégrer des petits boulots, dans une dynamique coopérative et qui ont contribué à resocialiser de nombreux individus en voie de marginalisation et pratiquant de travail dissimulé, non déclaré. La CAE sera la forme d'organisation la plus adaptée à l'intégration de l'économie informelle, permettant à ses protagonistes de travailler un projet professionnel de façon sécurisée.

Il pense que ça a été une des forces de l'économie solidaire d'avoir gardé un aspect expérimental, qui en cherchant de nouvelles solutions, a pu aboutir à des créations de ce genre mais que c'est devenu contre-productif, pour assurer son intelligibilité, par les élus par exemple. En effet, ceux-ci ont plutôt tendance à octroyer des financements sur lignes précises et le côté très ouvert et peu circonscrit de l'économie solidaire, joue en sa défaveur, pour les subventionnements.

Il pense que ce serait l'intérêt des acteurs de l'ESS de multiplier les contacts avec les élus et les pouvoirs publics, pour mieux se faire connaître et il espère que par sa contribution vont se créer de nombreux lieux ou événements qui vont favoriser ça. Dans le cadre des marchés publics, ça correspond aussi à un vrai besoin. La multiplication des appels d'offres qui met en concurrence les associations de l'ESS contribue à grandement dégrader les rapports entre elles. De plus, les services de l'économie sociale et solidaire sont déjà mis en concurrence avec les services des entreprises capitalistes, qui ont les moyens de proposer moins cher, souvent au détriment de leurs salariés. Il devient donc urgent que l'ESS communique sur ses bonnes pratiques et sa plus-value sociale, si possible au moyen de démarches d'évaluation certifiées, pour aider les pouvoirs publics à pouvoir prioriser ce secteur, en s'appuyant sur des garanties reconnues

OBSERVATIONS PARTICIPANTES

RTES (réseau des territoires d'économie solidaire) commande publiques et circuits courts et produits bio et équitables atelier de travail le 01/10/09

Filière bio: aide à la certification supportée par les Conseils Régionaux à 50%, possibilité de crédit d'impôt mais il y a une bataille pour l'aide au maintien d'une agriculture bio dans la durée car les aides se concentrent sur la conversion des agriculteurs dans la filière bio et les abandonnent après, alors qu'ils ne sont pas en autonomie financière;

Dès la 2^o année de conversion, la production bio, avant d'avoir le label peut communiquer et se faire valoir dans un marché public.

Il y a 5 certificateurs du label AB en France (ecocert, qualité France...)

Nature et progrès (ou Déméter) est plus exigeant que les officiels mais pas officiel. Elle développe une expérimentation de certification participative (par les pairs) reconnue au niveau européen.

Il y a impossibilité pour les pouvoirs publics de faire un cahier des charges plus contraignants que la réglementation européenne.

Comment valoriser la proximité dans les achats publics:

La ville de Lyon: Mme Gouzou-Testud, adjointe déléguée à l' ESS

Procédure en gestion concédée: facilité de pression sur les contractants du marché pour qu'ils sous-traitent ou intègrent du bio dans leurs offres: il n'y a pas de problèmes juridiques pour leur demander de privilégier la production locale.

La ville de Lille en gestion directe avec les producteurs bio a plus de mal à obtenir des réponses satisfaisantes de leur part mais peut plus difficilement travailler sur la valorisation de la proximité et les produits locaux (Code des Marchés Publics).

La ville de Lyon dans le cadre des Territoires de commerce équitable va organiser des réunions consommation responsable avec les parties prenantes: élus, directions, entreprises, associations et peut-être associations de consommateurs, pour arriver à modéliser des démarches consensuelles.

PWJ : les food miles anglo-saxons, inspirés par le bilan carbone, calculent le coût du transport dans le coût global du produit (privilégie donc les produits de proximité). Casino en France aurait aussi une démarche de valorisation de la production locale?

Réseau Grand Ouest : travaille sur l'empreinte écologique dans la restauration collective pour valoriser la proximité dans le coût global.

Les achats équitables dans les marchés publics:

Equisol

Territoires du CE : cette campagne a un objectif en terme de marchés publics équitables

L' article 6 du CMP permet de valoriser les labels équitables.

WFTO (World fair trade organisation): leur nouveau référentiel de garantie CE concerne le suivi d'un processus et pas seulement d'un produit donc il risque d'y avoir plus de travail pour les collectivités en terme de suivi mais il permettra une traçabilité sociale accrue (filère intégrée de l'organisation équitable).

Artisans du Monde : ils mettent en place un interlocuteur par région pour les marchés publics.

Dans plusieurs régions, se sont créées des **plate-formes physiques ou virtuelles** de concentration et de répercussion de l'offre de produits bio (souvent des **SCIC**) Interface entre les acheteurs et les producteurs avec différents collègues qui coopèrent sur la visibilité.

Le marché citoyen (Région Nord pas de calais)

extension du site destiné initialement aux consommateurs responsables, aux acheteurs professionnels publics et privés.

Compte rendu de la réunion du 2 novembre 2009 organisée par le MES

Des outils au service de l'économie sociale et solidaire : état des lieux, complémentarité, coopération, perspectives

Date : 3 novembre 2009

Participants

Sebastien Ravut	Le Marché Citoyen, fondateur	sebastien@lemarchecitoyen.net
Laura Winn	Directrice de l'Atelier idf	laura.winn@atelier-idf.org
	Atelier idf	
Elisa Braley	CNCRES, Chargée de mission	observatoire-cncres@orange.fr
Dominique Picard	Caisse des dépôts, département développement économique et économie sociale	dominique.picard@caissedesdepots.fr
Bruno Lasnier	Président du MES	Bruno.lasnier@apeas.fr
François Bernard	Président de l'ACPES / MES	
Marc Alphanéry -	administrateur APEAS/MES, responsable du projet BDIS	Marc.alphanery@wanadoo.fr
François Badenes	Directeur d'Atlantic Management Projet WISSE	fbadenes@atlantic-mangement.fr
Pascale Dellile	Laboratoire de recherche Communication et Solidarité	Pascale.delille@univ-bpclermont.fr

Excusés : Anne Wintrebert (ARF), Anne Laure Federici (RTES), Michel Briand (vice président de Brest Métropole Océane en charge de l'ESS)

Ordre du jour

- 1. Introduction** : présentation de l'objet de la réunion et tour de table rapide
- 2. Présentation des outils TIC existant ou en projet** : la durée maximum de chaque présentation est de 20 minutes – visite des sites, mise en valeur de leurs fonctionnalités, diffusion possible de documents à l'appui
- 3. Complémentarités et synergies possibles entre les outils**
- 4. Proposition d'une grille de lecture des outils TIC**

5. Planification d'une nouvelle réunion : proposition de thématiques que le groupe de travail souhaite aborder

1. Tour des initiatives

Trois initiatives ont été présentées : le marché citoyen, le projet WISSE et la BDIS.

Dominique Picard a souhaité que le site ESS en région soit présentée ultérieurement par Carla Rasera de l'AVISE et Elisa Braley est intervenue rapidement sur les initiatives des CRES.

1.1. Le marché citoyen

Présentation par Sébastien Ravut, l'un des fondateurs du Marché Citoyen.

Le site le marché citoyen est opérationnel depuis octobre 2006.

Il regroupe actuellement plus de 3000 commerçants. 2300 producteurs sont recensés par Colibris qui agit en partenariat avec le marché citoyen sur la même plateforme technique.

47 000 visiteurs uniques par mois.

Le marché citoyen s'est développé en réseau avec les acteurs suivants : Crédit coopératif, MACIF, Colibris, Eco-sapiens, Région Ile de France, Atelier IDF...

Le marché citoyen repère les commerçants à travers :

1. des suggestions des internautes (fonction proposer un nouveau commerçant)
2. un repérage des réseaux régionaux de l'ESS (exemple : APES)
3. des demandes directes de commerçants au marché citoyen

Au-delà des commerçants, le marché citoyen référence également des entreprises d'insertion, des agences de banques coopératives, des services d'aide à domicile...

Par contre, le marché citoyen ne prend pas en compte l'e-commerce (partenariat avec eco-sapiens). Il se concentre sur le commerce de proximité.

Le marché citoyen propose aujourd'hui de nouveaux services :

1. A terme, le portage du marché citoyen sur les smartphone
2. l'ouverture du marché citoyen, pro en collaboration avec l'APEAS dans le Nord pas de Calais

LMC pro est l'annuaire des fournisseurs bio, équitables et solidaires destiné aux professionnels.

Les fournisseurs du Nord pas de Calais sont référencés par l'APEAS. Cette expérience pilote devrait s'étendre aux autres régions.

Nb : une fiche de présentation est consultable dans le premier compte-rendu du 11 septembre.

1.2. Le projet WISSE

Présentation par François Badenes, directeur d'Atlantic Management

Atlantic Management assure la coordination technique du projet. Prestataire dans un premier temps, cette entreprise est aujourd'hui pleinement associée au projet.

WISSE est un réseau social européen dédié à l'économie sociale et solidaire.

Le projet a été conçu initialement par des membres de la coopérative Aviso et de la société Traverse. Ce projet est aujourd'hui porté par une association. Un passage au statut coopératif est envisagé à terme.;

Le projet WISSE est mené en partenariat avec : Ressource Solidaires, Anabole Atlantic Management. Dans sa phase de conception, de nombreux acteurs de l'ESS du pays de la Loire ont été consultés et notamment la CRES.

Les objectifs du projet sont : mettre les acteurs de l'ESS en réseau, favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques, accompagner la montée en compétence des acteurs, promouvoir l'ESS et créer des emplois, favoriser les initiatives, développer l'intelligence collective.

WISSE s'adresse principalement aux personnes. Mais les structures peuvent également y trouver leur place.

Aujourd'hui, l'accessibilité à l'information sur l'ESS est difficile (ex : comment monter une SCOP ?). Pour la rendre plus aisée et lisible, WISSE propose de créer une base de connaissances dynamique comprenant des initiatives remarquables, une cartographie des compétences et des initiatives (exemple : les dispositifs d'appui à l'échelle des territoires).

WISSE proposera également des boîtes à outils permettant de favoriser le développement des initiatives : par exemple, des espaces projets, des agendas, des partages de fichiers, wiki...

Tout ce qu'il est possible de proposer avec les technologies du WEB 2.0.

Le modèle économique est fondé sur :

1. Des services gratuits ouverts à tous : inscription gratuite, mise en lien avec d'autres acteurs, autres à préciser
2. Des services payant (19 € par personne) permettant d'accéder notamment à l'e-formation, l'e-conseil, un espace emploi...

WISSE est développé avec un moteur open source (ELGG).

1.3. Initiatives portées par la CRESS

Présentation par Elisa Braley, chargé de mission de la CN-CRES

Un premier outil développé par les CRES(S) : l'observatoire de l'ESS. Il est porté par une grande partie des CRES régionales. Il existe également un observatoire national.

Des initiatives spécifiques ont également été développées par les CRES :

1. le site COVENTIS : portée par la **Chambre Régionale de l'Économie Sociale (CRES)** et la **Région Languedoc-Roussillon**, COVENTIS est le fruit d'une volonté des entreprises de l'économie sociale de se rencontrer, de se connaître, de tisser des liens entre elles
Pour en savoir plus : <http://www.coventis.org>
2. **le site Rhône alpes solidaires** : c'est un site d'informations pratiques issues des différents territoires de la région Rhône-Alpes. La CRESS Rhône alpes a participé à l'impulsion de ce

projet.

Pour en savoir plus : <http://www.rhone-alpesolidaires.org>

3. Le site Boutiques solidaires : Boutique Solidaire Bretagne a pour finalité de promouvoir, auprès des particuliers, collectivités et entreprises, des achats contribuant à la préservation de l'environnement, au maintien de la cohésion sociale et à l'équité dans les relations marchandes au plan local comme au plan international.
La CRES Bretagne a participé au montage du site

2. Complémentarités et synergies possibles entre les outils : discussion ouverte

Les questions abordées lors de ce temps d'échange ont été :

1. Quels usages collaboratifs du WEB peuvent être développés pour promouvoir l'ESS ?
2. Comment pérenniser les différentes initiatives ? Par quels modèles économiques ?
3. Qu'est ce qui nous réunit ? Quels sont les points communs entre les différentes chartes ?
Quelles sont les différentes approches du périmètre de l'ESS ?
4. Quelles complémentarités existent entre les différents outils ? Quelles synergies peuvent être créées ?
5. Comment créer de l'intelligence collective ? Comment mettre en commun nos différentes expertises, compétences, ressources ?

3. Proposition d'une grille de lecture des outils TIC

Ajouter la notion de partenariat entre les différentes initiatives soit ajoutée : liens avec d'autres acteurs, partenariats, financiers techniques...

Dans la démarche de mise en œuvre, il est proposé de retirer modèle de données, fonctionnalités et ergonomie.

Remplacer comment est administré l'outil par comment est géré l'outil.

Enfin, les représentations graphiques sont les bienvenus pour rendre plus intelligibles et attractifs les présentations.

La fiche est transmise en pièce jointe au compte-rendu.

4. Et pour continuer

Le groupe de travail souhaite prolonger ses échanges jusqu'en juin 2010.

La prochaine réunion sera consacrée aux usages collaboratifs du WEB au service de la promotion de l'ESS.

Les concepteurs et animateurs du site Mycoop y seront conviés (contact par Sébastien Ravut).

La prochaine réunion aura lieu en début janvier 2010. Doodle à suivre ...

Il est prévu de mettre en ligne sur le site de l'atelier IDF les fiches initiatives le 15 décembre 2009.
Pour cela, transmettre les fiches à Laura WINN pour avant fin novembre.

Compte rendu de la réunion du 2 novembre 2009 organisée par le MES

Des outils au service de l'économie sociale et solidaire : état des lieux, complémentarité, coopération, perspectives

Date : 3 novembre 2009

Participants

Sebastien Ravut	Le Marché Citoyen, fondateur	sebastien@lemarchecitoyen.net
Laura Winn	Directrice de l'Atelier idf	laura.winn@atelier-idf.org
	Atelier idf	
Elisa Braley	CNCRES, Chargée de mission	observatoire-cncres@orange.fr
Dominique Picard	Caisse des dépôts, département développement économique et économie sociale	dominique.picard@caissedesdepots.fr
Bruno Lasnier	Président du MES	Bruno.lasnier@apeas.fr
François Bernard	Président de l'ACPES / MES	
Marc Alphandéry -	administrateur APEAS/MES, responsable du projet BDIS	Marc.alphandery@wanadoo.fr
François Badenes	Directeur d'Atlantic Management Projet WISSE	fbadenes@atlantic-mangement.fr
Pascale Dellile	Laboratoire de recherche Communication et Solidarité	Pascale.delille@univ-bpclermont.fr

Excusés : Anne Wintrebert (ARF), Anne Laure Federici (RTES), Michel Briand (vice président de Brest Métropole Océane en charge de l'ESS)

Ordre du jour

- 1. Introduction** : présentation de l'objet de la réunion et tour de table rapide
- 2. Présentation des outils TIC existant ou en projet** : la durée maximum de chaque présentation est de 20 minutes – visite des sites, mise en valeur de leurs fonctionnalités, diffusion possible de documents à l'appui
- 3. Complémentarités et synergies possibles entre les outils**
- 4. Proposition d'une grille de lecture des outils TIC**
- 5. Planification d'une nouvelle réunion** : proposition de thématiques que le groupe de travail souhaite aborder

1. Tour des initiatives

Trois initiatives ont été présentées : le marché citoyen, le projet WISSE et la BDIS.

Dominique Picard a souhaité que le site ESS en région soit présentée ultérieurement par Carla Rasera de l'AVISE et Elisa Braley est intervenue rapidement sur les initiatives des CRES.

1.1. Le marché citoyen

Présentation par Sébastien Ravut, l'un des fondateurs du Marché Citoyen.

Le site le marché citoyen est opérationnel depuis octobre 2006.

Il regroupe actuellement plus de 3000 commerçants. 2300 producteurs sont recensés par Colibris qui agit en partenariat avec le marché citoyen sur la même plateforme technique.

47 000 visiteurs uniques par mois.

Le marché citoyen s'est développé en réseau avec les acteurs suivants : Crédit coopératif, MACIF, Colibris, Eco-sapiens, Région Ile de France, Atelier IDF...

Le marché citoyen repère les commerçants à travers :

1. des suggestions des internautes (fonction proposer un nouveau commerçant)
2. un repérage des réseaux régionaux de l'ESS (exemple : APES)
3. des demandes directes de commerçants au marché citoyen

Au-delà des commerçants, le marché citoyen référence également des entreprises d'insertion, des agences de banques coopératives, des services d'aide à domicile...

Par contre, le marché citoyen ne prend pas en compte l'e-commerce (partenariat avec eco-sapiens). Il se concentre sur le commerce de proximité.

Le marché citoyen propose aujourd'hui de nouveaux services :

1. A terme, le portage du marché citoyen sur les smartphone
2. l'ouverture du marché citoyen, pro en collaboration avec l'APEAS dans le Nord pas de Calais

LMC pro est l'annuaire des fournisseurs bio, équitables et solidaires destiné aux professionnels.

Les fournisseurs du Nord pas de Calais sont référencés par l'APEAS. Cette expérience pilote devrait s'étendre aux autres régions.

Nb : une fiche de présentation est consultable dans le premier compte-rendu du 11 septembre.

1.2. Le projet WISSE

Présentation par François Badenes, directeur d'Atlantic Management

Atlantic Management assure la coordination technique du projet. Prestataire dans un premier temps, cette entreprise est aujourd'hui pleinement associée au projet.

WISSE est un réseau social européen dédié à l'économie sociale et solidaire.

Le projet a été conçu initialement par des membres de la coopérative Aviso et de la société Traverse. Ce projet est aujourd'hui porté par une association. Un passage au statut coopératif est envisagé à terme.;

Le projet WISSE est mené en partenariat avec : Ressource Solidaires, Anabole Atlantic Management.

Dans sa phase de conception, de nombreux acteurs de l'ESS du pays de la Loire ont été consultés et notamment la CRES.

Les objectifs du projet sont : mettre les acteurs de l'ESS en réseau, favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques, accompagner la montée en compétence des acteurs, promouvoir l'ESS et créer des emplois, favoriser les initiatives, développer l'intelligence collective.

WISSE s'adresse principalement aux personnes. Mais les structures peuvent également y trouver leur place.

Aujourd'hui, l'accessibilité à l'information sur l'ESS est difficile (ex : comment monter une SCOP ?).

Pour la rendre plus aisée et lisible, WISSE propose de créer une base de connaissances dynamique comprenant des initiatives remarquables, une cartographie des compétences et des initiatives (exemple : les dispositifs d'appui à l'échelle des territoires).

WISSE proposera également des boîtes à outils permettant de favoriser le développement des initiatives : par exemple, des espaces projets, des agendas, des partages de fichiers, wiki...

Tout ce qu'il est possible de proposer avec les technologies du WEB 2.0.

Le modèle économique est fondé sur :

1. Des services gratuits ouverts à tous : inscription gratuite, mise en lien avec d'autres acteurs, autres à préciser
2. Des services payant (19 € par personne) permettant d'accéder notamment à l'e-formation, l'e-conseil, un espace emploi...

WISSE est développé avec un moteur open source (ELGG).

1.3. Initiatives portées par la CRESS

Présentation par Elisa Braley, chargé de mission de la CN-CRES

Un premier outil développé par les CRES(S) : l'observatoire de l'ESS. Il est porté par une grande partie des CRES régionales. Il existe également un observatoire national.

Des initiatives spécifiques ont également été développées par les CRES :

1. le site COVENTIS : portée par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale (CRES) et la Région Languedoc-Roussillon, COVENTIS est le fruit d'une volonté des entreprises de l'économie sociale de se rencontrer, de se connaître, de tisser des liens entre elles
Pour en savoir plus : <http://www.coventis.org>
2. le site Rhône alpes solidaires : c'est un site d'informations pratiques issues des différents territoires de la région Rhône-Alpes. La CRESS Rhône alpes a participé à l'impulsion de ce projet.
Pour en savoir plus : <http://www.rhone-alpesolidaires.org>

3. Le site Boutiques solidaires : Boutique Solidaire Bretagne a pour finalité de promouvoir, auprès des particuliers, collectivités et entreprises, des achats contribuant à la préservation de l'environnement, au maintien de la cohésion sociale et à l'équité dans les relations marchandes au plan local comme au plan international.
La CRES Bretagne a participé au montage du site

2. Complémentarités et synergies possibles entre les outils : discussion ouverte

Les questions abordées lors de ce temps d'échange ont été :

1. Quels usages collaboratifs du WEB peuvent être développés pour promouvoir l'ESS ?
2. Comment pérenniser les différentes initiatives ? Par quels modèles économiques ?
3. Qu'est ce qui nous réunit ? Quels sont les points communs entre les différentes chartes ? Quelles sont les différentes approches du périmètre de l'ESS ?
4. Quelles complémentarités existent entre les différents outils ? Quelles synergies peuvent être créées ?
5. Comment créer de l'intelligence collective ? Comment mettre en commun nos différentes expertises, compétences, ressources ?

3. Proposition d'une grille de lecture des outils TIC

Ajouter la notion de partenariat entre les différentes initiatives soit ajoutée : liens avec d'autres acteurs, partenariats, financiers techniques...

Dans la démarche de mise en œuvre, il est proposé de retirer modèle de données, fonctionnalités et ergonomie.

Remplacer comment est administré l'outil par comment est géré l'outil.

Enfin, les représentations graphiques sont les bienvenus pour rendre plus intelligibles et attractifs les présentations.

La fiche est transmise en pièce jointe au compte-rendu.

4. Et pour continuer

Le groupe de travail souhaite prolonger ses échanges jusqu'en juin 2010.

La prochaine réunion sera consacrée aux usages collaboratifs du WEB au service de la promotion de l'ESS.

Les concepteurs et animateurs du site Mycoop y seront conviés (contact par Sébastien Ravut).

La prochaine réunion aura lieu en début janvier 2010. Doodle à suivre ...

Il est prévu de mettre en ligne sur le site de l'atelier IDF les fiches initiatives le 15 décembre 2009.

Pour cela, transmettre les fiches à Laura WINN pour avant fin novembre.

Entretien

« Tout citoyen a son mot à dire »

Regroupant une centaine de structures commerciales, l’association Minga expérimente le premier système de garantie participatif sur l’ensemble une filière commerciale. Pour elle, il s’agit de renforcer le débat démocratique. Interview de M. Besson, directeur de MINGA.

Pourquoi l’association Minga a-t-elle créé un système de garantie participatif ?

L’appropriation de l’approche « Sud-Nord » d’un certain « commerce équitable » par le ministère français des Affaires étrangères, mais aussi par l’Organisation mondiale du commerce (OMC) et maintes multinationales comme MacDo, Nestlé, Accor, Carrefour, Starbuck, etc., jette une suspicion légitime sur les mobiles poursuivis par tous les « acteurs » de cette démarche.

Le système de marques (toutes privées, comme leurs « standards internationaux » et leurs faux « labels ») a cet avantage de constituer un énorme marketing commercial classique : il suffit de faire adhérer « leurs » producteurs et leurs clients à un message simpliste doublé d’un logo. La notoriété de telles marques repose sur le principe que ce type de commerce ne remet pas en question les intérêts capitalistes. « Le » commerce équitable devient alors une marchandise « symbolique » qui, en édifiant une niche commerciale et de nouveaux profits, participe au renforcement de la dégradation générale du rapport salarial, des privatisations, de la division internationale du travail héritée de la colonisation, du néolibéralisme. Il participe surtout de la dépolitisation d’une économie financiarisée qui uniformise, exploite, précarise les humains tout en détruisant leur planète !

En refusant d’examiner la responsabilité des multinationales de l’agroalimentaire et de la distribution, le but de ces marchands de rêve est de vendre l’illusion que si tous les consommateurs des pays riches achètent des produits « équitables » des « pays pauvres », il y aura moins de pauvreté... Cette approche réduit l’équité dans le commerce à une « bonne œuvre » et interdit toute critique, tout débat, au nom de la « noblesse de la cause ». Les citoyens sont réduits à des producteurs « défavorisés » ou « fragiles », ou à des « consommateurs de pays riches » qui doivent culpabiliser, obéir et consommer... Silence dans les rangs ! N’est-ce pas quelque peu totalitaire ? Pour nous, mais aussi pour un très grand nombre d’organisations populaires, politiques et syndicales dans le monde, l’équité dans le commerce est, bien au contraire, un enjeu de société, qui doit tout d’abord être largement et démocratiquement débattu.

Un système de garantie ne doit-il pas concerner tous les acteurs d’une filière ?

L’ensemble des acteurs de Minga partagent l’idée que l’on ne peut pas être solidaire des travailleurs les plus exploités sans subvertir le système capitaliste qui les maintient dans la

pauvreté. C'est la question de l'équité commerciale tout au long d'une filière, et partout, qui nous préoccupe et non la seule rémunération du producteur. Chaque filière est un ensemble d'entreprises, et donc de travailleurs, qui pensent et conçoivent, qui produisent les matières premières, puis les transforment, les transportent, qui communiquent, stockent et distribuent tant en gros qu'au détail. Le dernier maillon de cette filière est l'usager. N'est-ce pas cela le commerce ! Un véritable commerce équitable doit donc concerner tous les acteurs d'une filière : si, comme c'est le cas dans l'approche « Sud-Nord », un seul maillon de la chaîne commerciale, le producteur, est concerné par l'équité, cela veut dire que tous les abus sont permis à toutes les autres étapes. Les transnationales et certains gouvernements l'ont bien compris ! On peut même constater que ce type de « commerce équitable » peut engendrer la surexploitation des travailleurs non concernés par cette promesse d'équité puisque les profits de ces multinationales ne cessent d'augmenter... Alors, où est l'équité ?

Pourquoi votre système se veut-il participatif ?

Le principe de base du système de garantie participatif (SGP) n'est pas de sécuriser le client par des slogans ou des logos qui empêchent de réfléchir. Il repose sur l'implication de tous les citoyens dans la compréhension d'une démarche d'équité commerciale. Le SGP que nous sommes en train d'expérimenter sur des filières locales ou internationales est évolutif et n'est qu'un outil parmi d'autres pour tout d'abord évaluer et améliorer nos pratiques. Ces démarches de progrès, transparentes, permettent de réfléchir sur le fonctionnement réel de la société, de le remettre en question, d'être force de propositions en nous réappropriant notre vie économique et politique de citoyens. Le SGP a donc aussi un objectif pédagogique. C'est une démarche qui permet aux acteurs d'une filière commerciale de prendre connaissance des efforts et des risques assumés par chaque maillon de la chaîne. Tout citoyen a et aura son mot à dire. Cette dimension participative va renforcer le débat démocratique non seulement sur le commerce, qui n'est qu'un moyen, mais surtout sur des questions essentielles comme la démocratie économique, la souveraineté alimentaire, le respect de l'environnement, etc.

Aucun autre système de garantie n'existe sur l'ensemble d'une filière ?

Pas à notre connaissance. Mais en Amérique du sud, au Japon, en Europe (comme Nature et Progrès en France), ou Grown naturally aux USA, des systèmes s'en rapprochent. Bien entendu certains d'entre eux vont prétendre contrôler leurs filières, comme Flo-cert (Max Havelaar) ou Ecocert. Mais il ne s'agit là que de contrôle, confidentiel, des volumes de produits vendus, et nullement d'une évaluation transparente de l'équité économique et sociale. Ces organismes de contrôle sont des sociétés que la logique commerciale rend économiquement dépendant des grandes entreprises qui assurent leur notoriété.

Comment fonctionne le système de garantie de Minga ?

Il est basé sur notre Cahier des charges (téléchargeable sur www.minga.net). Dans un premier temps, les acteurs d'une filière choisissent parmi eux un Référent. Celui-ci va coordonner l'action, récolter tous les documents nécessaires (une quinzaine par opérateur),

et remplir avec ses partenaires une « Grille d'enquête ». Celle-ci permet d'identifier les principaux opérateurs, y compris s'ils sont sous-traitants. Elle est constituée de plus de 350 questions par acteur et d'un certain nombre de calculs automatiques. Une fois remplie, cette première grille est envoyée à une Commission Régionale d'Evaluation. Constituée de professionnels de divers secteurs, de consommateurs, de journalistes, etc., elle va visiter le Référent, vérifier sur place et auprès des partenaires la véracité des données inscrites dans la grille. Ensuite elle va remplir avec le référent une « Grille d'évaluation », constituée de questions ouvertes qui permettent d'identifier les points forts et les points faibles de la filière, et si les seuils minimum de qualité sont atteints. Grâce au dialogue, des objectifs d'amélioration vont être déterminés et les résultats seront examinés d'une année sur l'autre. L'ensemble est envoyé à un Comité d'accréditation de la garantie, indépendant, qui va analyser l'évaluation et apporter ou non sa garantie.

Nous cherchons des moyens pour présenter publiquement ces informations, par Internet. Tous les citoyens – et non pas une poignée d'experts comme dans les autres systèmes, à commencer par les acteurs eux-mêmes, y auront accès, pourront les contrôler, apporter leurs avis, leurs suggestions, leur collaboration. Nous allons pouvoir aussi comparer des filières similaires ou différentes, échanger, améliorer les différentes démarches et pratiques...

Propos recueillis par Thierry Brun

Annexe I

L'atelier Lux 09

Le RIPESS (réseau international de promotion de l'économie sociale et solidaire) est un réseau d'acteur de l'ESS qui tous les quatre ans organise une rencontre internationale. Ces rencontres se tiennent à chaque fois sur un continent différent. En 2009, cette rencontre s'est déroulée au Luxembourg. Elle était constituée par dix ateliers internationaux devant eux-mêmes construire leurs thématiques et leur modes d'intervention. Actrice de l'ESS depuis quinze ans, ayant participé aux précédentes rencontres, celle qui s'était déroulée à Québec en 2001, (je faisais partie de la délégation française du secrétariat d'état à l'économie solidaire, en tant que représentante des SEL français) à puis Dakar en 2005, j'ai donc accepté la co-animation de l'atelier N°10 consacré à la communication.

Historique : préparation de l'atelier sur Internet

Nous avons commencé à prendre en charge l'atelier « ESS et communication » sur le site Internet LUX'09 mis à disposition par l'INESS¹ et le RIPESS en mars 2009.

La première action a consisté à publier des propositions le plus larges possibles (en l'état de nos croyances de l'époque) sur le sujet *ESS et communication*, afin d'ouvrir le débat, en proposant des pistes de travail sur le relationnel des acteurs de l'ESS entre eux et avec leurs parties prenantes (pouvoirs publics, entreprises classiques, autre réseau de sensibilité proche, médias, clients/consommateurs /usagers, et sur les outils/usages de communications employés.)

Parallèlement, de nombreuses invitations à participer à l'atelier ont été envoyées aux acteurs a priori concernés : membres de réseaux de l'économie sociale et solidaire, du développement durable, journalistes, etc. Ces envois ont donné lieu à un faible retour. Après un mois, le compteur de visites du site LUX'09 indiquait une centaine de visites sur l'atelier 10, mais aucun commentaire. Les autres ateliers du site n'enregistraient d'ailleurs pas davantage de trafic.

Nous avons supposé qu'il fallait amorcer davantage le débat en ajoutant des contributions et en les traduisant en anglais, puis nous avons demandé à des proches de visiter le site.

Après enquête, nous avons découvert que plusieurs éléments avaient pu décourager des

1

Institut Européen pour l'Economie Solidaire

visiteurs intéressés par le sujet : des problèmes d'ordre technique et des problèmes d'accès au débat. Nous reviendrons ultérieurement sur l'analyse de ces blocages.

Mi-novembre, un message d'internaute apparaît, proposant d'emblée, sans se présenter ni le justifier précisément, le changement du titre de l'atelier. Nous recherchions du dialogue et de la co-construction donc nous étions plutôt favorables à cette proposition mais les administrateurs du site nous informent qu'il est problématique de changer le nom du site car il apparaît dans toutes les communications du forum. Quelques jours plus tard, un autre internaute répète la même demande. Les auteurs nous étaient inconnus, le format des échanges sur le site était sous forme d'articles et une tentative de contact par la messagerie du site avait échoué. Les internautes en question ont enfin pris contact avec les administrateurs du forum qui nous ont proposé d'accueillir un groupe brésilien dans l'atelier 10 et d'en partager l'animation avec eux ce que nous avons accepté d'emblée. Le contact entre les modérateurs de l'atelier 10 et l'équipe brésilienne a été établi lorsque l'administrateur du site a envoyé un courriel collectif à tous les intervenants intéressés par cet atelier en reprenant la proposition des brésiliens d'y participer.

Ce groupe venait d'organiser un atelier lors du Forum Social Mondial de Belém, en janvier 2009. Ils étaient déjà dans une dynamique de débat, d'échange d'expériences et d'animation de réseau. Les leaders étaient issus du FBES² et du SIES (Système d'information de l'ES constitué par le secrétariat d'état brésilien à l'économie solidaire et le ministère du travail). Avec eux se sont inscrits leurs partenaires québécois, italiens, allemands, espagnols, mexicains, suisses et autrichiens (ces derniers n'ont finalement pas pu venir au Luxembourg). Plus tard, nous avons pu, à partir d'une liste d'intervenants proposée par l'INEES, élargir le groupe et intégrer des participants d'Afrique et d'Inde.

La cohérence et l'unité de ce nouveau groupe étant acquises, nous avons obtenu de préciser le titre de l'atelier en regard des apports des nouveaux venus, qui est devenu : «Atelier 10 : Communication et systèmes de gestion de l'information de l'ESS ».

Problèmes de communication liés à la plate-forme électronique

Ils ont revêtu plusieurs aspects : dysfonctionnements purement techniques, résultants de choix techniques ou de choix d'organisation.

2

Dysfonctionnements du site

Dès le début, les rares candidats à la participation se sont plaints de leurs difficultés avec le site jugé très contraignant, difficile d'accès et peu lisible.

Ainsi, si la consultation était ouverte à tout visiteur, le fait de publier nécessitait une inscription, procédure classique visant à éviter les spam. Le problème le plus grave a été que pendant plusieurs semaines les inscriptions étaient impossibles, donc personne en dehors du modérateur ne pouvait publier un article. Et si, dans l'attente de la mise au point technique, le modérateur – pour que l'atelier reste actif – publiait un article pour un internaute, celui-ci apparaissait automatiquement sous la signature du modérateur. Ceci empêchait en plus les intervenants de corriger librement leurs articles puisqu'ils n'étaient pas référencés comme leurs auteurs, ce qui les démotivait complètement.

Lorsque ce problème a été corrigé, nous nous sommes aperçus que la procédure d'inscription n'était pas comprise de tous. Certains internautes ne comprenaient pas la procédure, d'autres se plaignaient d'attendre le courriel d'activation « trop longtemps ».

Lors d'une publication, il était impossible d'insérer dans un article des images, des tableaux ou une présentation réalisée sous traitement de texte. Toute présentation devait être enregistrée comme fichier joint à télécharger par le visiteur, ce qui en rendait la lecture peu conviviale ou même la faisait manquer lorsque l'internaute ne la voyait pas, car elle apparaissait comme simple onglet en fin d'article.

Il n'était pas possible non plus pour un nouvel entrant d'initier une discussion, si bien que pour proposer un nouveau sujet, il fallait l'insérer à la suite d'un article déjà publié, c'est-à-dire sous un autre titre. L'envoi de messages à d'autres participants, y compris au modérateur ne fonctionnait pas. Par conséquent les internautes ne pouvaient pas informer ce dernier de leurs difficultés. De plus, le site ne relayait pas les mouvements de l'atelier, par exemple sous forme d'alerte dans la boîte mail des participants. Donc pour voir s'il y avait réponses à des questions ou évolution des débats, il fallait penser à aller vérifier régulièrement sur le site.

Un message apparaissait sur la page de l'atelier : « Forum is locked ». Il n'a jamais pu être supprimé et nous pensons qu'avec les nombreuses difficultés d'accès, beaucoup de visiteurs ont dû penser que le forum était vraiment fermé. Constatant cet ensemble de dysfonctionnements, nous avons pris le parti de créer un compte fictif (sans les droits de modérateur) pour tester les fonctionnalités du site. Ceci nous a amenés à vérifier la plupart des problèmes décrits ci-dessus et à demander aux administrateurs des correctifs et des améliorations. Notre évaluation de la situation nous faisait supposer qu'une partie des problèmes auraient pu être gérée plus simplement en donnant aux modérateurs davantage de

droits d'accès et de liberté d'action : changement du titre de l'atelier, insertion d'un logo, message d'ouverture ou de fermeture de l'atelier, accès aux coordonnées des visiteurs, à l'historique des visites et des tentatives d'échanges entre visiteurs.

Nous avons remarqué que si, pour une partie, ces problèmes semblaient purement techniques, d'autres étaient liés à des choix d'organisation.

Ceci expliquerait que mi-janvier 2009, 272 visites avaient suscité moins de 10 interventions... y compris celles des membres de l'organisation du site !

Accès au débat

En dehors des obstacles évoqués précédemment, d'autres éléments ont pu intervenir. Les premières actions menées ont consisté à alimenter le site avec des articles de spécialistes, longs, documentés, adaptés à un public averti. Dès lors, des questions simples, mais parfois indispensables pour s'intégrer – Qui êtes-vous ? Pouvez-vous vous expliquer ? Qu'en pensez-vous ? – n'ont pas été faciles à poser et certains visiteurs, intéressés par le sujet mais peu habitués au débat ont trouvé l'approche par articles difficile d'accès et n'ont pas osé laisser de commentaire. C'est l'explication que nous avons émise pour interpréter les désistements ou les nombreuses visites sans implications. Une présentation sous forme d'échanges plus informels et interactifs leur aurait sans doute été plus abordable.

Les administrateurs, modérateur et premiers contributeurs étant francophones, l'atelier 10 a d'abord émis des articles en français et anglais. Cependant le site LUX'09 était conçu pour être lisible en quatre langues (français, anglais, espagnol et allemand), auxquelles s'est ajouté le portugais avec le groupe brésilien. Or, pour être réellement accessible, la traduction d'un texte complexe nécessite une véritable compétence linguistique que nous ne pouvions assurer ni en espagnol, ni en allemand, ni en portugais. Donc pendant cette phase de plusieurs mois où l'atelier cherchait son public entre francophones et anglophones, des personnes qui ne maîtrisaient pas ces langues n'ont pas pu participer.

Par la suite le collectif d'animation de l'atelier a fonctionné en dehors du site LUX'09 – pour des raisons que nous exposons au paragraphe suivant – excluant de fait des débats toute personne qui n'était pas connue ou n'avait pas laissé son courriel au modérateur ou aux organisateurs, le collectif s'est réellement refermé à ce moment par nécessité opérationnelle de co-construire les 3 journées de rencontres sur le thème décrit précédemment, au Luxembourg, qui allaient être ouvertes à tous les autres participants du forum.

Solution collective

Lors de la fusion entre les équipes brésilienne et française, compte tenu du manque – perçu

par les utilisateurs – de convivialité et d’interactivité de la plate-forme Internet LUX’09, un problème de support de communication s’est posé à nous d’emblée. Et, dès le début de nos échanges visant à préparer conjointement le Forum, nous avons décidé de communiquer par courriel au travers d’une liste de diffusion ouverte, intégrant toute personne que chacun pensait intéressée ou intéressante pour cette élaboration commune.

Ce choix pratique nous a paru le plus opérationnel malgré, comme nous le disions précédemment, cet inconvénient que les acteurs qui n’ont pas été invités par l’un des membres de la liste, parce qu’inconnus ou omis, n’ont pas pu avoir accès à nos débats.

Par la suite toute la préparation du forum s’est faite par mail. Peu à peu, chacun a invité les membres de son réseau concernés par les débats, élargissant de la sorte la liste de diffusion. Cette souplesse d’échange a eu un effet positif puisque l’aspect informel des débats a permis à chacun de se proposer ou de proposer une connaissance pour assurer une présentation ou une animation au Luxembourg.

Fort de au départ d’une douzaine de personnes, la liste de diffusion régulière a rapidement représenté une trentaine de personnes d’Europe et d’Amérique du Sud (jusqu’à l’intégration les derniers jours de représentants africains et indiens), qui sont toutes intervenues plus ou moins fréquemment et ont généralement respecté la diffusion à tous de leurs propositions. Ceci a généré un trafic d’informations important et très porteur pour l’atelier.

Cependant un autre problème s’est à nouveau présenté : le français a été adopté comme langue de travail dès le début, ce qui a posé des difficultés à ceux qui ne le maîtrisaient pas. Certains sont alors intervenus pour traduire des propositions en cas de besoin et l’usage est devenu que chacun présente ses idées et remarques dans sa langue et traduise si possible en français, en anglais, en portugais ou en espagnol suivant ses connaissances. A défaut et en cas de nécessité, les textes importants étaient traduits et/ou corrigés par ceux qui en avaient la compétence. Remarquons que les outils de traduction en ligne ont largement contribué à une meilleure interaction de la liste même si la traduction de mauvaise qualité, nécessitait une petite réécriture.

Pour les ultimes mises au point, un wiki (très peu utilisé) a été créé et des conférences téléphoniques via Skype ont eu lieu, mettant encore en exergue le problème des langues dans la communication. La compréhension par téléphone étant plus difficile, ceux qui le pouvaient se sont réunis à plusieurs autour d’un téléphone pour maîtriser davantage de langues, tandis que d’autres ont spécifié au groupe par courriel dans quelle(s) langue(s) ils débatteraient.

Loin d’avoir été oublié dans ce processus, le site LUX’09 est resté comme vitrine de référence et a reçu les états et abstracts des avancées du groupe de travail qui étaient co-crésés avec les

outils décrits précédemment. Les administrateurs du site ont d'ailleurs été mis en copie de tous les échanges du groupe de travail.

Remarques sur les points qui ont déterminé le passage aux échanges par courriel :

Les courriels, d'usage informel, permettent des échanges simples et spontanés. Ils arrivent à domicile en temps réel sans qu'il soit besoin d'aller les chercher sur un site. Les échanges sont de ce fait beaucoup plus rapides, ils se passent de modérateur et tout le monde est au même niveau. Il est possible de mettre toute la liste de diffusion en copie, mais aussi d'envoyer des questions plus privées au besoin. De plus les personnes en copie sont facilement visibles par tous. Chacun a pu vérifier par exemple que des personnes importantes dans le domaine étaient bien incluses dans le débat.

A l'issue du forum, les membres de l'atelier 10 qui ont décidé de poursuivre leur collaboration via Internet ont décidé de créer un « yahoo group ». Ses avantages caractéristiques qui ont été soulignés sont :

- Chacun peut s'inscrire (sur invitation car il faut savoir que cela existe) et se désinscrire.
- La liste de diffusion, contenant les adresses, est visible par tous.
- Chacun peut recevoir une copie par courriel de tout nouveau message.
- Il est possible pour un nouveau venu d'accéder à l'historique des débats.
- Il est possible d'ouvrir plusieurs sujets.
- Chacun a une marge de paramétrage de son profil.

Ces caractéristiques ont couvert l'essentiel des besoins du groupe.

L'atelier 10 au Luxembourg et le contenu des 3 journées d'interventions et de débats:

Nous avons conçu le continuum de ces 3 journées sur l'idée que les interventions du 1^{er} jour allaient donner un cadre conceptuel à cet atelier et poser des questions de fond. Le 2^{ème} jour, divisé en 2 ateliers de travail, a permis à la presque totalité des expériences présentes de s'exprimer dans un temps certes très limité mais cadré à partir d'une fiche préformatée qu'il avait été demandé aux participants de remplir (elles sont toujours visibles dans la partie « On propose » de l'atelier 10 du site de LUX'09) et en annexes de ce travail de recherche.

Le 3^{ème} jour a permis la synthèse de ces présentations et la rédaction d'une fiche de proposition reprenant les principales idées avancées par les participants, pour les actes du forum mais aussi comme synthèse du travail à effectuer par le groupe de pilotage qui venait de se constituer, et qui prévoyait la continuité de cet atelier, avec des ambitions de déclinaison opérationnelle, dans l'après forum.

Pour le travail de recherche, plusieurs pistes de travail ont émergé de la confrontation avec les pratiques internationales, qui n'avaient pas été envisagées au départ et qui allaient servir de fil directeur, pour les entretiens programmés avec les acteurs de l'ESS francilienne et leurs parties prenantes, comme les modes de promotion des productions ESS auprès des clients/usagers, la participation des bénévoles dans la chaîne de valeurs, etc. . Ainsi, les acteurs et le thème de recherche se sont mutuellement enrichis, dans le cadre de cette recherche-action participative.

Outils d'échange et d'information pour l'ESS: comparaison des systèmes existants, défis et initiatives globales possibles

daniel tygel

Forum Brésilien de l'Économie Solidaire (FBES)

Information and exchange tools for
SSE: comparison of existing
systems, challenges and possible
global initiatives

Carte de navigation

- Contexte et motivations *context and motivations*
- Cadre comparative *comparative chart*
- (Défis principaux) *(main challenges)*
- (Des chemins possibles).... *(possible ways....)*

Contexte et motivations

- Crise – l'associer avec le système actuel, mais aussi associer l'ÉSS comme réponse
- Le territoire et l'ÉSS comme voie d'une autre forme de développement
 - *Stratégies des réseaux et filières solidaires (au delà du productivisme...)*
- L'information vivante permettant la prise de décisions stratégiques
 - *Entreprises solidaires; consommateurs; réseaux;*
- ... mais pas l'information centralisée...

Cadre comparative des systèmes

	Réseau social?	Environnements spécifiques?	Geo-reference?	Outils de gestion?	Intelligence économique?	Sites entreprises?
ZOES	Yes	No	Yes	No	No	Yes
Solidarius	No	No	Yes	Yes	Yes	Yes
Mapa REAS	No	No	Yes	No	No	No
ES-Quebec	No	No	Yes	No	Yes	Yes
wwWilliam	No	No	Yes	No	Yes	Yes
FBES	No	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Hessen	No	No	Yes	No	No	No

Cadre comparative des systèmes

	Outils pour org. Consom.?	Outils pour chaînes et filiales?	E-commerce?	Monnaie social / crédits?	Opensource?
ZOES					
Solidarius					
Mapa REAS					
ES-Quebec					
wwWilliam					
FBES					
Hessen					

Cadre comparative des systèmes

	Forme de validation / inclusion entreprises	Base sociale	Participation du publique	Control social et garantie	Papier pour reproduction local
ZOES	evenements ou validateurs	Ent: ~25 Pers: ~3000		consommateurs	
Solidarius	web + validation des participants	Ent: 1000 + Pers: 500 +			
Mapa REAS	cartog. REAS + filtre des réseaux nationaux	Réseaux: ~150			
ES-Quebec	cartog. Chantier	Ent: 4000 +			
wwWilliam	Contract + association	Consom: 1000 + Fourn: ?			
FBES	validation des forums locaux ou cart. Brésil	Ent: 21000 + Pers: 600 +		consommateurs, entreprises	Bulletin; Catalogue

Issues principaux

- Standards
 - Classification des produits et services de l'ÉSS
 - Formatation de l'Information
 - Flexibilité conceptuelle, mais pas trop (jusq'ou?)

Issues principaux

- Standards
- Protocoles d'information (API)
 - Dialogue inter-systèmes
 - Développement collectif des "plugins" / fonctionnalités
 - Base commune d'usagers (solidarius; OpenId)

Issues principaux

- Standards
- Protocoles d'information (API)
- Gouvernance des informations
 - La notion de "commons"
 - La notion d'Opensource (connaissance libre)

Issues principaux

- Standards
- Protocoles d'information (API)
- Gouvernance des informations
- Inter-mouvements
 - Le territoire: espace des disputes et luttes politiques et économiques. Comment renforcer l'intégration et l'action commune des mouvements sur le territoire?

Issues principaux

- Standards
- Protocoles d'information (API)
- Gouvernance des informations
- Inter-mouvements

Chemins possibles...

- **Mapping global**
 - Systématisations des methodologies, constelations de concepts et principes importants, comme:
 - Participation des acteurs → renforcer le mouvement de l'ÉSS
 - Descentralization

Chemins possibles...

- **Mapping global**
- **ESSGlobal.info**
 - Espace que ne devient un travail de plus. Une méta-page, automatique...
 - Recherche géoréférenciée des produits/services
 - Nouvelles
 - Agenda
 - Réseaux

Chemins possibles...

- **Mapping global**
- **ESSGlobal.info**

Villmools merci

Gracias

Merci

Thanks

Danke schön

Obrigado



Fórum Brasileiro
de Economia Solidária

dtygel@fbes.org.br



Finalités

- Participer à la construction et au développement du projet politique de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).
- Donner une visibilité et une lisibilité à l'ESS.
- Mutualiser les pratiques, les expériences dans leur diversité, favoriser la coopération entre les acteurs.
- Renforcer les espaces locaux de communication et de culture.
- Intégrer les différentes thématiques du RIPESS dans un même cadre de communication.
- **Pour le grand public:** Accès aux actualités, aux agenda, aux produits/services de l'ESS et leur traçabilité, aux réseaux existants de l'ESS, aux initiatives de formation en ESS, aux offres et demandes d'emploi et aux matériaux multimedia issus des réseaux.
- **Pour les Entreprises solidaires** (de production, services, consommation, commercialisation): Diffuser leurs activités (offres, événements, histoire, forme de gestion...); Renforcer le réseautage, les échanges et les filières économiques, sociales et politiques entre les entreprises solidaires. (*lien avec l'atelier 6*)
- **Pour le mouvement et réseaux de l'ESS:** Renforcer le mouvement, les réseautages et la coopération; Renforcer l'identité de RIPESS; Diffuser, affirmer et partager la plateforme et l'identité politique et économique de l'ESS; Renforcer la culture partagée.
- **Pour les medias:** "Irriguer" les medias avec des informations de l'ESS issues du mouvement et des réseaux membres du Ripess; Contribuer à la pluralisation de l'information et de la communication; Repositionner le débat sur l'économie qui existe dans les grands médias.
- **Pour l'éducation** formelle et non formelle: rendre disponible des matériaux pédagogiques pour des processus de formation (*lien avec l'atelier 0*).
- **Pour les gestionnaires publics** locaux et nationaux: rendre disponible des matériaux d'appui aux gestionnaires publics pour la construction de politiques publiques (*lien avec l'atelier 1*); Repositionner le débat sur les presupposés des actions de développement menées par les pouvoirs publics.

Principes

- Travailler dans le respect de la diversité
- Partir de l'existant, respecter les initiatives des réseaux et leur permettre l'inter-communication
- Favoriser les échanges directs à travers des rencontres
- Travailler dans une démarche participative, dans toutes les étapes, actions et méthodologies
- Travailler en articulation avec les autres projets du RIPESS
- Ne jamais penser aux outils comme un fin en soi: le terrain et les relations humaines sont toujours prioritaires
- Travailler dans l'esprit de l'Opensource
- Prioriser les medias communautaires et alternatifs en diffusant les informations

Défis

- Les différents concepts, visions et perspectives de l'ESS
- Les différentes langues
- Les typologies et vocabulaires spécifiques à chaque pays
- Le manque de continuité et l'essoufflement
- Le peu d'accès à l'internet par les acteurs de l'ESS dans les pays les plus pauvres

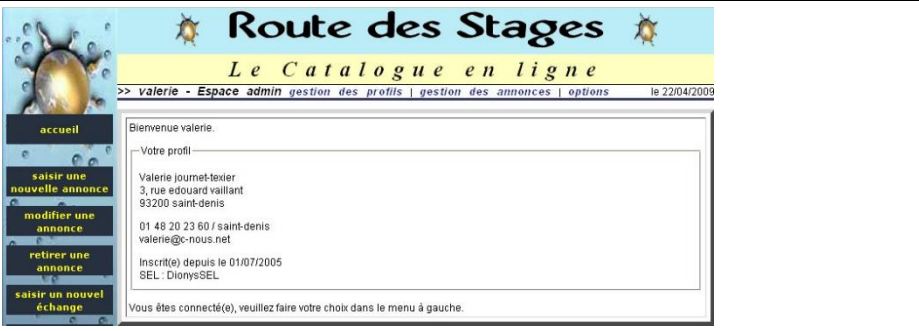
Pistes d'action


On recommande la création de groupe(s) de travail pour:


- Avancer dans de réflexions conceptuelles concernant les valeurs, les parties prenantes, les processus participatifs dans la construction des cartographies, les vocabulaires utilisés et les échanges non informatisés.
- Construire un socle commun d'informations pour les différentes cartographies.
- Répertoire et rendre disponibles les méthodologies de cartographie existantes: des entreprises solidaires; des initiatives de formation en ESS; des réseaux de l'ESS; et des politiques publiques de promotion de l'ESS
- S'inspirer des initiatives de communication d'autres mouvements et réseaux (ex. media libre).
- Développer des standards:
 - Arborescence des produits et services de l'ESS (pour rapports économiques entre systèmes différents)
 - Typologie des différents aspects idéologiques, culturels et de gestion de l'ESS (pour présentation)
 - Typologie des thématiques (pour articles et agenda)
- Créer un outil qui regroupe des informations des réseaux membres pour diffusion multimedia.
- Pour l'atelier 0 (formation), on propose de promouvoir l'insertion de l'ESS dans les programmes d'éducation.


ANNEXES


Fiches d'identification des participants à l'atelier 10


Logo / image	
Name of project	Le catalogue interactif
Description (objectives)	<p>Il s'agit d'un catalogue interactif autogéré permettant de partager en un même espace des offres, des demandes et des partages de biens, de services et de savoirs. Chaque membre du catalogue est responsable de ses annonces qu'il peut créer, modifier ou supprimer. Chaque nouvel annonce fait l'objet d'un mail automatique envoyé aux membres du catalogue.</p> <p>Pour être habilité à passer des annonces, le membre doit faire partie d'un SEL. Il s'inscrit en choisissant un login et un mot de passe, puis, son inscription est "certifié" par un administrateur du catalogue. Chaque inscription génère un mail automatique à destination des administrateurs.</p> <p>Les membres peuvent s'inscrire comme correspondants locaux, et ainsi apparaître dans une liste spécifique de points de contacts possibles de proximité (utilise lorsque la zone géographique des utilisateurs du catalogue est étendue).</p> <p>Les membres peuvent également est nommé "administrateurs locaux" par un administrateur général, et certifier les nouvelles inscriptions en provenance de son SEL.</p> <p>Un module de comptabilité des échanges en monnaie locale est en cours de développement.</p>
Functionalities	<p>Auto-enregistrement des membres Certification de ceux-ci par un administrateur Gestion d'une liste de correspondants locaux Création/modification/suppression d'annonces Consultation des annonces, filtres possibles</p> <p>Tâches administratives : Certification des inscriptions Purges des annonces périmées (selon règles précises) Modification / suppression d'utilisateurs Gestion des mails générés automatiquement (paramétrage) Déclenchement de l'envoi d'une liste d'annonce</p>
Keywords (focus, thematic issues)	SEL, système d'échanges local, catalogue, échanges, interactif, autogestion
Tech specifications (software / language)	PHP / MySQL
Website	http://route.stages.free.fr/catalogue/index.php http://intersel.apinc.org/catalogue_2007/
Contact person and email	Valérie Journet-TeXier : valerie.journet@free.fr
Promoting organisation(s)	Ce système est soutenu / utilisé par La Route des Stages et par la coordination des SEL d'Ile de France

Logo / image	 Facilitateur de marché durable
Name of project	Ateliers du Fidarec : facilitateur de marché durable (site non marchand) .Construction sociale par les acteurs cooperants sur les Modes de Production et de Consommation Durables (MPCD).
Description (objectives)	<p>Tout marché est une construction sociale et son existence repose au moins autant sur des processus coopératifs que sur les phénomènes de concurrence.</p> <p>La vocation du FIDAREC est de faciliter le développement des services et produits émergents vers des marchés durables en incluant le maximum de contributeurs coopérants sur tout le cycle de vie.</p> <p>L'objectif, pour un marché donné, est de passer d'une activité de niche ou émergente à un marché visible, influent, vers un marché de masse.</p> <p>Le travail est organisé par « ateliers » par marché. Chacun d'entre eux incluant des contributeurs coopérants motivés, représentatifs du cycle de vie : fabricants de produits, d'éco-procédés, acheteurs publics, acheteurs et distributeurs privés, organismes ayant à traiter un impact environnemental ou social dans le domaine considéré (association d'insertion ou Agence de bassin d'eau par exemple)...</p> <p>L'atelier identifie les freins, décide de travailler sur les plus déterminants au regard du développement du marché et en complémentarité avec les actions déjà engagées par ailleurs par d'autres acteurs.</p> <p>Le Fidarec ne se substitue à aucun acteur. Son rôle est de fournir un espace neutre de coopération, d'en garantir la neutralité, de le nourrir d'expertises. Il vise la résolution de problèmes identifiés par l'atelier, en mode coopératif.</p>
Functionalities	<p>Innovation environnementale : En faisant le lien permanent entre l'offre (éco-conception) et la demande (les acheteurs) dans un marché de niche appelé à s'amplifier. Une vision systémique du marché développement durable recadré en permanence par des experts seniors.</p> <p>Innovation sociale : Un espace de coopération entre acteurs d'une filière alors qu'ils peuvent être par ailleurs dans des relations de subordination (relations acheteurs – vendeurs) ou de compétition (relations entre fournisseurs ou fabricants). Un espace de facilitation pour une remontée permanente d'avis. Un espace <u>*neutre garanti</u> par l'association Fidarec (indépendante de la SCIC FIDAREC).</p> <p>Innovation économique : Une mutualisation des coûts directs et indirects pour parvenir à l'objectif. Une mutualisation des outils TICC par la création de plateforme software intégrée à coût réduit pour les participants et en particulier les experts indépendants.</p> <p>Innovation structurelle : par la SCIC Société Coopérative d'Intérêt Collectif, construction courant 2009. Un garant du processus éthique. Une personne = une voix. Acceptation de tous les modes de financement, y compris hors marché : dons, subventions, adhésions diverses ...</p> <p>Innovation « management 2.0 » : Un travail collaboratif et coopératif avec un fort développement des réseaux de parties prenantes motivées et acteurs de terrain, animation spécifique, créativité permanente par des méthodologies innovantes. Un processus dynamique par animation permanente. <u>Un site internet ouvert pour la création de liens sociaux entre les acteurs du cycle de vie des produits. Les acteurs peuvent se repérer, échanger par filière, par typologie d'acteurs, par zone géographique, indépendamment des ateliers.</u></p>
Keywords (focus, thematic issues)	Lien social, éco-conception, insertion, économie solidaire, construction sociale, impacts environnementaux, impacts sociaux, intelligence économique territoriale ,expertise en reseau, cout total acheteur, evaluation,
Tech specifications (software / language)	Logiciel compatible avec les logiciels libres (deuxième version en cours) Plateforme collaborative en français (réseau francophonie). Projet Veille .
Website	http://www.fidarec.org
Contact and email	Patricia Ravet cartesve@club-internet.fr Laurent Grisel laurent.grisel@sfr.fr
Promoting organisation	FIDAREC, laureat “actions remarquables” Ile de France, Picri, Ademe...




Logo / image	
Name of project	Confédération de sites ressources pour une démocratie mondiale (<i>Coredem</i>) et son moteur de recherche Scrutari.
Description (objectives)	<p>La Coredem est une confédération de sites ressources pour une démocratie mondiale qui rassemble des partenaires autour d'une charte, d'un moteur de recherche et d'un wiki. La Coredem est animé par l'association Ritimo et la Fondation Charles Léopold Mayer (FPH). Une quinzaine des sites partenaires constituent aujourd'hui la confédération qui ouverte à d'autres participants. Pour y faire partie, il faut signer la charte en ligne sur le site.</p> <p>Le WikiCoredem est un Wiki spécialisé sur les questions éthique, sociales, économiques, environnementales et de gouvernance dans la perspective de changements pour instaurer une société durable. Le Wikicoredem permet aux membres de la Coredem d'élaborer des définitions communes de notions.</p> <p>Le moteur de recherche que propose la Coredem utilise le logiciel Scrutari, logiciel libre développé par la société Exemole avec le soutien intellectuel et financier de la fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme.</p> <p>Le moteur de recherche de la Coredem recherche sur l'ensemble des sites membres de la Coredem.</p> <p>En se regroupant ainsi, les membres de la Coredem donnent accès à partir d'une page unique à un vaste catalogue de textes et de documents.</p>
Functionalities	Le moteur de recherche Scrutari ne cherche pas en plein-texte, il va rechercher l'expression ou le mot qui vous intéresse dans les mots-clés, le titre et le sous-titre, bref dans ce qu'on appellerait dans le jargon les « méta-données » du document. Ce choix technique a pour but de mettre en valeur les efforts de structuration de l'information effectués dans les différents sites ressources de la Coredem. Scrutari est complémentaire des moteurs de recherche classiques.
Keywords (focus, thematic issues)	système d'information, logiciel libre, confédération des sites ressources, moteur de recherche, base de données, structuration de l'information.
Tech specifications (software / language)	Pour plus d'informations techniques sur scrutari: http://www.exemole.fr/index.html
Website	www.coredem.info www.ritimo.org
Contact person and email	Suzanne Humberst, Aude Delavernhe et Erika Campelo : dph@ritimo.org
Promoting organisation(s)	Ritimo, réseau d'information et de documentation pour le développement durable et la solidarité internationale Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH) : www.fph.ch


Logo / image	
Name of project	Selidaire-Atelier-International
Description (objectives)	<p>Selidaire-Atelier-International est une liste de diffusion dédiée aux informations (ressources, infos, contacts, évènements) concernant les Systèmes d'Échanges Locaux et les systèmes d'échanges non monétaires internationaux (Banques du Temps, LETS, Tauschrings, Banco de Tiempo, Banca del tempo, etc ...).</p> <p>Cette liste sert à relier tous les SEListes qui le souhaitent ainsi que les participants à d'autres systèmes d'échange non monétaire en vue de collecter et informer sur ce qui se passe sur notre belle planète aux différents niveaux de l'expérience des échanges en unités temps.</p> <p>C'est aussi un lieu de travail important pour les traducteurs et interprètes souhaitant participer à une meilleure communication internationale au sein des SEL et des systèmes d'échanges non monétaires.</p> <p>Sont conviés tous particulièrement les membres en mesure d'assurer la traduction des informations qui se présenteront (en esperanto, en anglais, en espagnol, en italien et en allemand pour commencer), afin de rendre cette liste la plus polyglotte possible.</p>
Functionalities	Recenser, collecter, lister et réunir au sein d'une liste de diffusion les informations concernant les Systèmes d'Échanges Locaux et les systèmes d'échanges non monétaires dans le monde.
Keywords (focus, thematic issues)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Systèmes d'Échanges Locaux ➤ Systèmes d'échanges non monétaires ➤ recenser ➤ Informer ➤ Diffuser ➤ Réunir ➤ Partager
Tech specifications (software / language)	World Wide Web Français, esperanto, anglais, espagnol, italien et allemand.
Website	http://fr.groups.yahoo.com/group/selidaire-atelier-international/ www.selidaire.org
Contact person and email	Anik STRAUB & François JAULT selidaire-atelier-international-owner@yahoogroupes.fr
Promoting organisation(s)	www.selidaire.org www.route-des-sel.org

Logo / image	
Name of project	Atlas d'Economie Solidaire en Hesse du nord, Allemagne/ Information System Solidarity Economy (ISOE)
Description (objectives)	<p>La cartographie des Entreprises d'Economie Solidaires (ESE) en Hesse du nord a été lancée pour renforcer l'Economie Solidaire déjà existante en la rendant visible et en favorisant les échanges d'informations et la communication sur des perspectives et actions communes. Ainsi la construction de réseaux, d'économies locales et de chaînes pourrait être facilitée aussi bien que d'autres stratégies communes entre les Entreprises d'Economie Solidaires. En même temps une base de travail portant sur des intérêts communs par rapport à la politique publique a été construite pour créer un cadre de conditions politiques pour consolider davantage l'ESS. Une carte Google montre les entreprises.</p> <p>La cartographie participative s'est faite avec des entités hors de l'Université: Forum régional de durabilité, Réseau pour un commerce juste et régional, Association pour la promotion de l'économie solidaire et partenaires régionaux. A l'intérieur de l'Université la cartographie a été effectuée par une équipe oeuvrant sous un groupe de conseil interdisciplinaire.</p> <p>Principes et définitions ont été débattus dans et hors Université. Les débats ont été menés dans les sous régions, les résultats ont été rapportés et les priorités régionales soulignées.</p> <p>Les médias ont été intéressés. Nous avons partagé l'information sur le processus. Des groupes intéressés pour porter des cartographies similaires ont été organisés.</p>
Functionalities	<ul style="list-style-type: none"> - Géoréférencement (cartographie) de solidarité économique d'entreprises et d'initiatives (ESE) (production, services, consommation, commercialisation de toutes sortes) et entités qui les soutiennent, les conseillent et les promeuvent (EBAP) - Construction d'information et de communication sur l'économie solidaire. - Promotion de l'intérêt d'incubateurs pour ESE
Keywords (focus, thematic issues)	Economie solidaire: Entreprises d'Economie Solidaires (ESE), self management, cooperation, orientation vers la communauté, action écologique / chaîne de solidarité, réseaux, économies locales / Forum régional de durabilité.
Tech specifications (software / language)	<ul style="list-style-type: none"> - Google Map en HTML par PHP. Connection entre navigateur de l'utilisateur et serveur via AJAX. (ESE spécifié selon region, activités, and produits). - ISOE banque de données: spss avec format ".sav". Il y a aussi la possibilité de travailler avec excel-data (".xls") ou avec (".txt") ou (".dat")
Website	www.rnf-nordhessen.de (Google Map)/Lien pour la carte de Solidarity Economy in Northern Hessia http://www.upress.uni-kassel.de/publik/978-3-89958-443-1.volltext.frei.pdf
Contact person and email	Clarita Müller-Plantenberg muellerp@uni-kassel.de
Promoting organisation(s)	University of Kassel + beaucoup de partenaires (promoteurs, media, Initiatives d'ESS en Europe et Amérique du sud)

Logo / image	
Name of project	ZOES – Zona equosostenibile (Zone juste et durable)
Description (objectives)	<p>Zoes.org a été conçu avec l'idée de fournir des informations et des services à toutes les communautés "juste et durable" de pratiques, de producteurs et de consommateurs, pour étendre le nombre de personnes et d'organisations qui promeuvent la durabilité et la responsabilité sociale dans leur communauté.</p> <p>Zoes.org est une plateforme communautaire virtuelle (réseau social) permettant de nouvelles relations parmi les personnes, les groupes, les entreprises, les associations, les entités publiques qui partagent les principes et les pratiques de l'économie solidaire. C'est aussi une plateforme de e-commerce, donnant priorité aux achats collectifs et solidaires, tout en respectant l'environnement, la transparence des prix et la responsabilité sociale. Et c'est une carte que les personnes peuvent utiliser pour s'orienter dans de nombreux domaines sur les réseaux et les communautés, à propos d'initiatives, d'actions collaboratives et des possibilités offertes par l'économie solidaire et durable. C'est un atlas où trouver des références de bonnes pratiques et de consommation éthique en Italie et au delà, aussi bien que des campagnes et actions par des organisations citoyennes.</p> <p>Zoes est aussi information, participation, interaction, construction collective, connaissance et partage de ressources... En bref, Zoes est une plateforme pour servir et informer sur l'économie solidaire et durable.</p>
Functionalities	<ul style="list-style-type: none"> - Géoréférencement (cartographie) d'individus, d'organisations, d'entreprises, de groupes d'achat solidaire, d'entités publiques - Réseau social et typologie (avec système de validation d'inscription en réseau) - E-commerce pour entreprises socialement responsables
Keywords (focus, thematic issues)	10 chaînes thématiques : Hébergement et (eco) construction, Alimentation et Agriculture, Finance et Économie, Énergie et Efficacité, Politique et Participation, Santé et Bien-être, Droits et réseaux Sociaux, Voyage et Hospitalité, Production et Responsabilité
Tech specifications (software / language)	Développé sous system DRUPAL (open source)
Website	www.zoes.it
Contact person and email	Jason Nardi – jason.nardi@gmail.com
Promoting organisation(s)	Fondazione culturale responsabilità etica onlus [Ethical Bank, Italy]+ beaucoup de partenaires (promoteurs, media, technique, sponsors)


Logo / image	
Name of project	Centre de Ressource des monnaies complémentaires
Description (objectives)	Pour proposer des ressources à quiconque souhaite en savoir plus sur les systèmes de monnaies complémentaires (CC: Complementary Currency).
Functionalities	Base de données mondiale des systèmes de monnaies complémentaires (international, multilingue), bibliothèque ouverte de matériaux, galerie ouverte d'images et beaucoup d'autres ressources.
Keywords (focus, thematic issues)	Social, argent, complémentaire, monnaie
Tech specifications (software / language)	
Website	Http://www.complementarycurrency.org
Contact person and email	Stephen DeMeulenaere, stephen@complementarycurrency.org
Promoting organisation(s)	Strohalm Foundation , Social Trade Organization(STRO) (Organisation de commerce social)

Logo / image	 
Titre de la présentation	Systèmes d'information pour le secteur de l'économie sociale: échanges politiques et économiques
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une communauté d'entreprises d'économie sociale • Diffuser l'information en économie sociale par secteur d'activité et par région • Rejoindre la population intéressée par une autre façon de faire de l'économie • Diffuser les revendications politiques des organisations d'économie sociale • Augmenter les parts de marché de l'économie sociale dans l'économie québécoise dans le respect de leurs missions, de leur rythme de croissance et des pratiques de consommation responsable. • Favoriser les achats entre les entreprises d'économie sociale du Québec • Améliorer le pouvoir d'achat des entreprises d'économie sociale • Favoriser le développement local et l'occupation du territoire dans toutes les régions du Québec • Participer au développement de la consommation responsable en favorisant la consommation de produits et services d'organisations d'économie sociale dans un but de transformation du modèle économique de consommation
Fonctionnalités	<p>Le portail www.economiesocialequebec.ca met à la disposition des organisations de l'économie sociale les outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un accès privé à une fiche pour entrer les communiqués, nouvelles, produits et services, photos et événements ▪ Une référence automatique dans les nouvelles d'ici, les nouvelles régionales des régions où les organisations interviennent, dans le calendrier et le catalogue des produits et services <i>Acheter solidaire</i> des blogues ▪ la possibilité de commenter les nouvelles ▪ un moteur de recherche ▪ des pages par secteur d'activité comprenant les actualités, les produits, les services et les événements et actualités <p>Le site www.achatersolidaire.com permet de structurer l'offre de produits et de services afin de les rendre accessibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ aux consommateurs ▪ aux pouvoirs publics ▪ aux municipalités ▪ aux entreprises privées intéressées par l'approvisionnement responsable <p>Prochaines étapes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ achat en ligne ▪ développement de consortiums ▪ achats mutualisés
Mots-clés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ portail de l'économie sociale ▪ consommation responsable ▪ approvisionnement responsable ▪ achats mutualisés ▪ réseau social
Tech specifications (software/language)	Système de gestion: DZELO www.arrondissement.com yvon.gagnon@lavenue.qc.ca
Website	www.economiesocialequebec.ca www.achatersolidaire.ca
Contact and email	charles.guindon@chantier.qc.ca
Promoting organisation(s)	 www.chantier.qc.ca


Logo / image	 <p style="text-align: center;"><i>Sistema de Intercambios Solidarios</i></p>
Name of project	<i>Solidarius Technologies Sociales pour l'Economie Solidaire</i>
Description (objectives)	<p>Solidarius est une entité de soutien et de promotion d'actions d'économie solidaire. Il offre des solutions dans les Technologies de l'Information (TI), des formations et des consultations aux personnes, aux entreprises, aux réseaux de collaboration, aux communautés et aux gouvernements, spécialement développées pour renforcer des activités d'économie solidaire.</p> <p>Nous intégrons actuellement 108 participants de huit pays, avec une base de données de plus d'un millier d'entreprises d'économie solidaire cartographiées. Nous avons créé une nouvelle modalité d'échange, à l'intérieur de l'économie solidaire, en intégrant: flux économiques locaux et globaux, finances, production, commerce et consommation, en produisant une alternative réelle pour le contrôle démocratique sur les flux de valeur économique à l'intérieur de l'économie solidaire, tant à un niveau local qu'international.</p>
Functionalities	<p>Une expérience d'économie solidaire est réalisée depuis plus d'un an, en développant la constitution d'une communauté d'échanges formée par des acteurs de pays distincts qui réalisent des échanges de valeurs, de produits et de services, en alimentant un Fonds Mondial d'Économie Solidaire, dont les ressources sont autogérées, utilisées pour le micro-crédit et le soutien aux projets d'économie solidaire, discutés et approuvés avec la participation directe de cette communauté.</p>
Keywords (focus, thematic issues)	<p>Basé sur les principes de solidarité, d'autonomie, de responsabilité, de réciprocité de don, de rétribution, d'équité, de subsidiarité, de démocratie, de durabilité et de libération, le SIS est une <i>Communauté d'Échanges Solidaires</i>, gérante d'un <i>Fonds Mondial d'Économie Solidaire</i>, divisé en Sections Nationales, sous la responsabilité des participants de chaque pays.</p> <p>Chaque donation au Fonds dans la monnaie nationale par n'importe quel participant, est enregistré à son compte, après conversion en <i>Crédits Solidarius</i> de la valeur respective donnée au Fonds. Le Crédit Solidarius est l'unité de valeur économique utilisée par les participants pour toutes les transactions économiques réalisées dans la SIS. De cette façon, les achats, les transferts et les paiements dans la SIS sont réalisés par les <i>Crédits Solidarius</i>, qui circulent entre les participants, selon leurs transactions. Le calcul de la conversion des monnaies nationales dans des crédits solidarius est basé sur une méthodologie qui considère la parité du pouvoir d'achat des monnaies sur la base d'indicateurs du Programme des Nations Unies pour le Développement, ainsi que le pouvoir d'achat distribué dans chaque pays, en tenant en compte de la taxe nationale sur le revenu. Quand le facteur de conversion a été calculé, pour chaque pays, cela s'applique sur la cotisation internationale de la monnaie utilisée dans le pays (en considérant la moyenne de la cotisation annualisée) arrivant ainsi à la valeur d'un <i>Crédit Solidarius</i> dans la monnaie officielle en circulation dans ce pays</p>
Tech specifications (software / language)	<p>Une Plate-forme de Technologie de l'Information a été développée pour appuyer ce Système d'Échanges Solidaires, ce qui permet des opérations telles que achat-vente de produits et de services, par le biais de <i>Crédits Solidarius</i>, avec un système électronique pour l'enregistrement des transactions, les donations, les transferts, les paiements et les votes directs dans la délibération de projets.</p>
Website	www.solidarius.com.br
Contact and email	Altagracia Villarreal Santos chilov@att.net.mx
Promoting organisation	

Logo / image	
--------------	--

Name of project	<i>Portail Web d'Économie Solidaire Carte Internationale</i>
Description (objectives)	<p>Portail d'économie solidaire (1997-2009)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créé par l'état espagnol avec vocation d'être partagé avec tous - Moyen de communication propre par et pour les réseaux d'économie solidaire (ES) - Espace pour informer, présenter et donner une visibilité au mouvement ES - Système participatif et interactif des entités et des personnes associées, avec clés d'usage et sept rôles possibles <p>Carte internationale des liens</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cartographie du mouvement qu'impulse l'ES à travers le monde - Est complémentaire à la cartographie faite des entreprises et des entités associées aux réseaux - Il s'agissait initialement d'une liste de liens par pays qui est devenue un espace de cartes graphiques où on peut trouver les liens Internet des organisations qui favorisent l'économie solidaire
Functionalities	<p>Portail d'économie solidaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Espace Internet d'expression publique, mais aussi de travail interne (intranet) - Propose des espaces de portée local (réseau), étatique (coordination de réseaux) et international (Ripess) - Les contenus sont ordonnés par information statique et par information interactive : nouvelles, documents, activités, bibliographie, blogs, et transversalement par des étiquettes ou tags thématiques et territoriaux - Il y a des sections à chaque réseau de REAS (13), avec fiches de chaque entité (215) et une section de Bonnes Pratiques d'Economie Solidaire. - La section PLANÈTE dispose pour le moment de sections Ripess, Forums, et CARTE INTERNATIONALE. - Un bulletin mensuel est envoyé à 1802 abonnés et à 7 listes de courriers <p>Carte internationale des liens</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche territoriale dans trois domaines : global, continental, national. On peut aussi diviser un pays par régions : c'est le cas de l'état espagnol. - Transversale par sept thèmes : entités motrices, commerce juste/responsable, finances éthiques, un troc - monnaie social, académique - université, et gouvernemental.
Keywords (focus, thematic issues)	<p>Portail d'économie solidaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aspire à inclure des outils d'échange, de marché social et de finances éthiques partagées globalement - De la même manière on cherche à partager ce qui se produit dans les autres pays, actuellement avec les contacts web du Ripess: fbcs, ripessla, l'Aloès; et d'autres web plus de locaux : Noticias Positivas y Nabarrera.com en espagne. <p>Carte internationale des liens</p> <ul style="list-style-type: none"> - Va avoir un correspondant par pays qui filtre et actualise les liens de chaque territoire
Tech specifications (software / language)	<p>Portail web développé sur DRUPAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Système d'administration de contenus (CMS), avec environnement de développement où s'assemblent des modules créés par la communauté - Développé par une communauté de logiciel libre à laquelle environ 600 personnes participent <p>Réalisé par INVESTIC, entreprise associée à REAS Administré par REAS – Réseau de réseaux</p>
Website	www.economiasolidaria.org et www.economiasolidaria.org/mapas
Contact person and email	Secretariat Technique: Carlos Rey Bacaicoa – secretaria@reasnet.com Skype: carlos.rey.bacaicoa
Promoting organisation	REAS – Réseau de réseaux d'Economie Alternative et Solidaire.

Logo / image	
Name of project	APRES-VD
Description (objectives)	<p>Constitution d'un réseau d'acteurs de l'économie sociale et solidaire du canton de Vaud (Suisse) en 2009, inventaire des acteurs de l'ESS (2009-2010) et projet de recherche sur l'ancrage et la contribution sociaux et économiques de l'ESS en canton de Vaud (sur 5 ans).</p> <p>Le comité de pilotage pour le lancement d'un réseau vaudois de l'économie sociale et solidaire, créé en 2005, a mis en place un site internet en 2009 (www.zen3.net) qui permet aux organismes vaudois qui pratiquent une économie à visage humain de se connecter en réseau. Ce réseau vaudois sera lancé officiellement aux rencontres des 8 et 9 mai 2009 au Centre Verte Rive à Pully. Les participants peuvent faire figurer leurs organisations et leurs prestations sur un annuaire, dont 1000 exemplaires seront imprimés pour ces rencontres.</p> <p>A cette mise en réseau pratique, s'articule un projet de recherche sur l'ancrage et la contribution sociaux et économiques de l'ESS, d'une durée de 5 ans, sous la coordination d'un chercheur de HEC et d'un chercheur de Sciences Sociales et Politiques.</p>
Functionalities	<p>Réseau social opensource sur Internet favorisant la coopération et l'expression des organisations participantes (profils, groupes, blogs).</p> <p>Inventaire des organisations de l'ESS.</p> <p>Projet de recherche interdisciplinaire.</p>
Keywords (focus, thematic issues)	<p>Mots-clés du référencement des organisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Commerce équitable et bio * PME à visage humain et sans but spéculatif * Monnaies sociales * Habitat associatif et coopératif * Secteur artisanal et industriel coopératif * Promotion économique locale * Micro-entreprises culturelles, sportives ou de bien-être * Agriculture de proximité * Mobilité douce * Entreprise d'insertion sociale * Micro-crédit et finance solidaire * Actions environnementales
Tech specifications (software / language)	Le réseau social Zen3 est développé en opensource par Noosfero (Brésil), comme d'autres sites de l'ESS. Langue : français
Website	http://www.zen3.net/apres-vd/
Contact person and email	Théo Bondolfi – move@cooperation.net
Promoting organisation(s)	Association Smala, Comité de pilotage du réseau économie sociale et solidaire du canton de Vaud, existant depuis 2005.

Logo / image	 <p style="text-align: center;">AGENCE PROVENÇALE POUR L'ÉCONOMIE ALTERNATIVE ET SOLIDAIRE</p>
Nom du projet	Base de données des initiatives solidaires (BDIS)
Description (objectifs)	<p>BDIS est un projet national français de base de données cartographique en ligne des acteurs de l'économie solidaire destinée au grand public, aux acteurs de l'ESS et aux administrations. BDIS a pour pour objectifs de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Promouvoir l'économie solidaire dans sa diversité 2. Construire un référentiel commun de l'économie solidaire 3. Favoriser le développement et la structuration des réseaux et relier des acteurs ensemble sur des thématiques ou des projets communs 4. Etre un outil à la disposition des acteurs régionaux et nationaux de l'économie solidaire
Fonctionnalités	<p>BDIS est une base de données unique pour des accès multiples. A terme, BDIS sera installée sur les sites de nombreux réseaux de l'ESS et de collectivités territoriales.</p> <p>C est d'abord un outil de référencement cartographique des acteurs de l'ESS sur la base de l'adhésion à une charte (la charte de la BDIS). La classification des structures sera réalisée suivant le statut juridique, la situation géographique, le lien ou l'appartenance à un réseau ou à un groupe d'acteurs, la filière économique, la famille d'acteurs de l'économie solidaire.</p> <p>L'inscription dans BDIS peut être réalisée en ligne.</p> <p>Dans un second temps il est prévu de développer un module permettant de favoriser les échanges, la mutualisation et la coopération économique entre acteurs de l'ESS</p>
Mots clés	Promotion de l'économie solidaire, liens entre acteurs de l'ESS, périmètre de l'ESS, mutualisation, géoréférencement, réseau social
Caractéristiques techniques (software / langue)	<p>Le développement utilise deux logiciels libres conçus par la société Exemole (www.exemole.fr) : BaseDeFiches : une base de données qu'il est possible de modifier via son navigateur web et qui repose sur un modèle fiches-mots clés hautement configurable</p> <p>Scrutari : un moteur de recherche lié aux bases de fiches mais autonome et qui permet d'agréger des données issues de bases différentes</p>
SiteWeb	Système (Beta) : http://bdis.exemole.fr/v1_2/
Personne Contact / Email	Marc Alphantery (marc.alphantery@wanadoo.fr)
organisation(s) Promotrice(s)	Agence provençale de l'économie alternative et solidaire (APEAS) Mouvement pour l'économie solidaire (MES)

Logo / image	 <p>Fórum Brasileiro de Economia Solidária</p>
Name of project	Système du Forum Brésilien de l'Économie Solidaire (nom en définition)
Description (objectives)	<p>Objectifs principaux:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. fomentier le flux et échanges des savoirs, des produits et des services de l'Économie Solidaire (ÉS); 2. offrir des outils économiques pour la constitution et consolidation des réseaux et des chaînes (filères) solidaires de production, consommation et commerce; 3. offrir des outils d'intelligence économique et de gestion aux entreprises solidaires, réseaux locaux, consommateurs solidaires et entités d'appui à l'ES; 4. être un espace de divulgation publique de l'économie solidaire et de recherche géoréférencée de leurs produits et de leurs services; 5. permettre l'interaction entre différents acteurs du mouvement de l'Économie Solidaire dans des communautés virtuelles et espaces territoriaux, thématiques et économiques.
Functionalities	<p>On peut décrire les fonctionnalités plus importantes par 4 piliers:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. CMS et réseau social: contenus, textes, documents, agenda d'événements peuvent être insérés de manière décentralisée par des personnes qui ne comprennent rien de programmation ni de langues d'ordinateur, permettant une dynamique décentralisée; chaque usager a une page propre, où elle/il peut placer ses idées, photos, événements, montrer de quelles entreprises solidaires participe, de quelles entreprises a l'habitude acheter des produits, les sujets qui l'intéressent, etc; on peut créer et participer dans des communautés virtuelles, soit territoriales, thématiques, ou économiques; 2. Des portails dans le système (Espaces): des pages agrégateurs de documents, articles, blogs, usagers, entreprises, produits/services, agenda, etc. d'une certaine thématique, territoire ou secteur économique (<i>Espace des femmes; Espace de l'Artisanat; Espace de la région de São Paulo...</i>) 3. Outils et Intelligence Économiques: Système d'intelligence pour divulgation, commercialisation et logistique de produits et services de l'ÉS. Ceci implique dans une série de fonctionnalités, comme par exemple : Chaque entreprise solidaire a un site internet gratuit , où il peut divulguer ses produits/services, photos, points de vente ; Des groupes de consommateurs pourront organiser leurs achats collectifs par le système, intégrant entreprises solidaires dans le réseau comme fournisseurs ; Le système incorpore le "chercheur de l'ÉS", géoréférencé (sur la carte) et par produit/service; Outils pour les entités, institutions, gouvernements et entreprises placer leurs listes d'achats institutionnels qui seront divulgués automatiquement pour les entreprises solidaires qui fournissent chaque produit/service; Incorporation du système de crédits solidarius (Solidarius); Outils de gestion pour les entreprises (comme plan de viabilité); Visualisation géoréférencé d'accumulations d'offre et de demande dans les territoires; Identification des fournisseurs solidaires pour les intrants d'une entreprise solidaire; Processus d'apprentissage économique du système par les actions des usagers;
Keywords (focus, thematic issues)	Réseaux et filières sociaux et économiques de l'Économie Solidaire; intelligence économique; divulgation de l'ÉS; concertation des acteurs; géoréférencé;
Tech specifications (software / language)	<p>Le système est en développement technique a partir du zero par le développement d'un logiciel libre de base appelé Noosfero. Le développement est fait en collaboration entre FBES, Yinternet.org, Colivre, Unifreire et la Communauté Brésilienne de Logiciel Libre. La base des données est la cartographie des entreprises solidaires (2005-2007), fait par SENAES en partenariat avec le FBES. Langage de développement: Ruby on Rails.</p>
Website	<p>Système (beta): http://ecosol.noosfero.com.br Environnement de développement: http://www.noosfero.com.br</p>
Contact person and email	Daniel Tygel (dtygel@fbes.org.br)
Promoting organisation	Forum Brésilien de l'Économie Solidaire (FBES)

Parlement européen: audition de l'intergroupe économie sociale le 8 décembre, compte rendu

[Actu](#)

[Agenda](#)

[Base Doc](#)

Toute la Recma

- 2010
- 2000
- 1990
- 1980
- 1970
- 1960
- 1950
- 1940
- 1930
- 1920

[Cides-Chorum](#) propose un très complet compte-rendu de cette rencontre du 8 décembre sur l'entrepreneuriat social.

Pour la sixième fois, cette année, ce jeudi 8 décembre, l'intergroupe économie sociale du Parlement européen, qui regroupe les différents partis politiques de l'Assemblée, des acteurs du secteur et des institutions européennes, se réunissait. Un moment qui a été l'occasion de faire le point sur la place qu'occupe « l'économie sociale dans l'agenda européen », et de revenir sur les avancées qui ont été réalisées récemment en la matière. Car la fin de l'année 2011 a été riche pour l'économie sociale avec notamment plusieurs initiatives de la [Commission européenne en faveur de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social](#).

Lors de cette rencontre, dont vous trouverez le compte rendu ci-dessous, trois points majeurs ont été débattus : l'amélioration du cadre légal pour les entreprises de l'économie sociale ; le développement des entreprises européennes appartenant à l'économie sociale ; les capacités d'innovation sociale de ces entreprises. Cet intergroupe a donc permis de revenir sur les avancées institutionnelles en matière d'économie sociale. La Communication récente de la Commission européenne sur le sujet a été saluée comme une avancée notable, mais encore bien éloignée des efforts à effectuer pour véritablement promouvoir l'économie sociale en Europe. La question de la reconnaissance des statuts pour les différentes familles de l'économie sociale était évidemment au cœur des débats. On a perçu une certaine dichotomie entre les discours des membres de la Commission (pour qui les avancées récentes, bien qu'imparfaites, étaient à souligner) et les autres acteurs de cet intergroupe, emmenés par la parlementaire Marie-Christine Vergiat, députée Front de gauche, pour qui les efforts devaient être bien plus

considérables. Les prises de position ont donc été nombreuses, chiffres (l'économie sociale représentant 10 % de l'emploi total ainsi que de l'ensemble des entreprises européennes) et exemples à l'appui (la coopérative Mondragon, le réseau AIM). Au vu de la résistance des entreprises de l'économie sociale à la crise actuelle, on peut se demander pourquoi les blocages à son expansion sont toujours aussi persistants. Ces entraves institutionnelles, avec en chef de fil la reconnaissance des statuts mais aussi la question de l'accès aux financements, nécessitent des prises de positions plus fortes de la part de la Commission européenne (en s'appuyant notamment sur le rapport, de la députée européenne Mme TOIA de 2009 en faveur de la reconnaissance de l'ES). L'étalon de « l'entreprise » utilisé comme unique modèle d'entreprendre n'est plus efficace. Les institutions gagneraient à reconnaître puis à promouvoir la diversité d'entreprendre en Europe pour tenter de sortir de la crise actuelle.

Compte rendu de l'audition de l'intergroupe ES au Parlement européen

Marc TARABELLA (Membre du Parlement Européen et coprésident de l'intergroupe "économie sociale" du Parlement Européen) inaugure ce nouvel intergroupe sur « l'économie sociale », en rappelant les travaux effectués par la Commission pendant l'année en cours et insiste sur le potentiel que peut avoir l'économie sociale en période de crise. Il insiste également sur le caractère transversal de l'économie sociale, d'où la présence de plusieurs directions de la Commission européenne ainsi que de membres du Parlement et d'organismes extérieurs dans les différents panels.

Ariane RODERT (CESE – rapporteuse de l'avis : « Entrepreneuriat social et entreprise sociale ») rappelle que l'économie sociale n'est pas nouvelle, mais qu'en revanche sa visibilité dans le paysage européen l'est bel et bien. Elle revient sur la forte mobilisation des différents acteurs de l'économie sociale, mais également sur les disparités de développement de l'économie sociale au sein des États membres. Elle souligne la nécessité de clarifier la définition ainsi que les statuts autour de l'économie sociale, tout en précisant que les législations à venir ne doivent pas entraver ses différents instruments.

Alain COHEUR (Président de SOCIAL ECONOMY EUROPE) rappelle l'importance du rapport TOIA de 2009 en ce qui concerne une recherche de définition partagée au sujet de l'économie sociale. Il revient sur la dynamique institutionnelle récente autour de cette thématique, avec notamment six intergroupes en 2010 suivis par six autres en 2011, mais également sur l'actualité avec le discours de M. Barnier sur l'économie sociale, les entreprises sociales et l'innovation. Il affirme que les entreprises de l'économie sociale (en précisant entreprises de personnes et non de capitaux) sont capables de répondre aux évolutions actuelles et d'apporter des réponses structurées aux défis européens. Il souligne également la capacité d'absorption des entreprises de l'économie sociale en ce qui concerne le désengagement des États sur les questions sociales. Il note également que cet énorme potentiel des entreprises de l'économie sociale n'est pas assez exploité ni mis en valeur par la Commission européenne, pour qui la vision de l'économie sociale est trop limitée à des « publics vulnérables » (cf : Plateforme de lutte contre la pauvreté développée par la Commission). Selon lui, l'économie sociale n'a pas attendu l'Europe pour faire de l'innovation sociale, et un plan de travail plus « correct » serait une bonne chose. Il souligne enfin que pour développer le projet de la Commission sur une base de données des labels de l'économie sociale, il faudrait dans un premier temps que ces labels existent préalablement !

László ANDOR (Commissaire européen pour l'Emploi, les affaires sociales et l'inclusion) conclut cette session d'ouverture en rappelant les différents efforts faits par la Commission

européenne sur les questions d'économie sociale (communications, Fond social européen, programmes,...). Il souligne que les formes actuelles de faire du commerce doivent évoluer, notamment vers un rapprochement entre économique et social. Il cite comme exemple le cas de l'entreprise sociale « Mondragon » au Pays Basque. Il termine cette session en rappelant que la Commission encourage les États et Régions à soutenir l'entrepreneuriat social, notamment par le recours au fond social européen.

Panel I – Pourquoi l'amélioration du cadre légal est-elle d'une importance cruciale pour les entreprises de l'économie sociale ?

Marie-Christine VERGIAT (Membre du Parlement Européen et vice-présidente de l'intergroupe "économie sociale" du Parlement Européen), en tant que facilitatrice, rappelle le problème majeur rencontré par les entreprises de l'économie sociale, à savoir celui de la reconnaissance des statuts. Elle affirme donc la nécessité de défendre les statuts de l'économie sociale sous ses différentes formes (coopératives, mutuelles, associations et fondations) de manière à empêcher que ces dernières ne soient contraintes de rentrer dans le moule du modèle d'entreprises dominant existant.

Patrick DE BUCQUOIS (Président, CEDAG), réaffirme par la suite la nécessité d'obtenir des statuts distincts pour les entreprises de l'économie sociale pour remédier au flou actuel. Il précise que pour ce faire un travail attentionné doit être fait en ce qui concerne le cadre de définition de « l'entreprise sociale ». En effet, une organisation pourtant à but non lucratif peut réinvestir ses profits à des fins autres que sociales (exemple des fonds de pension), il faut donc être très prudent. Il revient sur l'état d'avancement des différents dossiers en cours et souligne que nous avons à faire à un obstacle d'ordre idéologique (le plus compliqué à traiter) sur la question des statuts des entreprises européennes. Cependant, il considère la volonté récente de modifier les traités comme une opportunité pour agir et notamment pour faire évoluer la règle du vote à l'unanimité en vigueur actuellement pour pouvoir adopter de nouveaux statuts.

Arielle GARCIA (Directrice adjointe, direction des affaires publiques, FNMF), intervient sur la question des aides d'État et des marchés publics en lien avec l'économie sociale. Elle précise tout d'abord la nécessité, dans la grande confusion qui règne actuellement, de bien distinguer le mouvement actuel d'entreprise sociale (social business) de celui d'économie sociale, qui sont deux mouvements distincts. Après un bref retour sur l'histoire des mutuelles françaises, elle s'interroge sur la vision de la Commission qui ne juge pas sur les statuts, mais bien plus sur l'activité pour définir les entreprises européennes. Elle retient le blocage à l'expansion des mutuelles au niveau européen et la nécessité de lutter contre le modèle unique d'entreprises européennes.

Apostolos IOAKIMIDIS (Commission Européenne – DG Entreprises et industrie), évoque les différents statuts des entreprises européennes existants et le fait que dans de nombreux cas, ils ne reflètent que des « coquilles vides ». La Commission aurait également comme projet de réaliser une consultation sur l'avenir de la société/entreprise européenne.

Panel II – Comment favoriser le développement de ces 10 % des entreprises européennes qui appartiennent à l'économie sociale ?

Gerald HÄFNER (Membre du Parlement Européen), en tant que facilitateur, introduit ce second panel.

Carlos TRIAS (Membre de la catégorie « économie sociale » - CESE), explique les différents mécanismes utilisés par la Commission européenne pour maintenir son modèle social ainsi que pour promouvoir l'économie sociale, principalement par le biais du Fond social européen. Le 6 octobre 2011, la Commission a proposé ses visions pour les futurs fonds structurels. Il souligne l'importance d'avoir un meilleur système de paiement pour le versement des différents fonds.

Bruno ROELANTS (Secrétaire général, CECOP CICOPA Europe) évoque l'économie sociale comme instrument d'inclusion active, en illustrant son propos par l'exemple des coopératives. Il revient sur le contrôle démocratique de l'entreprise que ce type de structure implique, ainsi que sur la mission d'utilité sociale et d'intérêt général au cœur du fonctionnement des coopératives. L'économie sociale est un instrument d'inclusion active directe ou indirecte. Les coopératives sont un modèle d'emplois stables et durables. Le système de contrôle ainsi que la visée à long terme (par opposition aux visions court-termistes dans la finance) au sein d'une telle structure sont des clés de son succès. Il affirme également la nécessité de co-élaborer, entre la Commission et les organismes de l'économie sociale, sur les solutions possibles à l'avenir.

Emmanuel VALLENS (Coordonnateur des politiques, Commission Européenne, DG Marché intérieur et services), considère qu'il faut se méfier de la terminaison « entreprise sociale », car il existe de nombreuses dichotomies au sein des différentes branches de l'économie sociale. Il considère plutôt qu'il serait plus avantageux d'observer les entreprises sociales et l'économie sociale comme un ensemble de cercles qui se recoupent. Il note qu'après avoir sondé les différents partenaires de l'économie sociale, les attentes sont divisées, entre accès aux financements, plus grande visibilité du secteur et questions des statuts. Il réaffirme également la volonté de la Commission européenne de considérer l'économie sociale comme priorité d'investissement, les différentes publications de la Commission étant appuyées par un véritable programme d'actions (symbolisé par la réflexion sur la labellisation sociale ainsi que par le renforcement à l'accès à l'information pour les entreprises sociales, notamment les plus petites).

Panel III – Où réside la capacité d'innovation sociale des entreprises de l'économie sociale ?

Patrizia TOIA (Membre du Parlement Européen et vice-présidente de l'intergroupe « économie sociale » du Parlement Européen), introduit les questions portant sur l'économie sociale comme moteur de l'innovation sociale, en insistant sur le lien existant entre la volonté de l'Union européenne de placer l'innovation au cœur des débats actuels et le potentiel d'innovation important qu'offre l'économie sociale.

Salvatore VETRO (ENSIE) réagit en affirmant que la réflexion sur l'innovation sociale au sein de l'UE est paradoxale quand on sait que le modèle social européen figure parmi les plus performants au monde. Il s'interroge dès lors sur les véritables motivations d'une telle démarche (un écran de fumée justifiant des mots ambigus pour « détricoter » ce système social qui ne correspond pas au modèle néo-libéral?). La notion d'innovation sociale apparaît donc comme « palliative ». Il introduit ensuite un nouveau concept, « la capacitation », comme étant le renforcement des capacités dans l'action. Selon lui, le couple « démocratie + capacitation » pourrait qualifier un nouveau modèle plus centré sur les individus. Ainsi, faire de l'argent deviendrait un véritable outil de développement et non pas de sous-développement.

Roberto DI MEGLIO (Développement local et économie sociale – Bureau International du Travail – OIT) intervient sur la dimension internationale des entreprises d'économie sociale en tant que moteurs de l'innovation sociale. Il déclare que dans le monde, plus de 50 % de la

création d'emploi se fait au sein de « l'économie informelle ». Voilà qui laisse de quoi s'interroger sur la capacité du modèle existant en matière de création d'emplois. Il revient également sur les prochaines grandes dates pour l'économie sociale (Conférence sur l'entreprise sociale à Rio en 2012). Des politiques claires au niveau macro-économique combinées au développement de l'économie sociale et de l'entreprise sociale au niveau micro-économique pourraient permettre, selon lui, de sortir de la crise actuelle.

Gerhard BRAEUNLING (Coordonnateur des politiques - Commission Européenne, DG Emploi, affaires sociales et inclusion), souligne le lien existant entre l'innovation sociale et le projet Europe 2020, dans laquelle l'implication des secteurs privés et publics ainsi que de la société civile est fondamentale. Il conclut ce troisième panel en énonçant que l'économie aurait tout intérêt à voir l'innovation sociale comme un puissant instrument pour redessiner nos sociétés.

Conclusions du séminaire

Felice SCALVINI (Co-président de Cooperatives Europe et Vice-président de l'Alliance Internationale des Coopératives), utilise l'image d'un oiseau qui essaye de prendre son envol, tout en ayant les ailes liées, pour résumer l'état de l'économie sociale en Europe. Il distingue entreprises d'un côté (qui travaillent sur le Marché) et les organisations qui ne sont pas des entreprises de l'autre (qui ne travaillent pas sur le Marché). Toutes deux ayant au final une grande importance sur l'économie. Il suggère de « désacraliser » l'entreprise telle que nous la percevons, car elle n'est pas et ne doit pas être le seul modèle à suivre. Il parle ainsi d'« organisations entrepreneuriales » et d'organisations « autres ». Le travail sur le plan légal ne devrait pas être effectué pour séparer, mais bien plus pour distinguer, clarifier, tout en avançant dans la même direction. L'expérience montre que le cadre juridique est plus important que la question des financements, le problème est donc d'avoir un cadre légal bien adapté.

Marie-Christine VERGIAT (Membre du Parlement Européen et vice-présidente de l'intergroupe « économie sociale » du Parlement Européen), conclut cet intergroupe riche en débats sur la nécessité de s'appuyer sur le rapport TOIA datant de 2009 pour avancer sur la thématique de l'économie sociale en se fondant sur des bases solides. Une définition claire est le premier enjeu. Le second porte sur le fait que les entreprises sociales sont systématiquement ramenées aux questions sur l'exclusion et la pauvreté, mais l'économie sociale est bien plus que cela ! Le recours aux fonds privés et la question des labels n'étant pas les problèmes primordiaux, les communications pourtant positives de la Commission européenne ne traitent pas des problèmes de fonds. Pour conclure, elle affirme donc qu'il existe différentes manières d'entreprendre et que le modèle existant n'est pas le seul possible ! Le Parlement européen doit donc maintenant travailler avec la Commission européenne, avec le Comité Economique et Social Européen, avec l'Organisation Internationale de Travail, avec Social Economy Europe, mais aussi en ouvrant l'intergroupe aux groupes d'experts sur l'économie sociale pour promouvoir la diversité d'entreprendre en Europe.

MINUTES OF THE HEARING EN

Different European statutes for the social economy actors (French version follows)

DATE: 13/01/2011
TIME: 12pm to 1.30pm
PLACE: Room JAN 6Q1 - EUROPEAN PARLIAMENT – BRUSSELS

European Parliament: M. MAURO (MEP); M. TARABELLA (MEP); M.C. VERGIAT (MEP); F. DARDEN (MEP); M. ARHELGER (assistant to S. GIEGOLD); E. ARTONI (assistant to M. MAURO); C. COLIN (assistant to M. NEDELICHEVA); S. FERTI (assistant to M. MAURO); J.G. GOMEZ GOICOLEA (assistant to I. BILBAO BARANDICA); D. JANQUIN (assistant to F. DAERDEN); T. LEGUAY (assistant to M.C. VERGIAT); R. OPDEBEECK (assistant to I. DURANT); M. PANAGIOTOU (assistant to S. LAMBRINIDIS); M. RAMOT (assistant to M. TARABELLA); P. ROSS (assistant to P. DE ROSSA); D. SERANI (assistant to P. TOIA); assistant to Cornelis de JONG; A. SOLOVIEVA (assistant)

European Commission: Pierre DELSAUX (DG MARKT); Apostolos IOAKIMIDIS (DG ENT); M. LESKINEN (DG MARKT); Kiril NIKOLOV (DG ENT)

EESC: Miguel Ángel CABRA DE LUNA

Membre states: Bérengère STEPPE (SPP Intégration sociale)

Civil society: Maya ABADA (CIRIEC); Lisa BARUTEL (PLS); Valentina CAIMI (Social Platform); Francesca CLEMEN (CONFCOOPERATIVES); Patrick DE BUCQUOIS (CEDAG); Pascale DELILLE (RIPESS-Europe); Stéphane DESSCLOS (Athenora/MGEN); Emmanuelle FAURE (EFC); Cornelia FEDERKEIL GIROUX (Mutualité française/AIM); Samantha GAZZOLA (CONFCOOPERATIVES); Julia GISEWSHI (Bank für Sozialwirtschaft); Laurent d'HAUTESERRE (CN CRESS); Catherine HOCK (AMICE); Renaud HUARD (MAIF/AMICE); Laura JONES (EURODIACONIA); Sabrina LUISE (LEGACOOOP); Agnès MATHIS (Cooperatives Europe); Adeline OTTO (Solidar); Christelle PASQUIER (CIRIEC); Enzo PEZZINI (CONFCOOPERATIVES); Karine PFLÜGER (SOCIAL ECONOMY EUROPE); Gregor POZNIAK (AMICE); Ilona PRICOP (Athenora/MGEN); Koen REPRIELS (VOSEC);



THE EUROPEAN PARLIAMENT'S
SOCIAL ECONOMY
INTERGROUP

Krista SALMINEN (EURODIACONIA) ; Gerry SALOLE (EFC); Salvatore VETRO (ENSIE); Chiara WAZZONE (Région PACA); Luk ZELDERLOO (EASPD)

Introduction: M. TARABELLA (MEP) Summary – original speech in French

Social economy actors should benefit from an adequate legislative and regulatory environment that takes into account their specificities and allow them to operate on the same “level playing field” with other forms of enterprises in the Internal Market.

Context of this public hearing:

- Written declaration n°84;
- Single Market Act: recognition of the added value of the social economy actors; regulation on a European Foundation Statute by the end of 2011; study on mutual societies and public consultations on cooperatives.

First panel: political view (45 min)

- European Commission

Pierre DELSAUX – Director, DG MARKT, Directorate F (Free movement of capital, company law and corporate governance) - **Summary – original speech in French**

M. Barnier is very concerned and supportive of the social economy. He is also very positive concerning the setting up of statutes for the social economy actors.

On the European Foundation Statute: some questions remain unanswered, notably on the field of application of such a statute and the degree of involvement of the Member States. This latter point is of great importance - as the final decision requires unanimity – and the support of the European Parliament is needed. The European Commission is willing to build up an effective, practical tool and is looking forward to a constructive dialogue with the stakeholders up to the end of the year.

On social entrepreneurship: the Commission is looking for concrete proposals on how to move forward, including on fields such as public procurement policies and financing.

Apostolos IOAKIMIDIS - Principal Administrator, DG Enterprise and Industry, Unit ENTR/E/3 (Small businesses, Cooperatives, Mutuels, Corporate Social Responsibility) - **Summary – original speech in French**

On the European Statutes for associations, foundations and mutual societies: the proposals were withdrawn in 2006.

On the Statute for a European Co-operative Society (SCE): it was adopted in 2003 and should have been implemented by all Member States in 2006. A consultation will be launched based on the results of a study on the implementation of the Regulation 1435/2003 on the (SCE) released in October 2010 – that showed that, today, 17 SCE have been created. The questionnaire for the

consultation will be released in March 2011. In July 2012, a conference will be organised either in Brussels or in Cyprus.

Concerning the mutual societies, as stated in the SMA, a study will be launched in order to collect data on the situation in the member states in order to highlight legal and economic obstacles for the development of mutual societies' cross border activities.

- [European Parliament](#) – [Written declaration n°84](#)

M.C. VERGIAT (MEP) - Summary – original speech in French

The recognition of the right to free enterprise in Europe - regardless of the statutes - is at stake here. The social economy actors need constantly to adapt to the functioning of the dominant liberal market economy. Cf debate on Capital Requirements: the European Parliament has pronounced itself in favour of the cooperative banks, has highlighted their ability to be more resilient in time of crisis and has invited to take this fact into account of. The social and economic potential of the social economy should be preserved.

The work done by the European Commission is positive with concrete proposals made around the European Foundation statutes as well as for the mutual societies. The limitations to the SCE should be taken into account and used as bases for drawing best practices

However, what about the statutes for a European Association?

The European Parliament should mobilize around the written declaration n°84 and Member States should be more involved.

Second panel: stakeholders' view (30 min)

- On the statute of the European mutual society: **C. FEDERKEIL-GIROUX** ([Association Internationale de la Mutualité](#))



D:\SOCIAL
ECONOMY EUROPE\

- On the European Foundation Statute: **G. SALOLE** ([European Foundation Centre](#))



D:\SOCIAL
ECONOMY EUROPE\

- On the statute of the European association: **P. DE BUCQUOIS** (CEDAG - member of [EASEA](#))

Mr. President, dear Members of the European Parliament, Dear representatives of the European Commission,

First of all, let me thank you for your invitation to have a special sessions on the European statutes for European civil society organizations. The European Parliament has been indeed an early supporter of those statutes, which originate in the 1986 "Single Market Act".

Although an agreement could be reached quite quickly on a set of regulations bearing statute of the European Cooperative Society, the European Mutual Society and the European Association, those statutes could not be formally adopted before an agreement could be reached on a directive on the participation of workers, in order to avoid any misuse of the European Statutes. Such a directive proved more difficult than expected, and an agreement on it could only be reached during the Nice summit, in 2000. A European statute for European companies was then adopted very quickly, followed by an European statute for European cooperative societies.

A new draft statute for the European associations was then agreed by the European Commission and presented to the working group of the Council in charge of corporate law, under Greek presidency. Before the meeting started, 8 out of the then 15 Member States had a "general reservation" against such a statute. After the presentation, there were only 3 left, i.e. Germany, Austria and Finland. However, the Greek Presidency could not strike an agreement on this statute when new European elections took place in 2005. Even worse, the newly elected Commission decided to withdraw all pending proposals from the legislative process and to increase the requirements for any new proposal under the motto of "better regulation", including a heavy "impact assessment" test.

With the 2010 "Single market act", a new opportunity opens up for adopting those statutes. Unfortunately enough, nothing is mentioned about European associations, in spite of a request apparently made by Commissioner Reding. Only shy openings were made for the other statutes, including for European foundations which, in the meanwhile, have come with a specific proposal. Even worse, the present Commission is unable to say which Commissioner is in charge of this issue.

Beyond history, the main point is "what would such a statute include?"

Time does not allow me to enter into details, but let us simply mention that most of the reasons already put forward by the European Commission in its feasibility study for an European Foundation are equally valid for European Associations. The main ones are easily to be found on the website of EASEA, the European Alliance for a European Statute for European Associations (<http://www.easea.eu/pages/Arguments.html>).

In particular, let me answer a frequently asked question on which rules should be applied in terms of taxation and employment. The answer is quite simple: as is the case for European companies, they are the rules of the country where the European association is legally seated. There is no reason why such questions would be more difficult to answer than for other European bodies...



THE EUROPEAN PARLIAMENT'S SOCIAL ECONOMY INTERGROUP

In conclusion, let me thank particularly the members of the European Parliament who took an important initiative calling for a European statute for associations, mutual associations and for foundations (written declaration 84), and call our civil society organisations to support it actively.

During this European Year for volunteering, making steps forward in this important issue could be considered as an important achievement.

- [Presentation of the results of the study on the implementation of the Regulation 1435/2003 on the Statute for a European Cooperative Society \(SCE\): A. MATHIS \(Cooperatives Europe\)](#)



D:\SOCIAL
ECONOMY EUROPE\

Conclusions : M. MAURO (MEP) - Summary – original speech in French

Most of the problem to which we are confronted when dealing with the question of the European Statutes is of political nature and we need now to get it going again. We are dealing here with the Single Market and the right for the social economy actors to be on the same playing field as any other.

1. written declaration 84 : we need to campaign in favour of the declaration and get the number of signatures needed (Strasbourg ; two mini-plenary sessions) ;
2. a delegation representing the intergroup should meet with Mr Barnier in order to set the priority actions;
3. a delegation representing the intergroup should meet with ambassadors and civil servants who take part of the COREPER meetings in order to re-launch the process at the Member States level.

Procès verbal de l'AUDITION FR

Différents statuts européens pour les acteurs de l'économie sociale

DATE: 13/01/2011
HORAIRES: 12h00 à 13h30
LIEU: Salle JAN 6Q1 – PARLEMENT EUROPEEN – BRUXELLES

Introduction: M. TARABELLA (MEP)

Les acteurs de l'économie sociale proposent un modèle d'entreprise propre, basé sur des valeurs fondamentales, telles que la solidarité, le contrôle démocratique et la primauté des objectifs sociaux sur le profit. Dans le contexte du marché unique, il est indispensable pour ces acteurs de bénéficier d'un statut européen. Il s'agit en effet de la réponse la plus rentable s'agissant de la réduction ou de la suppression des coûts financiers et des charges administratives inutiles, qui faciliteraient les travaux des fondations, mutuelles et associations désireuses de poursuivre leurs activités dans différents pays de l'UE.

Les acteurs de l'économie sociale doivent bénéficier d'un environnement législatif et réglementaire qui prenne en compte leurs spécificités et qui leur permette d'opérer sur un pied d'égalité dans le marché intérieur.

Dans de nombreuses résolutions et questions à la Commission, le Parlement européen a plaidé pour un statut européen des acteurs de l'économie sociale. 5 Députés européens, dont je fais moi-même partie, ont également lancé une déclaration écrite demandant un statut européen pour les fondations, mutuelles et associations.

Le Single Market Act présenté par le Commissaire Barnier en octobre dernier reconnaît l'utilité et la valeur ajoutée des acteurs de l'économie sociale : ces projets ont apporté des solutions créatives à des problèmes socio-économiques importants souvent causés par une situation d'exclusion ainsi que par le vieillissement de la population. Cependant, ces acteurs de l'économie sociale se structurent encore à travers une variété de statuts juridiques distincts dont il convient d'améliorer la structure. C'est pourquoi le Commissaire Barnier compte proposer avant fin 2011 un règlement portant sur le statut de la fondation européenne. Mais en ce qui concerne les mutuelles et les coopératives, le Single Market Act ne compte lancer qu'une étude et une consultation publique.

Même si je me félicite de l'excellent travail fourni par M. Barnier dans l'élaboration de ce Single Market Act, je ne peux que me demander pour quelles raisons il existe une telle différence de traitement entre les différents acteurs de l'économie sociale.

Premier panel: point de vue politique

- Commission Européenne

Pierre DELSAUX – Directeur, DG MARKT, Directorate F (Libre circulation des capitaux, droit des sociétés et gouvernement d'entreprise)

Mr Barnier regrette de n'avoir pas pu se libérer pour venir car il est très sensible à la question de l'économie sociale et des statuts européens pour les acteurs de l'économie sociale - point qu'il avait abordé lors de son audition devant le Parlement Européen. Il souhaite faire quelque chose pour les acteurs de l'économie sociale, qui sont des acteurs clés pour le développement du marché Intérieur dans un sens large. D'ailleurs, il faut voir le « Single Market Act » comme document général indiquant des mesures pour la relance du marché intérieur afin d'engendrer une économie plus compétitive, renforcer la croissance économique et donc créer plus d'emplois. Dans ce débat général, la question de l'économie sociale est importante car l'Europe et les pays membres ont besoin de ces acteurs. C'est un secteur qui sera amené à croître dans le futur. La question est donc: que peut-on et que doit-on faire pour faciliter le développement de l'économie sociale en Europe ? Il est important pour l'Europe d'avoir des projets bien concrets, qui sont proches des citoyens.

Sur la question des fondations : le projet de statut de la fondation européenne est actuellement en cours de soumission. Une étude de faisabilité a déjà été faite. Son but était de faire un bilan de ce qui existe déjà dans les Etats Membres, ce qui est possible de faire et ce qui, éventuellement, serait possible de faire au niveau européen. Une consultation publique sur le projet de fondation européenne a été lancée. Certaines réponses se sont révélées être peu enthousiastes, et on a assisté parfois même à des résistances de la part de certains Etats Membres. C'est la raison pour laquelle, si nous souhaitons que ce dossier aboutisse, il est nécessaire qu'un travail soit fait au niveau des Etats Membres, avec la participation du Parlement Européen. Ceci est d'autant plus important que la base juridique sur laquelle il faut agir requiert l'unanimité des Etats Membres. Après analyse des réponses à la consultation, la Commission se penche sur la question à savoir ce qui pourrait être couvert par ce statut européen. En effet, des questions se posent: quel devrait en être le champ d'application ? Devrait-il couvrir les fondations d'utilité publique, mais aussi des fondations aux objectifs d'utilité privée ? Toutes doivent-elles être concernées par un tel statut ? Le terme « fondation » lui-même n'est pas toujours cohérent dans tous les Etats Membres. Jusqu'où il faut aller dans l'harmonisation ? Par exemple, la question de la fiscalité est très sensible - doit-elle être abordée ? Qui devrait superviser ce statut ? Cela doit-il se faire au niveau des Etats Membres ou bien au niveau communautaire ? Si cela doit être supervisé au niveau communautaire, cela impliquerait la mise en place d'un nouveau système au niveau européen et pourrait donc entraîner d'autres complications.

En bref, la Commission, avec le soutien de Mr Barnier, cherche à faire quelque chose d'ambitieux. Mais il est nécessaire de mesurer cette ambition car il ne faut pas qu'il y ait des effets

contreproductifs. Il y aura donc jusqu'à la fin de l'année des débats avec les acteurs concernés pour mise en place un projet effectif, pratique et qui fonctionne rapidement.

Concernant la question de l'entrepreneuriat social : comment le soutenir au niveau européen et le favoriser de manière plus générale ? Quelles pourraient être les mesures à adopter par exemple dans le domaine des marchés publiques, le financement ? Le débat est lancé mais les idées ne sont pas encore assez concrètes ni précises. Faudrait-il plutôt modifier des règles ou bien cela est surtout une question de financement ? La Commission est à la recherche de nouvelles idées. Nous cherchons vraiment à recevoir des réponses aux consultations.

Apostolos IOAKIMIDIS – Administrateur principal, DG Enterprise et industrie, Unité ENTR/E/3 (Petites Entreprises, Coopératives, Mutuelles et Responsabilité sociale des Entreprises)

La DG ENT est en charge de l'économie sociale et a fait les trois premières propositions pour les statuts des coopératives, des mutuelles et des associations. Seule une proposition a été retenue et les deux autres ont été abandonnées par la Commission Européenne dans un souci d'alléger les tâches administratives de la Commission et du Conseil.

Le règlement sur les coopératives européennes a été adopté en 2003 et aurait dû être appliqué par tous les EM en 2006. La Commission a financé une étude pour analyser la situation et voir comment les EM ont appliqués le règlement. Cette étude a été publiée au mois d'octobre. Il a été découvert que seules 17 coopératives européennes ont été créés et une des raisons est que le règlement est considéré comme étant très complexe et faisant trop systématiquement référence au droit national, soit celui sur les Sociétés Anonymes, soit celui des sociétés coopératives. Aujourd'hui, une consultation sera lancée concernant le résultat de cette étude et les recommandations prévues. Le questionnaire sera publié fin mars concernant le futur du règlement. En 2012, après réception des réponses, un rapport sera envoyé aux institutions avec des propositions pour modifier ce règlement. En juillet 2012, une conférence sur le droit des coopératives et l'avenir du mouvement coopératif sera organisé soit à Bruxelles, soit à Chypre (le gouvernement chypriote a exprimé son intérêt).

Concernant les mutuelles, le SMA indique le lancement d'une étude pour collecter des informations sur les législations concernant les mutuelles dans tous les états membres. Il y a des Etats Membres dans lesquels la forme mutuelle n'existe pas. Le cahier des charges pour cette étude est en cours de rédaction. Cette étude comportera un travail de « mapping » des législations ainsi qu'une vue d'ensemble des activités du secteur et du rôle joué par les mutuelles dans l'économie de chaque Etat Membre. Le but est de comprendre quels sont les difficultés et les obstacles juridico-économiques que rencontrent les mutuelles quand elles cherchent à s'étendre à travers les frontières. Les recommandations pour éliminer les obstacles seront attendues.

- [Parlement Européen – Déclaration écrite n°84](#)

M.C. VERGIAT (MEP)

Ce qui est porté par cette déclaration c'est bien la reconnaissance de la liberté d'entreprendre pour l'économie sociale, quels que soient les statuts. Les acteurs de l'économie sociale sont sans arrêts obligés de s'adapter au modèle libéral économique dominant. Cf. la question des fonds propres : le Parlement c'est prononcé en faveur des banques coopératives et a souligné que celles-ci ont été plus résistantes en temps de crise et qu'il serait positif d'en tirer les conséquences. Il y a un potentiel économique et social du secteur et il faut éviter que des mesures détruisent ce potentiel. Le travail engagé va dans le bon sens : l'état d'avancement du dossier autour des fondations est positif. Les limites de la SCE doivent être étudiées. Le travail commence pour les mutuelles. Dans la déclaration écrite, nous demandons que l'on s'inspire de ce qui a déjà été fait. La seule famille dont il n'a pas encore été question est la famille associative : où en est-on dans ce dossier ? Il faut mobiliser nos efforts pour que cette déclaration soit signée par le maximum de personnes dans le maximum de pays.

Second panel: point de vue des parties prenantes (30 min)

- Le statut européen de la fondation: **G. SALOLE** ([Centre Européen des Fondations](#)) – voir **présentation en anglais**
- Le statut européen des mutuelles: **C. FEDERKEIL-GIROUX** ([AIM](#)) – voir **présentation en anglais**
- Le statut de l'association européenne: **P. DE BUCQUOIS** (CEDAG - membre d'[EASEA](#)) – **résumé – version originale en français**

La demande pour la création de statuts européens pour les associations, les fondations et les mutuelles date de 1986 et si les différents projets ont été abandonnés, l'une des raisons étant la nécessité de d'obtenir un accord sur la directive sur la participation des travailleurs. Il faut souligner que, suite aux négociations concernant les statuts européens, seuls trois pays sur quinze avaient des réserves. Par contre, l'accord ne pût être obtenu en raison de la tenue des élections européennes en 2005. En 2006, la Commission décide de retirer les projets de statuts au nom de la « simplification administrative ».

De nouvelles perspectives se font jour avec le « Single Market Act » mais rien n'est dit sur le Statut de l'Association Européenne – et ce malgré une demande formulée par Mme Reding en personne. De plus, personne à la Commission Européenne n'est en mesure de dire qui se charge de ce sujet.

Que pourrait contenir un tel statut ? cf : <http://www.easea.eu/pages/Arguments.html>, site sur lequel tous les arguments sont mis en valeur. L'une des questions les plus fréquemment posées concerne les règles qui devraient être appliquées en matière d'imposition et d'emploi. La réponse est plutôt simple : tout comme cela est le cas pour l'entreprise Européenne, ce sont les règles du pays dans lequel se trouve le siège social légal qui doivent s'appliquer. Il n'y a pas de raisons



pour lesquelles il serait plus difficile de répondre à cette question pour une association que pour toute autre type d'organisation...

Au cours de l'année européenne du bénévolat, de grandes avancées sur cette question importante seraient considérées comme étant de grandes réalisations.

- Présentation des [résultats de l'étude sur la mise en œuvre du règlement \(CE\) no 1435/2003 relatif au statut de la société coopérative européenne \(SCE\)](#) : **A. MATHIS** ([Cooperatives Europe](#)) – **voir présentation en anglais**

Conclusions : M. MAURO (MEP)

Tous les problèmes ici sont de nature politique et il faut faire remettre la machine en marche. Il est question ici du marché unique et de donner les mêmes opportunités aux acteurs de l'économie sociale.

1. déclaration écrite 84 : nous devons entrer en campagne pour obtenir toutes les signatures (Strasbourg ; les deux mini plénières) ;
2. proposer une rencontre d'une délégation représentant les membres de l'intergroupe avec Monsieur Barnier afin de souligner ce qui doit être fait en ce moment ;
3. proposer une rencontre entre une délégation représentant les membres de l'intergroupe et les ambassadeurs et/ou fonctionnaires qui vont au COREPER afin de trouver des solutions techniques afin valoriser un accord avec les Etats Membres.

CONFRONTATIONS



EUROPE

Compte-Rendu synthétique:

Intergroupe Services Publics Europe: “International Agreements and Public Services”.

Mardi 12 Juillet 2011, Parlement Européen.

Mathieu Moreau

Intervenants:

Mr Le Gall, Commission Européenne.

Bruno Poncelet & Ricardo Cherenti, auteurs du livre “Le grand marché transatlantique”.

Stuart Trew, “The Council of Canadians”.

Françoise Castex (Eurodéputée Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates):

- L'inclusion des Services Publics (SP) dans les accords de libre-échange nous inquiète, et notamment au sein de l'accord commercial UE-Canada, qui est en négociation aujourd'hui même à Bruxelles.
- Les négociations sont en grande partie confidentielles: nous demandons un plus grand effort de communication de la part de la Commission Européenne, qui mène ces négociations. Nous regrettons le fait qu'il y ait plus d'information sur le site du Gouvernement canadien que sur le site de la Commission Européenne!

Stuart Trew (“The Council of Canadians”):

- Nous sommes ici pour le 8ème round de négociation entre le Canada et l'UE.

Larry Brown (Syndicat national des employés et employés généraux du SP):

- Nous sommes sceptiques sur cet accord de libre-échange entre le Canada et l'UE. Dès le début, nous avons ressenti que les négociations se faisaient pour le compte du monde des affaires et des grandes industries.
- La mise en concurrence des marchés publics pour les SP: cela correspond tout simplement à des privatisations!
- Toutes les Provinces, Villes et Collectivités locales du Canada seront touchées de manière inédite par cet accord.

- Nous craignons que l'accord UE-Canada soit utilisé par l'industrie pharmaceutique. Au Canada, cette industrie a essayé de protéger ses brevets sous la législation nationale, pour ralentir le passage de leurs molécules au domaine générique. Ils essaient maintenant de protéger leurs brevets par le biais d'accords commerciaux!
- Avec l'ALENA et l'accord UE-Canada, il suffira que les multinationales américaines créent une entreprise au Canada pour pouvoir contester de nombreuses réglementations européennes!
- Nous ne sommes pas en faveur de l'accord tel qu'il est disposé actuellement.

Françoise Castex:

- Cet accord veut libéraliser les marchés de l'agriculture, de l'industrie et des services. Les entreprises canadiennes et européennes veulent éliminer les obstacles à la libre circulation des biens, des capitaux et des travailleurs: pour eux, ce sont les règles environnementales, les monopoles publics, les normes sociales...

Mr Le Gall (Commission Européenne):

- Mes collègues sont pris dans le cycle de négociation avec le Canada. Je ne partage pas toutes les interprétations qui viennent d'être faites. En tant que chargé de coopération avec le Parlement Européen, je peux vous dire que chaque négociation internationale se fait par une directive de négociation, réalisée uniquement par le Conseil.
- Toutefois, cette directive doit ensuite être présentée au Parlement Européen (PE), car depuis le Traité de Lisbonne, les investissements relèvent de la compétence du PE. Avec le Traité de Lisbonne, tout accord de commerce international doit obtenir l'approbation du PE. Il ne faut donc pas soupçonner la Commission de vouloir faire une négociation en cachette, car nous sommes conscient du rôle final que joue le PE.

Françoise Castex:

- Le PE est en co-décision dans les accords de libre-échange, ce qui permet d'avoir une légitimité démocratique. Il y a également l'idée d'un principe de réciprocité des deux côtés.
- Quel est, au Canada, la procédure de validation de ces accords de libre-échange?

Bruno Poncelet:

- La procédure passe par le Parlement canadien: les députés votent en faveur d'un projet avancé par le gouvernement, et certains députés votent alors qu'ils n'y connaissent rien. Dans les faits, ce sont des groupes d'entreprises qui négocient des deux côtés de l'Atlantique!

Mr Le Gall:

- Concernant la communication, la Commission Européenne travaille avec la Commission INTA du PE, et nous avons déjà tenu deux sessions d'information sur les investissements. Pendant la négociation, certains éléments doivent rester secrets, donc la frustration des

députés qui ne font pas partie de la Commission INTA est tout à fait compréhensible. Mais la Commission Européenne joue le jeu avec le Parlement Européen.

Marie-Christine Vergiat (Eurodéputée Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne):

- Je fais partie de la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, et j'estime ne pas être suffisamment bien informée. C'est la raison pour laquelle, par exemple, j'ai voté contre l'accord SWIFT sur les transferts de données bancaires.

Ricardo Cherenti:

- Cet accord de libre-échange UE-Canada est réalisé pour et par le milieu des affaires! Il s'opère une convergence idéologique entre ces deux puissances: on parle de liberté, de compétition, et de commerce. Par contre, une valeur comme le bien-commun n'est pas mentionnée, et les relations humaines ne sont envisagées que sous l'aspect privé et marchand.
- Cette convergence s'est faite en plusieurs étapes: en 1990, avec la première relation transatlantique, la marchandisation du monde est décidée, y compris dans les domaines culturel, de l'éducation ou de la santé. En 1995, avec un nouvel agenda transatlantique passe à la vitesse supérieure. Les relations transatlantiques se clarifient et se basent autant sur le commerce que sur le sécuritaire... Avant, les accords étaient secrets, et il existait un dialogue permanent avec la société civile. Or, de nos jours, le terme de société civile a été dévoyé: la dimension commerciale de la société civile prime.
- De nombreuses instances ont été créées: le TABD (Trans-Atlantique Business Dialogue), le Conseil Économique Transatlantique en 2007, ou le Conseil de l'Énergie USA-UE en 2009. Dans quelques années, on prévoit même la création d'une Assemblée Transatlantique, qui réunirait des parlementaires européens et américains avec des agendas communs.

Questions des stakeholders:

- Pourquoi cela se met-il en place? L'origine du marché transatlantique se trouve dans les lobbys transnationaux (la Chambre de Commerce Américaine auprès de l'UE ou le « European-American Business Council (EABC) »). Le chiffre d'affaire des 70 entreprises membres de l'EABC représente le PIB de la France ou de la Grande Bretagne.
- Un bon exemple de ces lobbys influents est le « Transatlantique Policy Network » (TPN), qui regroupe Bayer, Boing, ou bien Coca Cola. Le TPN défend les idées du monde des affaires, mais regroupe également des représentants politiques. Cinquante-huit parlementaires européens sont membres du TPN (8% du Parlement Européen, tout de même!) et dans tous les groupes politiques (sauf aux extrêmes).
- D'un point de vue sociologique, les multinationales ont des visées colonialistes: raser la forêt vierge pour faire de l'huile de palme, ou bien conquérir de nouveaux secteurs, avec des fusions-acquisitions. Mais cela a des conséquences: 1) Cela renforce la planification économique. En effet, selon l'économiste John Kenneth Galbraith, les multinationales sont planificatrices du fait de leur grande taille; pour être efficaces au niveau mondial, elles doivent planifier. Or, si l'on fait des règles spécifiques aux multinationales, on renforcera la dimension planificatrice de l'économie mondiale - 2) Le poids économique des multinationales concurrence les États: Walmart a un chiffre d'affaire équivalent au Portugal ou la Grèce...

Bruno Poncelet:

- En quoi le projet de grand marché transatlantique menace-t-il les services publics? Cet accord va mettre sur pied des libertés économiques pour accroître la liberté de circulation des travailleurs, des biens... Or, ce qui ne bouge pas, ce sont les législations protectrices. On donne de la mobilité aux multinationales, et en même temps on maintient les législations comme avant. S'il n'y a pas d'harmonisation fiscale et sociale, on connaîtra un fort dumping. Or, la fiscalité nourrit les Services Publics! Et puis, pour couronner le tout, certaines multinationales ne paient presque pas d'impôts.

Claire Roumet (Cecodhas Housing Europe):

- Par rapport aux SP, le danger de ces accords de libre-échange est l'ouverture des marchés publics, et puis de là, l'extension de la directive service au monde entier, et enfin la concurrence pour les investissements. Ces trois domaines peuvent toucher les SP, et sont couverts par les accords de commerce.
- Les opérateurs privés peuvent trop facilement porter plainte contre des monopoles: c'est un frein! Il faut également garder à l'esprit la différenciation entre Service Public et concession de Service Public.

Françoise Castex:

- Au PE, nous travaillons sur quelque chose de nouveau: des listes négatives, où tout ce qui n'est pas mentionné sera soumis à la marchandisation. La liste négative des SP à protéger sera donc extrêmement importante!

Intervention des stakeholders:

- Il ne faut pas surestimer les conséquences de l'accord de libre-échange: il n'y aura pas forcément de privatisations. En cas d'une décision d'une Collectivité Territoriale canadienne de faire appel au privé, celle-ci ne devra juste pas faire de discrimination entre les offres canadiennes et étrangères. Il n'y a donc pas de risque de privatisation, car la liberté des CT restera. Il y a de la sur-interprétation ici : les entreprises répondront seulement aux appels des CT, qui resteront totalement libres.

Marie-Christine Vergiat:

- Nous devons être à la recherche de solutions innovantes dans certains montages, et les PPP en font partie, par exemple. Trouver des montages et des financements innovants n'est pas négatif, et la caricature dessert votre discours, messieurs Poncelet et Cherenti.

Ricardo Cherenti:

- Nous ne pensons pas que le secteur privé soit à exclure, mais tout ce qui existe dans notre monde n'est pas forcément commercialisable, ou marchand. Très peu d'accords internationaux ont été négociés par des intérêts sociétaux, mais par contre, les intérêts des entreprises y sont omniprésents. Il y a d'autres valeurs que celles de l'individualisme, ou de la valeur marchande. Et pour finir, je réfute l'argument de la sur-interprétation: c'est faux, il y a un vrai travail de sous-marin réalisé par les groupes d'intérêts sur cet accord.

CONFRONTATIONS



EUROPE

Intergroupe Services publics du Parlement européen

11 janvier 2012

UN CADRE DE QUALITE POUR LES SIG en Europe

Discussion sur la communication de la Commission COM(2011)900 final

MICHEL SERVOZ, secrétaire général adjoint de la Commission européenne

La communication adoptée fin décembre consacre l'importance que revêtent les services publics (ou services d'intérêt général, les deux mots sont employés de façon équivalente). L'utilité sociale et économique de ces services est essentielle dans la crise.

C'est une approche qui n'est pas figée dans le temps. Un cadre législatif global n'est pas la meilleure approche, on lui préfère une approche évolutive.

Qualité et accès, très importants pour les SIEG.

Le plus important a paru de rappeler le cadre juridique, afin de sécuriser les opérateurs : la communication rappelle le cadre institutionnel, les propositions sur les marchés publics et concessions et sur les aides d'Etat (exemptions sur les services sociaux, règles de minimis...). En matière de marchés publics, les services sociaux seront désormais soumis aux seules règles de publicité.

Un maximum de passerelles sont recherchées entre marchés publics et SIEG : si l'on respecte les procédures de marchés publics, on est présumé respecter les règles sur les aides d'Etat.

Une recommandation est en cours sur l'évaluation. Michel Barnier a dit qu'il n'hésiterait pas à revenir sur les textes si besoin.

Les critères de qualité des services sociaux sont fondés notamment sur les recommandations du comité de cohésion sociale.

Les projets de statut européen pour les fondations et l'initiative pour l'entrepreneuriat social sont aussi très importants pour les SIEG sociaux.

Projet de directive sur les concessions : il y a actuellement une très forte fragmentation du marché interne et les autorités publiques peuvent choisir de ne pas externaliser.

STEPHANE RODRIGUES, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.

3 objectifs sont poursuivis, notamment dans un but affiché de clarification. Mais on est déçu !

-approche conceptuelle : la communication n'apporte rien de nouveau, son tableau avec les notions fondamentales reprend le contenu du paquet Almunia publié au JO ce matin. On y lit :

« Les SIEG sont des activités économiques remplissant des missions d'intérêt général qui ne seraient pas exécutées (ou qui seraient exécutées à des conditions différentes en termes de qualité, de sécurité, d'accessibilité, d'égalité de traitement ou d'accès universel) par le marché en l'absence d'une intervention de l'Etat » : cette définition repose sur le présupposé de l'existence d'un marché à qui l'Etat fixe des obligations de service public, or l'intervention de l'Etat ne devrait pas être liée à cela !

Par ailleurs, on attendait quelque chose sur l'article 14 du Traité de l'UE, qui donne pouvoir de co-législation au PE et au Conseil. Or c'est une fin de non recevoir, la Commission garde l'initiative et, même si le rapport De Rossa du PE disait que ce n'était pas une priorité, c'est dommage.

- accès : sur les services de base bancaires, on aurait pu aller plus loin, M. Barnier pourrait-il prendre une initiative ? Aucune mention n'est faite de l'article 36 de la Charte des droits fondamentaux, qui a sans doute la même portée que le Traité lui-même, là non plus on ne va pas plus loin.

- **qualité** : le cadre européen de qualité qui semble avoir servi de base à la communication n'a toujours pas connu de publicité de la part de la Commission ! sera-ce la prochaine étape ? il faudrait le faire traduire, il n'y a qu'une version anglaise !

- enfin comment parler de critères sans *évaluation* ? peut-on avoir une qualité sans évaluation ? la CE faisait des rapports des performances des industries de réseau, dans les années 2000, on devrait reprendre cette idée !

CAROLA FISCHBACH-PITTEL, Secrétaire générale, EPSU

Les questions de terminologie ne sont toujours pas claires, ce qui réduit les possibilités d'intervention du politique au plan européen et national.

Il ne faut pas seulement traiter des services d'urgence en matière de santé, mais des services pour tous. Il faudrait aussi évoquer les effets sur les femmes, leur possibilité de travail.

Nous n'avons pas donc pas un jugement très positif, surtout à un moment où les questions sociales sont cruciales. Il faudrait dire aussi pourquoi l'article 14 n'est pas considéré comme relevant.

Si on regarde la libéralisation de l'énergie, on ne peut pas dire que tout a été positif en termes d'accès et de qualité !

La communication dit qu'un cadre volontaire est proposé pour les SIEG, mais rien n'a été proposé. Nous voulons un cadre qui donne des capacités, un « enabling framework ». C'est ce que réclamait le rapport Peter Simmons au PE. Cela ne signifie pas forcément un cadre unique.

FRANCOISE CASTEX, présidente de l'Intergroupe.

Elle revient sur les préconisations des rapports parlementaires. Le rapport De Rossa retenait qu'une directive cadre n'était pas la solution pour les services sociaux, mais la décision relative aux aides d'Etat a quand même ce caractère transversal,

Le rapport Simmons demandait une initiative sur la base de l'article 14.

Il n'y a pas eu de reconnaissance ni du modèle mutualiste, seulement de la fondation. Quid du statut de l'association, renchérit Marie-Christine Vergiat. Quid des coopérations inter-communales ?

CEEP

Plutôt déçus. Cf. leur communiqué de presse.

PIERRE BAUBY

La question du in-house n'est pas traitée. Il y a donc un problème pour les modalités de choix par les autorités locales. La méthode des appels d'offres est tellement mise en avant dans le texte que cela semble bien dire que le in-house ne convient pas, puisque c'est une procédure exactement inverse.

La communication fait expressément référence au protocole 26, ce qui est nouveau. Mais il n'y a toujours pas de référence au libre choix des autorités locales, ce qui est contradictoire.

LAURENT GHEKIERE

Les recommandations du Forum des services sociaux d'intérêt général sont prises en compte. Tout est dans des textes certes éclatés, mais qui fournissent la base de la directive qu'on attendait. Il reste que l'éducation et la culture ne sont pas traités, malheureusement. Ce qui ne convient pas non plus est la nécessité affichée de constater la défaillance du marché pour définir un SIEG. On devrait définir l'erreur manifeste : c'est quoi une erreur manifeste en matière de services sociaux ?

JEAN-CLAUDE BOUAL

On a l'impression que la Commission n'arrive pas à passer un cap politique. Attention aussi à l'articulation entre les politiques d'austérité et le contrôle des aides d'Etat.

En réponse, **M. Servoz** dit qu'il y a un faux débat, tous ces textes horizontaux fournissent un cadre : le cadre institutionnel existe donc et le protocole définit une législation secondaire. La Commission est vraiment ouverte sur une initiative sur la base de l'article 14, elle y a réfléchi et continue de le faire sérieusement. Elle n'exclut pas du tout !

Elle continue à établir un rapport sur les industries en réseau, on peut donc continuer sur cette base. Le pouvoir souverain des autorités publiques demeure.

NICOLE ALIX

Pose la question du prix, du bénéfice raisonnable et de la garantie donnée sur l'utilisation des aides d'Etat, en cas de vente ou transfert du service à un autre opérateur.

La question du prix est traitée via la prise en compte possible du cycle de production dans les directives marchés publics, répond M. Servoz.

UNSA

On produit les critères sur ce qu'on veut mesurer, il faut faire attention aux modalités de travail sur les critères d'évaluation.

Cf. les travaux du Conseil de l'Europe qui a travaillé avec les citoyens sur la qualité des services publics.

CLAIRE ROUMET

Qui a la responsabilité de fixer le prix de l'énergie pour chauffer son logement, alors qu'il ya de plus en plus de gens qui ne peuvent pas chauffer leur logement ?

Nous attendons les conclusions du forum sur la pauvreté, dit M. Servoz.

Prochaine réunion de l'intergroupe le 1^{er} février sur la place des associations dans l'offre et la question de la subvention, lorsque la proposition émane des citoyens et pas des autorités publiques.

CONFRONTATIONS



Réunion de l'intergroupe Economie sociale du Parlement Européen
du 29 mars 2012

A propos du Social Business.

Le thème est mobilisateur : plusieurs députés à la tribune, des représentants des autres institutions européennes, une assistance assez nombreuse. Le moindre des avantages de l'intergroupe n'est semble-t-il pas de permettre aux uns et aux autres de faire le point et d'échanger sur des questions qui sont abordées dans des commissions et instances différentes.

Voici les points de politique que Confrontations Europe peut relever sur l'économie sociale :

- **les démarches sont plus pro-actives** que précédemment, compte tenu de la Social Business Initiative ; la DG Marché Intérieur est très présente ;
- **le champ visé n'est pas clairement défini, ce qui peut nécessairement conduire à des approximations** pour le cœur de cible. Exemples :

1 - A propos du **Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat social**, futur passeport européen pour des fonds nationaux pour les « entrepreneurs sociaux », la préoccupation principale des députés européens est celle de la détermination des bénéficiaires : ils veulent éviter que des entreprises se targuant d'objectifs sociaux ou d'une re-distribution limitée de leurs profits puissent abusivement en bénéficier.

Les parlementaires n'ont certes pas de vision étriquée des entreprises sociales, dont ils savent qu'elles ne sont pas que des petites entreprises (cf le secteur du logement social, mutuelles) : ils veulent donc faire sauter la clause de limitation de taille pour les bénéficiaires ; mais ils paraissent trop prioritairement centrés sur la délimitation du champ pour pouvoir se préoccuper d'autres questions.

Or les habitués savent que, pour que ces fonds puissent réellement fonctionner au profit d'entreprises sociales pour qui, par définition, la réalisation de profits est accessoire, deux conditions au moins sont nécessaires (cf le compte rendu de la réunion du groupe économie sociale de Confrontations Europe du 20 décembre) :

- ouvrir la souscription, au-delà des investisseurs institutionnels, aux particuliers via des OPCVM (cf les fonds solidaires et l'épargne salariale en France)
- retenir des outils qui se rapprochent plus des fonds solidaires que du capital risque : du fait de la faiblesse des résultats, les entreprises sociales n'arrivent en général ni à offrir une plus-value à leurs investisseurs ni à racheter leur mise initiale : quand leurs investisseurs sortent, il en faut d'autres qui les remplacent.

Les campagnes d'information auxquelles songent les promoteurs de ces futurs fonds européens se heurteront à ces difficultés.

Questions à reprendre dans la modification du règlement, prévu pour dans 4 ans ?

2 - Autre exemple : **l'articulation avec la définition et la réglementation européenne des services d'intérêt général.**

On ne connaît pas d'entreprise sociale qui fonctionne dans des conditions idéales de marché sans aides publiques, que celles-ci soient apportées à la structure ou aux personnes pour accéder au service. Entre formes juridiques adéquates pour promouvoir des services sociaux, entreprises sociales, économie sociale,... la question de l'hybridation des ressources et des aides publiques est centrale. Pourtant personne n'en parle, sauf peut-être à propos de l'insertion de clauses ad hoc dans

les marchés publics, dispositif qui est pourtant loin de résumer la palette de solutions de partenariats nécessaires pour que les entreprises sociales produisent leur plein effet.
Encore beaucoup de raisonnement en silos, donc.

3 – Au fond, beaucoup de représentants des institutions européennes découvrent **la complexité de ces sujets**. Grégoire Schöller, membre du cabinet de M. Barnier constate que la Commission est obligée de cartographier un phénomène que les économistes n'ont pas décrit.

Plusieurs intervenants ont exprimé leur malaise face à de possibles confusions. Ils ont posé la question de la différence entre économie sociale, social business, entreprises socialement responsables, la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes... La définition du critère de non redistribution paraît insuffisamment rigoureuse. Et on a entendu des confusions avec le micro-crédit, les règles de minimis relatives aux Services d'intérêt général, la nécessité de règles plus strictes pour la responsabilité sociale des entreprises...

On a aussi, pour la première fois me semble-t-il, évoqué le « **modèle horizontal de subsidiarité** » que le gouvernement de l'Europe devrait promouvoir, afin de donner une force légale aux initiatives citoyennes, sans passer par le dispositif de la commande publique. Pas étonnant que ce soit un député italien qui l'ait évoqué : c'est un principe que les italiens ont introduit à l'article 118 de leur constitution en 2001 (à l'instar des allemands en matière d'action sociale). Comme l'a dit G. Schöller : il faut donner de la visibilité à ce qui marche et il y a des montages incongrus qui marchent !

PS : l'Intergroupe, dont le secrétariat est assuré par Social Economy Europe, est présidé par Marc Tarabella. Tous les adhérents et inscrits sur la mailing list « Economie sociale, cohésion sociale et territoires » de Confrontations Europe y sont désormais conviés. Les interventions sont accessibles sur le site de Social Economy Europe <http://www.socialeconomy.eu.org/spip.php?rubrique60>.

The European Foundation Centre (EFC)

Established in 1989, the European Foundation Centre (EFC) is an international membership association of foundations and corporate funders. EFC's membership has grown steadily from an initial group of 7 founding members to more than 200 today.

AMICE is the voice of the mutual and cooperative insurance sector in Europe

The Association of Mutual Insurers and Insurance Cooperatives in Europe AMICE, was created in January 2008 through the merger of the two previously existing associations of mutual and cooperative insurers in Europe, AISAM and ACME, to represent the interests of the sector with one united voice.

AMICE provides a platform for mutual and cooperative insurers of all sizes to combine resources and expertise, exchange experiences across national borders and discuss key issues and concerns relating to planned legislative and regulatory changes and developments.

The mutual and cooperative sector accounts for more than half of the 6,000 insurance companies in Europe and close to 28% of premiums. With more than 110 direct members and representing 1,000 more insurers indirectly, AMICE speaks for a significant part of the insurance sector.

European Council of Associations of General Interest (CEDAG)

CEDAG was founded in 1989 to provide a voice for the associative sector in Europe.

Over its twenty year history, its name has evolved to better reflect the objectives of its growing membership, and it is now known as the European Council for Non Profit Organisations.

Non profit organisations make a huge impact in improving the lives of citizens across Europe in fields as diverse as elder care, protection of the environment, cultural activities, health and consumer protection, tourism, anti discrimination, youth and sport and many more. Their contribution to the European economy in terms of GDP, job creation, innovation and training is significant.

The European Network of Social Integration Enterprises (ENSIE)

ENSIE was officially established in Bruges (Belgium) on May 11, 2001.

European Network of cities and regions for Social Economy (REVES)

REVES represents, defends and promotes the common values of its members vis-à-vis European and International institutions.

Jointly with its members, it pursues the objectives set out in the REVES charter, in order to:

- establish a dialogue with the European and international Institutions in order to create positive conditions for the development of social and solidarity based-economy
- develop social responsibility and exchange expertise and know-how, and to implement innovation in the fields of inclusion, participation and empowerment of local communities
- educate and communicate the contribution of social economy-based partnership for more solidarity-based communities

The European Association of Paritarian Institutions (AEIP)

Founded in 1996, is a Brussels-based advocacy organization representing the Social Protection Institutions established and managed by employers and trade unions on a jointly basis within the framework of the collective agreements

All AEIP members are non-for-profit and cover a number of social protection benefits:

Les réseaux nationaux espagnol CEPES et portugais CASES, Belge SAW-B et français, avec la nouvelle chambre française de l'ESS (mission de dialogue avec les institutions internationales)

Réseaux qui ont au moins participé une fois à l'intergroupe ES (réguliers et occasionnels)

Cooperatives Europe

- Social Platform
- Social Services Europe
- Confrontations Europe
- FEBEA (ethical and alternative banks)
- Regional delegations/bureaux régionaux
- EESC
- Pour la Solidarité (PLS)
- AEDH
- EU Commission
- RIPPES Europe
- UNRISD

- ILO
 - CIRIEC
 - CoopEst
 - Athenora
 - Gouvernement Wallon
 - COVEA
 - Fair Trade Advocacy
 - EACB (Cooperative Banks)
 - DIESIS
 - British Council
 - EASPD
 - Eurofund
 - German Federal Employment Agency
- CECOOP
Cooperatives Europe
Eurocoop
Confcooperative
European Foundation Centre

P6_TA(2009)0062

Économie sociale

Résolution du Parlement européen du 19 février 2009 sur l'économie sociale (2008/2250(INI))

Le Parlement européen,

- vu les articles 3, 48, 125 à 130 et 136 du traité CE,
- vu le règlement (CE) n° 1435/2003 du Conseil du 22 juillet 2003 relatif au statut de la société coopérative européenne¹ et la directive 2003/72/CE du Conseil du 22 juillet 2003 complétant le statut de la société coopérative européenne pour ce qui concerne l'implication des travailleurs²,
- vu la directive 2006/123/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006 relative aux services dans le marché intérieur³,
- vu la décision 2008/618/CE du Conseil du 15 juillet 2008 relative aux lignes directrices pour les politiques de l'emploi des États membres⁴,
- vu la communication de la Commission du 30 janvier 2008 sur une proposition de rapport conjoint 2008 sur la protection sociale et l'inclusion sociale 2008 (COM(2008)0042), le document d'accompagnement de la communication de la Commission précitée (SEC(2008)0091) et le rapport conjoint sur l'emploi 2007-2008, tel qu'il a été approuvé dans les conclusions de la Présidence consécutives au Conseil européen de printemps des 13 et 14 mars 2008,
- vu sa résolution du 6 mai 1994 sur l'économie alternative et solidaire⁵,
- vu sa résolution du 18 septembre 1998 sur le rôle des coopératives dans la croissance de l'emploi chez les femmes⁶,
- vu sa position du 17 juin 2008 sur la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (2010)⁷,
- vu sa résolution du 23 mai 2007 sur le thème sur le thème "Promouvoir un travail décent pour tous"⁸,

¹ JO L 207 du 18.8.2003, p. 1.

² JO L 207 du 18.8.2003, p. 25.

³ JO L 376 du 27.12.2006, p. 36.

⁴ JO L 198 du 26.7.2008, p. 47.

⁵ JO C 205 du 25.7.1994, p. 481.

⁶ JO C 313 du 12.10.1998, p. 234.

⁷ Textes adoptés de cette date, P6_TA(2008)0286.

⁸ JO C 102 E du 24.4.2008, p. 321.

- vu sa résolution du 9 octobre 2008 sur la promotion de l'intégration sociale et la lutte contre la pauvreté, y compris celle des enfants, au sein de l'Union européenne¹,
- vu la communication de la Commission du 23 février 2004 sur la promotion des sociétés coopératives en Europe (COM(2004)0018),
- vu la communication de la Commission du 4 juin 1997 sur la promotion du rôle des associations et fondations en Europe (COM(1997)0241) et la résolution du Parlement du 2 juillet 1998 y afférente²,
- vu la communication de la Commission du 7 avril 2000 intitulée: "Agir au niveau local pour l'emploi – Donner une dimension locale à la stratégie européenne pour l'emploi" (COM(2000)0196),
- vu la communication de la Commission du 6 novembre 2001 intitulée "Renforcer la dimension locale de la stratégie européenne pour l'emploi" (COM(2001)0629) et la résolution du Parlement du 4 juillet 2002 y afférente³,
- vu les avis du Comité économique et social européen sur l'économie sociale, et plus particulièrement sur les thèmes "L'économie sociale et le marché unique"⁴, "La diversification économique dans les pays accédants – rôle des PME et des entreprises de l'économie sociale"⁵ et "La capacité d'adaptation des PME et des entreprises de l'économie sociale aux changements imposés par le dynamisme économique"⁶,
- vu sa résolution du 22 avril 2008 sur la contribution du bénévolat à la cohésion économique et sociale⁷,
- vu sa résolution du 6 septembre 2006 sur un modèle social européen pour l'avenir⁸,
- vu la communication de la Commission du 2 juillet 2008 intitulée "Un agenda social renouvelé: opportunités, accès et solidarité dans l'Europe du XXI^e siècle" (COM(2008)0412),
- vu la communication de la Commission du 2 juillet 2008 intitulée "Un engagement renouvelé en faveur de l'Europe sociale: renforcement de la méthode ouverte de coordination pour la protection sociale et l'inclusion sociale" (COM(2008)0418) et le premier rapport semestriel sur les services sociaux d'intérêt général (SEC(2008)2179/2), de la même date,
- vu l'article 45 de son règlement,
- vu le rapport de la commission de l'emploi et des affaires sociales et l'avis de la commission

¹ Textes adoptés de cette date, P6_TA(2008)0467.

² JO C 226 du 20.7.1998, p. 66.

³ JO C 271 E du 12.11.2003, p. 593.

⁴ JO C 117 du 26.4.2000, p. 52.

⁵ JO C 112 du 30.4.2004, p. 105.

⁶ JO C 120 du 20.5.2005, p. 10.

⁷ Textes adoptés de cette date, P6_TA(2008)0131.

⁸ JO C 305 E du 14.12.2006, p. 141.

des affaires économiques et monétaires (A6-0015/2009),

- A. considérant que le modèle social européen s'est essentiellement construit en se fondant sur un haut niveau de services, de produits et d'emplois créés par l'économie sociale et en s'appuyant sur les capacités d'anticipation et d'innovation développées par ses promoteurs,
- B. considérant que l'économie sociale repose sur un paradigme social correspondant aux principes fondamentaux du modèle social européen, et que l'économie sociale joue aujourd'hui un rôle essentiel pour la sauvegarde et le renforcement de ce modèle en gérant la création et l'offre de nombreux services sociaux et d'intérêt général,
- C. considérant qu'en conséquence, il convient de valoriser les modèles d'économie sociale pour atteindre les objectifs de croissance économique, d'employabilité, de formation et de services à la personne qui sont présents dans l'ensemble des politiques européennes,
- D. considérant que la richesse et l'équilibre d'une société tiennent à sa diversité et que l'économie sociale contribue activement à cette diversité en améliorant et en renforçant le modèle social européen ainsi qu'en apportant un modèle d'entreprise propre qui permet à l'économie sociale de contribuer à une croissance stable et durable,
- E. considérant que les valeurs de l'économie sociale correspondent dans une large mesure aux objectifs communs de l'Union concernant l'inclusion sociale et qu'elle devrait aller de pair avec la qualité de l'emploi, les qualifications et la réinsertion; considérant que l'économie sociale a prouvé qu'elle peut considérablement améliorer le statut social des personnes défavorisées (comme l'ont démontré, par exemple, les coopératives de microcrédit conçues par Mohammed Yunus, lauréat du prix Nobel, qui, en facilitant l'inclusion financière, ont augmenté l'influence des femmes) et qu'elle constitue un réservoir non négligeable d'innovations sociales, en incitant les personnes confrontées à des difficultés à trouver des solutions à leurs propres problèmes sociaux, par exemple en ce qui concerne la réconciliation entre leur vie professionnelle et leur vie privée, l'égalité des genres, la qualité de leur vie familiale et l'accueil des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées,
- F. considérant que l'économie sociale représente 10 % de l'ensemble des entreprises européennes, soit 2 millions d'entreprises, ou 6 % de l'emploi total, et qu'elle dispose d'un potentiel élevé pour créer et maintenir des emplois stables, principalement attribuable au fait que ses activités, de par leur nature, ne peuvent pas être délocalisées,
- G. considérant que les entreprises de l'économie sociale sont en règle générale des petites et moyennes entreprises (PME) contribuant à un modèle de développement économique durable plaçant l'humain au-dessus du capital, et que ce type d'entreprise est souvent présent sur le marché intérieur et doit par conséquent veiller à ce que ses activités respectent les dispositions législatives pertinentes,
- H. considérant que l'économie sociale s'est développée par l'intermédiaire de formes organisationnelles et/ou juridiques d'entrepreneuriat particulières comme les coopératives, les mutuelles, les associations, les entreprises et organisations sociales et les fondations ainsi que d'autres formes existantes dans chaque État membre; que l'économie sociale répond à différentes dénominations utilisées dans les différents États membres, comme "économie solidaire" ou "tiers secteur", et que, bien qu'elles ne soient pas qualifiées d'"économie sociale" dans tous les États membres, des activités comparables partageant les mêmes

caractéristiques existent partout dans l'Union,

- I. considérant qu'il est nécessaire, au niveau de l'Union, de reconnaître le statut de certains des types d'organisations qui participent à l'économie sociale en tenant compte des règles du marché intérieur, afin de réduire les obstacles bureaucratiques à l'obtention de fonds communautaires,
- J. considérant que l'économie sociale met en évidence un modèle d'entreprise qui ne peut être caractérisé ni par sa taille ni par ses secteurs d'activités, mais par le respect de valeurs communes, à savoir la primauté de la démocratie, de la participation d'acteurs sociaux, de l'individu et des objectifs sociaux sur le profit; la défense et la mise en œuvre des principes de solidarité et de responsabilité; la conjonction des intérêts des membres usagers et de l'intérêt général; le contrôle démocratique par les membres; l'adhésion volontaire et ouverte; l'autonomie de gestion et l'indépendance par rapport aux pouvoirs publics; et l'allocation de l'essentiel des excédents au service de la poursuite d'objectifs de développement durable et de services aux membres en conformité avec l'intérêt général,
- K. considérant que, malgré leur importance croissante, l'économie sociale et les organisations qui y participent sont encore peu connues et font souvent l'objet de critiques résultant d'approches techniques inappropriées; que l'une des plus grandes difficultés auxquelles est confrontée l'économie sociale dans l'Union et dans certains de ses États membres est son manque de visibilité au niveau institutionnel, qui est dû aux particularités des systèmes nationaux de comptabilité,
- L. considérant que l'intergroupe de l'économie sociale du Parlement européen a effectué un travail détaillé,

Généralités

- 1. souligne que l'économie sociale joue un rôle essentiel dans l'économie européenne en alliant profitabilité et solidarité, en créant des emplois de qualité, en renforçant la cohésion sociale, économique et territoriale, en générant du capital social, en promouvant la citoyenneté active, la solidarité et une forme d'économie dotée de valeurs démocratiques, qui place l'être humain au premier plan et soutient le développement durable et l'innovation sociale, environnementale et technologique;
- 2. estime que l'économie sociale est importante, d'un point de vue symbolique et compte tenu des résultats obtenus, pour le renforcement de la démocratie dans l'entreprise et de la démocratie économique;
- 3. reconnaît que l'économie sociale ne pourra prospérer et déployer tout son potentiel que si elle bénéficie d'une conjoncture et de conditions politiques, législatives et opérationnelles appropriées, qui tiennent dûment compte de la grande diversité des institutions de l'économie sociale et de leurs particularités;
- 4. estime que les entreprises de l'économie sociale ne devraient pas être soumises à la même application des règles du droit de la concurrence que les autres entreprises et qu'elles requièrent un cadre juridique sûr reposant sur la reconnaissance de leurs valeurs spécifiques, afin de pouvoir agir dans des conditions de concurrence équitables face aux autres entreprises;

5. souligne le fait qu'un système économique dans lequel les entreprises de l'économie sociale jouent un rôle plus important serait moins exposé à la spéculation sur les marchés financiers, dans lesquels certaines entreprises privées ne sont pas soumises au contrôle des actionnaires et des instances de régulation;

Reconnaissance du concept d'économie sociale

6. rappelle que la pluralité des formes de sociétés est reconnue dans le traité CE et par l'adoption du statut de la société coopérative européenne;
7. rappelle que la Commission a déjà reconnu à plusieurs reprises le concept d'économie sociale;
8. invite la Commission à mettre en œuvre la promotion de l'économie sociale au moyen de ses nouvelles politiques et à défendre le concept d'"approche différente de l'entreprise" de l'économie sociale, dont le moteur essentiel n'est pas la rentabilité financière, mais la rentabilité sociétale, de telle sorte que les particularités de l'économie sociale soient dûment prises en compte dans l'élaboration de cadres juridiques;
9. estime que l'Union et les États membres devraient tenir compte de l'économie sociale et de ses acteurs – coopératives, mutuelles, associations et fondations – dans leur législation et dans leurs politiques; suggère que ces mesures incluent un accès facilité au crédit et aux allègements fiscaux, le développement des microcrédits, l'adoption de statuts européens pour les associations, les fondations et les mutuelles, ainsi que des financements de l'Union adaptés aux besoins et des incitations pour mieux soutenir les structures de l'économie sociale qui opèrent dans les secteurs marchands et non marchands et qui sont créées à des fins d'utilité sociale;

Reconnaissance juridique: des statuts européens pour les associations, les fondations et les mutuelles

10. constate que la reconnaissance des statuts européens pour les associations, les mutuelles et les fondations est nécessaire pour garantir l'égalité de traitement des entreprises de l'économie sociale dans les règles du marché intérieur; estime que le retrait, par la Commission, de la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil portant statut de l'association européenne et la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil portant statut de la mutualité européenne (COM(1991)0273) constitue un sérieux revers pour le développement de ces formes d'économie sociale au sein de l'Union; demande dès lors instamment à la Commission de revoir son programme de travail;
11. invite la Commission à donner suite au rapport de faisabilité relatif au statut de la fondation européenne qui sera publié avant la fin 2008 et à lancer une étude d'impact des statuts de l'association européenne et de la mutuelle européenne;
12. demande à la Commission et aux États membres d'élaborer un cadre juridique reconnaissant les composantes de l'économie sociale;
13. invite la Commission à veiller à ce que la société privée européenne soit une forme de société susceptible d'être adoptée par tout type d'activité;
14. demande à la Commission de fixer des règles claires définissant les entités autorisées à agir

légalement comme entreprises de l'économie sociale et créant des obstacles légaux efficaces à l'accès à ce système, de sorte que seules les organisations de l'économie sociale puissent bénéficier de financements destinés aux entreprises de l'économie sociale ou de politiques publiques visant à encourager les entreprises de l'économie sociale;

Reconnaissance statistique

15. invite la Commission et les États membres à soutenir la création de registres statistiques nationaux des entreprises de l'économie sociale, à établir des comptes satellites nationaux par secteur institutionnel et par branche d'activité, et à permettre la collecte de ces données par Eurostat, notamment en faisant appel aux compétences existant dans les universités;
16. observe que la mesure de l'impact de l'économie sociale est complémentaire de celle des institutions sans but lucratif; invite la Commission et les États membres à promouvoir le recours au manuel des Nations unies sur les institutions sans but lucratif dans le cadre des comptes nationaux (*UN Handbook on Non-Profit Institutions in the System of National Accounts*) et à élaborer des comptes satellites permettant d'améliorer la visibilité des institutions sans but lucratif et des organisations de l'économie sociale;

Reconnaissance en tant que partenaire social

17. soutient le fait que les composantes de l'économie sociale devraient être reconnues dans le dialogue social européen sectoriel et intersectoriel et suggère que le processus d'inclusion des acteurs de l'économie sociale dans la concertation sociale et le dialogue civil soit encouragé sans réserve à la fois par la Commission et les États membres;

L'économie sociale comme acteur clé pour la réalisation des objectifs de la stratégie de Lisbonne

18. fait observer que les entreprises de l'économie sociale contribuent au renforcement de l'esprit d'entreprise, favorisent un fonctionnement plus démocratique du monde de l'entreprise, intègrent la responsabilité sociale et encouragent l'insertion sociale active des groupes vulnérables;
19. souligne que les employeurs de l'économie sociale sont des acteurs déterminants de la réinsertion et salue leurs efforts en vue de créer et de conserver des emplois de qualité et stables et d'investir dans les travailleurs; invite la Commission et les États membres à soutenir et à renforcer l'économie sociale dans son rôle de bon employeur et à respecter son statut particulier;
20. insiste sur le fait que l'économie sociale contribue à rétablir trois grands déséquilibres sur le marché de l'emploi: le chômage, l'instabilité des emplois et l'exclusion des chômeurs de la vie sociale et du marché de l'emploi; observe, en outre, que l'économie sociale joue un rôle dans l'amélioration de l'employabilité et crée des emplois qui, en règle générale, ne sont pas délocalisés, et contribue ainsi à la réalisation des objectifs de la stratégie de Lisbonne;
21. estime que le soutien apporté par les États membres aux entreprises de l'économie sociale doit être considéré comme un véritable investissement dans la création de réseaux de solidarité susceptibles de renforcer le rôle des collectivités et des pouvoirs locaux dans la définition des politiques sociales;

22. considère que les problèmes sociaux appellent une réflexion mais que, dans les circonstances actuelles, il est surtout nécessaire d'agir davantage; est d'avis que la plupart des problèmes sociaux requièrent des solutions locales pour faire face à des situations et à des difficultés concrètes; estime que pour être efficace, cette action implique des règles de coordination strictes et, partant, une étroite coopération entre les pouvoirs publics et les entreprises de l'économie sociale;
23. constate que, grâce à leur ancrage fort au niveau local, les entreprises de l'économie sociale permettent de créer des liens entre les citoyens et leurs organes de représentation régionaux, nationaux et européens, et qu'elles sont ainsi en mesure de contribuer à une gouvernance européenne efficace en matière de cohésion sociale; se félicite des efforts déployés par les entreprises et les organisations de l'économie sociale pour se regrouper au sein de plateformes de coordination au niveau de l'Union;
24. met l'accent sur le rôle clé de l'économie sociale pour la réalisation des objectifs de la stratégie de Lisbonne que sont une croissance durable et le plein emploi, étant donné que cette économie fait contrepoids aux nombreux déséquilibres du marché du travail, en particulier en favorisant l'emploi des femmes, met en place et fournit des services d'aide et de proximité (comme des services sociaux et sanitaires) et que, en outre, elle crée et maintient le tissu social et économique, contribuant ainsi au développement local et à la cohésion sociale;
25. est d'avis que l'Union devrait prendre des mesures afin de mettre en place un cadre pour l'agenda de l'économie sociale, sachant que cela renforcerait la compétitivité et la capacité d'innovation à l'échelon local et au niveau de l'Union, compte tenu de la capacité de l'économie sociale à produire de la stabilité dans un contexte caractérisé par des économies fortement marquées par des facteurs cycliques, en redistribuant et en réinvestissant les profits au niveau local, le cas échéant, en promouvant une culture d'entreprise, en établissant un lien entre les activités économiques et les besoins locaux, en soutenant les activités en danger (comme l'artisanat) et en générant du capital social;
26. demande aux autorités compétentes et aux opérateurs du secteur d'évaluer et de valoriser le rôle des femmes dans l'économie sociale, tant en termes quantitatifs, compte tenu du taux élevé d'emploi des femmes dans tous les domaines relevant de ce secteur, y compris le domaine associatif et le bénévolat, qu'en ce qui concerne la qualité et pour ce qui est des modalités d'organisation du travail et de la prestation des services; se dit préoccupé par la persistance, également dans l'économie sociale, du phénomène de la ségrégation verticale qui limite la participation des femmes aux processus décisionnels;
27. demande aux gouvernements et aux pouvoirs publics locaux des États membres, ainsi qu'aux opérateurs du secteur de promouvoir et de soutenir les synergies possibles, dans le secteur des services, entre les acteurs et les utilisateurs de l'économie sociale, en élargissant la portée de la participation, de la consultation et de la coresponsabilité;
28. demande à la Commission de tenir compte de la réalité de l'économie sociale lors de la révision de la politique en matière d'aides d'État, sachant que les petites entreprises et organisations actives au niveau local rencontrent de grandes difficultés pour accéder aux financements, en particulier dans le contexte de l'actuelle crise économique et financière; invite en outre la Commission à ne pas faire obstacle aux dispositions nationales en matière fiscale ou dans le domaine du droit des sociétés, s'appliquant par exemple aux coopératives dans le secteur bancaire et dans celui de la grande distribution, qui opèrent sur la base des

principes de mutualité que sont la démocratie d'entreprise, la transmission intergénérationnelle du patrimoine, la constitution de réserves indivisibles, la solidarité et l'éthique du travail et de l'entreprise;

29. met en évidence le fait que certaines des entreprises de l'économie sociale sont des micro-entreprises et des petites entreprises susceptibles de ne pas avoir les ressources nécessaires pour être présentes sur le marché intérieur et participer aux programmes nationaux et européens et propose de mettre à leur disposition un soutien et des instruments spécifiques afin de leur permettre de contribuer davantage à la croissance économique durable au sein de l'Union et de faciliter, en cas de crise de l'activité, la possibilité de transformer les entreprises en sociétés détenues par les employés;
30. demande à la Commission et aux États membres d'élaborer des programmes axés sur les entreprises sociales potentielles et existantes et offrant soutien financier, information, conseil et formation, et de simplifier le processus d'établissement (y compris en réduisant les exigences en matière de capital initial pour les sociétés), afin de les aider à faire face à une économie de plus en plus mondialisée et actuellement frappée par une crise financière;
31. souligne que les entreprises de l'économie sociale sont confrontées à un plus grand nombre de difficultés que les grandes sociétés, par exemple pour faire face à des exigences au niveau de la régulation, obtenir des financements et accéder à de nouvelles technologies et à l'information;
32. souligne l'importance de l'économie sociale dans le cadre des services d'intérêt général; met l'accent sur la valeur ajoutée que représente la création de réseaux intégrés public-privé, mais aussi sur le risque d'instrumentalisations, comme les externalisations fondées sur la réduction des coûts supportés par les administrations publiques, notamment par la prestation d'un travail à titre bénévole;
33. insiste pour que la Commission poursuive ses travaux de dialogue et de clarification avec les parties prenantes ainsi que ses activités de soutien aux États membres en ce qui concerne les services d'intérêt général et les services sociaux d'intérêt général et ait recours à la méthode du faisceau d'indices;

Les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs

34. demande à la Commission de s'assurer que les caractéristiques de l'économie sociale (objectifs, valeurs et méthodes de travail) sont prises en compte dans l'élaboration des politiques européennes, et l'invite plus particulièrement à intégrer l'économie sociale dans ses politiques et ses stratégies en matière de développement social, économique et des entreprises, notamment dans le cadre du "Small Business Act" pour l'Europe (COM(2008)0394); demande que, lorsque l'économie sociale est touchée, des évaluations d'impact soient menées et que les intérêts de l'économie sociale soient respectés et privilégiés; engage en outre la Commission à réexaminer la possibilité de mettre en place une unité transversale de l'économie sociale reliant les directions générales concernées;
35. demande à la Commission de s'assurer que l'Observatoire européen des PME inclue systématiquement les entreprises d'économie sociale dans ses études et contribue, par ses propositions, à leur action et à leur développement; demande en outre à la Commission de prendre les mesures qui s'imposent afin que les entreprises d'économie sociale puissent être reliées entre elles et faire l'objet d'une promotion par le réseau européen d'assistance e-

Business;

36. demande aux États membres d'encourager les petites et moyennes organisations de l'économie sociale dans le but de réduire la dépendance à l'égard de la dette et de renforcer la durabilité;
37. invite la Commission à convier les participants de l'économie sociale à se joindre aux instances permanentes de dialogue et à participer et à collaborer aux travaux de groupes d'experts de haut niveau susceptibles d'être chargés de questions relatives à l'économie sociale; demande à la Commission de participer au renforcement des structures de représentation de l'économie sociale aux niveaux régional, national et communautaire et de mettre en place un cadre juridique visant à promouvoir le partenariat actif entre autorités locales et entreprises de l'économie sociale;
38. demande à la Commission de promouvoir le dialogue entre les agences publiques et les représentants de l'économie sociale aux niveaux national et communautaire et de renforcer ainsi la compréhension mutuelle et de promouvoir les bonnes pratiques;
39. demande à la Commission de soutenir la cellule de réflexion européenne sur les banques coopératives, mise en place par l'association du secteur, ou les autres structures de l'économie sociale se rapportant aux services financiers, afin d'étudier comment ces entités spécifiques de l'économie sociale se sont comportées jusqu'ici au niveau européen – en particulier dans le contexte de l'actuelle crise mondiale dans les secteurs financier et du crédit – et comment elles pourront à l'avenir se prémunir contre les risques de cette nature;
40. demande à la Commission d'étudier la réactivation de la ligne budgétaire spécifique à l'économie sociale;
41. demande que soient mis en place des programmes qui promeuvent l'expérimentation de nouveaux modèles économiques et sociaux, que soient initiés des programmes-cadres de recherche, que les questions liées à l'économie sociale soient prises en considération dans les appels à propositions du septième programme-cadre, que soit envisagée l'utilisation d'un "multiplicateur" appliqué aux données statistiques officielles et que soient introduits des instruments de mesure de la croissance économique d'un point de vue qualitatif et quantitatif;
42. demande à la Commission et aux États membres d'intégrer une dimension "économie sociale" dans l'élaboration des politiques communautaires et nationales et des programmes de l'Union destinés aux entreprises dans le domaine de la recherche, de l'innovation, du financement, du développement régional et de la coopération au développement, et de soutenir la mise en place de programmes de formation à l'économie sociale destinés aux administrateurs européens, nationaux et locaux ainsi que d'assurer l'accès des entreprises de l'économie sociale aux programmes et actions menés en matière de développement et de relations extérieures;
43. demande instamment aux États membres de prévoir des projets de formation, dans l'enseignement supérieur et universitaire et dans le cadre de la formation professionnelle, visant à transmettre la connaissance de l'économie sociale et des initiatives entrepreneuriales fondées sur ses valeurs;
44. demande à la Commission et aux États membres de soutenir le développement de capacités

et de professionnalisme dans le domaine, afin de renforcer le rôle assumé par l'économie sociale dans l'intégration sur le marché de l'emploi;

45. demande à la Commission de mettre au point un cadre juridique européen favorable à l'établissement et au maintien de partenariats territoriaux entre le secteur de l'économie sociale et les pouvoirs locaux, qui définisse des critères pour la reconnaissance et la valorisation de l'économie sociale, pour un développement local durable et pour la défense de l'intérêt général;
46. invite la Commission à rechercher les conditions permettant de faciliter des investissements dans l'économie sociale, notamment par des fonds d'investissements, par l'octroi de prêts garantis et sous forme de subventions;
47. demande à la Commission de procéder à une nouvelle évaluation:
 - de sa communication sur la promotion des sociétés coopératives en Europe et le règlement (CE) n° 1435/2003 relatif au statut de la société coopérative européenne (SEC), conformément aux dispositions des textes y afférents;
 - de sa communication sur la promotion du rôle des associations et fondations en Europe;

o

o o

48. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil et à la Commission, ainsi qu'aux gouvernements et aux parlements des États membres, au Comité économique et social européen, au Comité des régions et au Comité de la protection sociale.

MINUTES OF THE HEARING

EN

"The social economy in the EESC President's work programme"

AND

"The modernisation of EU public procurement policy"

DATE: 12/04/2011
TIME: 12.30pm to 2.30pm
PLACE: Room ASP 5E2 - EUROPEAN PARLIAMENT – BRUSSELS

European Parliament: A. CANSIAN (MEP); M. NEDELICHEVA (MEP); M. MAURO (MEP); M. TARABELLA (MEP); M.C. VERGIAT (MEP); B. VERGNAUD (MEP)

M. ARHELGER (assistant to S. GIEGOLD); E. ARTONI (assistant to M. MAURO); B. CRISTOFORETTI (assistant to P. LAMBERTS); Anne LEGER (assistant to M. TARABELLA); Sofie NIELSON (assistant to B. THOMSEN); Raya PETROVA (assistant to I. M. IOTOVA); I. POLDRUGO (assistant to M. MAURO); M. RAMOT (assistant to M. TARABELLA); Eva-Maria SCHNEIDER (assistant to S. GIEGOLD); T. LEGUAY (assistant to M.C. VERGIAT); A. VENCKUTE (IMCO); ? (IMCO)

European Commission: Esther SCHMIDT (DG MARKT); Peter MANHARTSBERGER; Kiril NIKOLOV (DG ENT)

EESC: Antonio SALVIATI; Miguel Angel CABRA DE LUNA (Chair of the EESC's social economy category)

National Public authorities: Manuel PAOLILLO (Belgian administration); SEPPELIN Markus (Ministry of Social Affairs – Finland); Bérengère STEPPE (SPP Intégration sociale Belgique)

Civil society: Valentina ABITA (CEDAG); Jean-Luc BODSON (SAW-b); Valentina CAIMI (Social Platform); Alessandre CASALE (Assonime); Luca CICCIA (SAW-b); Alain COHEUR (SOCIAL
21/04/2011

ECONOMY EUROPE) ; Cyrielle CUIRASSIER (DIESIS); Pascale DELILLLE (RIPESS–Europe) ; Diana DOVGAN (CECOP) ; Aurélie DUPRES (ENSIE); Emmanuelle FAURE (EFC); Marta GAZZOLA (PLS); Graziana Gacati (Regione Emilia Romagna); Federico IONI (Pragmata Institute); Toby JOHNSON (AEIDL) ; Laura JONES (Eurodiaconia); Mirte KORTBEEK (Eurocities); Thomas LIVIDINI (Dods EU Monitoring); Guilia LOMBARDI (EFC); Josuva MASSARENTI (VITA); Chiara MAZZONE (Région PACA) ; Matilde MODICA (Regione Siciliana); Christophe MORRIS (ECR); Adeline OTTO (Solidar); Gianluca PASTORELI (DIESIS) ; Dupont PAZANNE (CEEP); Sébastien PEREAU (CONCERTES) ; Enzo PEZZINI (Confcooperative); Karine PFLÜGER (SOCIAL ECONOMY EUROPE); Stefano QUADRO (Confcooperative) Salvatore RAGONESE (Regione Siciliana); Koen REPRIELS (VOSEC); Mylène ROUSSELLE (PLS); Barbara SAK (CIRIEC); Mauritio David SBERNA (Edenred International); Elisa TERRASI (CECOP); Salvatore VETRO (ENSIE)

Traduction

Première partie - présidé par M. MAURO (co-président de l'intergroupe économie sociale)

M. Mauro présente l'audition, souhaite la bienvenue aux intervenants et introduit M. Nilsson, président élu du CESE le 20/11/2010.

Intervention de M. Staffan M. Nilsson

M. NILSSON a souligné le message principal du CESE qu'il souhaite exprimer au cours de sa présidence: "Engager les gens pour une Europe durable". L'économie sociale au sein du CESE est l'un des plus importants domaines, grâce à la très active «catégorie de l'économie sociale», présidée par Miguel Angel Cabra de Luna. Afin de maintenir une "Europe durable", il est crucial de prendre en compte toutes les questions horizontales. C'est ce qui s'est passé pendant les 60 dernières années de coopération entre les États membres au sein de l'Union européenne et cela doit continuer. Le CESE a un rôle important à jouer dans le maintien et le développement du dialogue et de la participation dans les institutions de l'UE et entre les institutions. Le CESE joue un rôle crucial de la construction de la démocratie participative européenne.

En outre, la croissance économique doit être durable. Cela devrait aller de pair avec la solidarité et la participation et ce, non seulement à l'intérieur des frontières de l'UE. Nous devons maintenir la solidarité avec les pays et les personnes hors de l'UE, surtout de nos jours avec le sud et la région méditerranéenne. Il s'agit d'un programme ambitieux, mais le CESE est la voix des organisations de la société civile et il a donc besoin d'être ambitieux.

En ce qui concerne l'économie sociale, la catégorie du CESE "Economie sociale" est l'une des catégories les plus solides et actives. Son organisation est similaire à celle de l'intergroupe car il réunit tous les groupes représentatifs de tous les États membres. Grâce à la catégorie, le CESE a publié un document imaginant l'économie sociale à travers l'Europe. Un autre document très important est un récent avis sur l'existence des différentes formes d'entreprises. En fait, les différents types de sociétés rentables sont actifs, également dans le domaine social. En outre, M. Nilsson est lui-même agriculteur et appartient à une coopérative qui lui permet de vendre son lait. Il est donc personnellement engagé dans l'économie sociale.

Quelle sera la prochaine étape pour le CESE dans ses travaux sur l'économie sociale? Il proposera un avis sur «l'entreprise sociale (social business) et l'économie sociale" à M. BARNIER. Grâce à la catégorie, le CESE suit le travail de l'intergroupe Economie sociale. Pour M. NILSSON, la future coopération fructueuse entre les deux institutions serait très utile, d'autant que le CESE est prêt à jouer un rôle afin de renforcer le rôle de l'économie sociale au niveau de l'UE.

Questions - Réponses

Mme Vergnaud (MEP) se félicite de l'intervention de M. Nilsson et félicite le président du CESE. En tant que rapporteur fictif pour le rapport "marché unique pour les entreprises et la croissance", Mme Vergnaud a souligné qu'elle a donné la priorité aux PME car ils sont le vrai tissu pour l'emploi lié au territoire, proches des utilisateurs et durables. Pour Mme Vergnaud, il est important de défendre ensemble les services publics, ainsi que les entreprises d'économie sociale. Dans le SMA, le groupe S & D a présenté des amendements qui conduisent à la garantie des droits sociaux des travailleurs (tels que l'harmonisation de la qualification professionnelle). Des amendements ont été présentés pour appuyer un texte législatif concernant les SSIG, dans le but d'aller au-delà de la simple communication et d'atteindre les objectifs du traité de Lisbonne. L'économie sociale et solidaire sera en danger avec la diminution des finances. Des ressources financières suffisantes doivent être allouées en cas de besoin.

Pour M. NILSSON, le Small Business Act est un outil important qui devrait être renforcé. L'emploi dans l'UE est le plus souvent créé par des PME. En cette période, nous devons nous assurer que nous lions les citoyens et la vie économique. Nous devons être plus proches des citoyens!

M. PEZZINI a reconnu l'importance de la démocratie participative. Il a exprimé la volonté des organisations représentatives de coopérer avec le président du CESE et d'autres décideurs.

En conclusions de la première partie de l'audience publique, M. MAURO a exprimé sa volonté en tant que co-président de l'intergroupe de stabiliser la relation entre le CESE et l'intergroupe Economie sociale.

2° partie, présidée par Marie-Christine Vergiat (Vice-présidente de l'Intergroupe Economie sociale)

Parlement européen: **H. RÜHLE** (DE - Verts / ALE) - rapporteur pour le prochain rapport du PE sur les marchés publics

Le calendrier est le suivant: la date limite pour le projet de rapport est le 10 Juin 2011, il sera ensuite débattu en commission IMCO des 11 et 12 Juillet. Le délais d'amendement est le 19 Juillet. Le vote en commission IMCO est prévu le 19 Septembre et le vote en séance plénière le 2 Octobre.

Pour Mme Rühle, le livre vert a des objectifs très ambitieux, mais ambivalents: d'une part, les marchés publics doivent être utilisés pour atteindre les objectifs de l'UE 2020 et de l'autre, il doit être répondu à la question du rapport coût-efficacité. Le but principal n'est pas clair. En ce qui concerne l'option de "l'offre la moins chère", ce n'est pas pertinent et nous devrions nous débarrasser de celle-ci. Les décisions d'achat doivent être effectuées sur la base de "l'offre économiquement la plus avantageuse". Pour le moment, la directive fixe deux critères au même niveau. Donc ce critère d'offre la moins chère est souvent considéré par les acheteurs publics comme le moyen le plus facile et ils ne regardent pas à l'offre "économiquement la plus avantageuse". Dans le secteur social, le critère d' "offre la moins chère" a mis beaucoup de pression sur les fournisseurs de services. Cela a eu des conséquences, par exemple, sur leur capacité à innover.

La question de la spécification technique est particulièrement pertinente pour les services sociaux. Pour l'instant, les spécifications techniques environnementales et sociales sont séparées et doivent être liées au produit. Toutefois, le processus en lui-même tout en fournissant un produit ou un service fait la différence. Cette question doit être clarifiée.

En ce qui concerne les objectifs obligatoires, un équilibre entre le système local de la démocratie et d'autres objectifs politiques doivent être respectés. Par exemple, des quotas pour des ateliers protégés devraient-ils être imposés au niveau de l'UE quand la plupart des acheteurs publics, en particulier les petits, ne dépassent les seuils lors de passation de marchés publics seulement plus d'une fois par an ? Les acheteurs publics doivent avoir suffisamment de flexibilité et de sécurité juridique.

En ce qui concerne la sécurité juridique, une plus grande clarté est nécessaire quant à la portée de la directive sur les marchés publics. Par exemple, certaines affaires judiciaires en matière d'arrêt sur les SIG expliquent que les règles de passation des marchés publics ne devraient pas être appliquées dans des domaines comme la planification urbaine. Pourtant, il y a eu des procédures d'infraction. Plus de clarté est également nécessaire lors de la définition autorité publique et les acheteurs publics. Par exemple, certaines autorités locales mettent en commun leurs ressources et offrent ainsi des SIG. Le tribunal a dit que ces cas sont justifiés et ne relèvent pas des règles des marchés publics.

Plus de flexibilité est nécessaire pour les acheteurs publics ainsi que pour les PME. Par exemple: les fournisseurs devraient être en mesure d'examiner davantage les méthodes innovantes tels que les procédures de négociations, les achats publics avant commercialisation, les appels d'offres pour la qualité plutôt que l'offre pour le prix (cf. l'exemple suédois). Les PME doivent aussi bénéficier d'une plus grande flexibilité afin de pouvoir scinder les offres et affronter la pré-qualification.

La dernière question cruciale soulevée par Mme Rühle a porté sur les producteurs globaux / locaux. Pour l'instant, aucune discrimination n'est possible. Cependant la durabilité doit être prise en compte.

En conclusion, Mme Rühle a déclaré qu'elle était disposée à recevoir les avis et les commentaires et a hâte de voir l'UE parvenir à une réforme qui apporterait plus de résultats qu'en 2004!

Commission européenne: E. SCHMIDT (Unité 3: Formulation et l'exécution de la fonction publique droit des marchés publics III - Conseillère juridique - Legal Desk Officer) - DG MARCHE

Mme Esther Schmidt fait partie de l'équipe de Madame PUIU - qui ne pouvait pas venir - et est en charge de la réforme des marchés publics.

La DG MARCHE entend soumettre une proposition législative pour 2012 au plus tard et a commencé les travaux préparatoires cohérents. D'une part, une évaluation économique des lignes directrices sur les directives actuelles sur les marchés publics (directives 2004/17 et 2004/18) a été lancée pour déterminer l'impact que ces directives ont eu dans le passé et déterminer ce qui pouvait être amélioré. Un Livre vert sur la "modernisation de la politique communautaire des marchés publics vers une approche plus efficace du marché européen des marchés publics" a été adopté par la Commission européenne en janvier 2011. Il contient un inventaire des questions qui sont soulevées au cours de cette réforme. Une consultation du Livre vert est ouverte jusqu'au 18 avril 2011. Les résultats de l'évaluation et l'analyse de la consultation seront prêts avant l'été et présentés lors d'une conférence publique le 30 juin dans Bruxelles.

Le contenu de la modification du cadre législatif sera déterminé sur la base de ces résultats. Trois objectifs principaux peuvent être identifiés:

1. Simplification des procédures de marchés publics, tout en assurant que l'accès aux marchés pour les entreprises n'est pas réduit.
2. L'accès aux marchés publics doit être amélioré, notamment pour les PME. Cela pourrait se faire en simplifiant les procédures, par exemple en réduisant le nombre de certificats, les moyens de preuve, etc. pour les soumissionnaires.
3. Une meilleure utilisation des marchés publics à venir pour soutenir les objectifs politiques de la stratégie UE 2020 (marchés publics écologiques, les considérations sociales, SEGI, promotion de l'innovation). Il y a une demande croissante d'utiliser les sommes considérables dépensées par les pouvoirs adjudicateurs dans les marchés publics pour aider à atteindre des objectifs sociétaux. Cela est déjà possible dans une certaine mesure comme le décrivent deux guides publiés récemment par la Commission européenne ("achat social: Un guide de prise en compte de considérations sociales dans les marchés publics" et "Guide pour l'application de la réglementation de l'Union européenne sur les aides d'État, les marchés publics et le marché intérieur aux SIEG, et en particulier aux SSIG"). Néanmoins, de nombreux intervenants estiment que nous devrions aller plus loin, être plus proactifs dans la législation de l'UE ou de donner plus de flexibilité aux Etats membres. Toutes ces questions sont incluses dans le Livre vert. Une question se pose sur la façon de parvenir à une meilleure utilisation des marchés publics, sans imposer trop de charges administratives supplémentaires sur les pouvoirs adjudicateurs.

En ce qui concerne les 2 autres intervenants, **José Luis BARCELÓ** et **Jean-Luc BODSON – SAW-b**, des liens internet renvoient vers leurs positions.

Questions et réponses

Chiara MAZZONE (Région PACA) a informé sur le projet Intereg: «Politiques publiques et des entreprises sociales" (<http://www.pase-project.eu>)

Salvatore VETRO (ENSIE) informe sur une conférence tenue à Barcelone, dans le cadre de la première foire européenne sur les entreprises d'insertion qui portait sur le thème: «Les considérations sociales dans les marchés publics" (<http://www.faedei.org/node/164>)

Toby Johnson (AEIDL) a rappelé l'étude publiée dans le cadre du programme EQUAL sur l'économie sociale (http://ec.europa.eu/employment_social/equal/activities/etg2-07-se-orebro_en.cfm). T. Johnson a demandé au représentant de la Commission européenne si les mesures d'impact des méthodes, telles que le retour sur investissement social (analyse des parties prenantes pour voir quels types de dépenses publiques sont susceptibles d'affecter certains groupes d'intervenants et quels sont les avantages et les coûts que cela entraînerait) sont prises en compte en pensant à la réforme des marchés publics.

Réponses de Mme E. Schmidt (Commission européenne)

- En ce qui concerne la question de la subdivision en lots des grands marchés publics, le livre vert demande si la "subdivision en lots" devrait être rendue obligatoire pour les pouvoirs adjudicateurs (comme c'est déjà le cas en Allemagne). Cela impliquerait d'ajouter des contraintes administratives pour les pouvoirs adjudicateurs et donc de diminuer la flexibilité.
- En ce qui concerne l'évaluation d'impact social, doit-elle être faite ex-ante ou ex post? Dans le cas de l'évaluation ex-post, le choix des indicateurs doit être particulièrement pertinent. C'est en effet un élément intéressant, mais la Commission a une vision globale dans ses travaux en matière de réforme des marchés publics. En outre, une telle analyse dans 27 pays différents implique un travail extensif. Cette dimension est cependant intéressante et sera considérée tout au long du processus de réflexion.
- En ce qui concerne les clauses sociales sur la base des règles actuelles, il est important de souligner que toutes les clauses sociales ou environnementales - citées précédemment par Mme Rühle - doivent être liées au produit ou service acheté, ou en d'autres termes à l'objet du contrat ou son exécution. Les politiques de RSE concernant l'entreprise en elle-même, car elles ne sont généralement pas directement liées à l'objet du contrat, ne peuvent pas être prises en compte. Une question dans le livre vert traite de ce point: faut-il desserrer la conditionnalité du lien avec l'objet du contrat? Cela impliquerait que les pouvoirs publics pourraient attribuer des offres en privilégiant des entreprises ayant des besoins particuliers. Cependant, cela pourrait grandement limiter la concurrence d'une manière extensive, désavantager un grand nombre d'entreprises et en particulier les PME et augmenter les risques de discrimination et d'abus. Selon les règles actuelles, cela est impossible. Toutefois, la Commission est ouverte à prendre en compte tous les types de propositions.

Diana Dovgan (CECOP) souligne que la plupart des membres CECOP sont des PME et, par conséquent, toutes les mesures qui favoriseraient la participation des PME dans les marchés publics sont particulièrement bien accueillies. Toutefois, la valeur ajoutée sociale des entreprises d'économie sociale, tels que la fourniture de l'emploi local et à long terme et les partenariats devrait être reconnue par les autorités en charge. Cette reconnaissance devrait aller plus loin que par la mise en œuvre de (manque la fin)

Selon **Pascale DELILLE** (RIPSS-Europe), les clauses sociales pour les entreprises d'économie sociale et solidaire doivent aller plus loin que de simples clauses d'insertion (dans le cadre de l'intégration à travers la politique de l'emploi). Ils apportent une valeur ajoutée en termes de développement durable. Le critère de prix le plus bas doit être éliminée et remplacée par "le critère le plus économiquement, écologiquement et socialement avantageuse". En outre, les PME devraient être encouragées à proposer des réponses collectives afin d'éviter la concurrence entre les acteurs de petite taille et donc soutenir la mise en œuvre des clauses sociales.

En guise de conclusion, **Marie-Christine VERGIAT** a souligné la nécessité de maintenir une vision globale: la question des marchés publics pour les entreprises d'économie sociale est directement liée à l'évolution du marché unique trouvé Loi, à savoir la reconnaissance de la question des statuts pour les entreprises d'économie sociale (même si la loi européenne pour les associations n'ont pas été prises en compte).

Le contenu du Livre vert est intéressant. Le fait que l'accent soit mis sur la réduction des dépenses est préoccupant car c'est une vision à court terme et cela pourrait avoir des effets très dangereux à long terme, notamment en termes de cohésion sociale.

Le rôle des marchés publics pour les acteurs de l'économie sociale est crucial. Nous devons nous assurer que les règles au niveau européen (et leur transposition dans les États membres) n'ont pas un impact négatif pour eux.

Trois principaux points positifs peuvent être trouvés dans le livre vert:

- la reconnaissance du rôle des PME (même si l'économie sociale ne doit pas être réduite à de petites entreprises étant donné qu'il y a des entreprises de grande taille de l'économie sociale);
- la simplification est en effet nécessaire.
- la dimension du développement durable est prise en compte

Toutefois, certaines préoccupations demeurent quant à savoir:

- le critère de prix le plus bas seulement;
- les spécifications techniques (voir l'intervention de Mme Rühle);
- les marchés publics et les dépenses publiques doivent être séparés (voir les conclusions de l'intergroupe services publics/SIG);
- la question du mandatement
- la définition claire des «autorités publiques»
- l'innovation

- l'achat socialement responsable public (devraient-ils pas tous être socialement responsable? Qu'en est-il ceux qui n'ont pas socialement responsable?)
- si nous limitons notre action à l'introduction de clauses sociales ne sont responsables qu'envers? Si la notion d'utilité sociale et sociétale doit être introduite?

Les parties intéressées sont invitées à envoyer leurs réponses à la consultation de la CE et toute autre information en lien avec les sujets abordés lors de cette audition publique à PFLÜGER Karine en charge du secrétariat de l'intergroupe: contact@socialeconomy.eu.org.

First part – chaired by M. MAURO (co-chair of the social economy intergroup)

M. Mauro presents the hearing, welcomes the speakers and introduces M. NILSSON as elected president of the EESC on 20/11/2010.

GUEST SPEAKER: M. Staffan NILSSON - *President of the EESC*

http://www.socialeconomy.eu.org/IMG/pdf/2011_04_12_IG_EESC.pdf

M. NILSSON emphasized the main message the EESC wants to express during his presidency: "Engaging people for a sustainable Europe". The social economy in the EESC is one of the strongest fields, thanks to the very active "social economy category" chaired by Miguel Angel Cabra de Luna. In order to keep a "sustainable Europe", it is crucial to take into account all horizontal issues. This is what has happened for the last 60 years of cooperation between the Member States within the European Union and this has to continue. The EESC has a strong role to play in maintaining and developing dialogue and participation within the EU institutions and between the institutions. The EESC plays a crucial part of the building of the EU participatory democracy.

Furthermore, economic growth needs to be sustainable. This should go hand in hand with solidarity and participation and this, not only within the EU borders. We need to keep solidarity with countries and people outside the EU, especially nowadays with the south and the Mediterranean area. This is an ambitious program but the EESC is the voice of the civil society organisations and therefore need to be ambitious.

Concerning the social economy, the EESC's social economy category is one of the strongest and most active categories. Its organisation is similar to the one of the intergroup as it brings together all representative groups from all the Member States. Thanks to the category, the EESC has released a document picturing the social economy across Europe. Another very important document is a recent opinion on the existing of different forms of companies. As a matter of fact, different kind of profitable companies are active, also in the social field. Furthermore, Mr NILSSON is himself a farmer and belongs to a cooperative that allows him to sell his milk. He is therefore personally engaged in the social economy.

What will be the next step for the EESC in its work on the social economy? It will propose an opinion on "social business and the social economy" to Mr BARNIER.

Through the category, the EESC follows the work of the social economy intergroup. For Mr NILSSON, future fruitful cooperation between the two institutions would be very helpful, especially as the EESC is willing to play a role in order to strengthen the role of the social economy at EU level.

Q&A:

Ms VERGNAUD (MEP) welcomes Mr NILSSON's speech and congratulates the president of the EESC. As shadow rapporteur for the report: "Single Market for Enterprises and Growth", Mrs VERGNAUD underlined that she has been giving priority to SMEs as they are the real fabric for territorially based employment, close to the users and sustainable. For Mrs VERGNAUD, it is important to defend together the public services as well as the social economy enterprises. In the SMA, the S&D group had presented amendments that lead to guaranteeing social rights of workers (such as the harmonization of professional qualification). Amendments were presented in support of a legislative text concerning the SSGI, in order to go beyond a mere communication and to deliver on the Lisbon treaty's objectives. The social and solidarity economy will be in danger as finances will diminish. Adequate finances need to be allocated where needed.

For Mr NILSSON, the Small Business Act is an important tool that should be made stronger. Employment in the EU is mostly created by SMEs. In this period of time, we need to make sure we link citizens and economic life. We need to be more close to the citizens!

Mr PEZZINI acknowledged the importance of participative democracy. He expressed the willingness of representative organizations to cooperate with the president of the EESC and other policy makers.

Concluding the first part of the public hearing, Mr MAURO expressed his will as co-chair of the intergroup, to stabilize the relationship between the EESC and the social economy intergroup.

2nd part – chaired by M.C. VERGIAT (vice-chair of the social economy intergroup)

European Parliament: H. RÜHLE (DE – Greens/EFA) - *rapporteur for upcoming EP report on public procurement*

The timetable is as follows: the deadline for the draft report is 10 June 2011, it will then be debated in IMCO on 11 & 12 July. Deadline for amendments is 19 July. Vote in IMCO on 19 September and vote in plenary on 02 October.

For Mrs RÜHLE, the Green book has very ambitious but ambivalent goals: on the one hand, public procurements should be used to reach EU 2020 objectives and on the other, the question of cost effectiveness should be answered. The main purpose is not clear.

Concerning the "cheapest offer" option, this is not relevant and we should get rid of it. Buying

decisions should be made on the basis of the "most economically advantageous offer". For the moment, the directive sets both criteria at the same level. So this cheapest offer criterion is often viewed by public procurers as the easiest way and they do not look at the most economically advantageous offer". In the social sector, the "cheapest offer" criteria has put great pressure on services providers. This has had consequences, for example, on their ability to innovate.

The question of technical specification is particularly relevant for social services. For the moment, environmental and social technical specifications are separated and have to be linked to the product. However, the process in itself while making a product or delivering a service does make a difference. This question needs to be clarified.

Concerning mandatory goals, a balance between local system of democracy and other policy objectives should be respected. For example, should quotas for sheltered workshops be imposed at EU level when most public procurers, especially small ones, procure only more than once a year over the threshold? Public procurers should have enough flexibility and legal security.

Concerning legal security, more clarity is needed concerning the scope of the public procurement directive. For example, some court cases in the SIG ruling explain that public procurement rules should not be applied in areas like city planning. Yet, there have been some infringement procedures. More clarity is also needed when defining public authority and public procurers. For example, some local authorities combine their resources and deliver together services of General interest. The court says that these cases are justified and do not fall under the Public Procurement rules.

More flexibility is needed for public procurers as well as for SMEs. For example: procurers should be able to look more in innovative methods such as negotiations procedures, pre-commercial procurement, tender for quality instead of tender for price (cf Swedish exp). SMEs should also benefit from more flexibility in order to be able to divide tenders and face pre-qualification.

The last critical issue raised by Mrs HÜBNER lied on the global / local producers. For the moment, no discrimination is possible. However sustainability should be taken into account.

As a conclusion, Mrs HÜBNER stated she was open to receiving advice and comments and was looking forward to seeing the EU achieve a reform that would bring more results than in 2004!

European Commission: E. SCHMIDT (Unit 3: Formulation and enforcement of Public Procurement law III - Legal Officer - Legal Desk Officer) - DG MARKT

Mrs Esther Schmidt is part of the team of Madam PUIU - who could not come – and is in charge of the public procurements' reform.

DG MARKT intends to make a legislative proposal for 2012 at the latest and has begun consistent preparatory work. On the one hand, an economic evaluation guidelines on the current public procurement directives (Directives 2004/17 and 2004/18) was initiated to determine what impact these directives have had in the past and see what could be improved. A Green Paper on the "modernisation of EU public procurement policy towards a more efficient European Procurement



Market” was adopted by the European Commission in January 2011. It contains an inventory of questions that are being raised during this reform. A Green Paper consultation is open until April 18, 2011. Results of the evaluation and analysis of the consultation will be ready before the summer and presented during a public conference on June 30 in Brussels.

Contents of the changes to the legislative framework will be determined on the basis of these results. Three main objectives can be identified:

1. Simplification of public procurements’ procedures while ensuring that market access for businesses is not reduced.
2. Access to public procurement must be improved, including for SMEs. This could be done by simplifying procedures, for example by reducing the number of certificates, means of proof, etc for the bidders.
3. Better use of public procurement to come to support the political objectives of the EU 2020 strategy (green public procurement, social considerations, SEGI, promotion of innovation). There is a growing demand to use the considerable money spent by the contracting authorities in public procurement to help achieve societal goals. This is already possible to a certain extent as described by two guides recently published by the European Commission’s (“*Buying Social: A Guide to Taking Account of Social Considerations in Public Procurement*” and “*Guide to the application of the European Union rules on state aid, public procurement and the internal market to services of general economic interest, and in particular to social services of general interest*”). Nevertheless, many stakeholders feel that we should go farther, be more proactive in EU legislation or give more flexibility to Member States. All these questions are included in the Green Paper.

One question arises on how to achieve better use of public procurements, without imposing too much additional administrative burden on contracting authorities?

José Luis BARCELÓ – Secretary of the Forum on Socially Responsible Public Procurement (Foro de Contratación Pública Responsable)

http://www.socialeconomy.eu.org/IMG/pdf/2011_04_12_IG_ppt_CONR.pdf

http://www.socialeconomy.eu.org/IMG/pdf/2011_04_12_IG_speech_CONR.pdf

Jean-Luc BODSON – SAW-b - (Presentation of a technical guide “Public procurements and social economy” – in French)

http://www.socialeconomy.eu.org/IMG/pdf/2011_04_12_IG_ppt_SAWB.pdf

Q&A

21/04/2011

Chiara MAZZONE (Région PACA) informed about the Intereg project: "PUBLIC POLICIES AND SOCIAL ENTERPRISES": <http://www.pase-project.eu>

Salvatore VETRO (ENSIE) informs about a conference held in Barcelona in the framework of the first European Fare on integration enterprises that dealt with the topic of: "Social considerations in public procurement": <http://www.faedei.org/node/164>.

Toby JOHNSON (AEIDL) recalled the study released as part of EQUAL program on social economy (http://ec.europa.eu/employment_social/equal/activities/etg2-07-se-orebro_en.cfm). T. Johnson asked the representative of the European Commission whether impact measurements methods, such as social return on investment (stakeholder analysis to show what type of public spending might affect specific stakeholder groups and what benefits and cost this would produce) are being taken into account when thinking about reforming public procurement.

E. SCHMIDT (European Commission)

- Concerning the question of subdivision into lots of big public procurements, the Green book asks whether "subdivision into lots" should be made compulsory for contracting authorities (as is already the case in Germany). This would imply adding administrative constraints to the contracting authorities and therefore reducing flexibility even more.
- Concerning the social impact assessments, is it ex-ante or ex-post? In the case of ex-post assessment, the choice of indicators needs to be particularly relevant. This is indeed an interesting element but the Commission has on a global picture in its work in reforming public procurements. Furthermore, such an analysis in 27 different countries implies extensive work. This dimension is however interesting and will be taken along in the reflexion process.
- Concerning the social clauses on the basis of the actual rules, it is important to underline that all social or environmental clauses – to which Mrs Hübner previously referred to – have to be linked to the product or service bought, or in other terms to the subject matter of the contract or its execution. CSR policies concerning the undertaking in itself, as they are not generally directly linked to the subject matter of the contract, can not be taken into account. One question in the Green book deals with this issue: should the conditionality of the link with the subject matter of the contract be loosened? This would imply that the public authorities could award tenders prioritising undertakings with special requirements. This however might greatly narrow down competition in an extensive way, disadvantage a great number of undertakings and especially SMEs and increase risks of discrimination and abuses. Under the current rules, this is impossible. However, the Commission is open to take into account all kind of proposals.

Diana DOVGAN (CECOP) underlines that most CECOP members are SMEs and therefore, all measures that would favour the participation of SMEs in public procurements are particularly welcomed. However, the societal added values of social economy enterprises, such as the

provision of local and long term employment and partnerships, should be recognised by authorities in charge. This recognition should go further than through the implementation of

According to **Pascale DELILLE (RIPESS–Europe)**, social clauses for social and solidarity economy enterprises should go further than just insertion clauses (as part of the integration through work policy). They bring an added value in term of sustainable development. The criterion of the lowest price only should be eliminated and replaced by the most “economically, environmentally and socially advantageous criterion”. Furthermore, SMEs should be encouraged to proposed collective answers in order to avoid competition between small actors and therefore support the implementation of social clauses.

As concluding points, **MC. VERGIAT** emphasised the need to keep a global vision: the question of public procurements for social economy enterprises is directly linked with the developments found Single Market Act, namely the recognition of the question of the statutes for the social economy enterprises (even though the European statute for Associations has not been taken into account).

The content of the Green Book is interesting. The fact that focus is put on reducing spending is worrying as it is a short term vision and this could have very dangerous impacts in the long term, notably in terms of social cohesion.

The role of public procurements for the social economy actors is crucial. We need to ensure that rules at EU level (and their transposition in the Member States) do not have a negative impact for them.

Three main positive points can be found in the Green book:

- the recognition of SME’s role (even though the social economy should not be reduced to small enterprises only as there are big size social economy enterprises);
- simplification is indeed needed.
- the sustainable development dimension is taken into account

However, some concerns remain regarding namely:

- the criterion of the lowest price only;
- technical specifications (see Ms HÜBNER’s speech);
- public procurements and public spending must be separated (see conclusions of the social services intergroup);
- question of mandate
- clear definition of “public authorities”
- innovation
- Socially responsible public procurement (should they not all be socially responsible? What about those not socially responsible?)



- Should we limit our action to introducing socially responsible clauses only? Should notion of societal and social utility be introduced?

Stakeholders are invited to send their answers to the EC consultation and any other information in link with the topics discussed during this public hearing to Karine PFLÜGER in charge of the intergroup's secretariat: contact@socialeconomy.eu.org.

Network for Sustainable Development in Public Procurement

version 8 June 2011

The **goal** of this network is to exchange information and, as much as possible, align, policy positions and advocacy actions in support of Sustainable Development in Public Procurement in the EU.

1. LEADING MEMBERS

1.a) Organisations that want to be publically seen as members of the network (and add their logo to public positions by the network). They are actively involved in the drafting of public positions and drafting and implementation of joint advocacy activities.

Organisation	Contact person	Email
Eur. Fed. of Public service unions - EPSU	Penny CLARKE Matthias Maucher	pclarke@epsu.org ; mmaucher@epsu.org ;
Britain's general union – GMB (UK)	Kathleen WALKER SHAW	kathleenwalkershaw@gmbbrussels.be ;
European Federation of Building and Woodworkers - EFBH	Werner BUELEN	WERNER@efbh.be ;
Fair Trade Advocacy Office - FTAO	Sergi CORBALAN Vera Rimoldi	corbalan@fairtrade-advocacy.org ; advocacy@fairtrade-advocacy.org ;
Solidar	Adeline Otto	Adeline.otto@solidar.org ;
Eur. Federation of Food, Agric., Tourism Trade Unions (EFFAT)	Kerstin HOWALD	k.howald@effat.org ;
ETUC	Elena Crasta Tim Page (TUC – UK)	ecrasta@tuc.etuc.org ; TPage@tuc.org.uk ;
UNI Europa	Laila Castaldo	laila.castaldo@uniglobalunion.org ;
FERN	Veerle DOSSCHE	veerle@fern.org ;
SETEM & Network Wear	Ramon Vives	rvives@setem.org ;
European Network for Social Integration Enterprises ENSIE	Patrizia Bussi Aurelie Duprés	patrizia.bussi@ensie.org ; aurelie.dupres@ensie.org ;
UNISON (UK)	Margie Jaffe	m.jaffe@unison.co.uk ;
British Medical Association (UK)	Stephanie Ashmore	sashmore@bma.org.uk ;
European Trade Union Confederation - ETUC	Jan Cremers	J.Cremers@uva.nl ;
Health Care Without Harm Europe	Anja Leetz Susie Kinghan	anja.leetz@hcwh.org ; communications-eu@hcwh.org ;
ver.di / United Services Union (DE)	Armin Duttine	armin.duttine@verdi.de ;
Eur. Mine, chemical and energy workers fed. (EMCEF)	??	

1.b) Advisory organisations that, for neutrality reasons, prefer not to be publically seen as members of the network (logos do not appear on public position papers, names of organisations)

do not appear on “list of members!”¹). They are actively involved in the drafting of public positions and, if they wish, drafting and implementation of joint advocacy activities.

Organisation	Contact person	Email
Client Earth	Janet Pritchard	jpritchard@clientearth.org ;
	Eleonor Maitre	emaitre@clientearth.org ;

2. LIAISON ORGANISATIONS

Organisations supportive of the overall goals of the network but that, for one or other reason, have not yet publically shown their “membership” to the network by showing their logo in public positions. By involving these organizations in information exchange, it is expected that they will eventually decide to upgrade to a “leading organisation”.

Organisation	Contact person	Email
Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire – Territoires de l'Europe – RIPESS Europe	Pascale Delille Gilles Dacheux	pascale.delille@univ-bpclermont.fr ; dacheux@ope.lu ;
Inter-Réseau Européen des Initiatives Éthiques et Solidaires - IRIS	Joël Obrecht	contact@iris-network.eu ;
Eurodiaconia	Laura Jones	laura.jones@eurodiaconia.org ;
European Confederation of Workers' Cooperatives, Social Cooperatives and Social and Participative Enterprises (CECOP)	Bruno Roelants	bruno.roelants@cicopa.coop ;
Vlaams Overleg Duurzame Ontwikkeling (VODO) - Be	Gert VANDERMOSTEN	Gert@vodo.be ;
Clean Clothes Campaign	Frieda De Koninck Carole Crabbé	frieda.dekoninck@wsm.be ; carole@vetementspropres.be ;
Forest Stewardship Council (FSC)	John Hontelez	j.hontelez@fsc.org ;

INTRODUCTION

Who are we?

The network for sustainable development in public procurement is a group of social, environmental NGOs and trade union organisations (individual, confederal and EU federal) united by their joint aim to achieve progress in sustainable development through enabling EU public procurement legislation and policies.

¹ This note is only for internal purposes (mainly for e-mailing) and is not shared with externals as such.

How did the network become established?

The group began to work together during the development of the last revision of the EU Public Procurement Directives in 2000. The current priority is now the revision of the EU Public Procurement Directive, to be formally launched by the EC towards the end of 2011.

What does the network do?

The group exchanges information, legal advice and ideas on how we can influence EU legislative and policy developments to promote sustainable development in public procurement, and we work together in developing joint actions to try to further these goals. This has included joint responses to EU Commission/European Parliament consultation processes, joint letters to Commissioners and MEPs. We have also co-operated with MEPs in organising hearings or specialist legal sessions on this area of public procurement.

Can we use information from the network?

The network is keen for our ideas on sustainable policy development to be circulated as widely as possible. We therefore welcome dissemination of our joint positions to a wider audience, as well as our arguments being used further in debate/discussions on this theme.

How often does the group meet?

There is no set structure or calendar to how regularly the network meets. We meet in response to the level of activity relating to the EU public procurement agenda. Clearly during consultation/revision periods regarding the Directives we meet more regularly, based on a consensus on dates agreed at the end of each meeting.

Can we join the network?

The network welcomes requests from relevant organisations with an interest in sustainable development in public procurement to join our group - whether more actively attending meetings, or to receive information. The network decides whether to endorse applications to join the group.

Contact co-ordinators:

Veerle Dossche - veerle@fern.org;

Penny Clarke - pclarke@epsu.org;

Sergi Corbalán - corbalan@fairtrade-advocacy.org

Kathleen Walker Shaw – kathleenwalkershaw@gmbbrussels.be

**Pursuing Sustainable Development through Public Procurement:
a workshop to identify and discuss key legal issues - 3 March 2011**

NETWORK FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT IN PUBLIC PROCUREMENT

“bullet point” KEY POSITIONS v 28 Feb 2011

The aim of this paper is to identify key messages that the network wants to see emerge at each of the sessions of the 3 March workshop. The paper will be also a useful tool for the network’s representative final remarks at the wrap-up panel.

Session 1: Legal Background

<p>The historical development of the EU Procurement Directives and the impact of the Lisbon Treaty</p>	<ul style="list-style-type: none"> • EC cannot turn a blind eye to continuous trend towards the use of public procurement to pursue sustainable development (environmental AND social pillars) • New legislation must be seen in light of new EU Treaty commitments • The Integration Principle (reaffirmed by the Lisbon Treaty) and the EU Charter on Fundamental Rights require that any revision of the Procurement Directives be undertaken in a manner that fully supports and promotes the use of public procurement policies for sustainable development, including the social pillar, and that public procurement will be implemented in accordance with the rights articulated in the Charter.
<p>Implications of relevant international commitments (e.g., ILO, WTO, UNDRIP) for EU procurement law</p>	<ul style="list-style-type: none"> • EU cannot use WTO as an “excuse” not to pursue sustainable development via public procurement (WTO rules do not prevent this) • The ILO and UNDRIP, as well as the EU Charter of Fundamental Rights, obligate the EU to ensure that its legal framework for public procurement supports and promotes sustainable development, including the social pillar.

Session II: Operationalising Social Considerations in the Award Stage of the Procurement Process

<p>If social considerations are incorporated into technical specifications or other award criteria, what would be the implications for the evaluation of tenders?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contracting authorities should be able to choose between tenders on the basis of social considerations. • Evidence that would allow contracting authorities to choose between tenders on the basis of social considerations can be obtained and assessed in line with the principles of transparency, non-discrimination, and proportionality. • The revised Directives should allow and promote tools that can make the consideration of sustainable procurement criteria, including social considerations, easier and more efficient for contracting authorities (e.g., framework contracts, systems to pre-assess whether or not established certification systems conform with sustainable procurement criteria). • Contracting authorities should be able to consider “a priori” evidence on bidders (“track record”) at the award stage
--	--

<p>How should the requirement that award criteria be “linked to the subject matter of the contract” in the case of award criteria incorporating social considerations be understood?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Social considerations refer to the ethical characteristics of the subject matter of the contract. • The interpretation of what “product characteristics” is should not be limited to “physical characteristics”, the “Green Electricity” precedent should lead to a review of the approach by the EC. • Social considerations are part of the production process of products and relevant to a determination of whether a product has been sustainably produced. Such production process issues do not fit into the contract performance clauses.
<p>What are the terms of reference for determining an “economically most advantageous” tender?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • “Economically most advantageous” must be interpreted to allow and promote horizontal EU objectives, including sustainable development objectives. • Alternative legislative language that would better promote this goal should be considered
<p>Issues relating to the post-award verification of compliance with social considerations encompassing social considerations as well as with contract performance conditions encompassing social considerations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • It is difficult and costly to cancel and re-issue a tender where the awardee fails to deliver sustainable procurement objectives. Therefore, it is important that contracting authorities be allowed to assess relevant information “a priori” on bidders, including bidders’ prior track record or demonstrated commitment to sustainable development objectives. • Contracting authorities should have the tools to effectively be able to implement “ex post” (when contract has been already awarded) the social considerations, include contract penalties for failing to deliver on social development objectives in accordance with the criteria indicated in the contract.

Section III

<p>Wrap Up Panel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Explain who the informal network is; • Reiterate key messages; • Offer cooperation in the two or three years to come during co-decision process and look forward to working with all;
-----------------------------	---

**Sustainable Development and Public Procurement network meeting
22 March 2011**

meeting notes

Participants

Florian Hassler – Heide Rühle's assistant
Sergi Corbalán - Fair Trade Advocacy Office
Vera Rimoldi - Fair Trade Advocacy Office
Adeline Otto – Solidar
Frieda De Koninck – Clean Clothes Campaign (Belgium North)
Janet Pritchard – ClientEarth
Eléonore Maitre – ClientEarth
Kathleen Walker-Shaw – GMB
John Hontelez – FSC
Aurelie Duprés - ENSE
Penny Clarke - EPSU
Miguel – assistant MEP Judith
Laura Jones - Eurodiaconia
Gert Vandermosten– VODO
Margie Jaffe - UNISON
Veerle Dossche - FERN

Agenda

1. Possible key joint messages for the Green Paper on the modernisation of EU public procurement policy
2. Cooperation with the environmental NGOs
3. Lessons learned from the previous codecision process.

1. Key joint messages for the green paper on the modernisation of EU public procurement policy

A draft key messages paper, prepared by Sergi and Vera was sent to all participants and discussed during the meeting. As suggested during the legal workshop in the European Parliament on 3 March, the paper focuses on principles (technical details will be left to a later stage).

With the key demands paper, we want to bring a clear and simple message. The paper will concentrate on our core demands and assist to demonstrate to the EC our agreement on these issues. The key demands paper could in a later stage serve as a matrix to test successive drafts against our key demands.

The following agreements were made in relation to the key demands paper:

- Janet will prepare a revised draft of the key demands paper and send to Penny and Sergi
- Penny will circulate a draft for comments in the week of 28 March
- Penny will send final draft in week of 4 April for final approval
- Kathleen will send the document out to DG Internal Market

It was also agreed:

- organisations will refer to the key demands in their own submission
- Gert, Sergi and Kathleen will prepare a discussion paper to explain what we mean when we refer to sustainable development (and how to link it to EU2020 and Lisbon Treaty)

2. Cooperation with the environmental NGOs

There was no time anymore to discuss this item in detail. Veerle and Janet will link up with the environmental NGOs.

3. Lessons learned from the previous co-decision process

Not dealt with

4. Next meeting

A doodle will be sent around for the next meeting.

Agenda items for next meeting:

- Lessons learnt from the previous codecision process
- Follow up activities EP, EC, etc
- Discussion paper sustainable development

* * *

Network on Sustainable Development in Public Procurement
24 MAY 2011 MEETING
Draft minutes
EM - 31/05/2011

Participants:

Pascale Delille - RIPPSS-Europe
Armin Duttine - Verdi
Aurelie Duprés - ENSIE
Eléonore Maitre - ClientEarth
Mathias Maucher - EPSU
Pieter de Pous - EEB
Sergi Corbalán - Fair Trade Advocacy Office
Susie Kinghan - Health Care Without Harm
Veerle Dossche - FERN
Vera Rimoldi - Fair Trade Advocacy Office

Follow-up of the last meeting

- Letter to Barnier:
Kathleen has sent it but has not received an answer yet.
- Description of the Network:
Kathleen has sent a draft to Sergi and Veerle. *The draft will be circulated to the Network after their comments have been taken into account.*
- Definition of 'sustainable development':
Eléonore has sent a draft on the topic to the Network. *Please send her your comments and feedbacks.*
- Translation of the description:
ENSIE always translates their documents in French for their members so they could give the translation to the Network.
EPSU may have the possibility to translate it into Spanish, German and Scandinavian languages (will depend on financing)
- Participation of environmental NGOs:

We took the opportunity that Pieter was present to ask the position of EEB towards the Network:

- the level of involvement of EEB has not been decided yet
- EEB is generally quite open to work with social NGOs and trade organisations (eg. Spring Alliance)
- EEB is generally interested in the topic of PP and in integrating environmental and social considerations into it
- Who decides of EEB involvement: Policy Group (most likely here) or the Board

Would EEB be willing to subscribe to the 5 key messages? *Pieter will look into that and get back to us.*

Would it be possible to contact the Spring Alliance members to suggest them to join the Network? *Sergi will send the key messages to Pieter who will forward it to the members.*

At WWF, Arianna has so far been the contact but she is more specialised in Energy Efficiency.

According to Pieter, some NGOs are pushing to have PP used for spending the cohesion funds money (Sébastien at WWF). Idea: create a leverage effect.

- PP and State aids:
Matthias warned us about the importance of state aids discussions on PP. Following the Monti-Kroes package of 2005, it is clear that if public authorities use PP, they are safe with regard to state aids. DG competition is therefore putting pressure to have a simplification of PP rules to make them easy to use.
- Events:
11 May: Committee of the Regions adopted its Opinion on the GP
12 May: EP adopted the resolution on reciprocity
Opinion of the ESCE: Kathleen is part of the working group

Hearing at the Parliament

- Session 1:
Marc Steiner will discuss of the award criteria: in Switzerland, the lowest price is the exception and only applies for standardised products
Beware that, according to our key messages, we want to drop the lowest price and only have an equivalent of the most economically advantageous offer, i.e. SMART.
Need to make the point that lowest price criterion should be removed and that, if horizontal objectives are part of PP, it then makes sense to have SMART criteria.
- Session 2:
The presentation on 'practical experience and current problems' could mention issues of enforcement and compliance.
Opportunity to stress points 4 and 5 of the key messages?

High-level Conference - 30 June

- Participation:
Janet will be one of the speakers
Pieter said that Carola Fischbach-Pyttel (EPSU General Secretary) will also be speaking
- Questions to be answered:
Will there be a press release by the Commission?
Will the evaluation be published before the conference?
- Suggestion:
The 5 key messages have not been published yet. Would this be the right moment to do it?
- Registration:
On the Website: *Veerle will send the link to the Network.*
Need to spread the information

Next meeting

- Purpose: preparatory meeting to the 30 June conference shall take place in June.
- Proposed date: **Tuesday 14 June at 14h00**
- Place: FTAO Office (to be confirmed). Otherwise, at EPSU Office
- Items for the next agenda:
 - Common list of policy-makers at EU institutional level and at national level: need to identify the EP shadows but also the other Committees that we want to push to adopt an opinion (e.g. ENVI, EMPL, DEVE...) - Before the meeting today, Sergi circulated a list of contacts at the EP
 - Publication of the key messages?

24 May 2011 - EP IMCO Committee
PUBLIC HEARING on *Modernisation of Public Procurement*

The presentations can be found here:

<http://www.europarl.europa.eu/activities/committees/eventsCom.do?language=EN&body=IMCO>

OPENING SESSION

✧ **Opening remarks by the Chair, Mr Malcom HARBOUR (ECR, UK)**

✧ **Introduction by the Rapporteur, Ms Heide RÜHLE (Greens, DE)**

The main objectives of the EP report on Modernisation of Public Procurement (PP) – which fits in the context of the European Commission Green Paper on Modernisation of PP – are the following:

- Clearing up legal issues;
- Simplification of the tendering procedure;
- E-tendering;
- Support Small and Medium Enterprises (SMEs);
- Support innovative and sustainable procurement.

SESSION 1

✧ **Innovative Public Procurement – Mr Brian WINN (Head of Technology and Product Innovation, National Innovation Centre, National Health Service, UK)**

Innovation means to introduce something new, that didn't exist before.

In order to adopt an innovative solution to a specific need, it is necessary to pass by 5 phases. Between them, the most important are the following:

1. To identify the need in functional terms;
2. To identify all possible solutions, “on the paper” (ex. Hydraulic, mechanic etc.);
3. To assess the feasibility in practical terms of the best solution identified, which means to make a prototype of them.

As a consequence, Public Procurement rules need to be flexible and the least cumbersome as possible in order to allow Public Authorities to ask for the most innovative solution.

His main message is to improve information: make it easier to get the information regarding a tender and make it as easy as possible to achieve local authority primary need.

✧ **Sustainable Public Procurement – Mr Marc STEINER, Judge, Federal Administrative Court, Switzerland**

The main aim of PP is to give the best value to public money. Therefore, the award phase should be aimed at selecting the bid that provides the best relationship between quality and price. A selection based “on price only” is not the best solution. In Switzerland the “most economically advantageous” selection criteria is the rule, while selection based on price only is an exception.

According both to current EU legislation and to the ECJ case law, PP can be used to pursue horizontal objectives. Mr Steiner presented the example of Swiss legislation on PP, which

incorporates core ILO standards. He encouraged the EU to move in the same direction.

✧ **Electronic Public Procurement – Prof. Luis Valadares TAVARES, Professor of Operational Research and System Engineering, Technical University of Lisbon, Portugal and President of the e-business Society, Portugal**

The new legislation on PP should encourage Electronic Public Procurement for several reasons:

- E-Public Procurement allows SMEs to access a broader market;
- It simplifies the tendering procedure;
- It makes the tendering procedure more transparent, which is good to avoid corruption, too;
- It is asked by both local authorities and enterprises.

He provided 10 recommendations about how to introduce E-Public Procurement in the new legislation.

✧ **Electronic Public Procurement – Mr Miguel SOBRAL, Executive Vice-President, Vortal, Portugal**

Mr Sobral provided the example of Portugal, where E-PP is compulsory and widely used. E-PP has a lot of positive aspects: it improves transparency, it's cost saving, facilitates access to business opportunities, provides more work for bidders, provides more choice for public authorities, creates more competition.

✧ **OPEN DEBATE with Members and stakeholders**

- **MEP Bernadette VERGNAUD (F, S&D):** She believes it is very important to guarantee that sub-contractors also respect sustainable development conditions. It is important to guarantee transparency on what happens in the supply chain.
- **MEP António Fernando Correia de Campos (P, S&D):** The answer could be found in using certification schemes. He wondered how is possible, in the award phase, to measure the quality of the tender.
- **Mr Marc STEINER:** He remembered that trade law is not only about trade and, therefore, he called for consistency. The sub-contractors are engaged with the contractor in order to respect the criteria set by the tender. As for how to measure the quality of the tender, he said that in a long term perspective it is necessary to look at the life-cycle costs.
- Anyway, the award criteria settled for evaluating the quality of the tender should be clearly specified in the tender itself, in an objective way. Certification schemes provide good evidence of compliance.

SESSION 2

✧ **System of Choice – Ms Sara ÖBERG, Deputy Director, Svenskt Näringsliv (Confederation of Swedish Enterprise), Brussels Office**

In Sweden there is a system of choice in the public sector. Providers compete on quality and not price which creates competition *within* the market.

Act on system of choice passed in 2009. All municipalities were offered incentive payments to try out this new system of choice – 212 of the 290 took up this trial. (In fact the municipalities who did not take up this new system did so for political reasons.)

It allows users to choose private providers and promotes a wider range of providers.

All providers must fulfil the set of requirements set by the municipality and *all* applicants fulfilling the requirements are approved.

What do users want? They want to choose their own providers – for example to option to have homecare in another language.

Over half of people choose the free-choice model, especially for elderly care. The results for elderly care show that most of the new enterprises are SMEs with 85% of women at the CEOs. People are more satisfied with having increased power and with the quality of service. Initial problems included a lack of dialogue between contracting authorities and providers, as well as with payments and reimbursements. These problems have been on the way now solved.

Successes: For example the waiting lists for knee operations have halved.

Remaining problem – sometimes there are really too many requirements given by the municipalities.

⤴ **Improving SMEs access to PP - Mr Andrea MARCONI, President, European Builders Confederation (EBC), Brussels**

He stressed the fact that in the construction field 95% of enterprises are small or medium enterprises and that, as for their reduced size, only few of them are *de facto* able to participate to EU tendering procedures.

EBC is in favor of PP directives evolving, but doesn't want a revolution of the directives.

Current problems:

- ⤴ Contract sizes are too big;
- ⤴ Excessive bureaucracies;
- ⤴ The relationship between contractors and sub-contractors is difficult, e.g. working conditions, payments etc.

Therefore, current EU legislation should be revised in accordance with the following recommendations:

- Tenders should be broken up and divided into lots;
- The creation of consortia and association of undertakings should be encouraged;
- SMEs need direct access to the contracts, not as sub-contractors.

The EU has a *Code of good practice* – we should use it!

There is some scope for improvement on a voluntary basis but it would be even better if it was obligatory. E.g. Breaking up big contracts, allowing consortia of SMEs to bid.

SMEs need a good exchange of best practices. A 'best offer' criteria should be first and foremost.

The EBC approves of Heide Rühle's report on forms of funding for SMEs.

⤴ **Practical experience and current problems - Mr Niel HOPKINS, Project Manager, Corporate Procurement, Birmingham City Council, UK**

The current PP legislation has a direct impact on value for money and the procedures make innovation difficult.

Does Birmingham City Council really achieve value for money using the current PP legislation? He provided the example of *Birmingham Energy Savers Project*: >There was the need to procure a large number of solar panels and using the PP rules lead to a contract which was 30% more expensive and took double the time to contract.

The legislation forces large, long contracts and makes it difficult for SMEs to access PP. Suppliers then overcharge as PP cannot respond to market dynamics.

>Need to establish a framework agreement for multiple suppliers.
>Need to free up public procurement – the directive does not need to supply procedure. The requirements on detail of how tenders are assessed should be relaxed but comply with the aims of the directive.

The directive is preventing innovation: There is a lack of innovative, affordable solutions in the mass market. > Without the directive we would work with small, dynamic suppliers. There is an inconsistency at the EU funding regime is supposed to encourage innovation but the PP directive does not as it assumes that all applicants to public tender are equal and discourages SMEs.

We receive few responses to tenders from outside the UK. The directive does not encourage cross-border work and reduces competition. There are barriers to SMEs and innovative models like NGOs and contract sharing.

There are two options:

- Strip the directive back to a set of principles and let public authorities have their own freedom but complying with the principles;
- Make the directive bigger and better.

⤴ **OPEN DEBATE with Members and stakeholders**

- **MEP Catherine Stihler (UK, S&D):** Great initiative of freedom of choice in Sweden but in the UK we do not have the resources to do this. We do need more clarity on how not-for-profits can participate and other models such as communities providing services. Importance that new EU rules guarantee “living wage”.
- **Architects Council of Europe:** There are high barriers to SMEs because of the high thresholds. As there are other advantages than simply price, can we really exclude the **lowest price?**
- **Sergi Corbalán (Network for Sustainable Development in Public Procurement):** It is great to hear that the architects and SMEs agree that we should eliminate lowest price. Are the EU public proc. rules merely technical, or are tools to achieve the EU’s objectives? If the PP tool aims to achieve the EU’s horizontal objectives, we have no choice but to exclude lowest price. An objective of the EU is to achieve sustainable development – this includes the three key pillars of economic, social and environmental sustainability. In this context, our proposal is to remove the lowest price objective and instead use the SMART (Sustainably Most Advantageous Rated Tender). See our ‘key demands’ paper.
- **Mr Blatch, Open Forum Europe:** We want to encourage open competition and choice. We did a study which shows that 10% of EU tenders uses brand names already in their tenders, which rules out many SMEs.
- **Alfredo Molina, advisor to the rapporteur in the Committee of the Regions:** 2 weeks ago the CofR adopted its opinion (summary available).
>As well as the need for simplification in the directive we need clarification.
>Need the option for public bodies to weigh in past experiences into selection.
- **Peter Schoeffer, Federation of German Industries:** Innovation is to PP and to regaining the strength of European businesses. Thresholds may be too high for SMEs.
- **Kathleen Walker Shaw, GMB:** What about the issue of the living wage? Given cutbacks and austerity, the ability of provide quality public services means we are verging on exploitation – this is an acute problem. Legalisation must include a living wage.

CLOSING SESSION

⤴ Conclusions by the Rapporteur, Heide RUHLE:

The main objectives of the EP report on Modernisation of Public Procurement are getting more legal certainty, clarity and simplification.

The real challenge is to find a balance between clarification and simplification. We are looking for an evolution of legislation not a revolution.

⤴ Closing remarks by the Chair, Malcolm HARBOUR

Forecast:

11/12 July:	Consideration of the draft report by Heide Ruhle at the EP IMCO Committee
19 July:	Deadline for amendments to draft report
19 September:	Report is voted at the EP IMCO Committee
October	Vote in the Plenary Session

We need to define the core principles around which this legislation should work: access, opportunities and choice for procurers. We need to look for innovative solutions and make policy decisions. We also need to include social conditions without affecting the markets.

* * *

COMMISSION EUROPEENNE

Mort et renaissance de l'unité économie sociale ?

Qui dit nouvelle Commission européenne, dit aussi réorganisation de ses « ministères », à savoir les directions générales (DG). Celle dont dépend l'économie sociale est la DG Growth (marché intérieur, PME et entrepreneuriat), sous l'égide de la commissaire Elzbieta Bienkowska. En son sein, on trouve plusieurs unités organisées par thématiques. Tout comme la DG a été rebaptisée Growth au lieu de « marché intérieur, industrie, PME et entrepreneuriat », les unités sont elles aussi renommées. Ainsi en est-il de l'unité « Entrepreneuriat et économie sociale » qui, suite à sa fusion avec l'unité « Clusters et industries émergentes », devient « Clusters, Social Business et Entreprenariat Social ».

Aux yeux de Social Economy Europe, ce changement de nom n'est pas bon signe et représente plutôt un retour en arrière. En effet, selon la fédération, ce nouveau nom éclipse l'économie sociale et reflète que la Commission est peu en phase avec les réalités de terrain de l'économie sociale. Si le social business, développé par Muhammad Yunus, rencontre un succès certain en Asie, il ne rencontre pas le même engouement en Europe... Tandis que l'économie sociale est une réalité bien ancrée dans le paysage social et économique européen avec 2 millions d'entreprises et 14 millions d'emplois, soit 10% des entreprises et 6.5% des emplois d'Europe.

Au-delà des appellations, Social Economy Europe insiste pour que l'économie sociale soit reconnue et promue au niveau européen, étant donnée sa capacité pour contribuer aux objectifs de l'UE en termes de développement durable et équitable, de création d'emploi de qualité et de cohésion sociale. Plus concrètement, Social Economy Europe plaide pour que la nouvelle Commission prépare une Initiative pour la promotion de l'économie sociale.

Plus d'infos : [Site de Social Economy Europe](#) – Compte rendu du premier Intergroupe Economie Sociale, consacré à l'intégration de l'économie sociale dans le programme politique de l'UE.

LIVRE BLANC

L'ÉCONOMIE SOCIALE... REPRENDRE L'INITIATIVE

Propositions pour faire de l'économie sociale
un pilier de l'Union européenne



SOCIAL ECONOMY EUROPE

LA PLATEFORME DE RÉFÉRENCE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE EUROPÉENNE

Social Economy Europe a été créée en Novembre 2000, en tant que Conférence Européenne Permanente des Coopératives, Mutuelles, Associations et Fondations, la CEP-CMAF, avec pour objectif essentiel d'établir un dialogue permanent avec les institutions européennes. En janvier 2008, la CEP-CMAF a changé sa dénomination pour « Social Economy Europe ».

Social Economy Europe fonctionne dans des domaines d'intérêt commun pour ses membres et agit, en conformité avec le principe de subsidiarité, pour assurer la valeur ajoutée des actions de l'organisation.

L'ensemble des acteurs de l'économie sociale, et particulièrement ceux appelés les « familles » (les coopératives, les mutuelles, les associations, les fondations), les institutions paritaires et les entreprises sociales partagent des valeurs et des caractéristiques communes qui leur confèrent une forte identité européenne et les distinguent des sociétés de capitaux :

1. Des entités de personnes qui développent une activité dans le but principal de satisfaire aux besoins des personnes, plutôt que de rémunérer des investisseurs capitalistes, avec une primauté de la personne et de l'objet social sur le capital ;
2. L'adhésion volontaire et ouverte ;
3. La gouvernance démocratique ;
4. La conjonction des intérêts des membres usagers et de l'intérêt général, encore renforcée par un ancrage territorial fort ;
5. La défense et la mise en œuvre des principes de solidarité et de responsabilité ;
6. L'autonomie de gestion et l'indépendance par rapport aux pouvoirs publics ;
7. L'affectation de l'essentiel des excédents à la poursuite d'objectifs de développement durable, de l'intérêt des services aux membres et de l'intérêt général.

L'économie sociale est présente dans tous les secteurs d'activités : les services sociaux, les soins de santé, l'assurance, la banque, l'agriculture, les énergies renouvelables, le recyclage, le logement, l'éducation, le tourisme, la culture, le sport, etc.

Les missions de Social Economy Europe sont de :

- promouvoir les intérêts économiques et sociaux des entreprises et des organisations de l'économie sociale en Europe ;
- promouvoir le rôle et les valeurs des entreprises et des organisations de l'économie sociale en Europe ;
- renforcer la reconnaissance institutionnelle, politique, sociale et juridique des entreprises et des organisations de l'économie sociale (coopératives, mutuelles, fondations, associations, les institutions paritaires et nouvelles formes comme les entreprises sociales).

MIEUX APPRÉHENDER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SA VALEUR AJOUTÉE POUR L'EUROPE

Selon le Parlement européen, l'économie sociale est un des piliers du modèle social européen¹ et « joue un rôle essentiel dans l'économie européenne en alliant profitabilité et solidarité, en créant des emplois de qualité, en renforçant la cohésion sociale, économique et territoriale, en générant du capital social, en promouvant la citoyenneté active, la solidarité et une forme d'économie dotée de valeurs démocratiques, qui place l'être humain au premier plan et soutient le développement durable et l'innovation sociale, environnementale et technologique »².

Selon la Commission européenne³, les entreprises d'économie sociale représentent 2 millions d'entreprises (c'est-à-dire 10 % de toutes les entreprises européennes). Elles emploient plus de 14,5 millions d'Européens, soit quelque 6,5 % de la population active de l'UE⁴.

L'économie sociale doit être intégrée dans la mise en œuvre des politiques européennes, son modèle de gestion de l'entreprise repose sur des caractéristiques qui donnent une place centrale à la démocratie participative, à la répartition équitable des excédents et au réinvestissement dans l'intérêt des membres et de la société.

L'économie sociale est bien plus qu'une variable d'ajustement de l'économie capitaliste, elle peut être qualifiée par l'adverbe « autrement » c'est-à-dire :

- Produire autrement ;
- Entreprendre autrement ;
- Gérer autrement ;
- Consommer autrement.

Afin de soutenir cette approche et ce positionnement particulier de l'économie sociale, les entreprises de l'économie sociale considèrent qu'une économie plurielle est indispensable pour le fonctionnement du marché et qu'il faut travailler pour créer un modèle économique différent basé sur un nouveau modèle entrepreneurial plus transparent, durable et, en fin de compte, plus responsable.

En plaçant l'efficacité économique au service de l'objectif social, l'économie sociale crée une véritable interdépendance entre l'économique et le social et non une subordination de l'un vis-à-vis de l'autre. De part la diversité de ses activités, l'économie sociale démontre que modèle économique pérenne et finalité sociale peuvent aller de pair.

1 Résolution du Parlement européen sur « Un modèle social européen pour l'avenir », in www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2006-0340+0+DOC+XML+V0//FR

2 Résolution du Parlement européen du 19 février 2009 sur l'économie sociale, in <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+TA+P6-TA-2009-0062+0+DOC+PDF+V0//FR>

3 http://ec.europa.eu/entreprise/policies/sme/promoting-entrepreneurship/social-economy/index_en.htm

4 <http://www.eesc.europa.eu/resources/docs/qe-30-12-790-fr-c.pdf>

Basée sur un mode de fonctionnement différent de celui des entreprises de capitaux dans la mesure où l'économie sociale pose comme principe la primauté de la personne et de l'objectif social sur le capital, l'économie sociale occupe une place importante et croissante dans l'économie de marché avec laquelle elle s'articule et coexiste.

Elle offre un paradigme économique profondément en harmonie avec les valeurs fondatrices du modèle social européen, en renforçant les considérations sociétales et la dimension sociale face à des logiques de maximisation individuelle des profits.

POUR UN ENGAGEMENT FORT EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE...

1. Par ce Livre blanc, les entreprises et les organisations de l'économie sociale proposent un ensemble d'actions envisageables au niveau européen pour soutenir le développement des entreprises de l'économie sociale.

2. Social Economy Europe et ses membres souhaitent interpeller les différentes institutions européennes et les États Membres sur la nécessité d'accorder une attention particulière aux entreprises de l'économie sociale, attention qui doit se traduire par une politique volontariste, constructive, ambitieuse, à la hauteur de l'importance que représente l'économie sociale à l'échelle européenne.

3. Le développement économique de l'Europe est indissociable de son développement social, dans ce sens les entreprises de l'économie sociale ont souvent été précurseurs dans de nombreux domaines tels que la santé, le social, l'environnement, l'insertion socioprofessionnelle, l'assurance... Ainsi, s'engager pour l'économie sociale c'est soutenir l'innovation et le renouveau européen.

Dans un monde en mutation, l'économie sociale est porteuse d'un projet de société fondé sur la solidarité et la démocratie, pour lequel les actions citoyennes sont au cœur de ses activités.

I.
L'ÉCONOMIE
SOCIALE AU
CŒUR DES
ENJEUX
EUROPÉENS

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET L'UNION EUROPÉENNE

QUELLE EST LA RÉALITÉ POLITIQUE EUROPÉENNE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ?

Les institutions européennes ont reconnu depuis longtemps la contribution de l'économie sociale au développement économique et social de l'Union européenne. Depuis l'année 2000, la Commission, le Parlement européen, le Comité Economique et Social Européen et le Comité des Régions ont adopté plus de 200 textes qui mettent en exergue la contribution de l'économie sociale à l'emploi, à l'esprit d'entreprises, à l'inclusion sociale, aux services financiers, au développement rural et local ou à la cohésion sociale, parmi d'autres priorités.

Ainsi, l'Union européenne, et la Commission en particulier, a lancé en octobre 2011 l'Initiative pour l'Entrepreneuriat Social (IES) visant la construction d'un écosystème pour promouvoir les entreprises sociales au cœur de l'économie et de l'innovation sociale. Entrepreneuriat social et innovation sociale ont toutes deux gagné en visibilité.

De même, le Parlement européen a mené plusieurs actions en faveur de l'économie sociale, notamment par l'adoption de résolutions (non-contraignantes), au sein desquelles figurent des textes relatifs aux organisations dites « statutaires » de l'économie sociale : les deux rapports Toia⁵, le premier sur l'économie sociale et le second sur la contribution des coopératives à la sortie de crise (février 2013) et, les rapports ayant trait aux statuts de la mutualité européenne (mars 2013) et de la fondation européenne (juillet 2013).

Les avancées de la précédente législature ont été importantes mais limitées, elles ont donné un éclairage nouveau à l'entrepreneuriat social⁶. Mais, l'économie sociale est une réalité plus vaste et plus riche qui rassemble des entreprises et des organisations dans les domaines des coopératives, des mutuelles, des associations, des fondations ainsi que, plus récemment des entreprises sociales. Ces acteurs sont mobilisés et ont besoin de reconnaissance de la part des institutions pour soutenir, dans le cadre de la Stratégie Europe 2020, le triple objectif de croissance « intelligente, durable et inclusive » comme demandé par le Comité Economique et Social Européen⁷.

5 Parlement européen, Résolution du Parlement européen du 19 février 2009 sur l'économie sociale (2008/2250(INI)), Considérant K, 19 février 2009 et Parlement européen, Résolution du Parlement européen du 2 juillet 2013 sur la contribution des coopératives à la sortie de la crise (2012/2321(INI)).

6 Voir définition d'économie sociale dans le document de la Commission européenne « Économie sociale et entrepreneuriat social Guide de l'Europe sociale | Volume 4 ».

7 Avis du Comité économique et social européen sur la communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions « État des lieux de la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive », 2014.

La nouvelle législature est marquée par plusieurs signes positifs pour la poursuite du développement de l'économie sociale au niveau européen :

- La reconduction de l'Intergroupe « Économie sociale » du Parlement européen : En décembre 2014, avec le soutien de 80 parlementaires européens issus de six groupes politiques, le Parlement européen a reconduit pour cinq ans l'Intergroupe « Économie Sociale » ;
- La mobilisation du Comité Économique et Social Européen (CESE) auquel il a été demandé par le précédent commissaire au Marché intérieur, Michel Barnier, de tenir le rôle de chef de file et de présenter ses recommandations à la nouvelle Commission ;
- L'action des présidences successives :
 - La présidence italienne a accordé une attention particulière à l'économie sociale, en organisant une conférence à Rome, en novembre 2014, à laquelle participait le CESE,
 - À l'occasion de sa présidence du second semestre 2015, le Luxembourg prévoit de mettre la dimension sociale au centre des préoccupations politiques et donner une place importante à l'économie sociale et solidaire sur l'agenda européen.

Cependant, la Commission nouvellement investie est jusqu'à présent restée muette sur la stratégie qu'elle entend mettre en œuvre pour promouvoir l'économie sociale et les entreprises sociales, ne mentionnant aucun élément quant à une initiative éventuelle consacrée à l'économie sociale dans son programme de travail pour 2015. Pour Social Economy Europe, cette stratégie devrait reposer sur un plan d'action européen pour l'économie sociale qui permettrait à celle-ci de participer et de contribuer aux politiques de l'Union visant des objectifs majeurs comme : la création d'emploi de qualité, la promotion de l'entrepreneuriat, la cohésion sociale, le développement territorial, l'insertion et, plus largement, le développement économique. Cette stratégie requiert également la mise en place d'une feuille de route claire pour faire aboutir des statuts européens pour toutes les familles de l'économie sociale et ce, afin de leur permettre d'opérer sur le marché intérieur sur un pied d'égalité avec les autres formes d'entreprise et selon leurs spécificités.

Si le nouvel organigramme de la Commission européenne inclut l'économie sociale en tant que « **Clusters, Economie Sociale et Entrepreneuriat** », il reste cependant à traduire cette prise en compte par un contenu concret pour les acteurs.

Ce travail doit être soutenu par les travaux du Groupe d'Experts de l'Entrepreneuriat Social auprès de la Commission européenne (GECES) qui vient de renouveler sa composante « experts privés ».

L'ÉCONOMIE SOCIALE AU CARREFOUR DES CONCEPTS

L'économie sociale se manifeste à travers une richesse d'initiatives qui intègrent des critères éthiques aux dimensions multiples (économique, sociale, politique et sociétale, écologique, territoriale) tout au long de la chaîne de production, de distribution, d'échange et de consommation.

Social Economy Europe souligne que les organisations qui composent l'économie sociale sont clairement identifiées et ne peuvent être noyées dans un concept flou où toute entreprise ayant peu ou prou un objectif social pourrait appartenir à l'économie sociale. L'utilisation indistincte des différents concepts (entrepreneuriat social/entreprise sociale, « social business », responsabilité sociale des entreprises, mesure de l'impact social) empêche un développement cohérent et ambitieux de l'économie sociale au niveau européen.

L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL/ENTREPRISE SOCIALE

Pour la Commission Européenne, l'expression «entrepreneuriat social» recouvre une vaste gamme d'activités et d'initiatives, dont des initiatives sociales menées dans des entreprises à but lucratif, des entités institutionnalisées poursuivant explicitement un but social, des relations et pratiques qui génèrent des bénéfices sociaux, des tendances entrepreneuriales dans des organisations sans but lucratif et des projets développés dans le secteur public. Ces initiatives peuvent être entreprises par des individus, des associations sans but lucratif, des agences publiques ou des organisations sans but lucratif en partenariat avec des entreprises à but lucratif, dans une tentative de concilier le profit de l'entreprise avec un engagement de responsabilité sociale. L'entrepreneuriat social n'a pas nécessairement une vocation de production. En règle générale, il est interprété comme une activité entreprise par des individus ou groupes spécifiques, sans faire référence aux contraintes et attributs organisationnels (modèles de gouvernance, non distribution du profit, etc.) qui soutiennent la poursuite des objectifs sociaux »⁸.

L'entrepreneuriat social trouve sa source principale parmi les douze mesures reprises dans l'Acte⁹ pour le Marché unique visant à relancer l'économie européenne et à créer des emplois. Aujourd'hui force est de constater que les textes¹⁰ qui ont suivi, ont mis la priorité sur les initiatives qui opèrent principalement dans le secteur social et visent un public vulnérable ou luttent contre la pauvreté, ce qui limite ses capacités d'actions. Une évolution des textes, plus ouvert aux structures de l'ensemble de l'économie sociale et aux projets collectifs, apparaît nécessaire pour développer tout le potentiel d'innovation sociale.

8 Commission européenne, Économie sociale et entrepreneuriat social - Guide de l'Europe sociale - Volume 4 (29/04/2013).

9 COM (2011) 206 final, Acte pour le Marché unique.

10 COM(2011) 682 final, Construire un écosystème pour promouvoir les entreprises sociales au coeur de l'économie et de l'innovation sociales.

COM(2011) 609 final, Règlement du Parlement européen établissant un programme de l'Union européenne pour le changement social et l'innovation sociale.

Au-delà du soutien à un nouveau type d'entrepreneuriat, l'appui aux initiatives d'économie sociale déjà existantes, qui ont un fort potentiel de développement peut contribuer largement et durablement à la création de nouveaux emplois. Dans une vision plus large d'une véritable transition économique, le seul soutien à l'entrepreneuriat social est nettement insuffisant et ne doit pas être considéré comme le nouvel instrument pour la cohésion sociale et le développement.

LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

Les organisations de l'économie sociale ne sont pas les seules à accomplir des missions sociales ou environnementales. En effet, les entreprises de tous les secteurs économiques, y compris du secteur public et de l'économie sociale, peuvent se réclamer de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), définie par la Commission européenne dans son livre vert de 2001¹¹ comme l'intégration volontaire de préoccupations sociales et environnementales. Les acteurs de l'économie sociale se félicitent de la diffusion de pratiques liées à la RSE au-delà des sphères de l'économie sociale et du secteur public.

Néanmoins, la RSE constitue un simple outil, non-contraignant et indépendant de la mission de l'entreprise, détourné par certaines grandes firmes à des fins de marketing.

Si les pratiques de la RSE peuvent contribuer à réduire les impacts environnementaux ou sociaux liés aux activités de production, la RSE mise en œuvre par des entreprises de l'économie sociale intègre les considérations sociales et environnementales au sein même de leur mission et de leur fonctionnement et s'en distingue ainsi.

LE « SOCIAL BUSINESS »

Le « social business » et l'économie sociale, au sens où les acteurs de l'économie sociale l'entendent, sont bien différents. Le « social business » consiste à promouvoir le social en tant que marché, il s'inscrit dans le système économique capitaliste classique.

Le « social business » n'entend pas répondre aux critères de base de l'économie sociale que sont la lucrativité limitée, la gouvernance démocratique, l'absence d'un actionariat... En d'autres termes, les tenants du « social business » le présente comme une forme nouvelle de l'entreprise ou de la micro entreprise qui développe ses activités dans le social en empruntant les règles de fonctionnement, de gestion, d'organisation telles quelles pratiquées par les entreprises classiques, parfois appuyées et soutenues par celles-ci.

Ainsi, Social Economy Europe regrette, dans le contexte européen, l'emploi de l'expression ambiguë de « social business », car elle introduit une confusion qui consiste à faire du social un marché sans insister sur les spécificités de l'économie sociale qui consistent à développer des modes de gestion alternatifs : gouvernance démocratique, participation, entrepreneuriat collectif...

11 COM 2001 366 final, LIVRE VERT - Promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises.

LA MESURE DE L'IMPACT SOCIAL

L'Union européenne souhaite mesurer l'impact des « entreprises sociales » pour démontrer leur capacité à contribuer au redressement économique et social de l'Union européenne. L'UE s'emploie à développer une méthode afin de mesurer les gains socio-économiques de ces entreprises et leur impact sur la communauté. Une telle mesure pourrait avoir des effets multiples, notamment en matière d'investissements et d'accès aux financements. L'enjeu est donc de taille !

S'il s'avère positif que l'UE s'intéresse davantage aux « entreprises sociales » comme vecteur de reprise économique, et se dote d'outils permettant une mesure objective de leur activité, il ne faudrait toutefois pas voir l'économie sociale se diriger vers le tout « quantifiable » et une standardisation à outrance, au risque de perdre en diversité, originalité et de soutenabilité.

L'économie sociale doit préserver ses spécificités. L'objectif est, dès lors, de créer un dispositif de mesure plus qualitatif qui réponde à des critères pertinents et adaptés aux missions que poursuivent les entreprises de l'économie sociale. Dans cette perspective, les entreprises de l'économie sociale soutiennent la mesure de l'utilité sociale.

Ainsi, il est essentiel d'identifier les finalités de la mesure de l'impact social avant de s'y engager. Savoir à quelles fins la démarche est entamée permettra de mieux s'en sortir et de contourner le risque de quantophrénie (maladie de la mesure) propre à ceux qui au lieu de mesurer pour mieux comprendre, ne veulent comprendre que ce qui est mesurable.

II. L'ÉCONOMIE SOCIALE EN AFFIRMATIONS

L'ÉCONOMIE SOCIALE A BESOIN D'EUROPE COMME L'EUROPE A BESOIN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE.

Le potentiel de croissance de l'économie sociale dans le contexte de crise économique et sociale a été souligné à de multiples reprises. En effet, « l'économie sociale a largement prouvé sa résilience dans une situation économique défavorable »¹². L'économie sociale est non seulement un modèle résilient en temps de crise mais elle continue à se développer et à croître alors que d'autres secteurs économiques peine à s'en sortir¹³.



10,3% de l'emploi en France soit 2,33 millions de salariés
11,8% de l'emploi en Belgique soit 367 664 de salariés
2 215 175 personnes employées en Espagne
7% de l'emploi total au Luxembourg, un pourcentage qui a presque doublé depuis 2000.



8,3 % = taux de croissance de l'emploi en Belgique entre 2009 et 2013
L'économie espagnole a créé 190 000 emplois entre 2008 et 2014 à travers la création de 29 000 entreprises
En Italie, le nombre d'employées a augmenté de 39,4% au cours des dix dernières années. Le secteur emploie aujourd'hui 2,2 millions de personnes.



En France, plus de 67% des salariés sont des femmes
En Belgique, 66% des postes de travail sont occupés par des femmes
En Espagne plus de 50% des emplois sont féminins



Zoom sur la France... L'économie sociale y est présente dans tous les secteurs d'activité ; 1ier employeur du secteur social (62% des emplois), du sport et des loisirs (55% des emplois) et le 2ième employeur des activités financières, bancaires et d'assurances (30% des emplois), 27% des emplois dans les arts et spectacles et 19% des emplois dans l'enseignement.



Le marché européen des assurances mutuelles et coopératives, c'est :
29,8% de part du marché
373,5 milliards d'EUR en revenus de primes
2,4 trillion d'EUR d'actifs totaux
Plus de 450 000 personnes employées
Env. 390 millions d'assurés/sociétaires

¹² Observatoire européen de l'Économie sociale, Renouveau de l'intergroupe économie sociale du Parlement européen, Février 2015, in <http://www.ess-europe.eu/fr/news/renouveau-de-lintergroupe-economie-sociale-du-parlement-europeen>.
¹³ AVISE (ZAPALSKI, E.), Grèce - L'économie sociale et solidaire boostée par la crise économique, Septembre 2014, in <http://www.avise.org/actualites/leconomie-sociale-et-solidaire-boostee-par-la-crise-economique>.

L'ÉCONOMIE SOCIALE, SOLUTION STRUCTURELLE DE SORTIE DE CRISE¹⁴

Cette contribution de l'économie sociale à la sortie de crise tient aux raisons qui sont liées à la nature particulière des entreprises et organisations de l'économie sociale, leurs règles spécifiques et leurs engagements sociaux.

Tout d'abord, la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus se traduit dans des pratiques positives telles que : la rémunération limitée du capital au profit de l'investissement et du développement de la structure, un meilleur partage des excédents en faveur des salariés/membres/affiliés/parties prenantes/usagers, l'amélioration des rémunérations et des conditions de travail, l'affectation des excédents à d'autres projets à finalité sociale au-delà des contraintes réglementaires, des horaires de travail mieux adaptés aux contraintes de la vie privée, et une forte stabilité de l'emploi (taux de rotation inférieur, maintien au travail des personnes âgées et intégration des femmes).

Ensuite, leurs engagements sociaux sont le résultat de leur mode de gouvernance, qui laisse la place à un consensus dans le respect de la démocratie représentative. Ce consensus permet aux entreprises de l'économie sociale de bénéficier au niveau interne d'une adhésion des travailleurs aux objectifs poursuivis et à la manière dont ceux-ci sont mis en œuvre.

Ainsi, ce fonctionnement particulier a permis de démontrer que :

- L'économie sociale parallèlement à l'intervention publique constitue un « amortisseur » à court terme en période de crise (résilience, primauté de l'humain dégageant l'économie sociale des strictes logiques de profits,...) ;
- Si ses caractéristiques sont mises à profit opportunément, il est permis d'affirmer que l'économie sociale fait partie intégrante des éléments à prendre en considération pour une sortie structurelle de la crise (anticipation et réponse aux besoins non-encore satisfaits, aux évolutions structurelles,...) et pour un nouveau modèle de croissance économique.

Les rapporteurs de l'étude sur « L'économie sociale dans l'Union européenne »¹⁵ ont mis en exergue le fait que certains pays durement frappés par la crise comme l'Espagne, la Grèce ou encore le Portugal, se sont dotés de lois nationales sur l'économie sociale. Cependant, bien qu'elles aient été adoptées dans un contexte de crise, ces législations trouvent, dans la plupart des cas, leurs fondements avant la crise et répondent, en réalité, à une demande de la société et à une reconnaissance du secteur.

Ces structures prennent en compte ce que ni l'économie de marché, ni l'économie publique n'arrivent à appréhender, tout en proposant des réponses économiques viables et complètes par leurs valeurs d'innovation. Elles doivent avoir toute leur place dans notre société à la recherche d'un monde de développement plus soucieux de l'Humain et plus respectueux de l'environnement.

¹⁴ Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC), L'économie sociale dans l'Union européenne. Rapport d'information élaboré pour le Comité économique et social européen par le Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC), 2012, in <http://www.eesc.europa.eu/resources/docs/qe-30-12-790-fr-c.pdf>.

¹⁵ Union européenne - Comité Économique et Social Européen (CESE), L'économie sociale dans l'Union européenne - Rapport de José Luis Monzón et Rafael Chaves, 2012, in <http://www.eesc.europa.eu/resources/docs/qe-30-12-790-fr-c.pdf>.

L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE CULTURE PARTICIPATIVE ET UN ANCRAGE TERRITORIAL

Aux côtés des entreprises privées à capitaux et des entreprises publiques, les entreprises de l'économie sociale traduisent une culture participative, conciliant dimensions sociales, économiques et financières.

Responsable dans les domaines de la production ou de la prestation de services, les entreprises de l'économie sociale dispose d'une capacité d'adaptation, d'innovation sociale et de réactivité face aux nouveaux besoins des citoyens.

Dotées d'une structure démocratique interne fondée sur un mode de gestion participatif, les entreprises de l'économie sociale disposent d'une capacité de création de richesse qui ne se mesure pas uniquement par du capital financier mais aussi et surtout par du capital social.

La gouvernance démocratique est un des fondements de l'économie sociale. En vertu du principe « une personne - une voix », la participation active aux décisions ne découle pas de la propriété d'un capital. La gestion démocratique peut être directe ou représentative selon les formes d'entreprises d'économie sociale. Elle favorise l'implication de chacun et garantit l'indépendance et l'autonomie des entreprises.

Cette volonté de promouvoir la démocratie économique, oblige l'économie sociale à développer des stratégies fortes « d'empowerment », (formation, éducation, information, transparence, renforcement des capacités et des compétences...). À la fois moyen pour pratiquer pleinement la démocratie et la gestion efficace de l'entreprise et à la fois objectif pour rendre l'être humain maître de sa destinée, l'empowerment est un instrument puissant de progrès social.

La conjonction des intérêts des membres usagers et de l'intérêt général est renforcée par un ancrage territorial fort qui en fait des entreprises pérennes, non soumises aux risques de délocalisations, intégrant une dimension d'investissement à long terme dans le capital humain.

L'ÉCONOMIE SOCIALE, CRÉATRICE D'EMPLOIS DE QUALITÉ

Les entreprises de l'économie sociale procurent des emplois de qualité, de proximité, participent à l'insertion sociale et au développement local.

Elles sont créatrices d'emplois :

- De manière directe, par l'ensemble des organisations de l'économie sociale, organisations qui ont connu une forte croissance ces dernières années ;
- Par la mise en œuvre de programmes de recrutement et de perfectionnement des compétences ;
- De manière indirecte, grâce aux initiatives d'économie sociale impulsées par les acteurs eux-mêmes à travers de l'entrepreneuriat collectif comme les coopératives ;
- Par la diffusion d'initiatives d'économie sociale dans tous les secteurs de l'économie et par sa capacité à intégrer les innovations sociétales créatrices d'emplois d'avenir.

L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ÉCONOMIE TRANSVERSALE

L'économie sociale s'imbrique dans les politiques économiques en étant un acteur majeur des politiques sociales. Les activités des entreprises de l'économie sociale ne sont pas guidées par des critères uniquement de marché ou de croissance. Le développement, la rentabilité à deux chiffres, les bénéfices ne sont pas les objectifs ultimes mais la contribution à l'intérêt général, à la cohésion sociale, au bien-être de nos sociétés et des adhérents.

À ce titre, les politiques liées à l'économie sociale sont à inscrire de manière transversale dans toutes les politiques du marché intérieur. Ces politiques ne doivent pas être uniquement des instruments en faveur de la libre circulation des biens, des services et des capitaux mais aussi des moyens au service de l'amélioration des conditions de vie des citoyens européens.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIÉTAL

Parce qu'elle repose sur des fondements démocratiques et de liberté d'adhésion, l'économie sociale ne s'est jamais cantonnée uniquement aux publics vulnérables mais ambitionne de répondre à l'ensemble des besoins sociétaux.

La dimension sociétale et les potentialités du mouvement de l'économie sociale poussent ses entreprises à être en première ligne pour répondre aux problèmes posés par nos sociétés modernes :

- D'une part, les entreprises de l'économie sociale sont des structures d'offres innovantes dans de nombreux domaines, en lien avec les besoins sociétaux sur les territoires, le plus souvent en amont même de la demande des pouvoirs publics locaux, régionaux et de l'Etat.
- D'autre part, les entreprises de l'économie sociale disposent d'une capacité de réponses importantes sur les questions sociales. Par exemple, elles prestent de nombreux services aux personnes et aux familles, notamment sous la forme de services de proximité pour les personnes dépendantes (pas nécessairement âgées) ou pour les personnes handicapées.
- Enfin, elles sont en capacité de répondre aux besoins sociaux face à un désengagement des Etats ou à l'urgence sociale dans des situations de crise qui touchent les personnes les plus vulnérables.

Bon nombre de ces activités sont menées dans le cadre de partenariats pluriels pouvant impliquer non seulement les pouvoirs publics, mais également d'autres entreprises de l'économie sociale. Lorsqu'il s'agit de services aux personnes, ils entrent très fréquemment dans le cadre de ce qui est qualifié, au niveau européen, de « services d'intérêt général ».

En matière d'emploi, les entreprises de l'économie sociale favorisent la possibilité d'« entreprendre » tant pour des personnes hautement qualifiées que pour des personnes moins bien formées mais qui disposent d'une solide expérience professionnelle. Les entreprises de l'économie sociale attirent un public allant des « jeunes » diplômés de grandes écoles aux entrepreneurs de tout horizon, soucieux d'une économie plus responsable, désireux d'investir dans l'humain.

L'ÉCONOMIE SOCIALE, UN MODÈLE DE SOLIDARITÉ

Suivant le modèle des « parties prenantes » (dimension participative), les bénéficiaires des services ne sont pas seulement des « consommateurs » : ils sont aussi des « utilisateurs » et des « citoyens ». Nos organisations recherchent en permanence l'équilibre entre d'une part les dynamiques nécessaires à la création de richesses et d'autre part, la cohésion de la société, notamment grâce à des mécanismes de solidarité, de redistribution et de mutualisation.

Le fait que des entreprises de l'économie sociale aient des membres est un élément distinctif par rapport aux autres formes d'entreprise. L'adhésion des membres est volontaire et ouverte dans les coopératives, les mutuelles et les associations (à noter que les fondations ainsi que quelques autres formes d'organisation de l'économie sociale n'ont pas de membres). Membres sociétaires ou adhérents, tous sont directement liés à l'organisation de l'entreprise.

En cherchant à répondre à des attentes individuelles par une action collective, l'économie sociale met en commun des ressources et/ou des activités pour satisfaire les besoins de tous.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET L'INNOVATION SOCIALE

S'appuyant sur des stratégies multidimensionnelles, l'économie sociale représente un espace pour l'innovation sociale, décisif pour le développement social et le développement économique, particulièrement à l'échelon local.

En effet, à l'écoute des motivations et des requêtes émanant des acteurs locaux, les organisations de l'économie sociale agissent comme catalyseur de créativité sociale par le développement de services novateurs dans une large variété de domaines. À titre illustratif, nous pouvons évoquer :

- La reprise d'entreprises par les salariés à travers la création de coopératives qui permet de sauver des emplois et du savoir-faire, montrant la résilience de ces entreprises en Europe ;
- Les projets environnementaux : des projets d'énergies alternatives, de valorisation des déchets, intensifs en facteur « travail » à la fois non-qualifié et vecteur d'intégration et hautement qualifié ;
- Les initiatives en matière de santé : face aux difficultés que connaissent les gouvernements dans le financement des soins de santé, les organisations de l'économie sociale, dont les mutualités, se présentent comme sources de réponses, notamment par l'extension de leurs pôles de compétences aux services de proximité dotés d'un contenu relationnel élevé tels que les services de soins à domicile pour les personnes âgées ;
- Elles informent également les assurés sociaux sur les bonnes pratiques de prévention et de soins, et ce dans des domaines clés et innovants tels que l'aide familiale, l'obésité ou les maladies chroniques ;

- Elles développent des services financiers fondées sur une mutualisation solidaire et sur une participation réelle de l'ensemble des adhérents aux décisions.

Toutes ces actions visent à faire progresser les comportements de soins, de prévention et d'éducation à la santé, au-delà d'une finalité financière, afin de construire les systèmes de santé les plus adaptés aux besoins et à leur évolution.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Basée sur la personne en tant qu'agent économique, l'économie sociale remplit toutes les conditions pour être un acteur de première ligne dans les pays en développement. Elle est proche des systèmes traditionnelles d'organisation des communautés locales et donc peut être facilement perçue par eux comme solution possible à leurs problèmes de développement. Elle contribue donc au développement des sociétés ainsi qu'à la prise de responsabilité et à l'implication (« *empowerment* ») des populations.

UNE ÉCONOMIE SOCIALE, PAS UNE ÉCONOMIE SUBVENTIONNÉE

Contrairement aux idées reçues, l'économie sociale n'est pas l'économie des organisations subventionnées (subventions du secteur public, contrat de subvention).

L'Union européenne ne peut donc pas se limiter à considérer l'économie sociale comme une économie à subventionner pour réparer les dégâts d'une économie dite « classique ». L'Union européenne et l'économie sociale doivent s'inscrire dans un processus pour co-construire une Europe du bien-être social, de l'innovation qui bénéficie à la cohésion sociale, à l'initiative collective,...aux Européens.

ET, AINSI,...

UN MOTEUR CONTRIBUANT À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE L'UNION EUROPÉENNE

En répondant par l'innovation sociale à des besoins non-encore satisfaits, les entreprises de l'économie sociale participent au développement de l'Union européenne. À ce titre, de nombreuses entreprises promeuvent le renforcement des compétences de leurs employés.

Par leur fonctionnement sur le long terme et leur impact environnemental, elles façonnent un développement durable. Les entreprises de l'économie sociale développent souvent des politiques pour réduire leurs émissions, leurs déchets et l'utilisation des ressources naturelles.

De plus, par leur accent mis sur l'humain et la cohésion sociale, elles créent des emplois durables pour tous les types de publics, y compris en faveur des publics prioritaires éloignés de l'emploi (femmes, jeunes, peu diplômés, seniors,...).

En d'autres termes, l'économie sociale contribue à deux des cinq axes majeurs de la Stratégie « Europe 2020 » : un emploi pour 75 % des personnes de vingt à soixante-quatre ans et « la réduction d'au moins 20 millions du nombre de personnes touchées ou menacées par la pauvreté et l'exclusion sociale »¹⁶.

Les entreprises de l'économie sociale attendent des politiques européennes une capacité de régulation et une prise en compte de leur démarche de développement à la fois économique et social.

La reconnaissance juridique, au niveau européen, des différentes formes de modèles d'entreprendre de l'économie sociale, de leurs modes de fonctionnement et de leurs principes de gouvernance est absolument nécessaire et utile au regard de la multiplication des législations et des réglementations qui les impactent.

Aujourd'hui, l'absence de ce cadre clair désavantage les entreprises et organisations de l'économie sociale et fausse la concurrence avec les autres formes d'entreprises au niveau européen.

De ce fait, les entreprises de l'économie sociale se trouvent mises en concurrence avec d'autres types d'entreprises au sein du marché intérieur, sans, toutefois, disposer des outils nécessaires pour que cette concurrence soit juste et équitable.

L'Union européenne doit mettre en place un écosystème équitable et équilibré qui prenne en compte les spécificités de l'économie sociale afin de faire profiter le Marché Unique de tout le potentiel et contribution de ces entreprises au développement socio-économique de l'Europe.

¹⁶ GUÉRARD, S., L'Union européenne, un tremplin glissant pour l'économie sociale, L'Humanité, Les Rendez-Vous de l'Économie Sociale et Solidaire, 4 novembre 2014, in <http://www.humanite.fr/union-europeenne-un-tremplin-glissant-pour-leconomie-sociale-556500>.

III. REPRENDRE L'INITIATIVE

UN NÉCESSAIRE PLAN D'ACTION MULTIDIMENSIONNEL POUR DYNAMISER L'ÉCONOMIE SOCIALE

Social Economy Europe se réjouit de constater que sa proposition de lancer un plan ou initiative européenne pour l'ensemble de l'économie sociale a été reprise dans les conclusions de la conférence européenne « Unlocking the potential of the Social Economy for EU Growth: the Rome Strategy » tenue dans la capitale italienne, à la fin 2014, dans le cadre de la Présidence du Conseil de l'UE.

Un tel plan d'action passe par la mise en œuvre d'un ensemble d'initiatives qui ont, pour objectifs, de connaître et de faire connaître le potentiel de l'économie sociale à tous les niveaux de décision. Il permet ainsi d'assurer la cohérence entre les initiatives des institutions européennes, les États Membres, les pouvoirs régionaux et locaux pour tirer avantage de la contribution de l'économie sociale aux objectifs de développement de l'Europe, notamment de la Stratégie UE 2020.

Social Economy Europe rappelle aux États Membres l'importance de tirer parti des capacités de l'économie sociale dans leurs programmes et de l'inclure dans leurs accords de partenariat avec la Commission européenne dans la définition des plans des autorités nationales relatifs aux modalités d'utilisation des ressources du Fonds Social Européen.

Social Economy Europe rappelle que les États Membres devraient consulter les organisations représentatives de l'économie sociale dans la détermination des priorités de financement, de conception et de mise en œuvre des stratégies d'investissement les plus efficaces des fonds structurels.

Social Economy Europe rappelle que le processus de construction européenne nécessaire pour le développement de l'économie sociale s'articule à plusieurs niveaux :

- Les cadres nationaux ou régionaux existants permettent de construire un cadre de référence qui peut avoir un « effet tâche d'huile » au sein des instances européennes ;
- Une fois institué, ce cadre européen peut avoir un effet structurant pour les cadres nationaux moins avancés ou inexistantes ;
- Ces mouvements ascendants et descendants entre niveaux européen, national et régional peuvent aussi être utiles pour les diverses initiatives locales qui y trouvent une source d'inspiration pour alimenter les échanges d'expériences et la diffusion de bonnes pratiques.

Social Economy Europe appelle à une optimisation du cadre législatif en matière de Services d'Intérêt Economique Général (SIEG). Cela passe notamment par la formalisation d'un cadre européen légal pour les Services Sociaux d'Intérêt Général (SSIG) et d'une politique spécifique reconnaissant le rôle qu'occupent les entreprises de l'économie sociale en tant que prestataires de services. Et cela, tout en préservant la fonction essentielle et le large pouvoir d'appréciation des États Membres pour organiser, planifier, financer et faire exécuter les Services d'Intérêt Général.

Social Economy Europe met en lumière, dans le cadre de la clause sociale horizontale reprise à l'article 9 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), l'importance de faire subir à toutes les règles et procédures, un « screening » pour vérifier si elles contribuent ou non à la réalisation des objectifs définis par les dispositions de l'article 9 du TFUE (tout comme de l'article 14 du TFUE et du Protocole n°26 sur les SIG).

Social Economy Europe demande d'exclure de tous les accords commerciaux (TTIP, CETA et TISA) tout mécanisme d'arbitrage international (notamment du « système de règlement des différends entre investisseurs et États » présenté comme élément central du TTIP) et de tous les Services d'Intérêt Général du champ d'application des accords.

CONNAÎTRE ET FAIRE RECONNAÎTRE LE POTENTIEL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

- Fournir des lignes directrices et soutenir un programme de formation pour le développement de l'économie sociale dans un certain nombre d'États Membres.
- Améliorer la compréhension et la connaissance du potentiel de l'économie sociale au niveau des États Membres et mettre en exergue le rôle primordial des collectivités régionales, locales et territoriales dans le développement de l'économie sociale (l'entrepreneuriat social inclus).
- Renforcer la prise en compte de l'économie sociale par la participation des organisations de l'économie sociale dans la formulation des politiques publiques et de leur suivi (monitoring).

ACTIONS POLITIQUES

- Poursuivre la discussion sur le concept d'entreprise sociale, dans le cadre d'un plan plus vaste et global destiné à soutenir et à promouvoir l'économie sociale, ses principes, sa gouvernance et ses valeurs.
- Créer une méthode ouverte de coordination entre les États Membres en vue de :
 - faire converger les politiques nationales en matière d'économie sociale et de partager des objectifs en faveur de la création d'emplois, d'insertion sociale et de promotion de l'entrepreneuriat,
 - encourager les échanges de bonnes pratiques et de susciter une amélioration progressive dans la prise en compte de la nature de l'économie sociale par les États Membres, notamment dans les domaines de la fiscalité, des prêts, des contraintes administratives et des mesures de soutien aux entreprises de l'économie sociale.
- Appuyer les activités de l'Intergroupe « Économie sociale » du Parlement européen.
- Intégrer les entreprises de l'économie sociale dans le « Small Business Act » en respectant leurs spécificités de fonctionnement.
- Reconnaître les différents modèles de l'économie sociale au niveau européen par des outils législatifs et/ou réglementaires et poursuivre les travaux en faveur de la prise en compte juridique, législative ou réglementaire, des spécificités de gouvernance des assureurs mutualistes et coopératifs dans le cadre de la mise en œuvre de Solvabilité 2.
- Effectuer un inventaire des écosystèmes financiers les plus adaptés aux entreprises de l'économie sociale pour toutes les étapes du cycle de vie et partager les outils existants.
- Faciliter l'échange de meilleures pratiques ainsi que de modèles de développement d'entreprises et de programmes de formation.
- Organiser une étude et une audition sur le rôle des entreprises de l'économie sociale dans les pays sortant d'une crise et sur le type de soutien nécessaire.
- Lancer une étude sur la valeur ajoutée des entreprises de l'économie sociale par rapport à d'autres modèles d'entreprise.
- Considérer le « Paquet Investissement » annoncé par le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker non seulement dans une perspective d'investissements matériels mais également d'investissements sociaux incluant les acteurs de l'économie sociale, suivant les mêmes principes que les Fonds Structurels.

THÉMATIQUES SPÉCIFIQUES

- Demander aux États Membres d'effectuer une transposition de la directive « marchés publics » favorable aux entreprises de l'économie sociale. Les nouvelles règles sur les marchés publics (clauses sociales et environnementales) représentent une occasion de positionner l'économie sociale en tant que prestataire de biens et services et constituent un enjeu pour les structures d'économie sociale soumises aux marchés publics.
- Demander à la Commission européenne la rédaction des lignes directrices sur la mise en œuvre des nouvelles règles et dispositions pour la passation des marchés publics qui soulignent et indiquent les nouvelles possibilités présents dans la directive pour développer l'économie sociale.
- Demander aux États Membres d'indiquer de quelle manière les programmes opérationnels des Fonds structurels, notamment du Fonds Social Européen (FSE), sont mis en œuvre pour soutenir l'économie sociale. En effet, le FSE identifie la promotion de l'économie sociale comme une priorité pour faciliter l'accès à l'emploi, la promotion de l'inclusion sociale et lutte contre la pauvreté et toute forme de discrimination.
- Assurer le suivi du principe de partenariat dans les États Membres et faire en sorte qu'il soit maintenu de telle sorte que les organisations représentatives de l'économie sociale soient consultées.
- Réviser et compléter la cartographie sur l'économie sociale en concertation avec l'ensemble des organisations représentatives du secteur.

INNOVATION SOCIALE

- Faire en sorte que les politiques liées à l'économie sociale et à l'innovation sociale soient liées (en rappelant l'imbrication entre les notions d'économie sociale et d'innovation sociale et en établissant des connexions plus étroites entre ces notions).
- Continuer à utiliser, enrichir et mieux exploiter la « Social Innovation Platform » (Plateforme pour l'Innovation Sociale).

MODÈLES FINANCIERS

- Rassembler et partager les informations relatives aux mécanismes financiers les mieux adaptés aux entreprises de l'économie sociale.
- Approfondir les travaux sur la mesure de l'impact social en dépassant les indicateurs quantitatifs (indicateurs basés sur des ratios de performance économique, mesure « SROI »¹⁷ et en veillant à l'adéquation avec l'utilité sociale :
 - Préserver le modèle de l'économie sociale et rester vigilant sur la mesure de l'impact social qui ne doit pas être réduite à des indicateurs quantitatifs,
 - Intégrer des indicateurs sociaux dans la révision à mi-parcours de la stratégie Europe 2020 et les rapports relatifs aux Programmes Nationaux de Réforme (PNR) ;
- Créer un fonds spécifique pour les entreprises de l'économie sociale afin de soutenir l'innovation sociale.
- Créer une plateforme de financement participatif pour les entreprises de l'économie sociale.
- Renforcer les possibilités de micro-financement pour les entreprises de l'économie sociale.
- Appuyer le développement du financement par des « fonds de capital-risque » social qui fournissent des financements bénéficiant du soutien de l'UE.
- Renforcer les possibilités d'investissement à long terme pour les entreprises de l'économie sociale en levant les contraintes réglementaires qui pénalisent ce type d'investissement.

¹⁷ Développé à la fin des années 90 par un fonds de capital-risque philanthropique californien, le « Retour Social Sur Investissement » - « Social Return on Investment » est un concept (non exclusif et en constante évolution) destiné aux organisations à finalité sociale qui veulent comprendre, mesurer et valoriser leur impact social, en complément de leurs résultats financiers. En effet, les organisations qui connaissent et rendent compte de leurs impacts sociaux, économiques et environnementaux se donnent les moyens d'être plus durables que les autres.

NOTES



© SOCIAL ECONOMY EUROPE, 2015

ÉDITEUR RESPONSABLE :
ALAIN COEUR

CONTACT@SOCIALECONOMY.EU.ORG
WWW.SOCIALECONOMY.EU.ORG

Impact investing ■ Interview

“Les Titres à impact social doivent seulement servir à financer des programmes spécifiques innovants”

Le 29 septembre, Hugues Sibille, Conseiller du président du Crédit Coopératif, a remis à Carole Delga, secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie Sociale et Solidaire un **rapport sur l'“investissement à impact social”**. Retour sur les conclusions de ce travail, mené dans le cadre du G8, pour développer un *impact investing* à la française, avec celui qui a présidé le comité français pour l'investissement à impact social.

Comment avez-vous été amené à travailler avec la taskforce du G8 ?

Le travail a commencé lors du sommet du G8 en juin 2013 à Londres, en marge duquel s'est tenue une conférence sur la finance sociale, à l'initiative de David Cameron. À l'issue de cette conférence, les pays membres ont décidé de créer une *taskforce* et d'en confier la présidence à Sir Ronald Cohen, figure du capital-risque. Cette dernière étant “établie” par le G8 [devenu G7 depuis l'exclusion de la Russie en mars 2014, NDLR], elle a bénéficié d'une grande autonomie. Chaque pays était représenté par deux personnalités : une de l'État, l'autre de la société civile.

Le ministre français Benoît Hamon a donc choisi pour la France un représentant du Trésor et moi-même. Nous nous sommes mis au travail à partir de septembre 2013 et nous sommes réunis régulièrement, même si les Russes ont déserté le groupe, en raison des différents politiques sur l'Ukraine. Pour la France, **j'ai réuni 29 personnalités du capital-investissement, des pouvoirs publics, des entreprises sociales, des universités, qui n'avaient pas forcément l'habitude de travailler ensemble**. Cela a donné lieu à des échanges enrichissants si bien que la plupart souhaitent poursuivre nos travaux. J'ai remis ce rapport à Carole Delga, secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale et solidaire fin septembre, sans savoir pour le moment quelles suites seront données.

Pourquoi avoir délivré ce rapport à Carole Delga et non au ministre de l'Économie ?

Tout simplement car c'est, à l'origine, le ministre dédié à l'Économie sociale et solidaire qui nous l'avait demandé. Il était donc normal que la personne lui succédant le reçoive. Mais j'en ai également adressé une copie au ministre Emmanuel Macron, ainsi qu'à l'Élysée, Matignon et au ministère des Affaires étrangères.

Qu'attendez-vous du prochain G7 ?

David Cameron a reçu le rapport final. Il va en adresser les conclusions aux gouvernements du G8. Parallèlement, l'OCDE mène des travaux sur l'investissement à impact social (IIS).



Crédit photo : Alain Bujak

“ Les IIS ne se limitent pas à l'économie sociale et solidaire (ESS). ”

Cela fait beaucoup de rapports...

C'est vrai, mais en même temps, ces sujets sont neufs et complexes. Nous avons donc besoin de littérature sur le sujet. Les choses sont d'ailleurs liées entre elles : l'OCDE, la Commission européenne et l'Australie ont été associées aux travaux de la *taskforce*, car

cette dernière souhaite que ses travaux ne soient pas réservés au pays membres du G8, or l'Australie préside justement le G20.

Comment définissez-vous l'investissement à impact social (IIS) ?

Le comité consultatif français définit l'IIS comme “*un investissement qui allie explicitement retour social et retour financier sur investissement*. Il implique l'établissement d'objectifs sociaux prioritaires et spécifiques dont l'impact est mesurable par un processus continu d'évaluation”. Si toute entreprise a un impact social, dans la mesure où elle crée par exemple des emplois, nous avons voulu nous limiter à des financements dans des structures qui ont pour priorité un but social : insérer des chômeurs de longue durée, reloger des sans-abri... Nous excluons aussi les investissements à impact environnemental, type *green bond*. Nous avons donc adopté une définition restrictive, mais “*ces investissements peuvent être réalisés dans tout type juridique d'organisation*”. **Les IIS ne se limitent pas à l'économie sociale et solidaire (ESS)** : ils s'adressent aussi à des sociétés lucratives sous réserve qu'elles aient pour priorité des objectifs sociaux.

Pourtant, l'un des objectifs de la loi de juillet n'était-il pas justement d'intégrer ces structures dans le périmètre de l'ESS ?

C'est pour cela que nous restons proches de la philosophie de la loi. L'IIS ne se limite pas aux associations de loi 1901. De même, nous distinguons l'IIS de l'Investissement socialement responsable (ISR). →

➔ **Suite du Dossier**
Impact investing

L'IIS existe-t-il déjà en France ?

Nous avons des systèmes qui s'en rapprochent, comme l'épargne salariale solidaire et les fonds 90/10. France Active et le Comptoir de l'Innovation font aussi de l'investissement à impact social, d'une certaine manière. Mais sous la forme de nouveaux véhicules financiers type "Social impact bond (SIB)", ou en français, "Titre à impact social" (TIS), l'IIS n'existe pas vraiment en France. **Nous n'avons pas encore de titres qui relient rémunération et atteinte d'objectifs sociaux**, comme c'est le cas avec la prison de Peterborough en Angleterre où les investisseurs ne perçoivent des intérêts que si le taux de récidive des prisonniers diminue.

L'intérêt, de la part d'un certain nombre d'acteurs tels qu'Emmaüs Défi, est toutefois palpable. D'après son fondateur Charles-Edouard Vincent, **la collectivité dépense 50 000 euros par SDF, mais avec quels résultats ?**

Les SIB sont gagnant-gagnant : si le projet fonctionne, la collectivité économise, reverse une partie des économies à des investisseurs et peut redéployer une partie pour des activités de soutien à la croissance. Les SDF ou les prisonniers retrouvent une situation, les investisseurs y gagnent et la collectivité baisse durablement ses charges.

C'est un pari. **Nous y réfléchissons mais le monde associatif craint un désengagement de l'État.** Je reste pour ma part prudent : les Titres à impact social doivent seulement servir à financer des programmes spécifiques innovants, pour expérimenter de nouvelles solutions à des problèmes sociaux.

“ Nous n'avons pas encore de titres qui relient rémunération et atteinte d'objectifs sociaux. ”

Les acteurs sociaux craignent aussi que l'exigence de résultats les mette sur le même plan que les entreprises.

C'est légitime, mais dans le même temps, **nous arrivons au bout d'un certain type de modèle social, subventionné.** Le fait d'instaurer plus d'exigence de résultats, d'efficacité dans le système et de

reporting, sous réserve que cela soit co-construit avec les acteurs sociaux, peut permettre de générer des innovations dans la façon de traiter des problèmes sociaux et *in fine*, de faire baisser la charge de la collectivité.

Pourquoi plaidez-vous pour des TIS et non des SIB ?

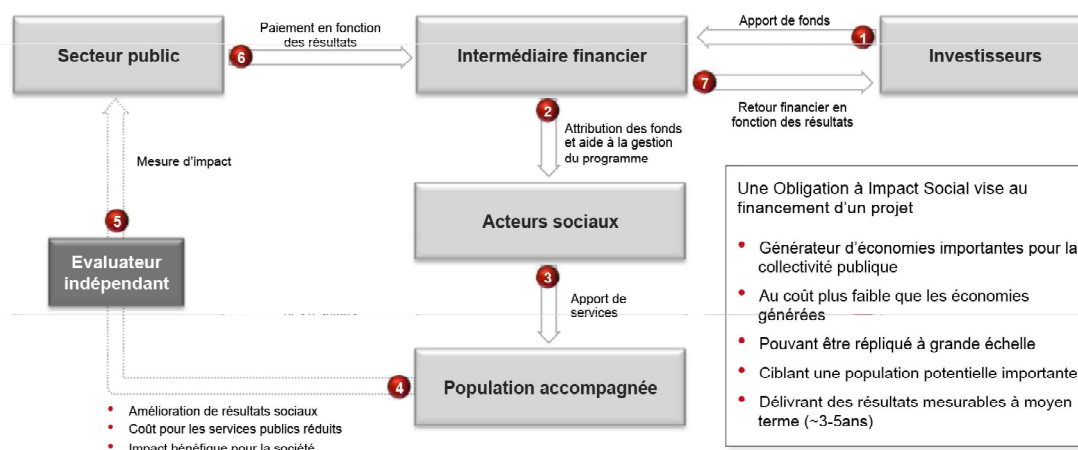
Le SIB est un principe issu du capital-risque. En investissant dans une entreprise, l'investisseur assume l'entièreté du risque. Il peut échouer mais en cas de réussite, il réalise une plus-value qui permet de compenser les échecs. Cela explique que les retours sur investissement d'un SIB peuvent atteindre les 15 à 18 %. **En France, culturellement, ce sont des taux inimaginables pour des problématiques sociales.** Nous souhaitons donc trouver un système pour que le risque soit mieux réparti et l'espérance de gain réduite de ce fait. Je pense que les collectivités sont les plus à mêmes d'expérimenter ce type de financements, notamment les Conseils généraux pour qui les budgets d'action sociale sont extrêmement lourds.

Mais comment concrètement réduire ce risque ?

Il est possible de répartir le risque entre investisseur privé et collectivité. Nous pouvons aussi limiter le risque avec des fonds de garanties, qui viendraient en partie rembourser ➔

Social Impact Bonds – Fonctionnement

Un Social Impact Bond (SIB) permet le financement par des investisseurs privés de projets sociaux préventifs permettant à l'Etat de réaliser des économies



Le remboursement des investisseurs privés est conditionné par les résultats du programme social. Les premières OIS mises en œuvre prévoient un retour financier nul si l'objectif de la mission n'était pas atteint

Crédit photo : copie d'écran du rapport.

↳ **Suite du Dossier**
Impact investing

la perte des apporteurs de fonds, en cas d'échec. Dans tous les cas, le fait de se doter d'indicateurs d'impact peut aider les acteurs sociaux à progresser. Le groupe de travail sur la mesure d'impact du G8 en est arrivé aux mêmes conclusions que le Groupe d'experts de la Commission européenne sur l'entrepreneuriat social (GECES) : **la mesure d'impact sert d'abord aux acteurs sociaux à piloter leur action.**

Quel système de mesure d'impact social recueille votre préférence ?

Je me sens proche des conclusions du GECES. Le rapport de la taskforce reprend sa méthodologie en cinq étapes : fixer des objectifs, analyser les parties prenantes, mesurer les résultats, vérifier et mesurer l'impact, monitoring et reporting. C'est un système qui sert à piloter l'entreprise sociale et évite l'approche industrielle des indicateurs. Je préfère cette approche à celle des Américains, comme le Global impact investment network (GIIN), davantage calqué sur les entreprises, avec des centaines d'indicateurs. **Je ne suis pas favorable à des mesures d'impact exclusivement construites par les financiers et les financeurs.** La mesure de l'impact social doit être l'occasion d'un dialogue entre l'acteur social et l'apporteur de financements.

D'autant plus que certaines associations n'ont pas forcément les capacités d'effectuer des mesures poussées...

C'est en effet une question très importante. Il se développe en ce moment un "marché" de la mesure de l'impact social. Mais qui paye ces opérations ? Cela peut vite se chiffrer à 500 000 euros pour voir si les résultats de l'action d'une ONG sur une maladie sont au rendez-vous... Il y a donc une vraie question de coût, surtout si l'on recourt à un tiers évaluateur. Mais au final, **le fait de mesurer l'impact oblige les acteurs sociaux à se préoccuper des résultats.** En France, c'est important car nous avons davantage une culture de l'obligation de moyens que de résultats. Même si c'est difficile, même s'il y aura des réticences, je crois que cela vaut le coup de mener cette bataille.

Investissement à impact social.

Les six orientations du comité français

- #1 Améliorer l'adéquation entre offre de financement et besoins des entreprises et structures à impact social.
- #2 Augmenter les ressources financières disponibles.
- #3 Favoriser l'émergence d'entreprises à impact social.
- #4 Développer l'investissement au service de la mission par les fonds et fondations.
- #5 Stimuler l'investissement à impact social pour le développement international.
- #6 Mettre en place un cadre de référence pour mesurer l'impact social.

Parmi les 21 propositions du rapport, laquelle jugez-vous prioritaire ?

Je pense que la première orientation qui vise à améliorer l'adéquation entre offre et besoin de financements des entreprises sociales est très importante. **Nous n'avons pas d'abord besoin d'une nouvelle classe d'actifs, mais d'évaluer les besoins des entreprises sociales.** Cette première orientation est un point fort du rapport.

Je souligne aussi qu'il faut pouvoir financer des start-up sociales. Les 3 à 5 premières années sont très difficiles, donc l'IIS aurait un grand rôle à jouer. Les entreprises sociales moyennes qui ont besoin de financements pour leur croissance ont également du mal à lever des fonds, surtout sous statut associatif. **L'IIS doit donc répondre à des besoins de développement des entreprises sociales.**

“ L'IIS doit donc répondre à des besoins de développement des entreprises sociales. ”

l'investissement des entreprises sociales. Ceci dit, nous proposons d'expérimenter les SIB et d'aller plus loin sur la mesure d'impact. Nous suggérons aussi d'aller chercher de nouvelles ressources à travers les avoirs en déshérence, c'est-à-dire des actifs non réclamés après le décès d'un dépositaire, ou de saisir les biens mal acquis, tels que des biens immobiliers acquis grâce à des activités criminelles. Enfin, il est envisageable d'étendre des mécanismes de l'épargne solidaire à d'autres secteurs comme l'assurance-vie.

Pensez-vous qu'il faille créer une structure type Big Society Capital en France ?

Non, car nous avons des structures que les Anglais n'ont pas comme la Caisse des dépôts. Pourquoi ne pas confier à la Caisse des Dépôts la gestion des biens en déshérence, pour financer l'IIS ? Avec la Banque publique d'investissement (Bpifrance), elles pourraient ainsi financer des fonds dédiés. Nous disposons par ailleurs d'organismes spécialisés comme la Société d'investissement de France Active (SIFA), le Comptoir de l'innovation, etc.

Votre panorama de l'IIS en France souligne le rôle central des acteurs publics. Comment faire pour que le secteur privé s'empare de cet outil ?

Le privé s'y intéresse. La BNP est par exemple en train de créer un fonds à impact social. Mais si nous souhaitons développer des assurances-vie solidaires, il faut que le gouvernement prenne des dispositions. C'est la raison pour laquelle Sir Ronald Cohen s'est vraiment adressé aux gouvernements dans ses conclusions. **Il faut aussi que la société civile s'empare du sujet,** sans quoi le sujet ne progressera pas.

Comment inciter les particuliers à choisir l'IIS ?

Le *crowdfunding* est un véritable outil qui pourrait servir de support à l'IIS. Il se décline en trois modalités : prêt, don ou *equity* (fonds propres). Le *crowdfunding equity* →

➔ Suite du Dossier
Impact investing

permettrait de mobiliser les citoyens sur de l'IIS. Cela se fait déjà avec une organisation comme Terre de Liens, qui recueille l'argent des citoyens pour que des agriculteurs bio

“ Il faut aussi continuer à promouvoir les fonds d'épargne salariale solidaires, vraie spécificité française. ”

puissent investir dans de l'équipement ou des champs. Il y a aussi les Cigales, clubs d'investisseurs qui financent les entreprises sociales en mobilisant de

l'épargne locale et solidaire. C'est une autre piste de développement. **Il faut aussi continuer à promouvoir les fonds d'épargne salariale solidaires, vraie spécificité française.**

Par quels moyens précisément ?

Grâce à des bourses à impact social qui permettraient d'échanger des Titres à impact social, par exemple. **Je crois également au potentiel des fondations territoriales**, encore peu développées en France. Collecter l'épargne affectée à des projets de proximité est une façon de développer l'investissement à impact.

Vous parlez de "Titres à impact social". Quelle différence avec le titre associatif ?

Le titre associatif a été créé en 1985. Mais il était jusqu'ici très peu utilisé en raison de taux d'intérêts assez faibles, qui n'incitaient pas les investisseurs institutionnels à les souscrire. De plus, ses conditions de liquidité n'étaient pas très bonnes. La loi du 31 juillet le modifie en faveur d'un taux de rémunération supérieur et des conditions de sortie qui permettent d'en accroître la liquidité. **La différence entre le titre associatif et le Titre à impact social, c'est que le premier ne fixe pas d'objectifs sociaux.** Le TIS ajoute aussi la notion de répartition des risques.

Vous proposez aussi la création d'une "Société à objet social étendu" (S.O.S.E). La redéfinition de l'agrément solidaire, incluse dans la loi ESS ne suffit-elle pas ?

Nous avons eu de vifs débats à ce sujet. L'idée est de pouvoir se doter d'un statut qui ne se limite pas à l'ESS, même avec l'Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS). Il est intéressant de continuer à alimenter le débat sur le fait qu'il faut aussi des outils juridiques appropriés. Il existe la coopérative d'intérêt collectif (SCIC), multipartite dans sa forme. **Pourquoi ne pas continuer à réfléchir à un statut d'entreprise plus simple, comme la Benefit corporation (B-corp) aux États-Unis ?**

Un chapitre de votre rapport est dédié aux fondations. Pourquoi les fondations françaises n'ont-elles pas encore misé sur l'impact investing ?

En raison de la culture de l'État, les fondations en France sont moins développées que dans les pays anglo-saxons. Le monopole historique de la Fondation de France, hérité du gaullisme, a longtemps façonné le paysage des fondations. Celui-ci évolue, avec la possibilité nouvelle pour les entreprises de créer des fondations et des fonds de dotation.

Mais **l'approche des fondations françaises est plutôt mécénale** : elles ont de l'argent disponible et le distribuent. Aux États-Unis, la révolution de la *venture philanthropy*, menée par une nouvelle génération de philanthropes issus de l'entrepreneuriat, a instillé une dose d'efficacité dans le système. La crise de 2008 a aussi amené les fondations américaines à examiner leurs placements financiers, qui s'avéraient parfois contradictoires avec leurs missions.

“ L'approche des fondations françaises est plutôt mécénale. ”

C'est un changement de paradigme qui n'a pas encore eu lieu en France. Le Centre français des fondations (CFF) commence à s'intéresser à l'IIS. C'est un début car, dans le partage du risque que nous évoquions, les fondations pourraient jouer un rôle. **La fondation BNP réfléchit par exemple à prendre le rôle habituellement confié à l'État dans un schéma de SIB.** Il est tout à fait imaginable que d'ici quelques années, les fondations jouent un rôle important dans ce type de modèle économique.

Vous avez été vice-président du Crédit Coopératif. Votre banque est-elle engagée sur l'investissement à impact social ?

Le Crédit Coopératif a déjà émis des titres associatifs et a inventé des produits d'épargne solidaire. À l'avenir, nous pourrions être émetteurs de Titres à impact social. Nous le ferons avec notre culture propre de partenariat avec les acteurs sociaux. Nous voulons aider ces derniers à gagner en efficacité, par exemple. En tant que première banque des entreprises d'insertion en France, nous sommes tout à fait prêts à émettre des Titres à impact social si cela répond à de vrais besoins.

1,8

milliards d'euros. C'est le montant estimé de l'investissement à impact social, d'après le comité français. Sur les ressources disponibles, ce dernier comptabilise 750 millions d'euros en provenance des acteurs publics (BPI, AFD et Programme d'investissements d'avenir). L'investissement direct représenterait selon Finansol 430 millions d'euros et l'épargne salariale 230 millions. Les gérants d'actifs et capital investisseurs se situeraient à 300 millions d'euros.

Reporting ■ Les entreprises peinent à communiquer sur les indicateurs de durabilité

Seules 3 % des plus grandes entreprises cotées en bourse communiquent sur les indicateurs clés de durabilité dans leurs rapports extra-financiers. Soit 128 sur 4069 entreprises. C'est ce que révèle l'étude du cabinet de conseil en investissements Corporate Knights Capital. Ainsi, 97 % des entreprises ne fournissent pas de données sur l'ensemble des sept indicateurs de "première génération": turnover du personnel, énergie, émissions de gaz à effet de serre,

“ Seules 39 % des entreprises font du reporting sur les émissions de gaz à effet de serre. ”

taux d'accident du travail, salaire, déchets et eau. Même lorsqu'il s'agit d'indicateurs considérés comme stratégiques pour les entreprises, celles-ci n'y font pas systématiquement référence. En effet, **seules 39 % des entreprises font du reporting sur leurs émissions de gaz à effet de serre**, 25 % sur leur consommation d'eau et 12 %

sur leur turnover. De plus, **le nombre d'entreprises communiquant sur ces sept indicateurs stagne**: entre 2008 et 2012, par exemple, le nombre d'entreprises cotées en bourse dévoilant des informations sur l'énergie a augmenté de 88 %, contre 5 % seulement entre 2011 et 2012.

Les bourses européennes leaders du reporting durable

Corporate Knights Capital note le contraste entre ce manque de transparence et l'intérêt grandissant des investisseurs pour des stratégies durables. L'exemple frappant étant la création récente d'une coalition d'investisseurs institutionnels engagés à "décarboner" leurs portefeuilles d'actifs à hauteur de 100 milliards de dollars d'ici la COP21 de Paris.

Face à cette opacité, décideurs politiques et investisseurs doivent mettre en place des politiques qui encouragent et encadrent les entreprises cotées pour mesurer et publier des informations sur les sept indicateurs. Le rapport préconise de faire appel à des organismes de réglementation. L'Organisation internationale des commissions de valeurs (IOSCO), qui regroupe les régulateurs des principales bourses dans le monde, pourrait jouer un rôle de coordination. Il recommande également aux trois principales organisations qui établissent des standards de durabilité, le CDP, la Global Reporting Initiative (GRI) et le Sustainability Accounting Standards Board (SASB), **d'harmoniser leurs méthodologies et lignes directrices**. Le rapport incite aussi les entreprises à **réduire le décalage entre la publication du rapport financier et celle du rapport de développement durable** afin d'améliorer la performance des données.

“ Réduire le décalage entre la publication du rapport financier et celle du rapport de développement durable. ”

Côté classement, Helsinki est numéro un des places boursières évaluées en fonction des performances en communication des entreprises au regard des sept critères de durabilité. Amsterdam prend la deuxième place, suivie de Johannesburg, l'unique bourse du top 10 issue des pays émergents. En France, où il existe une obligation légale de reporting pour les entreprises cotées, **l'Euronext Paris arrive en 4^e place**, gagnant deux rangs par rapport à 2013. Avec huit des dix premières places au classement, les pays européens semblent bénéficier du volontarisme de l'Europe, qui vient d'adopter une nouvelle directive obligeant les grandes entreprises à publier des informations extra-financières.

132% C'est le taux de croissance de l'impact investing en

Europe entre 2011 et 2013. Soit, un marché estimé à 20 milliards d'euros. Voici les résultats de l'étude d'Eurosis de l'investissement socialement responsable dans 13 pays européens. Reconnus comme une forme d'ISR, les investissements cherchant à allier rentabilité et impact social enregistrent la plus forte croissance, dépassant les investissements classiques (21,7 %). La microfinance représente ainsi 55 % de ces investissements. Les principaux marchés sont les Pays-Bas et la Suisse, avec deux tiers des actifs européens, suivis de l'Italie, du Royaume-Uni et de l'Allemagne.

Gouvernance ■ La RSE s'ancre dans la gouvernance des entreprises du CAC 40, d'après les résultats du baromètre de l'agence de conseil en communication Capitalcom. **La part des comités RSE au sein des conseils d'administration a été multipliée par quatre en huit ans**, passant de 5 à 19. Cinq d'entre eux traitent même conjointement de la stratégie et de la RSE, comme Legrand et Saint-Gobain qui ont renommé leur "Comité stratégique" en "Comité stratégique et RSE" en 2013. Les thématiques environnementales, sociales et sociétales sont à l'ordre du jour de 70 % des conseils du CAC 40. La démarche RSE se structure davantage autour d'objectifs chiffrés en lien avec leur business. Ainsi, près d'un quart des entreprises se fixe des objectifs financiers et extra-financiers sur un même horizon.

Philanthropie ■ Le mécénat au bénéfice des collectivités territoriales séduit les Français. Selon l'étude du cabinet Ernst & Young, 63 % des Français ignorent que les collectivités territoriales font appel aux entreprises pour financer des projets d'intérêt général, mais 74 % s'y déclarent favorables. Un tiers des Français envisagerait de faire un don aux collectivités, notamment pour financer des projets d'intérêt général qui les concernent (31 % des répondants) ou qui participent au développement du territoire (31 %). **L'art, la culture et le patrimoine, l'environnement et l'action sociale sont placés en tête** des domaines devant être financés. Et le don médian serait de 49 euros. Toutefois, 31 % déclarent qu'ils ne donneraient pas, notamment parce qu'ils considèrent déjà contribuer par le biais des impôts, ou parce qu'ils n'en ont pas les moyens.



Solidarity Economy & Fair Trade

A way to raise EU citizens' awareness on
sustainable development and North-South solidarity

SOLIDARITY ECONOMY is a different way to view and manage the economy. It places human welfare at the core of its philosophy rather than financial profit. It reflects the ideals of citizens who want to maintain control of the way they produce, consume, save, invest and exchange. It offers a strong tool for empowerment and social change, and supports economic development that is fully compatible with ethical standards and sustainable development.

Many initiatives, developed by EU civil society organisations, aim to increase citizens' awareness and understanding of the needs of developing countries and to support local southern economies. A variety of solidarity economy initiatives, that use evidence of how southern partners are affected by economic transactions, contribute to raising awareness on North-South solidarity. Individuals may also get directly involved through adopting responsible consumption patterns.

Hereafter, we examine a selection of solidarity economy initiatives, including **solidarity finance, complementary currencies, sustainable tourism and fair trade.**

Some major initiatives in this field

Solidarity Finance

Needs for solidarity finance system

Solidarity finance aims to ensure that funding for economic activities is of direct benefit to society, the environment and the region, and contributes to a more sustainable and socially just economy. It extends credits and other financial services to socio-economic initiatives that may be excluded from traditional financial systems, by taking into account human factors as well as economic ones.

Several instruments, described in more detail below, may help to accomplish the eighth Millennium Development Goal - developing a global partnership for development. These initiatives have proved to be particularly useful in the development of open trading and financial systems and in the creation of decent and productive work for young people.

Solidarity saving

The principle of social and solidarity saving is simple: a citizen selects through his/her bank or a solidarity financial institution a product labelled 'Solidarity Finance'. Part of the sum invested, and/or part of the income achieved, is then invested in solidarity projects: innovative projects with social objectives like fair trade, renewable energy, organic agriculture, eco-building, creation of micro- and small enterprises especially by or for unemployed people, production of economic activities in areas most affected by social decline, social housing, **North-South co-operation**.

Finansol,

French network of Solidarity finance systems

The label *Finansol* is a reference in France. It allows French savers to distinguish social and solidarity funds from traditional financial products. The label ensures the transparency, the ethics and the solidarity aspect of the financial product.

Between 1997 and 2004, the number of labelled products increased from 7 to 38 and the number of savers increased three-fold, illustrating the popularity of this label. By 2001, nearly 116,000 citizens had chosen social and solidarity saving, investing 536 million € in labelled financial products, which in one year were able to finance 8,500 small companies and 13,000 jobs, the housing of 2,530 disadvantaged families, and 600,000 micro- and small credits in 45 Third World countries.

The shared interest mutual fund "Faim et Développement" ("*Hunger and development*") managed by the Crédit Coopératif bank is an example of a financial product with the *Finansol* label. Holders of this product have part of their accrued interest donated to one of the eight beneficiary associations active in North-South solidarity sectors.

Financial performance: for 2004, 1.99%.

Tax advantages: deduction from income tax of up to 60% of the donated interest, within the limit of 20% of taxable income.

Some major initiatives in this field

Complementary currencies

The term "complementary currencies" refers to the various methods of exchange (barter, barter with social money, time banks, Friendly Societies) that have developed in parallel with national currencies, to cope with the scarcity or absence of money.

From North to South

By the 1990s, there were community exchange systems across North America, Europe and Japan. Today there are some 4,000 communities managing their own complementary currencies.

Many countries in the global South (Mexico, Senegal, Argentina, Brazil, Indonesia, Thailand, etc.) have also started to use community exchange systems that combine modern systems with traditional know-how to develop what some describe as a 'New Traditional Economy'.

Time banks: time-based money, what does this mean?

Local exchange systems exist in most Northern countries (SEL in France, tauschringe in Germany, Banca del tempo in Italy, time banks in the UK, etc.) It works on the basis that a service provided is paid for in units of time spent: a unit usually equals one minute (1 h = 60 units).

This form of social exchange (which relies on a demand being matched by a suitable offer) is just as arbitrary as our present system of artificial scarcity (any unit of measure is based on agreement or tacit beliefs). The units can be used to attribute a value or to keep track of any exchange and to defer the reciprocity of the exchange in time and in the community. The recipient

debts its account while the other party's account is credited with the same amount. Information is centralised (catalogue of supply and demand, accounts of every participant's units) and a certain transparency allows for self-regulation. This system is therefore always available and abundant, since units are created by each transaction. At present, this system is mostly used for exchange of knowledge, services, second-hand objects, and for the lending of specific items. Exchange units are used for time-sharing and recycling, and help towards a sustainable decrease of individual consumption.

Complementary monetary system

This system is based on cash substitutes such as lunch vouchers, which are supported by official money. In some cases the cash substitute may be redeemed for official money (possibly minus a fee to remunerate the system); in others it is not redeemable and must therefore be spent within the community. That raises questions as to the real use of such money: why use a substitute that has the same value as the official currency instead of the official currency itself?

In fact, there are many advantages: the produced wealth remains in the local community or in the circle that uses the currency. It cannot benefit multinational corporations that may produce cheap products with negative social or ecological side effects. Usually use of the currency is guided by ethical and environmental criteria, thus increasing participants' sense of social responsibility. In the future, currencies may also be used to convey information on sustainable development and fair trade at the local level, so that citizens become more politically aware of the consequences of their consumption patterns.

Use of such a monetary system can increase the local or sectoral economic activity and stimulate local development. Its impact is also easily measurable thanks to simple indicators. Such currencies may also be able to contribute to the development of South-North fair trade (see the Fortaleza experience).

The Fortaleza project in Brazil

Building a school with donor money? Sounds pretty much like a conventional development project, doesn't it? The problem with conventional development projects is that a school will be constructed using labour, goods and services from outside the community - leading to no additional added value within the local community. The Fomento Fortalezo project in Conjunto Palmeira, Brazil, was carried out by a partnership between the Dutch NGO STROhalm and the Brazilian credit organisation Banco Palmas. Conjunto Palmeira is a neighbourhood in the periphery of Fortaleza, located in one of the poorest suburbs of the city.

The project was to build a school with donor money donated by a Dutch NGO, ICCO. However, the idea was to make **triple-use of funding** and keep as much of the donor money as possible circulating **within the community**. How was this done? In short, the school had to be built using as much local capacity as possible. They used local claims (social money - as described above), in this case called Palmas, to pay a construction company to build the school. This created local jobs, and as the construction company wanted to use its Palmas, they were required to buy in local goods and services. With the money "saved" micro-credit loans could be given to entrepreneurs in Conjunto Palmeira by Banco Palmas to start or expand their businesses. Now, the same amount of donor money resulted in the following equation: one school building + extra employment + use of local goods + micro-credit loans = development project + stimulation of a local economy. Isn't it a much more effective way to make use of donor money from the North in the South?

Some major initiatives in this field

Sustainable tourism

The poorer a country, the fewer the benefits of tourism. There is also a greater risk that tourism will destroy the country's ecosystem and social structure. In fact, southern economies with limited economic diversification import most of the goods and services (staff included). Consequently most of the profits return to the North. Tourism may even contribute to environmental degradation making it more vulnerable to natural catastrophes (see analysis of the damage caused by the Tsunami in South-East Asia). For these reasons, sustainable tourism is being developed. Various types can be distinguished.

Solidarity and fair tourism

Where the tourism project is linked to a local development programme co-managed with the local population. The cost of the holiday may include a contribution to the local development project, or the price may reflect the principles of fair trade ensuring a fair return to the local service suppliers.

Responsible and ethical tourism

Where the key actors in the project (including tour operators etc) integrate social and ecological objectives into the management and operation of the project with a view to promoting sustainable development.

Ecotourism

Where the purpose of the tourism project is to observe and experience the socio-cultural and/or natural environments of the host country, with maximum respect to the local culture and environment.

The village of Aheme, in Benin

The *Association for development of the Possotome region* in Benin runs a sustainable tourism centre, which offers accommodation in a three-star hotel, excursions and introduction to local culture. It works in partnership with a European organisation *Travel, development and solidarity*, which acts as the contact point in Europe.

The income from this venture contributes to the funding of a farm, which supplies the hotel, as well as a nutrition centre for children and local schools.

This kind of solidarity tourism generates new development opportunities and social services for the local people.

Principles

All of these types of tourism are based on the following principles:

- Greater awareness and respect for the cultural, social and economic realities of the host country and region;
- Participation in local and sustainable development through redistribution of funds and/or direct participation/co-operation;
- Management and implementation by the host populations, to ensure their interests and autonomy are promoted
- Opportunities for exchange and mutual benefits for both the tourist and hosts;
- Preservation of the natural and cultural heritage, for example through management of visitor flows to a site, waste management, travellers' respect for ecosystems and for the people etc.

Some major initiatives in this field

Fair Trade

Fair trade is a trading partnership based on dialogue, transparency and respect. It seeks greater equity in international trade and aims to support sustainable development by offering better trading conditions to, and securing the rights of, marginalised producers and workers - especially in the South. Fair trade organisations (backed by consumers) are actively engaged in supporting producers, awareness raising and in campaigning for changes in the rules and practice of conventional international trade.

The essence of fair trade consists of:

- working with marginalised producers and workers to help them move from a position of vulnerability to security and economic self-sufficiency;
- empowering producers and workers as stakeholders in their own organisations;
- playing a wider role into the global arena to achieve greater equity in international trade.

The main actors in Fair Trade

From the producers to the consumers, there are five main actors in fair trade:

Producers: Democratically-organised producers and producers in enterprises with socially engaged management.

Fair trade importing organisations: Fair trade importing organisations that buy food and handicrafts from disadvantaged and excluded producers. They focus on improving market access and strengthening producer organisations. In Europe, they sell their products through World Shops, local groups, campaigns, wholesale and mail-order catalogue. Along with the sales

of Fair Trade products, the importing organisations raise awareness among consumers and they campaign for changes in the rules and practice of conventional international trade.

Fair trade labelling initiatives: Fair trade labelling initiatives aim to enlarge the market for fairly traded products by offering these products access to the mainstream market (supermarkets, etc.) and at the same time giving consumers an independent guarantee of fair trade standards. At the moment, there are labels for the following products: coffee, cocoa, tea, honey, sugar, orange juice and bananas.

World Shops: World Shops sell fair trade products. They, along with fair trade importers, organise joint campaigns to promote fair trade and change the rules and practice of conventional trade. They co-operate with fair trade importers in inviting industry and trade to adopt the fair trade model by, for instance, putting a number of certified fair trade products on the market.

Fair Trade criteria

Fair Trade implies the respect of the following broad criteria:

- **A fair price** is ensured to the producer. This cost provides a living wage that also covers the cost of production.
- **Long term co-operation**, allowing producers to finance the development of their communities.
- **Good working conditions** with adequate health and safety procedures for all workers.
- **Democratic working processes** define the make-up of producer-led co-operatives and workers' associations.
- **Respect and promotion of human rights**, especially those of women, children and people with disabilities.
- **Ecologically sound production.**

Examples of good practice in some of the new Member States

Malta - the pioneer of Fair Trade in New Member States

Koperattiva Kummer Gust (KKG) was set up in 1996 by the Third World Group (TWG). Run on a voluntary basis, KKG is today one of the largest cooperatives in Malta with nearly 100 members. In 2000, KKG became a member of CTMaltromercato (Cooperazione Terzo Mondo), Italy's largest Fair Trade organisation. CTM is a consortium of World Shops with more than 120 member organisations and over 200 points of sale. Since then, KKG members have participated in seminars and general assemblies organised by CTM. KKG is also a member of the International Federation for Alternative Trade (IFAT). **KKG invite other organisations in the new Member States to take up the challenge. Fair trade has proved itself to be a concrete way to reduce poverty in the global South.**

Roderick Agius, Third World Group, riguus@yahoo.com
Source: TRIALOG Newsletter on EU enlargement and NGOs, N° 3 - 02/2004.

The first year of FAIRTRADE Slovakia

FAIRTRADE Slovakia was founded in February 2003. The initiative was started by the Association of Christian Youth Communities (ZKSM), which wanted to offer young people a possibility to participate in concrete development assistance. In September the conference "Fair Trade beyond the borders in Bratislava" took place as part of a larger Danube project "Europe is Meeting". Furthermore, FAIRTRADE Slovakia started to produce a column on a regular basis in the magazine "Lekno" which is published by ZKSM. Next steps will be the launch of our website and starting the sale of Fair Trade products in Slovakia.

Darina Maňurová, FAIRTRADE Slovakia
fairtrade@post.sk, www.fairtrade.sk

Some Belgian initiatives in this field

STUDIO GLOBO and OXFAM SOLIDARITÉ immersion workshops

Studio Globo is specialised in global and intercultural education through immersion workshops. Those immersion workshops are mainly addressed to elementary schools, but are also used in the training of future teachers. In those workshops, children find themselves in the place of a Peruvian, a Congolese, a Guatemalan, an Indian or a Philippino. In a real-life setting, the pupils experiment, during half-a-day, the everyday life in a foreign country.

The workshop programme consists of four stages:

- A training day for the teacher to get accustomed with the organisation's vision, its objectives, the pedagogical material, the immersion workshop and the theme selected.
- An intensive preparation in class of the project "Living in [the selected country]" with the material put at the disposal by Studio Globo: a manual for the teacher, pedagogical material (including a notebook and activities for children) and a media pack (CD-rom, videos, fiches).
- The visit to the immersion workshop, where the pupils live for half-a-day like people in Congo, India, Guatemala, Peru or in the Philippines.
- Back into the classroom, the children talk about, share and analyse their experience.

A number of immersion workshops have now chosen to focus on Western multicultural societies rather than countries further afield, in order to address issues of gender, ethnic and socio-economic diversity."

Oxfam Solidarité immersion workshops, called **Carrefours du Monde** are designed for teenagers. Under the slogan "*Here or elsewhere, change your skin for a few hours*", they offer the possibility -through role playing- to dive into the daily life of a bantustan inhabitant in South Africa who wants to open a sewing workshop, to build a well, or to increase his/her production of vegetables; of a Bolivian market salesman who has just lost his job because he was unable to compete with multinational companies following privatisation.

ANNONCER LA COULEUR: supporting development education actors

Created in 1997, Annoncer la Couleur is a federal mechanism aimed at raising awareness on North-South issues among young people from 12 years old. Its objectives are:

- to increase respect and understanding of other cultures in a global and multicultural society;
- to develop a critical mind for a better understanding of complex realities of our changing world;
- to promote collective action and the experience of democracy.

Annoncer la Couleur develops the following activities:

- designing participative and active pedagogical approaches and awareness-raising projects;
- designing annual thematic campaigns to be set up by intermediaries in direct contact with young people;
- promoting initiatives set up by development education actors and contributing to create local synergies;
- supporting youth projects in various contexts/frameworks (schools, youth organisations...) and promoting them by organising events and meeting days.

Education campaigns are targeted at those in contact with different groups of young people: teachers, trainers, animators, social workers, and students in pedagogical schools. Annoncer la Couleur also organises training courses on the use of its awareness-raising tools. Both training courses and tools are free.

Annoncer la Couleur is an initiative from the Federal Development Cooperation authorities in partnership with various Belgian provinces (Brabant-Wallon, Hainaut, Namur, Luxembourg, Liege, Brussels Capital), the Belgian Technical Cooperation (general coordination), and various local organisations.

In Belgium, several NGOs are active in the area of fair trade:

Max Havelaar, Miel Maya Honing, Oxfam Wereldwinkels, Oxfam Magasins du Monde, etc. Fair trade products are sold both in standard commercial outlets (such as supermarkets) and in specialised shops known as 'World Shops', which only sell fair trade products.

On the 18th May, a visit is planned to the World Shop Oxfam Wereldwinkels in Brussels.

Networks in this field

European Networks

Solidarity Finance

FEBEA: Fédération européenne de finances et de banques éthiques et alternatives (European Federation of Ethical and Alternative Banks).

INAISE (International Association of Investors in the Social Economy) is a network of international organisations whose purpose is to fund social and environmental projects (for example: fair trade; micro-credit programmes linked to advice and training in the management of small enterprises: crafts and small agricultural and industrial enterprises, etc.).

The Alternative Funding Network supports the Belgian network of associations divided into six activity sectors: social economy, environment, fight against exclusion, peace and human rights, education and training, North-South relations. As part of their activities they analyse how enterprises receiving financing should be assessed using different social and environmental criteria, and they produce a handbook on solidarity finance.

Fair Trade

Over the last fifteen years the fair trade movement has been increasingly harmonising and coordinating its activities in several fields via the creation of four main networks. These networks are:

* * *

This presentation has been produced in the framework of a project receiving financial support from the European Commission Directorate-General for Development, as a contribution to the European Conference on Awareness Raising and Development Education for North-South Solidarity, held in Brussels on 19-20 May 2005. It has benefited from the input of the French NGO Synergies Solidaires (SynSol). The views expressed do not necessarily reflect the opinion of the conference organisers.

* * *

Fair trade Labelling Organisation International (FLO-I)

FLO is the worldwide fair trade standard setting and certification organisation. It enables more than 800,000 producers, workers and their dependants in 50 countries to benefit from labelled fair trade. FLO guarantees that products sold anywhere in the world with a fair trade label marketed by a national initiative conforms to fair trade standards.

International Federation for International Trade (IFAT)

IFAT is the International Fair Trade Association, the global network of fair trade organisations (FTOs). Over 270 FTOs in 60 countries form part of this network and membership is growing steadily. Approximately 65% of its members are based in the global South (that is: Asia, the Middle East, Africa and South America) with the rest coming from North America & the Pacific Rim and Europe. IFAT's mission is to improve the livelihoods and well-being of disadvantaged producers by linking and promoting fair trade organisations, and speaking out for greater justice in world trade.

Network of European World Shops (NEWS!)

NEWS is the umbrella network of 15 national world shop associations in 13 different countries all over Europe. Through its members - national associations - NEWS represents approximately 2,500 world shops and 100,000 volunteers working in these shops.

European Fair Trade Association (EFTA)

Since 1996 this network of 12 major European Fair Trade importers has been meeting in an informal working group called FINE, in recognition that there are many global aspects of fair trade, which would benefit from greater co-operation and collaboration. The aim of FINE is to harmonise core criteria and guidelines, as well as communication strategies, devise a monitoring system with a clear division of tasks, join forces in advocacy and campaign work towards commercial & political decision-makers.

Contacts

Studio Globo - Brussels

Otletstraat, 28/11 - B-1070 Brussels
tel.: +32-2-520 23 30 - fax: +32-2-520 91 11
brussel@studioglobo.be - www.studioglobo.be

Annoncer la Couleur (coordination)

Coopération Technique belge sa
Rue Haute, 147 - B-1000 Brussels
tel.: +32-2-505 18 22 - fax: +32-2-505 18 21
annoncerlacouleur@btcctb.org
kleurbekennen@btcctb.org
www.annoncerlacouleur.be
www.kleurbekennen.be

Oxfam Solidarité

Rue des Quatre Vents, 60 - B-1080 Brussels
tel.: +32-2-501 67 00 - fax: +32-2-511 89 19
oxfamsol@oxfamsol.be - www.oxfamsol.be

Further information :

ACODEV

Federation of French-speaking and German-speaking development cooperation NGOs
Bld Léopold II n° 184 D - B-1080 Brussels
tel.: +32 2-2198855 - fax: +32 2-2179963
info@acodev.be - www.acodev.be

COPROGRAM

Federation of Flamish development cooperation NGOs
Vlasfabriekstraat 11 - B-1060 Brussels
tel.: +32-2-5361927 - fax: +32-2-5341438
info@coprogram.be - www.coprogram.be

Webliography

Solidarity economy

<http://www.alliance21.org/>
<http://www.socioeco.org/>
<http://www.reseau21.org/>

Solidarity finance

<http://www.reseau-alterfinance.org/>
<http://www.finansol.org/>
<http://www.inaise.org/>
<http://www.charitybank.org/>

Rating agency for ethical finance:

<http://www.ethibel.org/>
<http://www.eiris.org/>
<http://www.storebrand.com/>

Corporate Responsibility (in French):

<http://www.novethic.fr/>

Social and local money

<http://www.appropriate-economics.org/>
<http://www.strohalm.org/>
<http://www.timedollar.org/>
<http://www.wir.ch/>
<http://www.chiemgauer.infos/>
<http://www.selidaire.org/>
<http://www.monnetta.org/>
<http://www.complementarycurrency.org/>

Responsible and sustainable Tourism

<http://www.tourisme-responsible.org/>
<http://www.eco-label-tourism.com/>

Fair Trade

FLO-I

Fair trade Labelling Organisation International
<http://www.fairtrade.net/>

IFAT

International Federation for International Trade
<http://www.ifat.org/>

NEWS!

Network of European World Shops
<http://www.worldshops.org/>

EFTA

European Fair Trade Association
<http://www.eftafairtrade.org/>

Fair Trade in Belgium

<http://www.commerce-equitable.be/>
<http://www.fairtrade.be/>
<http://www.madeindignity.be/>
<http://www.maxhavelaar.net/>
<http://www.oww.be/>

In the new EU Member States

Czech Republic Society for Fair Trade and Development Education
<http://www.fairtrade.cz/>

FAIRTRADE Slovakia

<http://www.fairtrade.sk/>

The Polish Fair Trade Association:

<http://www.sprawiedliwyhandel.pl/>

The Maltese Fair trade Cooperative:

<http://www.maltaforum.org/kkg/faq.htm>